LES

FÊTES NATIONALES DE LA FRANCE

PAR

ÉDOUARD DRUMONT

C84

2000

61545

C/XC

I8

LES

FÊTES NATIONALES

A PARIS

Texte imprimé par MM. MOTTEROZ, JOUAUST et BLOT.

Gravures tirées par MM. MOTTEROZ et BERNARD.

Gravure héliographique de C. GILLOT.

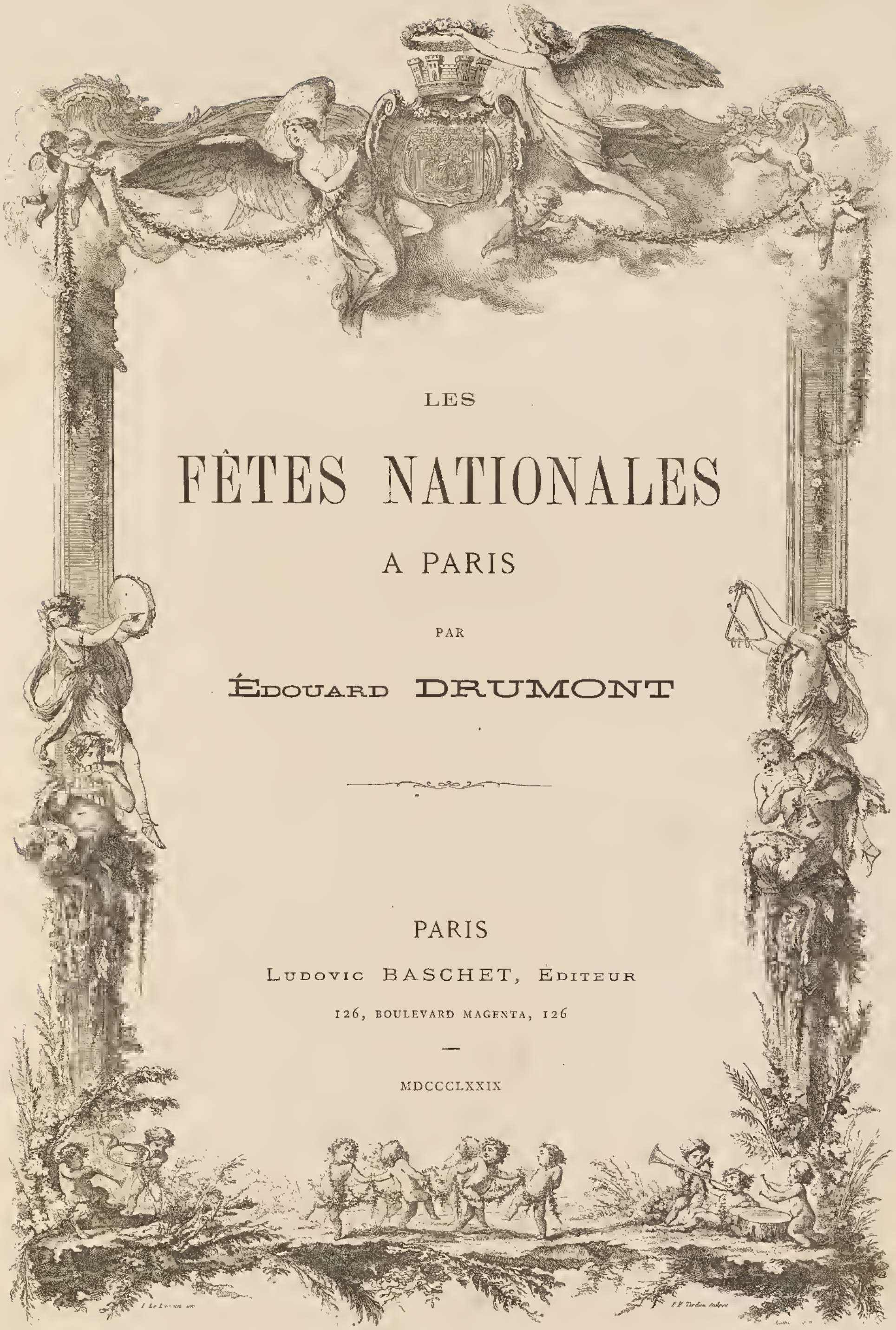
J. Le Lorrain inv.
P. F. Tardieu sculpsit

LES

FÊTES NATIONALES

A PARIS

PAR

ÉDOUARD DRUMONT

PARIS
LUDOVIC BASCHET, ÉDITEUR
126, BOULEVARD MAGENTA, 126

MDCCCLXXIX

LES

FÊTES NATIONALES

A PARIS

I

XIV^{E} & XV^{E} SIÈCLES

ENTRÉE D'ISABEAU DE BAVIÈRE

26 Juin ou 10 Août 1389

Les entrées de rois et de reines, de princes et de princesses tinrent une place considérable dans la vie du moyen âge. Les spectacles de la rue, les Mystères, les Fêtes de l'Église, étaient en réalité les seules distractions qu'eussent nos aïeux, dont les sensations et les plaisirs étaient infiniment moins variés que les nôtres. De ces solennités cependant il ne nous est resté aucun document graphique qui puisse ressusciter devant nos regards les fontaines versant de l'hypocras, la joie des multitudes en voyant s'envoler dans l'air les oiseaux qu'on lâchait par milliers sur le pont au Change dès que le cortège royal apparaissait, l'enthousiasme des badauds en assistant aux exercices des baladins et des jongleurs. La première fête populaire qui véritablement frappa l'imagination de nos ancêtres fut l'entrée de la reine Isabeau de Bavière, entrée dont les curieuses miniatures du manuscrit de Froissart, que possède la Bibliothèque nationale, évoquent devant nous quelques épisodes.

L'époque était à ces spectacles. C'est à Michelet, le tout-puissant visionnaire, qu'il faut demander l'état d'âme de cet étrange quatorzième siècle. Lui seul a bien rendu cette espèce de possession infernale qui prit ce moyen âge si apaisé, si tranquille dans sa foi au treizième siècle, et qui le jeta dans une sorte de vertige démoniaque, qui tint de la messe noire et de l'orgie de carnaval. Hommes attifés en femmes et traînant mollement des robes de douze aunes, galants dessinant leurs formes dans leurs jaquettes de Bohême avec des chausses collantes et des manches flottant jusqu'à terre ; hommes-bêtes vêtus de peaux d'animaux fabuleux, hommes-musique, hommes-rébus couverts d'un grimoire fantastique, tout cela contraste dans son œuvre avec ces terribles routiers qui parfois font rôtir des enfants pour les manger, avec ce bourreau toujours surmené d'ouvrage qui, chaque nuit, jette des sacs pleins de cadavres à la rivière.

Isabeau, la princesse dissolue et antifrançaise, semble donner le branle à tout ce monde en délire. Brantôme, qui connaissait bien les choses du passé, pour les avoir ouï conter à sa grand'mère, qui avait été longtemps auprès d'Anne de Beaujeu, fille de Louis XI et arrière-petite-fille d'Isabeau de Bavière, a constaté l'influence que cette étrangère eut sur la cour. « On donne le los, dit-il, à la reyne de Bavière, femme du roy Charles sixième, d'avoir apporté en France les pompes et les gorgiasités pour bien habiller superbement et gorgiasement les dames. »

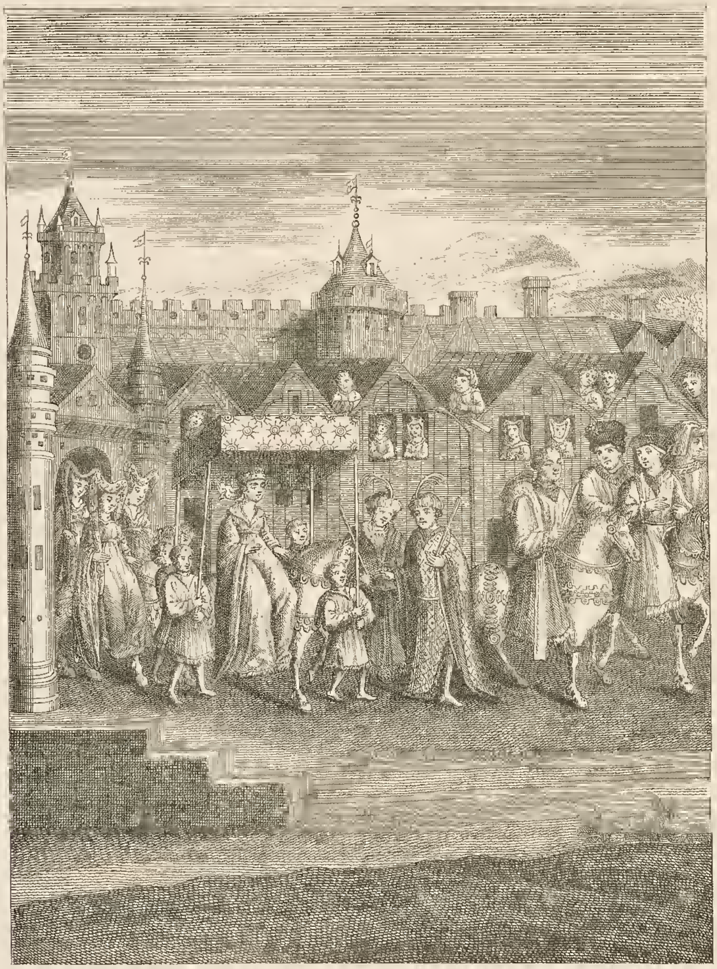

ENTRÉE D'ISABEAU DE BAVIÈRE A LA PORTE SAINT-DENIS

(Bibliothèque nationale.)

C'est le temps, en effet, des toilettes baroques, des souliers tordus à leurs extrémités en cornes, en griffes, en queues de scorpions, des gigantesques hennins.

« Les dames et demoiselles, écrit Juvénal des Ursins, menoient grands et excessifs estats et coiffures merveilleusement haultes et larges et avoient de chacun costé au lieu de bourrelets deux grandes oreilles si larges que quand elles vouloient passer l'huis d'une chambre il falloit qu'elles se tournassent de costé et baissassent la teste. »

C'est ce cortège aux costumes extraordinaires que vit passer Paris le 23 juin 1389, disent les Registres du Parlement; le 20 août, dit Froissart.

Déjà dans l'abbaye de Saint-Denis, le sanctuaire vénéré de la monarchie ouvert pour la première fois aux femmes, avaient eu lieu des fêtes bizarres. Des bals masqués avaient troublé de leur tumulte profane ces voûtes accoutumées aux hymnes religieux. Puis, pour se procurer un spectacle émouvant, ce roi, à l'imagination déjà malade, avait fait exhumer Duguesclin, le rude batailleur, qui dormait là, et l'avait fait enterrer solennellement. L'affreuse curiosité de la Mort hantait ces cerveaux troublés, qui se plaisaient à la contemplation de ces Danses Macabres où la Camarde elle-même, raillant la vie, dansait des entrechats devant des squelettes.

L'entrée solennelle de la reine à Paris fut comme le complément de toutes ces fêtes.

La reine était à Saint-Denis, accompagnée des duchesses de Berry, de Bourgogne, de Touraine, de Bar, de la comtesse de Nevers, de la dame de Coucy, et d'autres dames et demoiselles.

En compagnie de cette brillante escorte, la reine vint à cheval de Saint-Denis à l'entrée de Paris. Douze cents bourgeois de la ville formaient la haie à cheval, vêtus d'un parement de gonne de baudequin (drap fait de fil d'or et de soie) vert et vermeil. A la porte Saint-Denis, la reine et les dames de sa suite montèrent en litière; seule la duchesse de Touraine, Valentine de Milan, tint à traverser la ville montée sur son palefroi.

Pour donner à nos lecteurs une idée de cette entrée, qui resta longtemps vivante dans l'esprit des Parisiens, nous ne pouvons suivre un meilleur guide que Froissart. Froissart est l'homme de ces temps. Épris de tout ce qui a forme, couleur ou relief, il court partout où il y a des batailles, des tournois, des chevauchées, des repas somptueux, des réceptions éclatantes. Il est né pour voir et pour décrire. Point de réflexions, de pensées élevées, de convictions. Sa pupille largement dilatée reflète tous les spectacles, mais son cerveau ne reçoit l'empreinte d'aucun des événements dont il est le témoin en quelque sorte obligé. C'est le reporter tel que nous l'avons tous connu, bien accueilli partout, trouvant chaque porte ouverte, salué par tous les sergents, montant sur toutes les estrades.

On croit vraiment assister aux pittoresques solennités de cette époque en en lisant le récit dans ces pages pleines de mouvement et de vie, qu'anime encore le naïf étonnement des spectateurs, que partage bonnement Froissart. Les chroniques de Froissart, d'ailleurs, éveillent toujours en nous un sentiment de piété familiale. Nous nous souvenons que ce fut M. Buchon, un savant éminent, dont la gloire est le seul patrimoine que nous ayons jamais reçu de nos ascendants, qui a vulgarisé pour la première fois ces chroniques dans cette belle collection des *Mémoires sur l'Histoire de France*, à laquelle son nom reste attaché.

Or donc, il faut que vous sachiez, comme dit Froissart, qu'en arrivant à la porte Saint-Denis la reine aperçut un ciel tout estellé (tout étoilé) et en dedans de jeunes enfants, appareillés et mis en ordonnance d'anges, qui chantaient moult mélodieusement et doucement.

Une image de Notre-Dame tenait un enfant lequel « s'esbatoit à un moulinet fait d'une grosse noix, et étoit hault le ciel et armoyrié très richement des armes de France et de Bavière avec un soleil d'or resplendissant et donnant ses raies (rayons) ».

La reine de France et les dames vinrent au petit pas devant la fontaine de la rue Saint-Denis, toute couverte d'un drap de fin azur semé de fleurs de lis d'or. Les piliers qui environnaient la fontaine étaient armoriés des armes des plus hauts seigneurs de France. Là étaient groupées des jeunes filles magnifiquement vêtues et qui portaient sur leur chef chapeaux d'or bons et riches. Elles aussi chantaient très-mélodieusement de douces choses plaisantes à ouïr; en leurs mains elles tenaient hanap d'or et coupe d'or et offraient à boire à qui voulait.

De la fontaine du Ponceau en outre coulaient, en guise d'eau, ces vins miellés, épicés, pimentés, vin de sauge, de romarin, vins clairets, hypocras, dont nos aïeux étaient si friands, que le crieur de vins, la veille du dimanche et des grandes fêtes de l'Église, avait la permission de les annoncer jusqu'à la nuit dans les rues afin que chacun pût en faire provision.

Au moutier de la Trinité un échafaud était dressé où l'on exécuta le *Pas du roi Saladin*. Des guerriers chrétiens et infidèles se livrèrent à quelques passes d'armes devant un groupe qui représentait le roi et ses douze pairs.

Après s'être arrêtée quelque temps, la reine continua son chemin et arriva à la seconde porte Saint-Denis, l'ancienne porte de Paris au temps de Philippe-Auguste, que l'on nomma longtemps la Porte aux Peintres. Un château servait d'arc de triomphe. Sous les voûtes formant un ciel étoilé on voyait par figures :

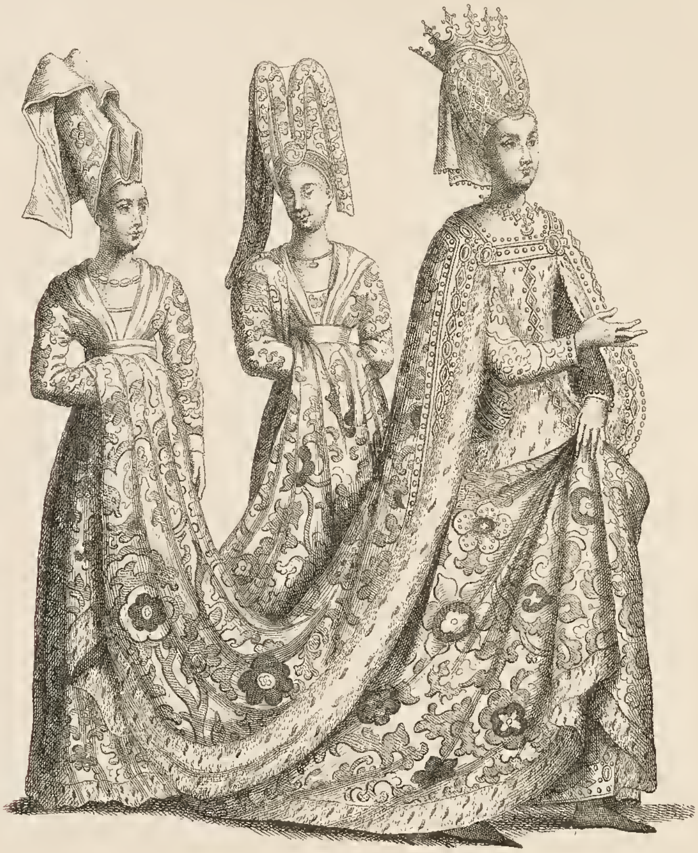

LA REINE ISABEAU DE BAVIÈRE
(*Bibliothèque nationale.*)

Dieu le père, et le Fils, et le Saint-Esprit. Dans ce ciel, de jeunes enfants de chœur chantaient délicieusement. Quand la reine passa, la porte du Paradis s'ouvrit et deux anges s'élancèrent tenant à la main une très-riche couronne d'or garnie de pierres précieuses qu'ils mirent sur la tête de la reine en chantant :

Dame enclose entre fleurs de lys
Roine estes vous de Paris
De France et de tout le pays
Nous en rallons en Paradis.

« A la porte du Châtelet de Paris la reine trouva un châtel ouvré et charpenté de bois et de guérites, faites aussi fortes que pour durer quarante ans, et là avoit à chacun des créneaux un homme d'armes armé de toutes piéces, et sur le châtel un lit paré et ordonné, et courtiné aussi richement de toutes choses comme pour la chambre du roi. Et étoit appelé ce lit, Lit de Justice ; et là en ce lit, par personnage et par figure, gissoit Madame Sainte Anne. » Un cerf blanc gardait ce Lit de Justice et paraissait le défendre contre un lion menaçant.

Le grand pont de Paris était tout au long couvert et estellé de blanc et de vert cendal (étoffe de soie fort estimée alors). La reine entra à Notre-Dame escortée seulement des dames de sa suite, elle offrit au Trésor de la basilique quatre draps d'or et la belle couronne que les anges lui avaient posée sur la tête au moment où elle franchissait la porte Saint-Denis.

Lorsque la reine se remit en marche, il était très-tard, car on avait avancé fort lentement. Plus de cent cierges éclairaient le cortège. C'est à ce moment que le hardi aventurier dont le souvenir est resté longtemps populaire, descendit du haut des tours de Notre-Dame. Les deux flambeaux qu'il tenait à la main trouaient de leur clarté isolée les ténèbres déjà épaisses et Paris, émerveillé et ravi, suivait dans l'espace celui qu'on prenait pour un baladin, et qui n'était peut-être qu'un inventeur de génie, dont les temps n'étaient pas encore venus (1).

Le roi attendait la reine au Palais, encore moulu des coups de bouleaux qu'il avait reçus en allant se mêler incognito à la foule, en compagnie de Savoisy, mais tout disposé d'ailleurs à rire de sa mésaventure (2).

Le lendemain la reine fut sacrée à Notre-Dame et le roi donna à dîner aux dames. Le couvert du roi était dressé sur la grande table de marbre du Palais.

Les autres tables étaient destinées à recevoir cinq cents demoiselles. On avait machiné un des côtés de la salle, pour y donner un divertissement, mais la foule fut si grande, que des accidents graves faillirent arriver. On fut forcé de briser une verrière pour empêcher la reine d'étouffer, et madame de Coucy, à moitié asphyxiée, se trouva fort mal aisée.

Le roi se rendit par eau à l'hôtel Saint-Pol, et le jour suivant les bourgeois vinrent apporter leurs présents. C'est encore Froissart qu'il faut laisser nous décrire cette scène bizarre en son langage inimitable :

« Le mardi, sur le point de douze heures, vinrent les bourgeois de Paris, environ quarante, tous des plus notables, vestus d'uns draps tous pareils, à l'hostel du roy à Saint Pol, et apportèrent ce présent qu'ils firent à la roine tout au long de Paris. Et étoit le présent en une litière très richement ouvrée, et portoient la litière deux forts hommes, ordonnés et appareillés très proprement comme hommes sauvages; et étoit la litière couverte d'un délié fin crêpe de soie, par quoi tout parmi on pouvoit voir les joyaux qui sur la litière étoient. Eux venus à Saint Pol, ils se adressèrent premièrement devant la chambre du roy qui étoit tout ouverte et appareillée pour eux recevoir; car on savoit jà leur venue; et toujours est bien venu qui apporte. Et mirent les bourgeois, qui le présent firent, la litière jus sur deux tréteaux en my la chambre, et se agenouillèrent devant le roi en disant ainsi : « Très cher sir et noble roi, vos bourgeois de Paris vous présentent au joyeux « avènement de votre règne tous ces joyaux qui sont sur cette litière. — Grands mercis, » répondit le roi, « bonnes gens, ils sont beaux et riches. » Donc se levèrent les bourgeois et retrairent arrière ; ce fait, prirent congé, et le roi leur donna. Quand ils furent partis, le roi dit à messires Guillaume des Bardes et Montagu qui étoient de lez lui : « Allons voir de plus près les présents quels ils sont. » Ils vinrent jusques à la litière et regardèrent sus.

---

(1) Il ne descendit pas sur la corde raide comme on l'a écrit souvent, ce qui eût été absolument impossible. Il descendit et remonta porté sur une *celle* (une chaise) glissant sur la corde et mue par une machine de son invention. La façon dont était machiné le ciel de la porte Saint-Denis nous montre qu'au quatorziéme siécle on possédait une certaine habileté dans ces ouvrages qui à Byzance avaient atteint un degré de perfectionnement incroyable.

Le récit de Froissard d'ailleurs est très-explicite sur ce point :

« Bien un mois devant la venue de la roine en Paris, un maître engigneur (ingénieur inventeur) d'appertise, de la nation de Genève, sur la haute tour de l'église Nostre-Dame de Paris et tout au plus haut, avoit attaché une corde, laquelle corde comprenoit moult loin et pardessus les maisons, et s'envenoit tout haut et étoit attachée sur la plus haute maison du pont Saint-Michel, et ainsi comme la roine et les autres dames passoient et étoient en la grand'rue Notre-Dame, cil maistre, pour ce qu'il était tard, portant deux cierges ardents en ses mains, issit hors de son eschaffaud, lequel étoit fait sur la haute tour Nostre-Dame, et s'assit sur celle; et tout chantant, sur la corde, il s'en vint au long de la grand'rue dont cils et celles qui le véoient, s'émerveilloient comment se pouvoit faire; et cil toujours portant les deux cierges allumés, lesquels on pouvoit voir tout au long de Paris et au dehors de Paris deux ou trois lieues loin, moult fit d'appertises; tant que la légéreté de lui et de ses œuvres furent moult prisées. »

(2) Les *Grandes chroniques de Saint-Denis* nous racontent la promenade que le roi fit incognito avec Savoisy pour voir passer le cortége.

« Au roi fut rapporté qu'on fesoit lesdites préparations; et dit à Savoisy, qui étoit un de ceux qui étoient le plus prés de lui : « Savoisy, je te prie que tu montes sur mon bon cheval, et je monterai derrière toi; et nous habillons tellement qu'on ne nous « connoisse point; et allons voir l'entrée de ma femme. » Et combien que Savoisy fît son devoir de le démouvoir, toutefois, le roi voulut et lui commanda que ainsi fût fait. Si fit Savoisy ce que le roi lui avoit commandé, et se déguisa le plus bel qu'il put, et si monta sur un fort cheval, le roi derrière lui, et ainsi s'en allérent par la ville en divers lieux et se avancèrent pour venir au Chastelet à l'heure que la roine passoit; oú il y avoit moult de peuple et grand'presse, et se bouta Savoisy le plus près qu'il put. Et y avoit foison de sergens de tous côtés à grosses boulaies, lesquels pour défendre la presse qu'on ne fit nulle violence au lit oú étoit le cerf, frappoient d'un côté et d'autre de leurs boulaies, et bien fort. Et s'efforçoient toujours d'avancer le roi et Savoisy, et les sergens qui ne connoissoient ni le roi ni Savoisy frappoient de leurs boulaies sur eux, et en eut le roi plusieurs coups et horions sur les épaules pour bien assez. Et au soir, en la présence des dames et damoiselles fut la chose sue et récitée, et s'en commença-t-on bien à farcer, et le roi même se farçoit des horions qu'il avoit reçus. »

« Or veuil-je dire tout ce qui sur la litière étoit et dont on avoit fait présent au roi. Premièrement il y avoit quatre pots d'or, quatre trempoirs d'or, et six plats d'or. Et pesoient toutes ces vaisselles cent et cinquante marcs d'or. »

Tout fait tableau dans ce récit, ces bourgeois qui ont peur de nouveaux impôts et qui viennent à genoux apporter des présents, ce monarque qui conserve sa dignité quelques instants et chez lequel s'allument bientôt les convoitises puériles d'un roi nègre, dont les yeux flamboient devant tout ce qui luit. « Si nous allions voir ce qu'ils nous ont donné ? »

Quelque temps après, des taxes plus lourdes étaient imposées et promulguées de cette façon singulière qui peint une époque. Un crieur arrive aux Halles, on s'attroupe : « Bonne récompense... » dit-il, comme s'il allait annoncer un objet perdu. Soudain il déclare en deux mots que le lendemain on percevra double droit, et s'enfuit à bride abattue, dans la crainte d'être assommé.

De brillants tournois eurent lieu à la Culture-Sainte-Catherine encore inhabitée et terminèrent ces fêtes de l'entrée de la reine (1).

(1) Les trois dessins que nous reproduisons sont tirés, nous l'avons dit, du manuscrit de Froissart conservé à la Bibliothèque nationale. Dans le tournoi de la Culture-Sainte-Catherine il y a, on le voit, quatre tenants de chaque côté. Le premier à droite, comme le fait remarquer Montfaucon, doit être quelque prince du sang, car la housse de son cheval est ornée de fleurs de lis d'or, il a pour cimier un bouquet d'épis ou de feuillage; le deuxième a deux ailes, le troisième un hibou, le quatrième une sorte de bouilloire ou coquemar, comme on disait jadis. Le premier à gauche a des plumes, le deuxième un chaperon du temps, le troisième un pélican, le quatrième une lanterne.

ENTRÉE DE CHARLES VII

12 Mars 1437

On s'en rend compte par la miniature d'un manuscrit de Monstrelet, les entrées de rois du quinzième siècle ressemblaient fort à celles du quatorzième ; le roi monte un cheval nu, qui était alors un signe de souveraineté, signe que Charles VII, si longtemps contesté, devait tenir à accuser davantage. A quelques pas un écuyer tient par la bride un autre cheval tout caparaçonné. Le rond garni d'hermine, que Montfaucon appelle une *machine en forme de cercle,* n'a aucune signification emblématique, c'est seulement le bizarre instrument, une tourmole, croyons-nous, dans lequel on passait les rênes du cheval, ce qui devait singulièrement gêner le cavalier pour diriger sa monture.

Le Comte de Dunois.

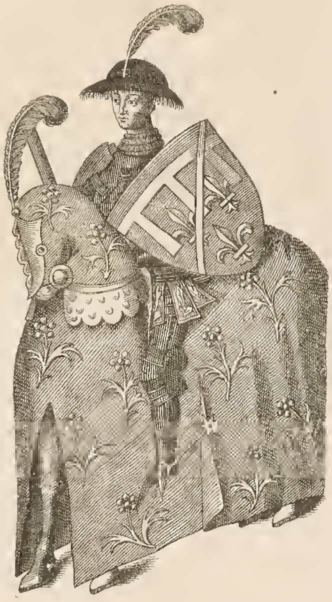

Le Prévôt des marchands et les Bourgeois qui sont venus au-devant du monarque jusqu'à La Chapelle, vêtus de leurs habits pers et vermeil, portent au-dessus de la tête du roi un dais fleurdelisé. Après les Bourgeois marchaient le Prévôt de Paris et ses sergents, ensuite venaient les notaires, procureurs, avocats et commissaires du Châtelet.

Derrière eux on apercevait les sept Péchés mortels et les sept Vertus. N'est-ce pas un curieux côté du moyen âge que cette mascarade allégorique coupant tranquillement un solennel cortège, cheminant gravement à son rang derrière les gens de justice, comme pour jeter une note du répertoire des *Confrères de la Passion* et du *Roman de la Rose* dans cette majestueuse cérémonie?

Les préparatifs furent les mêmes que pour l'entrée d'Isabeau. Au-dessus d'un grand écu de France qui décorait la porte Saint-Denis, des enfants déguisés en anges chantaient :

Très excellent prince et seigneur,
Les manants de votre cité
Vous reçoivent en tout honneur
Et en très-grande humilité.

A cette entrée figuraient le bâtard d'Orléans, « armé de plein harnois et tout couvert d'orfèvrerie, lui et son cheval, » et La Hire en très-bel et noble appareil. Pothon de Saint-Treille, le Xaintrailles qui fut aussi un des compagnons de la Pucelle, portait le heaume du roi sur sa poitrine. En les apercevant quelques gens du peuple pensèrent peut-être à la plébéienne intrépide qui avait pris par la main ces guerriers vaincus, humiliés, découragés et qui les avait conduits à la victoire. Celui qui avait été le roi de Bourges, et qui, grâce à une bergère héroïque, était enfin le roi de France et rentrait, au bruit des noëls, dans cette capitale qu'il avait quittée en fugitif en 1418, ne pensa assurément pas une minute à la vaillante qui, blessée pour la première fois devant les fossés de Paris, sentit que le charme était rompu et éprouva comme un pressentiment du sort terrible qui l'attendait.

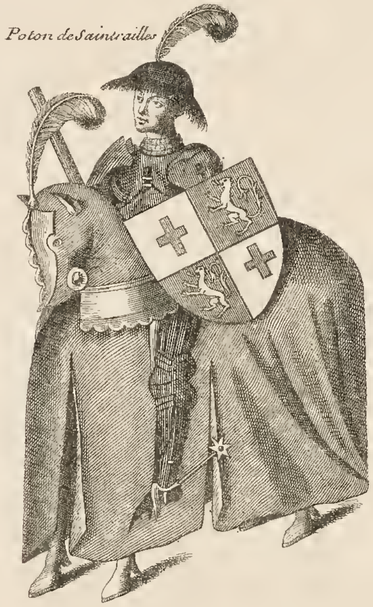

* * *

II

XVIe SIÈCLE

LE DINER DE LA REINE MARIE D'ANGLETERRE A L'HOTEL DE VILLE

23 Novembre 1514

De 1437 à 1514, la France a marché. Au repas donné par le Corps de Ville à la reine Marie d'Angleterre, nous retrouvons la Municipalité parisienne dans une situation bien différente de celle qu'elle avait sous Charles VI et sous Charles VII. Le bon Louis XI, peu tendre pour la noblesse, avait laissé ses amis les bourgeois haranguer encore à genoux, mais du moins les avait mis, politiquement parlant, sur un pied différent. La révolution qui n'avait pu s'accomplir par la force, du temps d'Étienne Marcel, était en train de s'accomplir pacifiquement avec l'aide de la Royauté. La Municipalité, cependant, si elle jouissait déjà d'une autorité qu'elle ne possédait pas auparavant, n'était pas encore installée d'une façon digne d'elle. Elle était de plus en plus à l'étroit dans la *Maison aux piliers,* l'ancien logis des Dauphins de Viennois qu'elle avait acquis sous la prévôté de Marcel pour remplacer la maison de la *Marchandise,* l'humble *Parlouer aux bourgeois,* dépendant du grand Châtelet.

Ce fut dans la Maison aux piliers que la Ville donna, pour la première fois, un dîner officiel à la reine Marie d'Angleterre, qui venait d'épouser Louis XII, déjà âgé de 62 ans. Les bourgeois aimaient Louis XII, roi sage et paternel, en dépit de ses rêves de conquête en Italie ; ils estimaient sa prudente économie, et, tout en riant un peu du joyeux rire gaulois, de la passion amoureuse de ce barbon, ils voulurent dignement faire les choses et mettre, comme on dit, les petits plats dans les grands, quand la reine leur annonça qu'elle viendrait leur demander à dîner.

Malheureusement cette Maison aux piliers, dont Sauval nous a laissé une curieuse description, en dépit de ses cuisines hautes et basses, de son poulailler et de sa basse-cour, était insuffisamment aménagée pour recevoir une brillante compagnie. Après avoir attendu quelque temps, la reine ne pouvant fendre la presse, prit le parti de monter par l'escalier de cuisine. Les porteurs de plats ne parvinrent pas non plus à se frayer un passage, et le rôti, comme à Chantilly du temps de Vatel, manqua sur plusieurs tables. Ces mésaventures n'eurent pas d'ailleurs les conséquences fatales qu'elles eurent chez les Condé. A cette époque tout se passait encore un peu à la papa dans la libre familiarité des mœurs du moyen âge, et chacun prit son parti gaiement.

ENTRÉE DE CHARLES-QUINT A PARIS

1er Janvier 1540

L'entrée de Charles-Quint eut un éclat tout autre. Rien n'est intéressant comme le récit que Félibien nous en a donné, quand on l'anime un peu par la pensée et qu'on restitue à chacun des personnages qu'il met en scène leur véritable attitude. Cette entrevue du Chancelier de France et de Messieurs du Corps de Ville indique bien que désormais sont noués entre la Municipalité et la Couronne ces rapports qui gagneront de plus en plus en bienveillance et en cordialité. Le représentant du roi initie habilement ses interlocuteurs aux mystères de la politique et les prend par la raison d'État ; il fait miroiter devant ces braves gens, qui n'aiment point la guerre qui coûte si cher, les avantages d'une paix durable entre deux souverains qui ont été si longtemps ennemis. Puis vient la note patriotique, la note chauvine, dirions-nous aujourd'hui. L'Empereur n'a pas demandé d'otages, tant il a confiance dans le roi et dans les Français. Qui plus est, il se remet à son hôte « de lui faire bailler potagers, cuisiniers et autres officiers pour sa bouche. »

Cette dernière phrase peint une époque. Aux entrevues de souverains, on n'allait pas jadis sans déterminer le nombre de pas que ferait chacun des assistants, le chiffre précis des gens armés qui les accompagneraient. Au pont de Montereau, on avait construit des barricades de chaque côté, ce qui n'empêcha pas le guet-apens et l'assassinat. Dans l'Italie d'alors, dans l'Italie des Raphaël et des Michel-Ange, qui était aussi l'Italie des Machiavel et des Borgia, on ne s'asseyait à une table d'ami qu'avec une fiole de contre-poison dans sa poche. Partout l'échanson goûtait le vin avant de le verser à son maître.

Charles-Quint, en profond politique, avait compris qu'on ne trompe la France qu'en faisant appel aux plus généreux sentiments de l'âme humaine. En demandant l'hospitalité, il se mettait à notre merci.

La péroraison enlève les bourgeois de Paris. Ils ne résistent plus que pour la forme. « L'argent est court à la Ville, enfin on fera ce qu'on pourra. »

En réalité, ils firent grand selon leur habitude. A la porte Saint-Antoine, Charles-Quint trouva le Prévôt et les Échevins, qui tinrent le dais au-dessus de sa tête jusqu'au palais des Tournelles. A la porte Baudoyer, on représenta un beau Mystère qui célébrait symboliquement les avantages de la Paix, et les devises du Saint-Michel doré et du Mouton à la toison d'or affirmèrent au prince étranger que son voyage sur la terre de France s'accomplirait tranquillement. Le lendemain, Messieurs de la Ville firent cadeau au voyageur d'un magnifique Hercule d'argent qui pesait près de 10,000 livres.

ENTRÉE DE HENRI II

16 Juin 1549

Paris vit à l'entrée de Henri II la première fête populaire dont la relation officielle originale soit accompagnée de gravures. C'est la première fête aussi dont nous nous occuperons avec quelques détails. Elle présente en effet un caractère tout particulier. Paris n'est déjà plus la ville étroitement circonscrite dans ses murailles, vivant d'une vie très-active mais très-ramassée sur elle-même. Elle est déjà la capitale que viennent visiter les étrangers. Charles-Quint, en partant, a prononcé cette parole si souvent répétée : « Paris n'est pas une ville, c'est un monde. » Déjà a été levé le précieux plan qui sera publié plus tard dans la *Cosmographie* de Braün : *Civitates orbis terrarum*. Henri II bientôt fera dresser un plan officiel. L'ancêtre de tous les historiens de Paris, le libraire Gilles Corrozet, a mis en vente *la Fleur des Antiquités de la triumphante Cité de Paris*. La construction du nouvel Hôtel de Ville, que les orages politiques rendront si longue, est commencée. Enfin, nous l'avons dit, à l'occasion de cette entrée, paraîtra une relation pompeuse (1), dont les figures attribuées à Jean Cousin ont été gravées, assure-t-on, par Geoffroy Tory, et qui nous montre qu'une fête à Paris n'est déjà plus un événement local, mais qu'elle intéresse un cercle étendu de curieux.

En raison de toutes ces circonstances, l'entrée de Henri II offre un intérêt spécial. Pour la première fois nous y voyons le Tiers et même le Quart, pour employer l'expression assez juste de l'auteur de la narration, prendre figure dans l'Art, avoir une représentation distincte. Le Tiers porte la robe, qui dénote conseil; le Quart est habillé en vigneron et tient la houe, qui démontre labeur. N'importe! Il est sur un arc de triomphe, ce Quart inconnu la veille; c'est encore Bonhomme qu'on écrase d'impôts; ce n'est plus le Jacques à moitié sauvage qu'on extermine. Elle mûrira, la vigne qu'a plantée ce vigneron robuste; le jus de ses treilles montera à plus d'une tête, et de ses pressoirs, trop souvent, comme du pressoir mystique, c'est du sang qui sortira au lieu de vin.

C'est à la porte Saint-Denis que s'élevait l'arc de triomphe dont nous parlons, au sommet duquel quatre personnages, « vestus selon leur qualité faisoient contenance de marcher franchement et à grands pas » vers un Hercule de Gaule, couvert d'une peau de lion, qui personnifiait François Ier.

De la clef de cet arc pendait un tableau à fond noir sur lequel était écrit en lettres d'or ce quatrain :

Par ma doulce éloquence, et royale bonté
Chacun prenoit plaisir à m'honorer et suivre;
Chacun voyant aussi mon successeur m'ensuivre
L'honore et suit, contraint de franche volunté.

De chaque côté, ainsi qu'on le voit dans la gravure que nous reproduisons, étaient en forme de cariatides deux colosses d'hommes à la rustique, chacun tenant entre ses mains un grand croissant d'argent de cinq pieds de diamètre, sur lequel on lisait tracée en lettres romaines noires la fameuse devise de Henri II : *Donec totum impleat orbem.*

---

(1) C'est l'ordre qui a esté tenu à la nouvelle et joyeuse entrée que le roi tres chrestien Henri deuxiesme de ce nom a faicte en sa bonne ville et cité de Paris le seiziéme jour de juin 1549. — On le vend à Paris par Jehan Dallier.

A la fontaine du Ponceau, rue Saint-Denis, on retrouvait cette personnification du peuple, qui jusqu'alors avait eu si peu de part dans les fêtes royales.

Trois Fortunes s'offraient au regard. La première d'or, la seconde d'argent, la troisième de plomb. La première représentait la Fortune du roi et du royaume, en raison de quoi on lui avait « baillé tout exprès un gouvernail en dextre », de son bras gauche elle tenait une corne d'abondance.

La seconde était la Fortune des nobles, armée en amazone, « une targue en sa senestre », de la main droite elle faisait mine de tirer une épée hors du fourreau.

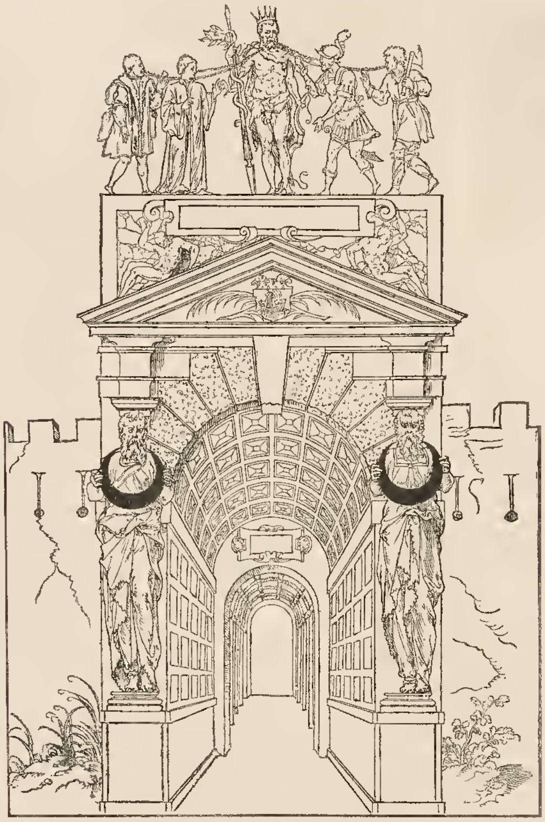

ENTRÉE DE HENRI II
Décoration de la porte Saint-Denis.

La tierce Fortune, plus modeste et plus simple, était celle du peuple ; « elle tenoit sa main droite dessus son estomach en signe de fidélité et d'innocence, en la gauche elle portoit un coultre de charrue et des ailes au dos pour manifester à chacun sa diligence toujours laborieuse. »

Devant Saint-Jacques de l'Hôpital se trouvait un arc de triomphe d'ordre Corinthien, surmonté d'une *Gallia* couronnée de trois tours représentant ses parties, savoir : l'Aquitanique, la Belgique et la Celtique. Enfin, devant l'église du Saint-Sépulcre, également rue Saint-Denis, un animal qui passait alors pour à demi fabuleux, un rhinocéros, supportait une pyramide de soixante-dix pieds de hauteur, au sommet de laquelle se dressait une France armée à l'antique, revêtue d'un manteau impérial azuré et semé de fleurs de lis d'or, menaçante d'allure, avec cette devise : *Quos ego.*

Devant le Châtelet, à l'endroit appelé l'Apport-Paris, on avait élevé un portique à deux rangs de colonnes. Sous ce portique on apercevait une Lutèce représentant une nouvelle *Pandora,* « vestue en nimphe, les cheveux espars sur ses espaulles, et au demourant tressez à l'entour de sa teste d'une merveilleuse bonne grâce. Agenouillée d'un genouil, comme pour faire honneur au roy à sa réception, elle faisoit contenance d'ouvrir d'une de ses mains un vase antique seulement remply de tous les heureux presens des puissances celestes, non des infortunez qui furent jadis mis en l'urne de Vulcan; et tenoit l'autre main levée en l'air, comme pour rendre la majesté royale attentive à son dire, qui estoit un quatrin escript en lettres d'or sur un fond noir, contenant ces paroles :

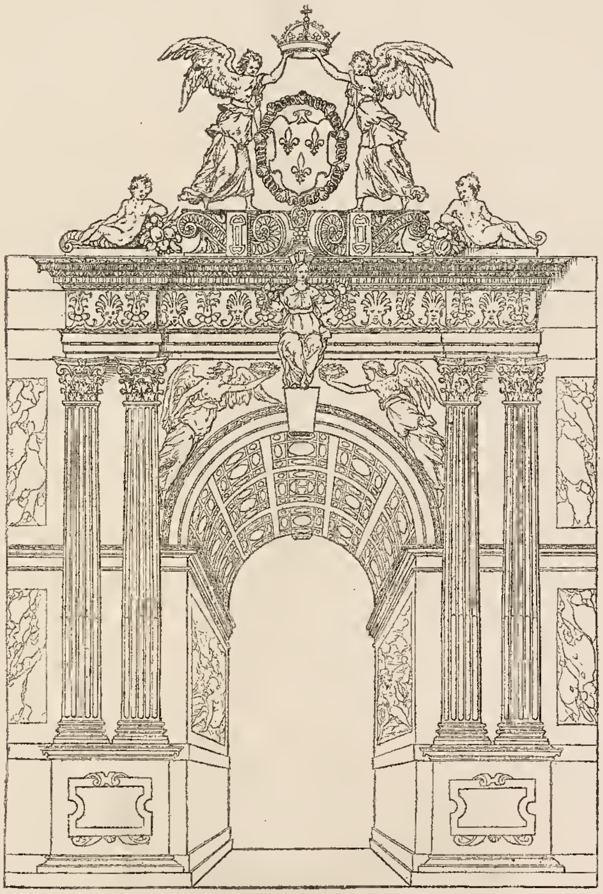

ENTRÉE DE HENRI II
Arc de triomphe devant Saint-Jacques de l'Hôpital.

Jadis chacun des dieux fist un double présent
A la fille Vulcan, qui s'en nomma Pandore;
Mais, Sire, chacun d'eulx de tous biens me décore;
Et, puisqu'à vous je suis, tout est vostre à présent.

« Sur la frise de ce portique étoit escript en lettres d'or sur fond d'azur : *Soſpes te soſpite vivam;* et

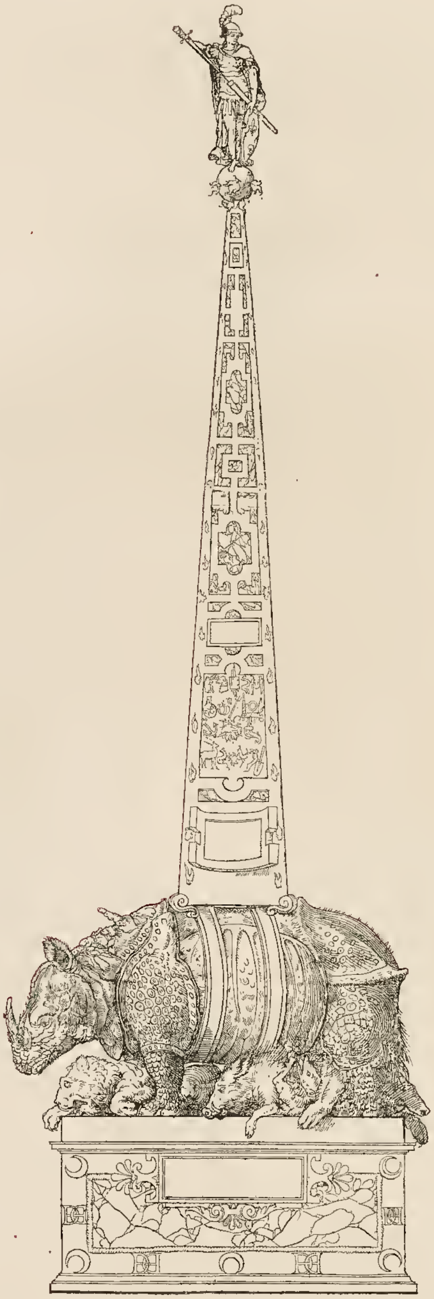

ENTRÉE DE HENRI II

Rhinocéros triomphal devant l'église du Sépulcre.

en un tableau faict de relief au dessus de la teste de cette *Pandore,* y avoit aussi en lettres d'or : *Lutetia nova Pandora.*

Lutetia nova Pandora! — Cela n'est-il pas vraiment charmant et profond? Il semble parfois que, pareils à ces Romains qui avaient des noms mystérieux pour désigner la Ville sacrée, nos aïeux aient eu des intuitions de l'Avenir et prédit, en de certaines allégories, les destinées futures de leur cité. Retirez ces allégories de la poussière des vieux livres, et vous les retrouvez poétiques et fraîches encore comme les signes d'un oracle écrits sur la feuille d'un arbre toujours vert. N'est-elle point véritablement la nouvelle Pandore, cette cité irrésistible et changeante qui a jeté sur le monde tant d'idées, de chefs-d'œuvre, d'appels généreux et aussi tant de troubles, de sophismes et de mensonges? Il n'est point jusqu'à l'urne qui ne paraisse symbolique et ne rappelle cette urne du suffrage universel d'où tant de maux et tant de biens sont sortis à la fois.

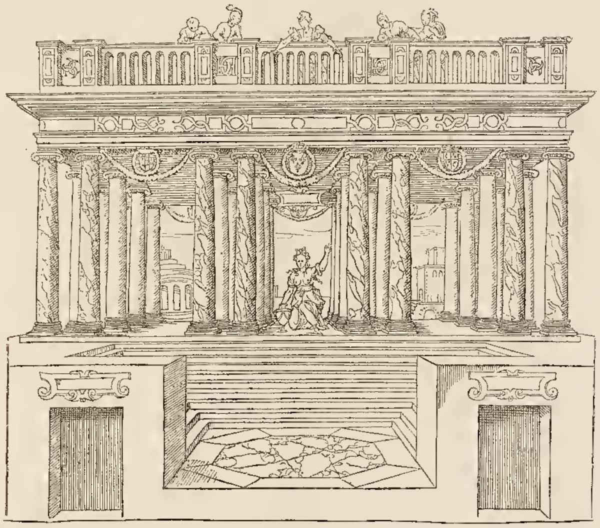

ENTRÉE DE HENRI II

Lutetia nova Pandora : Portique devant le Châtelet.

A l'entrée du pont Notre-Dame, nouvel arc de triomphe tendu à l'intérieur d'étoffes d'argent sur fond noir, c'est-à-dire aux couleurs de Henri II. Au-dessus un grand Typhis de dix pieds de stature, « dont la figure approchoit bien fort de celle du roy. » Il tenait à la main un mât de navire garni de sa hune et d'une grande voile; à sa droite était un Castor, à sa gauche, un Pollux.

Dans des niches étaient les Argonautes fameux, Télamon, Peleus, Hercule, Hylas, Theseus, Pyrithoüs, Zerus et Calaüs. Des tableaux reproduisaient les principaux épisodes de la conquête de la Toison d'or.

Au milieu de l'arc pendait un cartouche garni de ce quatrain :

Par l'antique Typhis Argo fut gouvernée
Pour aller conquérir d'or la riche toison
Et par vous roi prudent à semblable raison
Sera nostre grand nef heureusement menée.

« Cela étoit dit au roy, » insinue finement le narrateur, « pour autant qu'il est gouverneur de la nef de Paris non inférieure à l'ancienne Argo. »

Toutes les maisons du pont Notre-Dame disparaissaient sous une décoration uniforme composée de Sirènes placées de distance en distance et tenant des festons de lierre.

En sortant du pont, on franchissait encore un arc de triomphe que surmontaient un Phœbus et une Phœbé, peut-être en l'honneur de Diane, la maîtresse avouée du roi. Nos bons aïeux avaient de ces indulgences.

C'était au Palais que devait se célébrer le banquet officiel. A l'entrée de la Grande Salle, devant le perron de la cour du Mai, un arc de triomphe monumental à double ouverture avait été érigé. Sur le piédestal de la colonne du milieu se dressait une Minerve « tant exquise en sa forme que si elle eût été telle en Ida le berger Phrygien n'eût pas adjugé la pomme d'or à Vénus. » Sous ses pieds étaient placés ces livres qui, nés d'hier, jouaient déjà un si grand rôle dans le monde, pour faire entendre que Pallas est trésorière de science. De sa main droite la déesse présentait des fruits, de l'autre « elle espreignait sa mamelle d'où sortait du lait signifiant la douceur qui provient des bonnes lettres. »

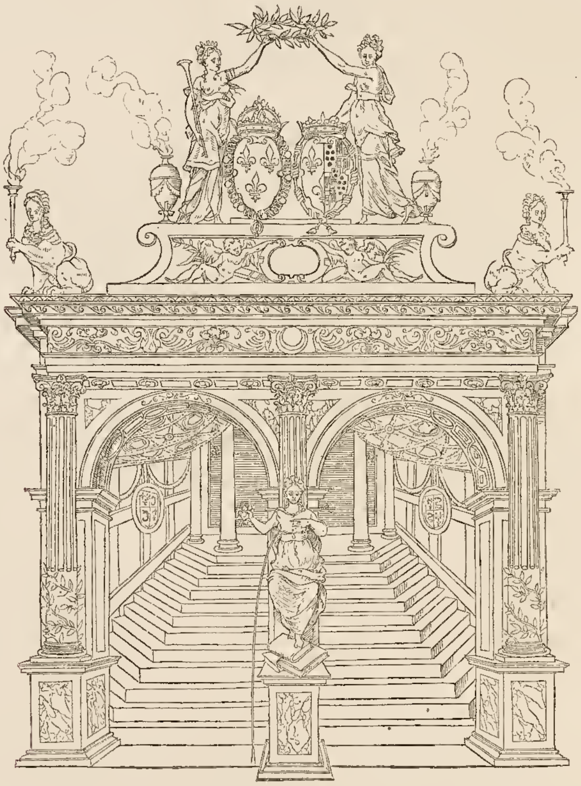

ENTRÉE DE HENRI II
Portique devant la cour du Mai.

A chaque angle de l'arc de triomphe, des Harpies portaient dans leurs griffes un flambeau d'où sortait une fumée parfumée plus odorante que benjoin. Sur le couronnement deux nymphes tenaient un chapeau de fleurs suspendu au-dessus des armes de France.

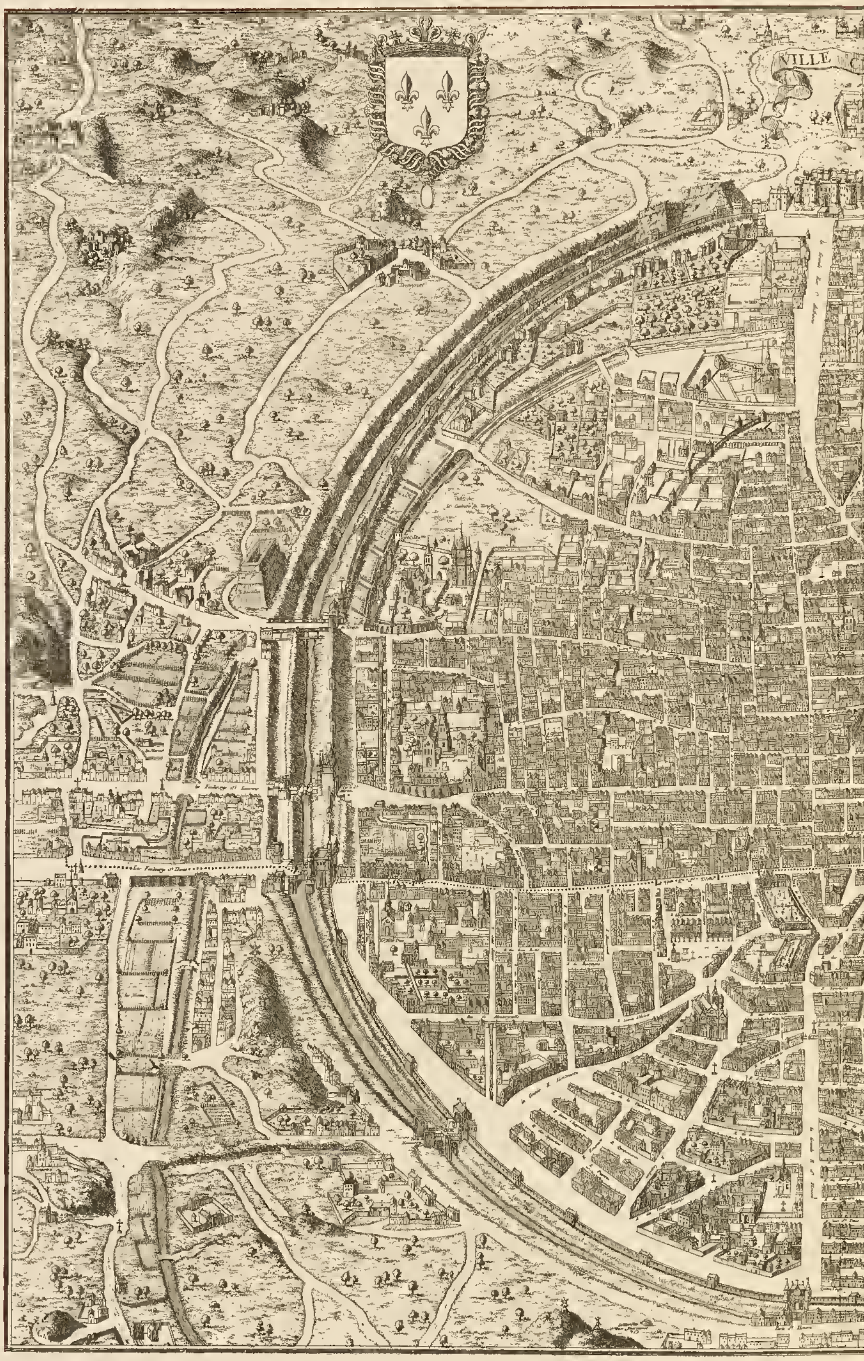

Les Fêtes nationales.

PLAN DE PARIS AU

Pour suivre les entrées de

Ludovic Baschet, Éditeur.

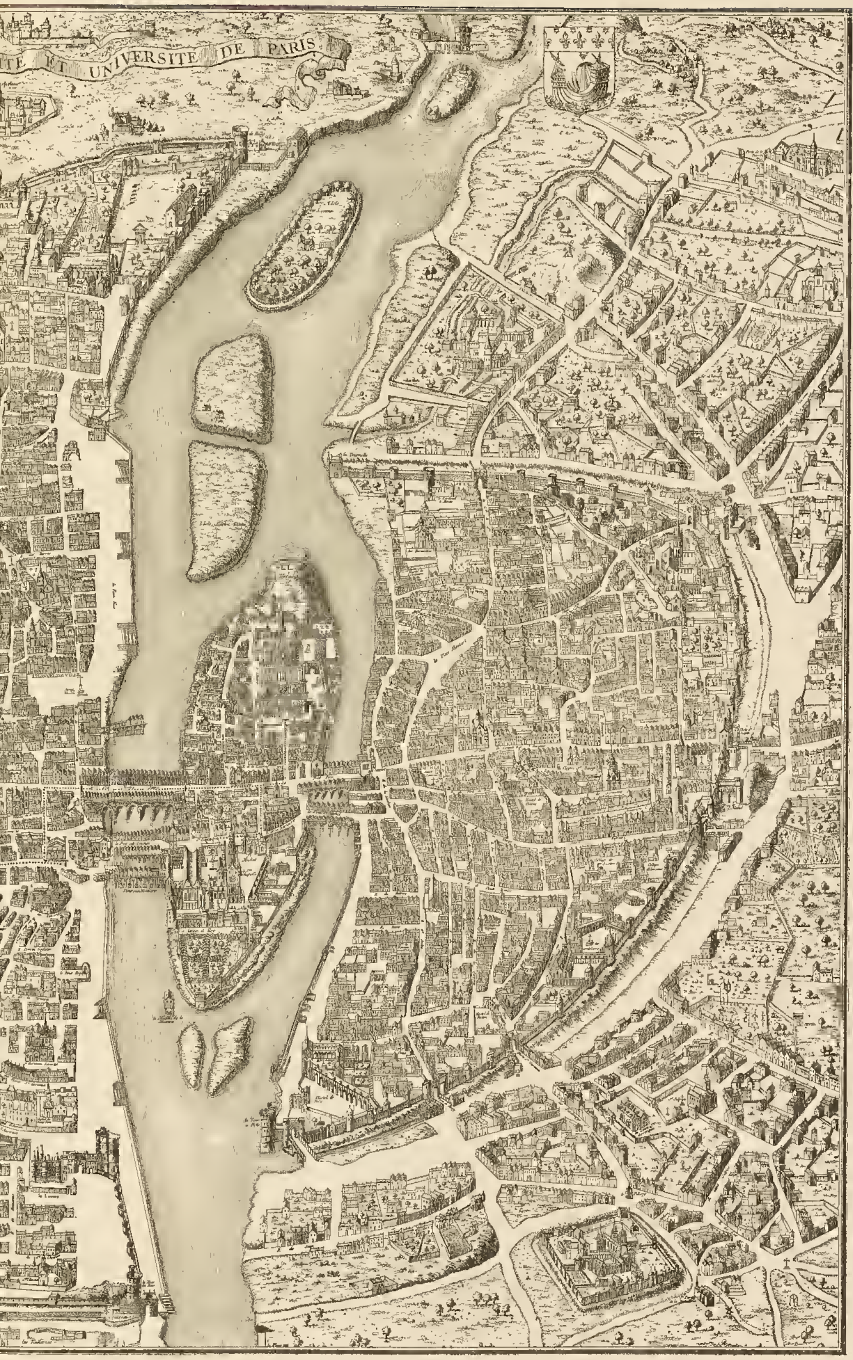
ET UNIVERSITE DE PARIS

Bibliothèque de la Ville.

SEIZIÈME SIÈCLE
Henri II et de Charles IX

Imp. Bernard jeune.

Le Tournoy où le Roy Henry ii. fut bleſsé a mort le dernier de Iuin. 1559

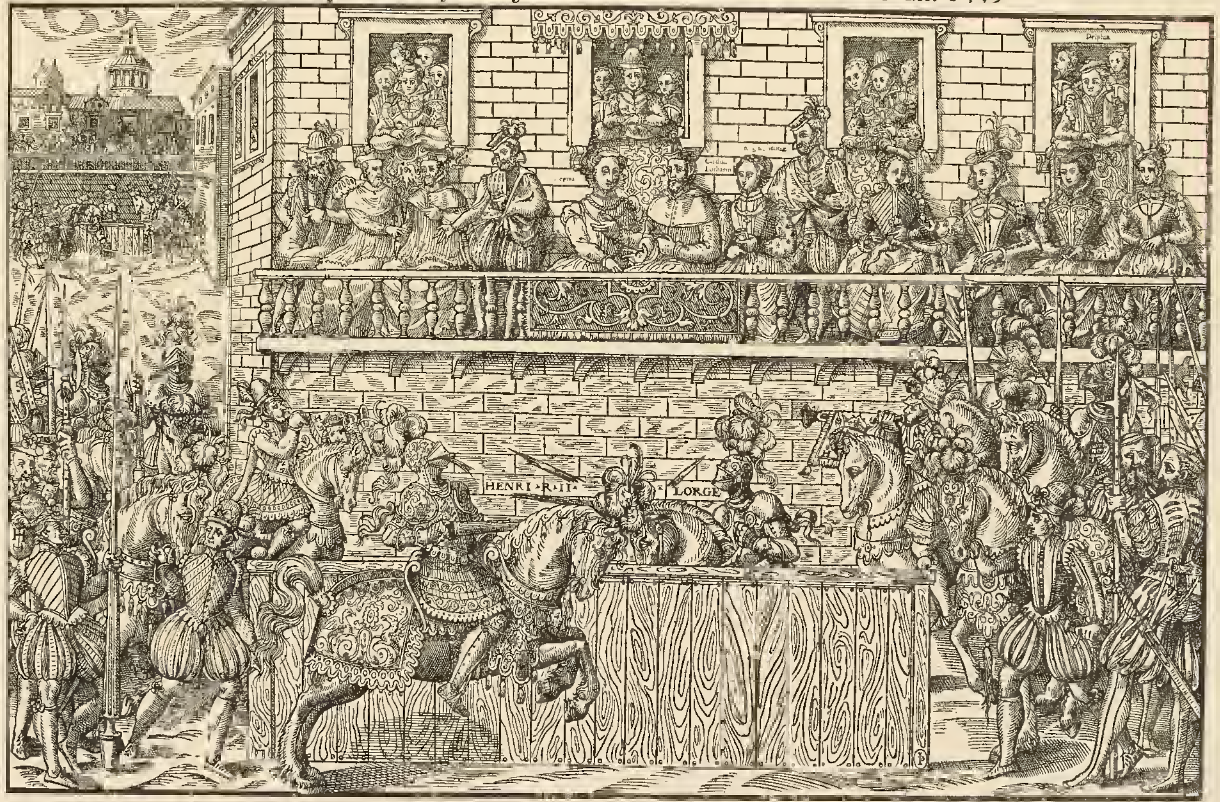

Les Fêtes nationales.

Le Roy Henry ayant fait paix auec le Roy d'Eſpaigne, celebrant les nopces de ſa fille qu'il luy donna en mariage, & de ſa ſœur madame Marguerite, qu'il bailla auſsi en mariage au Duc de Sauoye: et voulant tirer vn coup de Lance auec le Comte de Mongomery, eſt bleſſé à mort, & grandement lamenté par ſes ſujets

Bibliothèque Nationale.

Ludovic Baschet, Éditeur.

Imp. Motteroz.

Le Tournoy ou le Roy Henry ii. fut ble

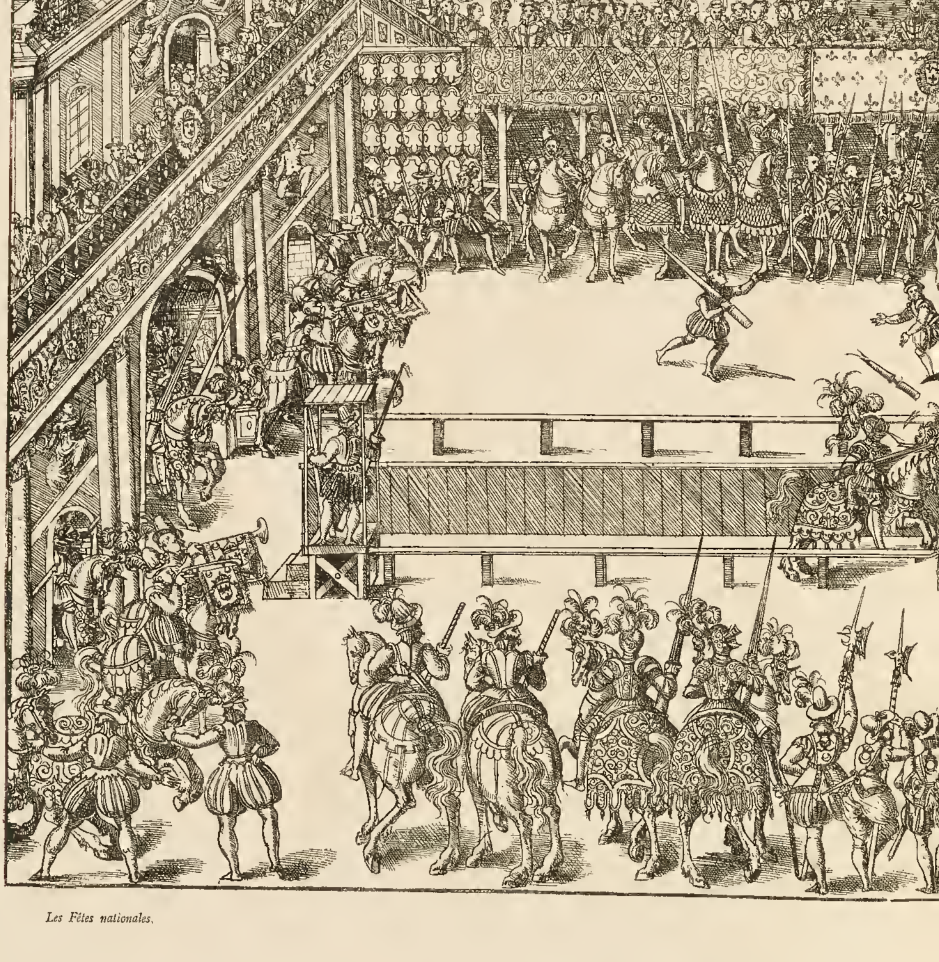

Les Fêtes nationales.

Ludovic Baschet, Éditeur.

ſsé à mort, le dernier de Iuin 1559. III

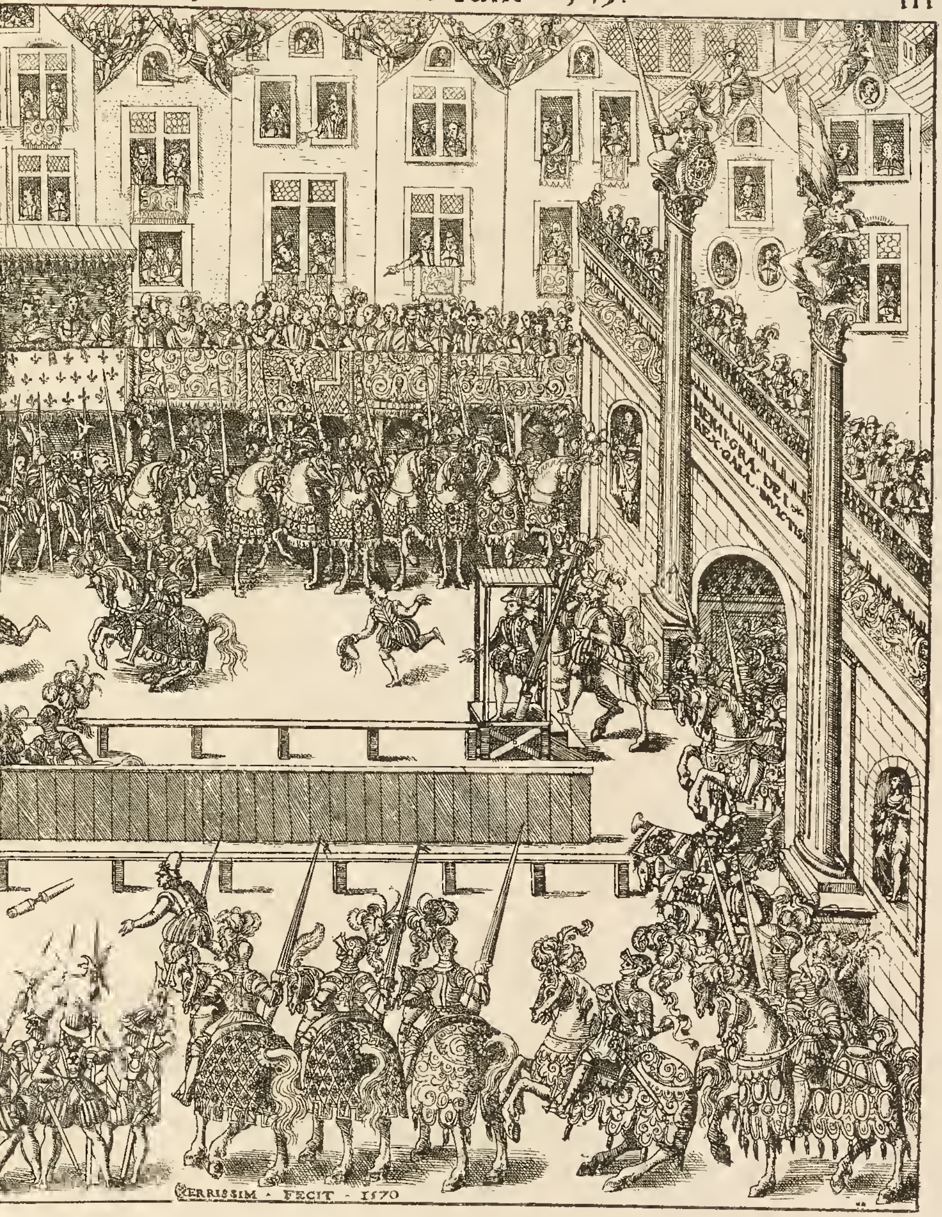
HENRI·GRA·DEI·
REX·GALL·INVICTISS
PERRISSIM · FECIT · 1570

Collection Victorien Sardou.

Imp. Bernard jeune.

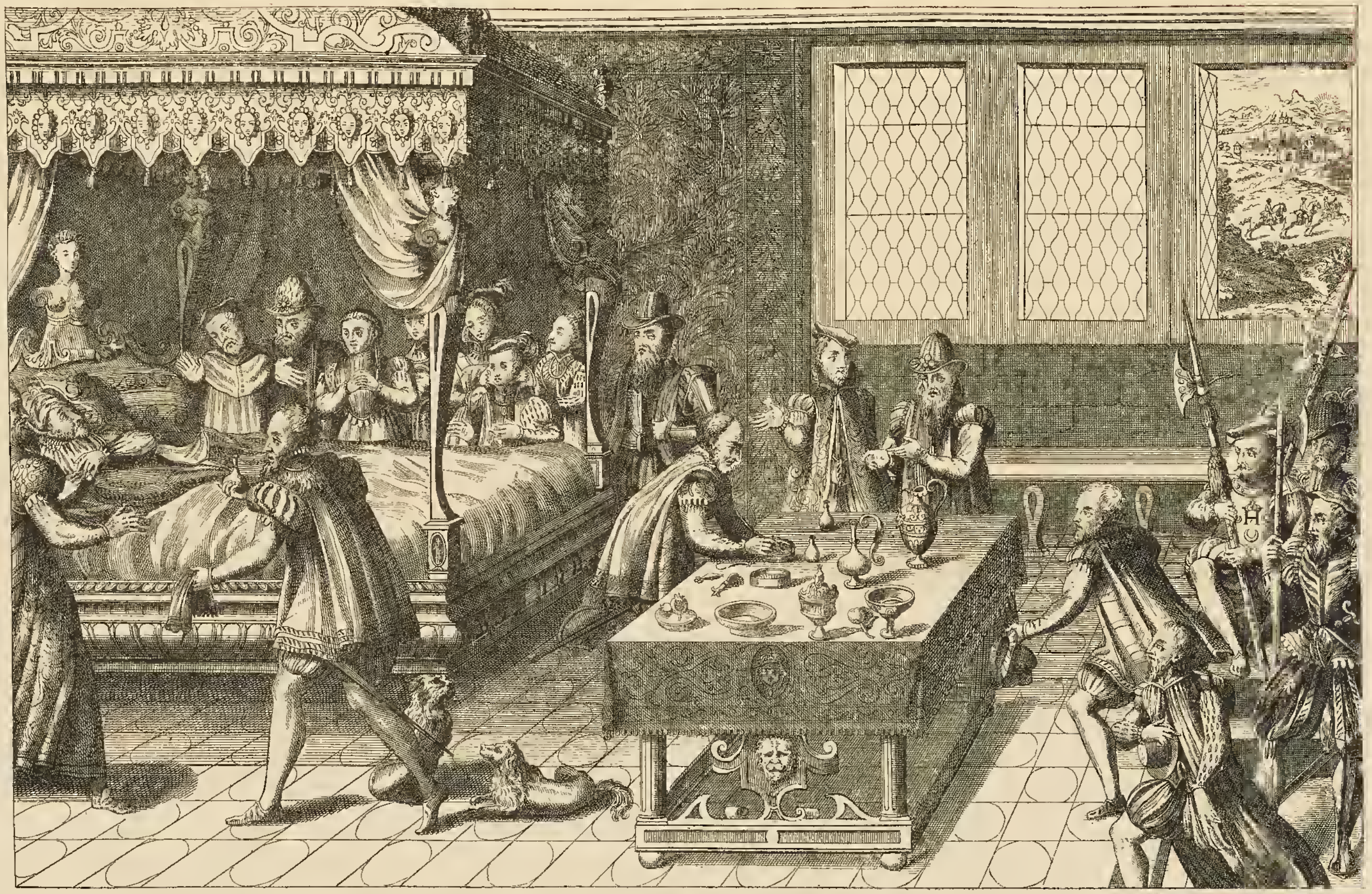

HENRI II A SON LIT DE MORT

Ludovic Baschet, Éditeur.

Imp. Motteroz

Le roi était installé à l'abbaye de Saint-Ladre (aujourd'hui Saint-Lazare), où l'on avait préparé pour lui un échafaud magnifique. Ce fut là que vinrent le saluer et le haranguer l'Université, le Parlement et le Corps de ville. Le roi fit ensuite son entrée solennelle dans Paris. Le plan très curieux du Paris du XVI^e siècle que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs leur permet de suivre le chemin parcouru par le cortège royal. Entré par la porte Saint-Denis, le cortège suit la rue Saint-Denis. Il arrive aux Halles, franchit la voûte du Châtelet et traverse le pont Notre-Dame. Après l'oraison à Notre-Dame, le roi traverse la rue de la Calandre, pénètre dans la Cour du May, franchit l'arc de triomphe solennel dont nous avons parlé et entre au Palais où doit avoir lieu le souper.

ENTRÉE DE CATHERINE DE MÉDICIS

Ainsi que nous l'apprend Simon Renard, l'entrée de Catherine de Médicis eut lieu deux jours après l'entrée du roi, et s'accomplit dans des conditions analogues à celle de Henri II. La reine partit également du prieuré de Saint-Ladre, suivit le chemin qu'avait suivi le cortège royal, et vint souper au Palais, où le roi logeait depuis le dimanche. Le lendemain elle alla entendre la messe à Notre-Dame. Le Prévôt des marchands, accompagné des Échevins, greffiers, conseillers et de plusieurs Enfants de Paris, vint la supplier de leur faire la grâce d'accepter à diner dans une grande salle du Révérendissime cardinal du Bellay. Quand, après le banquet, le roi et la reine eurent regagné l'hôtel des Tournelles, des joutes furent données pour fêter l'avènement de ce roi qui devait mourir si tragiquement dans un tournoi. La municipalité fit alors construire près de l'église Saint-Paul un arc de triomphe en forme d'H, dont deux colonnes doriques surmontées d'une Victoire constituaient les jambages.

LE TOURNOI DE 1559

A l'occasion du mariage de la princesse Élisabeth de France avec Philippe II, et de la princesse Marguerite avec le duc de Savoie, des fêtes brillantes furent célébrées. On avait dressé une lice qui commençait au palais des Tournelles, barrait la rue Saint-Antoine, et allait jusqu'aux écuries royales. Le roi voulut jouter une dernière fois avec Montgommery, celui-ci s'excusa, le roi insista en dépit des supplications des dames ; le gentilhomme dut obéir à un commandement formel. Les deux adversaires prirent du champ, puis fondirent l'un sur l'autre, et un éclat de la lance de Montgommery entra par la visière du casque que le roi avait oublié de baisser.

Il paraît prouvé, comme l'atteste Claude Hatton, que le roi pardonna à son meurtrier involontaire, mais Catherine de Médicis, en dépit des recommandations d'un mourant, poursuivit toute sa vie Montgommery d'une haine implacable.

Gérome de la Rovère, évêque de Toulon, qui prononça une oraison funèbre de Henri II qui fut imprimée chez Robert Estienne, semble affirmer qu'il conserva sa connaissance presque jusqu'au dernier moment, dans une agonie qui dura dix jours.

« Depuis que le bon prince fut blessé de ce coup de lance en l'œil droict, qui fut le dernier jour de juing, il se trouva véritablement si estourdi pour ceste heure là qu'il ne feist autre chose que de se laisser médeciner et accoustrer sa playe. Le lendemain il demanda son confesseur, auquel il se confessa fort dévotement et en grande contrition de cœur, et encores n'avoit-on point découvert qu'il avoit fiebvre ; laquelle luy estant survenue le quatrième jour d'après, et gaignant peu à peu l'apostume qui s'engendroit en sa cervelle, l'on congneut qu'il n'avoit l'entendement si clair et si net qu'il souloit, fors qu'en une chose seule c'étoit d'écouter ententivement et respondre à propos quand on luy parloit de Dieu ou qu'on luy remémoroit la passion de Jésus-Christ et l'espérance qu'il debvoit avoir en icelle de la remission de ses péchés et du salut de son âme. Et après avoir demandé le Roy son fils, lui dict: « Mon fils, je vous recommande l'Église et mon peuple ». Et comme il vouloit dire davantage, il ne luy fut possible. Toutes fois, bientost après luy estant demandé s'il ne vouloit pas laisser quelque autre commandement au Roy son fils : « Qu'il persiste, » respondit-il, « et demeure ferme en la foy en laquelle je meurs. » Et dict qu'il lui donnoit sa bénédiction du meilleur cœur que jamais pére donna à son fils, et l'embrassa fort amiablement. L'on pensoit qu'il deust passer à cest heure là, mais il se reprint un peu et luy survint après une grosse sueur, qui luy dura presque jusques au lendemain lundi, qu'il demanda et print fort révérement la sainte onction. Et ainsi garny de toutes les marques de bon et vray chrétien, rendit l'esprit à Dieu. »

ENTRÉE DE CHARLES IX

6 Mars 1572

Nous retrouvons à l'entrée de Charles IX les arcs de triomphe élevés à peu prés aux mêmes endroits que pour l'entrée de Henri. Mais si le théâtre des fêtes resta longtemps le même chez nos péres, les préoccupations qui présidaient à l'organisation des grandes solennités se modifiaient d'un règne à l'autre. Si l'itinéraire était à peu près celui adopté au moyen âge, combien différait la pensée qui inspirait les décorations, et quel monde d'idées différent indiquaient les emblémes semés à profusion sur tout le parcours du cortége royal!

C'est par ces côtés que, quel que soit le petit nombre des années écoulées, l'entrée de Charles IX diffère sensiblement de l'entrée de Henri II.

La Mythologie, qui déjà joue un rôle si considérable dans les préparatifs exécutés pour Henri II, s'étale ici sans mesure et s'épanouit luxurieusement. Le chapitre que nous consacrons à cette cérémonie pourrait s'intituler *la Renaissance dans la rue.* Le grand ordonnateur de cette fête, c'est évidemment Jean Dorat, qui a enrichi de tant de vers le volume consacré à cette entrée, Jean Dorat, l'auteur des *Anagrammes*, poéte royal, *poëta regius*, *basilikos poiëtès*, ainsi qu'il s'intitule en maint endroit. Jean Dorat mit à contribution tout ce que la Fable antique contient de symbolismes, d'allégories, de doubles sens. Pour ce beau travail il se fit aider par son gendre, Jean Goulu, auquel il céda plus tard sa charge de professeur au Collége de France, et qui signe modestement : *Auratou gumnos*, le gendre de Dorat.

Analysez l'arc de triomphe qui s'élevait a la porte Saint-Denis pour l'entrée de Charles IX: Au haut l'écu de France surmonté d'une couronne. A droite et à gauche, du côté du faubourg, Francion et Pharamond. Francion, monarque conquérant « qui surpasse tous les autres en grandes et mémorables victoires » avait un aigle au dessus de sa tête et à ses pieds un loup courant pour indiquer qu'il n'avait fait que courir à travers la Gaule. Au dessus de Pharamond un corbeau agitait ses ailes, parce que le corbeau étant dédié à Apollon, le protecteur des Colonies, est un augure prospère pour conduire un peuple. A droite et à gauche, du côté de Paris, étaient deux figures de neuf pieds de haut, une Majesté vêtue de velours parsemé de fleurs de lis, et de l'autre une Victoire antique. Entre la frise et ces figures étaient placés des tableaux avec des vers dessous. L'un de ces tableaux représentait la France ouvrant ses larges mamelles et tenant un corne d'abondance : Au bas on lisait :

France, heureuse en mainte mamelle
Ceinte d'espis et de raisins
Nourrit des biens qui sont en elle
Les siens et ses proches voisins

Dans l'autre tableau on distinguait « quantités de saules et serpes près d'iceux signifiant » :

Malgré la guerre nostre Gaule
Riche de son domayne croist
Plus on la coupe comme un saule
Et plus fertile elle apparoist.

A la fontaine du Ponceau une Mythologie effrénée reprenait la parole. Une Gallia, tenant au-dessus de sa tête une carte de géographie, avait à ses pieds quatre statues, Lucrèce, Clélie, Arthémise et Camille, et sur leurs socles quatre sonnets qu'avait bien voulu composer M. de Pybrac, conseiller du roi en son privé conseil et avocat général de Sa Majesté.

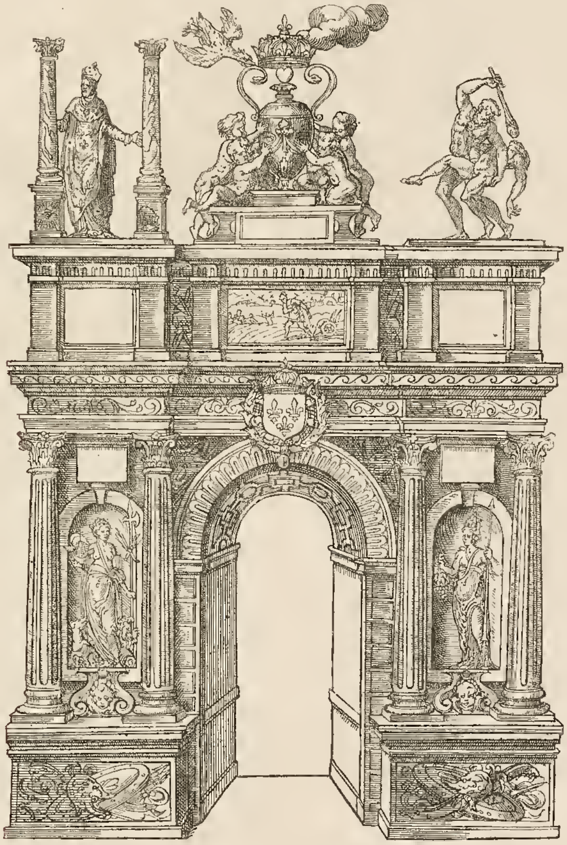

ENTRÉE DE CHARLES IX

Arc de triomphe de la porte aux Peintres.

A la porte aux Peintres était un arc de triomphe d'ordre corinthien, surmonté d'une urne soutenue par des Amours. A droite, sur le couronnement, une Majesté entre les deux colonnes que le roi portait dans ses armes, avec cette devise : *Pietate et Justitia ;* à gauche, un Hercule terrassant Antée. Dans deux niches placées entre deux colonnes on apercevait une figure représentant la Ville de Paris, avec un chien et un coq à ses pieds: elle pressait des livres sous son bras, et d'une main tenait un faisceau, de l'autre, un navire. Dans l'autre niche une femme, ayant dans sa main droite des épis et des grappes de raisin, dans la main gauche une lance, personnifiait la France.

Près de la fontaine des Innocents se dressait un colosse du dieu Hyménée, couronné de marjolaines et de myrtes « embelli d'une petite barbe follette crespelée et longs cheveux »; il élevait dans sa main droite un flambeau, tandis que quatre autres flambeaux brûlaient autour de lui, « pour ce que le nombre cinq est dédié à ce dieu. »

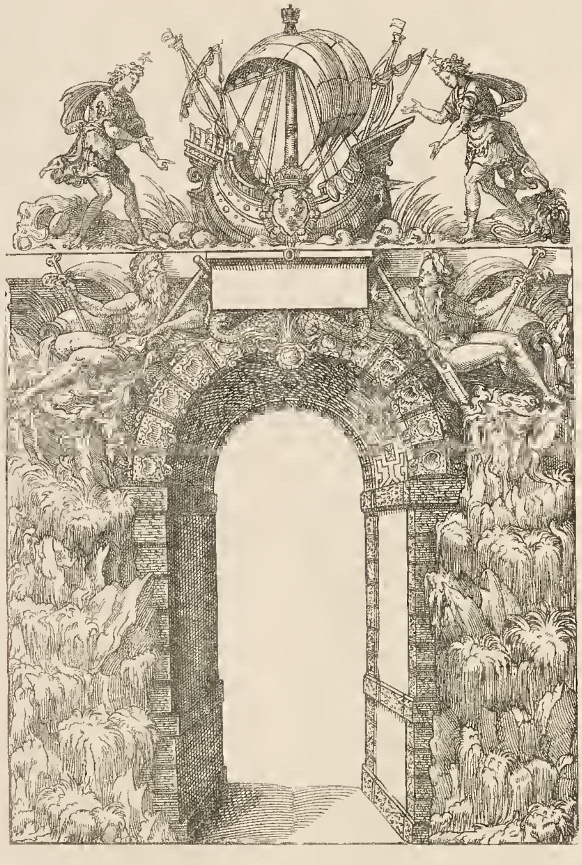

ENTRÉE DE CHARLES IX

Arc de triomphe de Bernard de Palissy à l'entrée du pont Notre-Dame.

Deux arcs de triomphe à la rustique, œuvres de Bernard de Palissy, avaient été construits à chaque bout du pont Notre-Dame. Sur le couronnement du premier on avait placé le vaisseau de la Ville, et, à droite et à gauche, Castor et Pollux. De chaque côté, comme supports de la corniche, on admirait deux statues, « l'une d'un vieil homme chenu aiant longue barbe, coronné de rozeaux et de joncz; et l'autre d'une femme aiant grandz cheveux, s'appuiant l'un et l'autre sur une cruche jectant eau en abondance, pour représenter les fleuves de Marne, et de Seine, à l'endroict de laquelle eaue respandüe, estoient force petitz arbrisseaux et quantité de mousse, entremeslez avec plusieurs petitz lezards et limax grauissans. »

Les tableaux de ces arcs de triomphe s'éloignaient de la Fable pour effleurer la Réalité. Cette entrée de Charles IX précédait de bien peu la Saint-Barthélemy, et les tableaux de ces arcs de triomphe touchaient un point vif des questions du jour; ils célébraient la paix momentanément établie, avec un enthousiasme qu'expliquaient assez les violences des guerres précédentes. On eût dit que Palissy, protestant d'intention au moins, avait cherché à prouver au roi qu'on le prenait au mot et qu'on croyait à ses paroles conciliantes.

Sur un de ces tableaux on apercevait des abeilles faisant leur miel au milieu de corselets, de rondaches, de morions, de gantelets.

L'autre tableau montrait des « aragnes », tissant tranquillement leurs toiles au milieu d'épées, de lances, de mousquets.

Cette fois c'était à Théocrite, fort étonné sans doute de se voir en telle affaire, qu'on avait emprunté la devise; pour les délicats on avait mis en grec les vers originaux, pour la foule on avait traduit ainsi les vers du doux inspiré des Muses de Sicile :

Là les aragnes font dans les armes leurs toiles,
Signe de rare paix et oubli des querelles.

Était-ce donc une manœuvre, un leurre, un piège, que ces devises pacifiques? Même si nous ne savions pas que Bernard de Palissy avait élevé ces arcs de triomphe, cette supposition serait inexacte. Paris était sincère, comme il l'est toujours dans les grandes fêtes populaires. En suivant l'histoire à travers les fêtes publiques, nous verrons continuellement cette nation prédestinée et comme condamnée à la gloire guerrière, trouver, pour célébrer la paix, des accents vraiment touchants. Nous assisterons au spectacle d'un peuple qui fut souvent divisé et qui à chaque instant caresse, avec une émouvante bonne foi, des rêves de réconciliation et d'amour.

* * *

A l'entrée de la reine, qui eut lieu quinze jours après celle du roi, aucune particularité remarquable à noter.

A la porte Saint-Denis, Pepin et Charlemagne remplaçaient Francion et Pharamond. A la porte aux Peintres s'élevait un grand arc de triomphe d'ordre corinthien avec deux colosses. « L'un représentoit le fleuve du Rhône, lequel passant par le lac de Genève (sans se mesler toutefois parmy) vient descendre à Lyon; l'autre, le fleuve Danube, qui va vers Orient, traversant tout le pays d'Allemagne jusques à Constantinople, en passant par une petite isle nommée Thamos (en laquelle Ovide fut banni), de là va se rendre par sept coudes en la mer Euxin. »

Un Saturne d'or avait été substitué, à la fontaine des Innocents, à la statue de l'Hyménée.

La décoration du pont Notre-Dame était un appel à l'amitié des deux nations, appel qui depuis de longs siècles n'a pas été entendu.

« Et pour ce que par les escrits de plusieurs saintz et anciens grands personnages a esté predict que des François et Allemans doit sortir un grand Monarque lequel subjugera non seullement l'Asie, mais tout le reste du monde que nous esperons devoir estre de ce mariage, fut mis au premier portail du pont nostre Dame un Thoreau nageant en mer portant une nymphe sur la croppe dicte Asie. Pour signifier que tout ainsi que l'ancien Juppiter en pareille forme ravit Europe (que iceux François et Allemans avec leurs confederez occupent), aussi le Juppiter nouveau, ou Daulphin de France qui doit sortir de ce mariage, ravira l'Asie, et le reste du monde pour joindre à son Empire, et soy faire Monarque de l'univers. »

Au-dessous étaient écrits ces vers, de Baïf :

Par le vieil Jupiter Europe fut ravie :
Le jeune ravira par Isabel l'Asie.
Que d'Europe, et d'Asie on taise le renom.
France Allemaigne soit de l'univers le nom.

III

XVII^{e} SIÈCLE

LE CARROUSEL DE 1612

L'entrée de Henri III présente un spectacle à peu près semblable à celui de l'entrée de Charles IX, sans avoir les mêmes côtés intéressants. Les agitations de la guerre civile, les processions armées, les promenades de bourgeois changés en soldats, vont remplacer pendant quelque temps les solennités d'autrefois.

Henri IV, nul ne l'ignore, entra à Paris par la force, et si nous voulions faire figurer ici son entrée, il faudrait sortir de notre cadre, et montrer des ligueurs qu'on jette à la Seine à coups de pique, ou qu'on disperse à coups d'arquebuse. Ce n'est pas au milieu des pompes officielles qu'il faut chercher d'ailleurs

> Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire.

Arrivé au trône à travers tant de luttes, il vécut constamment au milieu de ces colères mal apaisées et de ces haines vibrantes encore, qui survivent aux profondes commotions politiques. L'assassinat était pour lui, non pas seulement une menace permanente, mais une probabilité avec laquelle il vivait fort à l'aise. Roi et grand roi, il poursuivait tranquillement à l'extérieur les vastes projets que réalisèrent plus tard Richelieu et Louis XIV, il préparait à l'intérieur l'œuvre de Colbert. Homme, et homme aux instincts très-impérieux, il s'en donnait à cœur-joie de tout ce qui peut égayer l'existence d'un soudard : les femmes, le vin et le jeu.

Un jour cependant, sous son règne, on reprit ces pompeux préparatifs auxquels la foule n'était plus habituée. On disposa tout pour l'entrée de la reine; et Henri IV, le monarque bon enfant qui montrait sans façon au parlement de Rouen son pourpoint troué, voulut juger par avance de ce que Paris se disposait à faire pour cette solennité. Mal lui en prit, et chacun sait que c'est en allant voir les apprêts du sacre de Marie de Médicis qu'il fut frappé par Ravaillac, et peut-être achevé d'un coup de dague par d'Épernon, qui se trouvait à sa gauche dans le carrosse.

Deux ans après sa mort, les fêtes recommencèrent par le carrousel donné à l'occasion du mariage du jeune Louis XIII avec Anne d'Autriche.

Un monde nouveau apparaît dans ce carrousel de 1612. Nous sommes en présence d'une mythologie toute différente de celle que nous avons rencontrée jusqu'ici. La première partie de l'*Astrée* avait paru en 1610 : on voit les jeunes seigneurs transformés en Céladons, en Clidamants, en Amadis. L'influence de d'Urfé mêlée à l'influence des poètes italiens produit je ne sais quel bizarre mélange où il est aussi difficile de reconnaître l'esprit français que dans les savantes allégories des Dorat et des Baïf.

DESCRIPTION SUCCINTE DE LA PLACE ROYALE

AVEC INDICE PARTICULIER, TANT POUR ICELLE, QUE POUR LES POMPES ET MAGNIFICENCES QUI ONT ESTÉ FAITES LES 5, 6 ET 7 D'AVRIL 1612, EN FAVEUR DES ALLIANCES DE FRANCE ET D'ESPAGNE

INDICE DE LA PLACE

A. Lieu ou estoit le Roy, la Royne regente, Monseigneur d'Anjou, et Mes-dames sœurs de Sa Majesté, avec grande quantité de grands Seigneurs et Dames.
B. Lieu où estoit la Royne Marguerite.
C. Lieu où estoient Messieurs les Juges du Camp.
D. La barrière où se faisoient les courses tant à la bague qu'au faquin.
E. Le Chasteau.
F. La fermeture de la basse court dans laquelle se voyent Messieurs les Tenans.
G. Les pavillons de la dite place du costé d'Occident.
H. Les pavillons du costé d'Orient.
I Pavillon du Roy, et principale entrée de la grande place sur le costé qui regarde le Midy.
K. L'autre pavillon estant en la partie et costé du Septentrion.
L. Rue tirant droit à la Cousture Saincte Catherine.
M. Une rue espargnée pour entrer et sortir d'icelle grande place.
N. Ce sont les courts des Pavillons et bastiments regardant vers la partie du rempart.
1. La barrière qui environnoit le camp.
2. Le Sieur de Sainct Estienne ayant joignant soy deux Archers tirant flesches.
3. Trente trompettes à cheval fort richement vestus de toile d'argent sur champ rouge.
4. Cinq Hérauts d'armes en un rang habillez de toile d'argent
5. Un très excellent chariot où estoient les armes desdits Seigneurs Tenans.
6. Douze Tambours à cheval richement vestus.
7. Joueurs de Cornemuses et Musettes.
8. Trente six chevaux menez en main par deux Estaffiers vestus de toile d'argent sur champ rouge.
9. Cinq grands Géans vestus de drap de soye de diverses couleurs.
10. Le chariot de la Gloire où estoient les Nymphes richement vestues et enrichies de fleurs.
11. Après suivoient des Esclaves. Cinq Pages, Cinq chevaux menez en main, Cinq Escuyers portant les devises des dits Seigneurs parrains.
12. Le sieur de Prollain ayant six Estaffiers devant luy.
13. Cinq Escuyers portant les lames de combat des dits sieurs Tenans.
16. Un autre chariot et machine en forme de rocher richement accomodé d'or.
15. Pages richement vestus et montez sur chevaux de prix.
14. Ce sont les Tenans et Chevaliers de la Gloire.
18. Monsieur le maréchal de Lavardin.
19. Douze Trompettes habillez de toile d'argent de diverses couleurs estans masquez en Mores.
21. Plus deux Eléphants estans caparassonnez à l'Affricaine, et portans chacun une grosse tour quarrée sur leur dos.

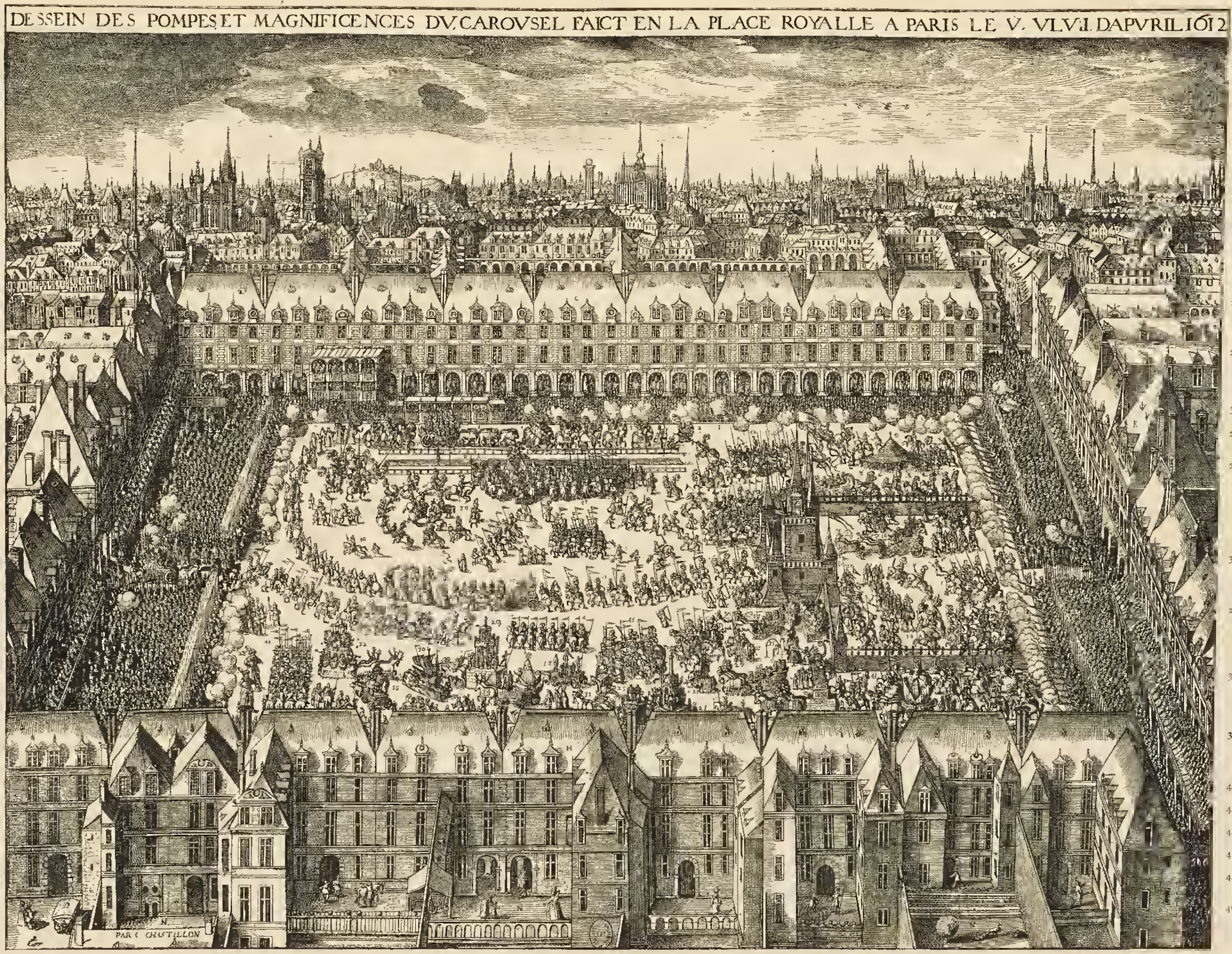
DESSEIN DES POMPES ET MAGNIFICENCES DV CAROVSEL FAICT EN LA PLACE ROYALLE A PARIS LE V. VI. VII. DAPVRIL 1612
PAR C CHASTILLON

22. Une machine en rocher et forme de bois audessus où estoit Orphée avec les Muses et une musique excellente.
20. Le chariot du Soleil conduit par Phaeton.
La Compagnie de Monsieur de Vandosme.
23. Une belle machine trainée et poussée par chevaux, remplie de douze petits enfans en forme de Cupidons.
La Compagnie de Monsieur le Comte de Noüaille.
37. Une fort belle machine d'une grande tour, enrichie par étages de riches inventions, peintures d'or et d'argent.
La Compagnie de M. de Montmorency.
34. Un chariot de Triomphe dans lequel estoit ledit Seigneur et trois autres.
35. Un grand rocher représentant la fixion de Persée et Andromède. La compagnie de Monsieur de la Rochefoucault et autres seigneurs.
24. Une machine trainée par six petis chevaux deguisez en léopards, ayant une Pyramide au milieu, pleine de voix et d'instrumens.
25. Une machine en forme d'ovale et quarrée par le bas, à l'entour de laquelle il y avoit huit Rois captifs et enchaisnez par le col. La compagnie de Monsieur le duc de Longueville.
38. Une machine ou grand chariot tout enrichy d'or et d'argent.
27. Deux Rinocerots, sur chacun desquels y avoit un petit garçon bien habillé.
28. Deux grands Géants avec des masses en leurs mains, ayant bonne grâce et richement vestus. La compagnie de Monsieur de Chastillon.
Une machine où estoit représentéun navire flottant dans les ondes.
La compagnie de Monsieur de Crequy.
32. Une machine faite en rocher, sur laquelle y avoit un bois et force petites banderolles sortans par le haut, y ayant plusieurs rossignols chantans.
26. Un autre grand Chariot tout doré et azuré, trainé par six cerfs, dans lequel estoient les seigneurs de la compagnie de Monsieur de Crequy.
La compagnie de Messieurs de Fiat et Arnault.
36. Une fort belle machine surlaquelle y avoit quatre statues qui soutenoient un globe, ayant une grande couronne audessus toute couverte d'or.
La compagnie des Césars.
31 Un autre grand chariot où il y avoit à l'entour des esclaves. Vingt-quatre pièces de grands chevaux menez par esclaves vestus de satin rouge.
40. Le sieur d'Escure maréchal de camp.
41. Le pavillon tendu au camp au lieu où les Tenans se placèrent.
43. Plusieurs de ceux qui estoient entrez regardans les courses.
42. Autres Cavaliers estans prets à entrer en la lice à leur tour.
45. Les compagnies des Tenans estans diversifiez dans la place près leurs machines.
46. Les fumées de la scopeterie qui se fit le soir entre jour et nuict, ici il y eut un extreme bruit.

A Paris, chez Gabriel TAVERNIER, sur le Pont Marchant, à l'enseigne de la Huppe.

Ludovic Baschet, Éditeur.

Imp. Motteroz.

Comme toujours, la réalité proteste contre ces menteuses apparences. Ces bergers, qui reviennent de se promener avec des Eglé sur les bords fleuris du Lignon, sont d'enragés batailleurs qui, en dépit des édits, ferrailleront sous les lanternes, tant que Richelieu n'aura point passé par là. L'un des quatre *rois de l'air,* Balagny, manque à l'appel : c'est qu'il a été tué en duel la veille. Tyrcis peut-être ira le soir voler des manteaux sur le pont Neuf, et rosser le guet qui voudra s'interposer.

Il n'en est pas moins intéressant de bien regarder ce cortège où se recrutera tout le personnel des complots et des guerres civiles, de contempler ces gentilshommes fringants et superbes sous leurs vêtements de satin, qui lèvent fièrement devant les dames de belles têtes juvéniles, dont quelques-unes sont promises au bourreau, de voir cavalcader, pour fêter ce règne naissant qui leur sera si terrible, les Marillac, les Montmorency et les Bouteville.

Le carrousel eut pour théâtre la place Royale, qui, récemment achevée, était alors dans tout l'éclat de la nouveauté et servait de centre et de rendez-vous à la société élégante. La curieuse gravure qui nous donne la physionomie de la fête nous indique que la place avait dès lors l'aspect qu'elle conserve encore aujourd'hui. En revanche, la silhouette de Paris qu'on aperçoit par-dessus les maisons est moins exacte, et les églises et les monuments, l'Hôtel de Ville, la tour Saint-Jacques, la Sainte-Chapelle, la colonne de l'hôtel de Soissons, qu'on distingue dressant sous le ciel leurs flèches et leurs clochetons, sont groupés un peu au hasard. Claude de Châtillon, évidemment, a été plus préoccupé du côté pittoresque que de la vérité absolue du paysage.

Sur la place on avait construit un camp de cinquante-trois toises de long et autant de large, fermé de barrières de tous les côtés. Les mousquetaires, les piquiers du régiment des gardes et les Suisses, sous le commandement du colonel Galatic, gardaient l'enceinte. Sur une immense estrade qui s'élevait jusqu'au premier étage, s'assirent des spectateurs de toutes les conditions; cinquante mille personnes s'entassèrent en outre dans l'espace qui s'étendait entre l'estrade et les barrières qui fermaient la lice.

Un échafaud était destiné à recevoir « le Roi, la Reine, Madame, Madame Christienne, l'Ambassadeur d'Espagne, plusieurs Princes et Princesses, Ducs et Duchesses, avec les Seigneurs et Dames qui servent ordinairement près de leurs Majestez. »

Trois autres échafauds en outre avaient été construits :

« L'eschaffaut où estoient les prix des courses.

« L'eschaffaut où estoient Messieurs le Connestable, et les Maréchaux de Bouillon, de Brissac, de Bois-Dauphin et Lesdiguierres juges du camp et enfin un eschaffaut pour la Royne Marguerite.

« Le sieur d'Escures recevoit aux premières barrières les assaillans et leur monstroit leur place. »

Enfin, à l'autre entrée de la place, on apercevait le Palais de la Félicité, que défendaient le maréchal de Praslin et les chevaliers de la Félicité.

« Le Palais de la Félicité, » disent les Annales de Paris, « avoit huict toises de long, cinq de large, et dix-huit pieds de hauteur sur son estage. Il estoit basty de bois revestu de plastre et peint en forme de pierre de taille et briqueterie, ayant quatre tours quarrées aux quatre coings, plus hautes que ledit estage environ neuf pieds; en l'amortissement desquelles il y avoit des creneaux et des pyramides au-dessus, avec des banderolles de tafetas blanc et rouge. Le Donjon excedoit de quinze pieds en hauteur lesdites tours; il estoit fait en quarré, et au-dessus en hexagone, ayant à sa cime une belle pyramide de toile peinte, avec une grande banderolle de taffetas blanc. »

On voulut que ceux qui n'avaient pu pénétrer dans l'enceinte eussent leur part de la fête.

« La Royne, » nous racontent encore les Annales de Paris, « avoit mandé aux Prevosts des Marchans et Eschevins, de commander à tous Chefs de maison (en réjouyssance et pour voir passer toutes ces magnificences, lesquelles à la sortie de la place Royale iroyent passer sur le pont Nostre Dame vers l'Université, d'où par dessus le Pont Neuf elles iroyent au Louvre) de mettre des lanternes à toutes les fenestres de leurs maisons. Jamais commandement ne fut mieux exécuté. Le modelle que l'on donna pour faire des lanternes à la mode de celles qu'on faict à Rome aux feux de joye (qui sont comme des gobelots d'Allemagne) ne fut suivi, chacun en voulant faire à sa façon, et ce fut à qui en auroit de plus belles. Celles que l'on mit autour de la place Royale furent sellees de plastre dans les murailles contre les fenestres du premier estage, aussi estoient-elles toutes d'une mesme façon, ayans la corne de trois couleurs, rouge, blanc et noir.

« Dès que le soleil et le jour commencèrent à faillir, aussi finirent les courses : ce que tesmoignerent les mousquetaires François et Suisses rangez sur le bord des barrières, par une salve générale qu'ils firent. Aussitost on mit des chandelles dans ces lanternes de la place Royale et, suivant l'Ordonnance du camp, les Tenans et Assaillans y ayans fait aussi porter quantité de flambeaux, leurs Estaffiers commencèrent à les allumer ; et les Maistres de Camp à mettre chacun d'ordre leur troupe pour sortir et s'en aller par la ville faire la monstre.

« Les chandelles des lanternes de papier rouge faites en gobelots, qui estoient sur les balustres du Palais de la Félicité estant aussi allumées, on commença de faire jouer les feux d'artifice ; et lors tout l'endroit de ceste place parut en feu : le bruit de cent boëtes et de cent pièces de batterie tirées de dessus le rempart de la porte S. Anthoine, qui en est tout contre, esmeut même du désordre entre tant de chevaux, aucuns desquels eschappèrent qui firent de belles ruades. On voyoit d'auttre costé ceux qui faisoient joüer les feux d'artifices dans le Palais de la Félicité, tout au milieu des balustres du donjon (c'est-à-dire, au milieu de tous ces feux d'artifice) accomoder toutes les représentations des portraicts que l'on y vit.

« Les canons de dessus la Bastille, ceux de l'Arsenal et de l'Hotel de Ville, ayant aussi esté tirez en signe de resjouyssance, et les feux d'artifices cessez, ce fut à qui sortiroit le premier du Camp et de la Place, pour aller reprendre nouvelles places, afin de voir encore passer en monstre tant de chevaliers et magnificences. Mais bien que par la clarté de tant de flambeaux et lanternes, il faisoit clair comme en plein jour, la sortie de la place Royale se trouva touteffois assez difficile.

« Tandis que la Royne et Madame s'acheminoient en leurs carosses sur le pont Nostre Dame, les Chevaliers commencerent à sortir du Camp ; mais pour la multitude, les derniers entrez, les illustres Romains, furent forcez (contre l'ordre arresté) de sortir les premiers pour faire passage aux autres.

« Monsieur d'Escures marchant à la teste de toutes ces troupes (selon l'ordre qui lui avoit esté donné) au sortir de la place Royale, leur fit prendre le long de la ruë S. Anthoine, traverser le cimetière S. Jean pour gaigner la rue de la Verrerie, et puis celle de la Pourpointerie ; entrez en la rue S. Denis, il les fit tourner à gauche, passer devant le grand Chastelet, et retourner vers le pont Nostre Dame, où la Royne, Madame, la Royne Marguerite, et plusieurs Princesses, Dames et Seigneurs s'estoient rendus pour les y voir passer ; puis leur faisant continuer chemin par dessous le petit Chastelet jusqu'au carrefour S. Severin, tournant à droict elles allerent gaigner le Pont-Neuf par le bout du pont S. Michel, et de là au Louvre, où elles arrivèrent sur la minuict, d'où chacun se retira en son hostel.

« Il ne se peut imaginer qu'on puisse voir une plus belle magnificence qu'estoit cette monstre, laquelle demeura plus de deux heures à passer, et si la plus grande part des machines ne peurent sortir hors de la place Royale, principalement toutes celles que l'on avoit veuës cheminer seules ; le son de plus de deux cents trompettes alloit jusques dans le ciel, et les haut-bois, les musiques de voix, et de toutes sortes d'instruments par leurs airs nouveaux attiroient les oreilles en admiration, aussi bien que les yeux l'estoient de voir tant de diversitez en l'équipage, aux machines, et aux habits de chaque trouppe. Il sembloit que la lueur des flambeaux que portoient les Estaffiers, obscurcissoit la lumière de tant de lanternes qui estoient aux fenestres, et lesquelles aydèrent à leur tour aussi à esclairer tant de milliers de personnes qui de toutes parts estoient accourues voir passer ces magnificences, pour s'en retourner chacun en leur quartier faire les feux de joie de ceste alliance ; car il n'y avoit ruë ni ruelle, tant aux fauxbourgs, qu'en la ville, collège, tours et clochers qu'il n'y eust aux fenestres et creneaux des lanternes peintes de fleurs de lys, de chiffres de leurs Majestez, et de divers fleurs. Il en pensa touteffois arriver deux grands inconvéniens, l'un en la ruë de la Verrerie, où un Page en passant renversa avec sa lance et sans y penser, une de ces lanternes, qui estoit à la fenestre d'un grenier, audessus d'une estable basse, là où il avoit du foing, qui alluma en peu d'heures un beau feu, mais l'ordre soudain que l'on y mit empescha qu'il ne passa point cette estable. Ceux de l'abbaye Saincte Geneviefve ayant attaché une lanterne à la plus haute lucarne de leur clocher, qui est le plus haut de Paris, le feu se prit

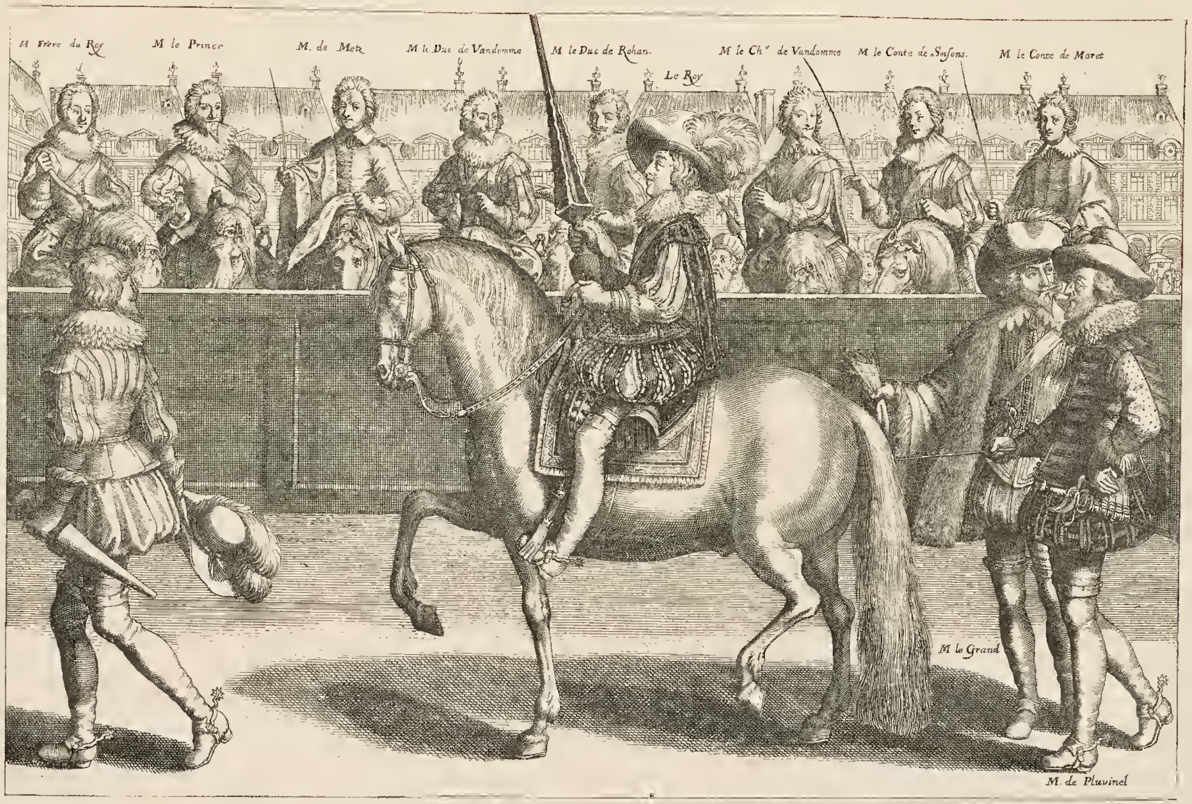
M Frère du Roy
M le Prince
M. de Metz
M le Duc de Vandomme
M le Duc de Rohan.
Le Roy
M le Chʳ de Vandomme
M le Conte de Soſſons.
M le Conte de Moret
M le Grand
M. de Pluvinel

LE ROI S'EXERÇANT A LA QUINTAINE, PLACE ROYALE sur une heure après minuit à la lanterne, et de là au clocher, où il fit du dommage, et y en eust faict davantage sans le prompt secours que l'on y donna. »

Il n'est pas de bonne fête sans lendemain. La fête, qui avait duré deux jours, se renouvela le dimanche qui suivit Pâques. A la course de bagues, en effet, le duc de Vendôme, les comtes de Saint-Agnan et Montaval, et les barons de la Chastegneraye et de Fontanne-Chalandry, étaient arrivés *ex æquo;* il fut décidé qu'une troisième épreuve serait tentée, à laquelle pourraient prendre part tous les concurrents, comme il était d'usage au jeu de bagues quand une journée n'avait pas donné de résultat. Cette fois ce fut le chevalier de Rouillac qui obtint le prix.

Rien ne manqua à cette fête, pas même les épigrammes et les vers satiriques, comme la *Satire des dames contre les chevaliers du carrousel,* par A. D. Z., et la *Réponse des chevaliers aux dames,* par I. M. P. Citons quelques vers de la première pièce, qui raillent, avec un tour assez heureux, les folles prodigalités de ces seigneurs parfois si besogneux :

Que les Chevalliers de la Gloire
Ayent sur dix mille victoire,
Cela se peut facilement.
Mais qu'ils sortent sans nulles debtes
Après tant de dépenses faites,
Cela ne se peut nullement.

Que les Chevalliers très fidelles
Trompent tous les jours quelques belles,
Cela se peut facilement.
Mais qu'ils trompent sur leur créance
Les marchands sans donner finance
Cela ne se peut nullement.

La place Royale resta à partir de ce jour le théâtre favori des exercices équestres des gentilhommes et de la cour. On s'y rendait le matin comme on se rend aujourd'hui au bois de Boulogne. La gravure que nous donnons comme complément du grand carrousel ne se rattache pas à cette solennité, puisqu'elle date de 1623, mais elle prouve combien ces jeux des carrousels, la course de bagues et la course de tête, la *quintaine,* comme on disait alors, étaient à la mode, puisqu'elle nous montre le premier écuyer du roi, Pluvinel, lui-même l'un des chevaliers du *Lys* et l'auteur du *Manège royal,* donnant leçon de ces exercices au roi et aux princes du sang dans l'hippodrome de la place Royale.

LES FÊTES POUR LA PRISE DE LA ROCHELLE

29 Décembre 1628

Parmi les fêtes données sous le règne de Louis XIII, les fêtes à l'occasion de la prise de la Rochelle furent les plus éclatantes. « C'est le samedi, vingt-neuvième jour de décembre, » nous disent les Annales Générales de Paris, « que le roy fit son entrée à Paris pour consacrer d'un beau triomphe les victoires que Sa Majesté avoit glorieusement remportées sur les rebelles de la ville de la Rochelle réduite en son obéissance. »

Toutes les compagnies de gens de pied des seize colonelles de Paris se réunirent à neuf heures sur la place Royale et se dirigèrent par la rue Saint-Antoine vers la place de Grève. A leur tête marchait, portant un habit magnifique et couvert de pierreries, le président de Chivry, colonel général de ces milices bourgeoises qui avaient survécu à la Ligue en attendant la Fronde, et qui disparurent presque complètement sous Louis XIV, pour renaître en 1789, au premier appel de la Révolution.

Le Corps de Ville était déjà rangé sur la place de Grève; une députation alla chercher le duc de Montbazon, gouverneur de la ville. Le cortège se mit alors en marche pour aller au-devant du roi, arrivé à Montrouge le 27 au soir.

Au château d'eau Saint-Marcel, un peu au delà de la porte Saint-Marcel, les deux cortèges se rencontrèrent, et, dans une salle préparée pour cette circonstance, le Prévôt des marchands, à genoux, adressa sa harangue au roi.

Louis XIII en parut fort satisfait, et la cour fit son entrée à Paris par le faubourg Saint-Jacques.

Paris, la ville catholique, s'était mise en frais pour cette cérémonie : on ne comptait pas moins de douze arcs de triomphe ou portails, douze *rencontres,* pour employer l'expression du narrateur officiel de cette fête, à laquelle l'édilité d'alors consacra un volume enrichi d'admirables gravures (1) d'Abraham Bosse. On apercevait successivement l'arc de triomphe *à la Clémence du Roy,* à l'entrée du faubourg Saint-Jacques, le portail doré *à la renommée Piété du Roy,* au-dessus de la fausse porte Saint-Jacques, le portail dédié *à l'Amour du peuple,* sur la deuxième porte de la ville, l'arc de triomphe de la *Justice du Roy,* sur la façade de la porte Saint-Jacques, l'arc de triomphe sur *la Félicité et les batailles navales du Roy,* à la fontaine Saint-Benoît, l'arc de triomphe dédié *à la Prudence du Roy,* à la Fontaine Saint-Séverin, l'arcade dédiée à *Sa Majesté,* près le petit Châtelet, du côté de la rue Saint-Jacques, l'arc de triomphe pour les *Récompenses militaires présentées au Roy par l'Honneur,* sur la place du petit Châtelet qui est du côté de Notre-Dame, l'arc de triomphe sur les *Magnificences du Roy et la construction de la digue,* au retour du Marché-Neuf, l'arc de triomphe *à l'Eternité de la gloire du Roy,* sur le pont Notre-Dame. Sous la voûte du petit Châtelet, entre les deux arcs dédiés à la Majesté et à la Vertu militaire du Roy, on avait érigé le *Temple de la Force* dédié aux Prouesses du Roy.

C'est ce Temple des Prouesses que nous reproduisons.

« L'incommodité du lieu assigné pour ce dessein, » dit l'écrivain contemporain, « combattit longtemps l'ordonnance et la disposition du projet, néanmoins la force l'emporta et d'un lieu sombre et mal plaisant on fit un si beau temple pour honorer les prouesses du roy, qu'au jugement même de Sa Majesté, celui-ci fut le plus bel ornement de son triomphe.

---

(1) Éloge et discours sur la triomphante reception du Roy en la ville de Paris après la réduction de La Rochelle, accompagnés de figures tant des arcs de triomphe que des autres préparatifs.

« L'on se servit des voûtes du Châtelet à cet effet et l'on y dressa un temple à la Force, ou pour mieux dire à toutes les vertus ensemble.

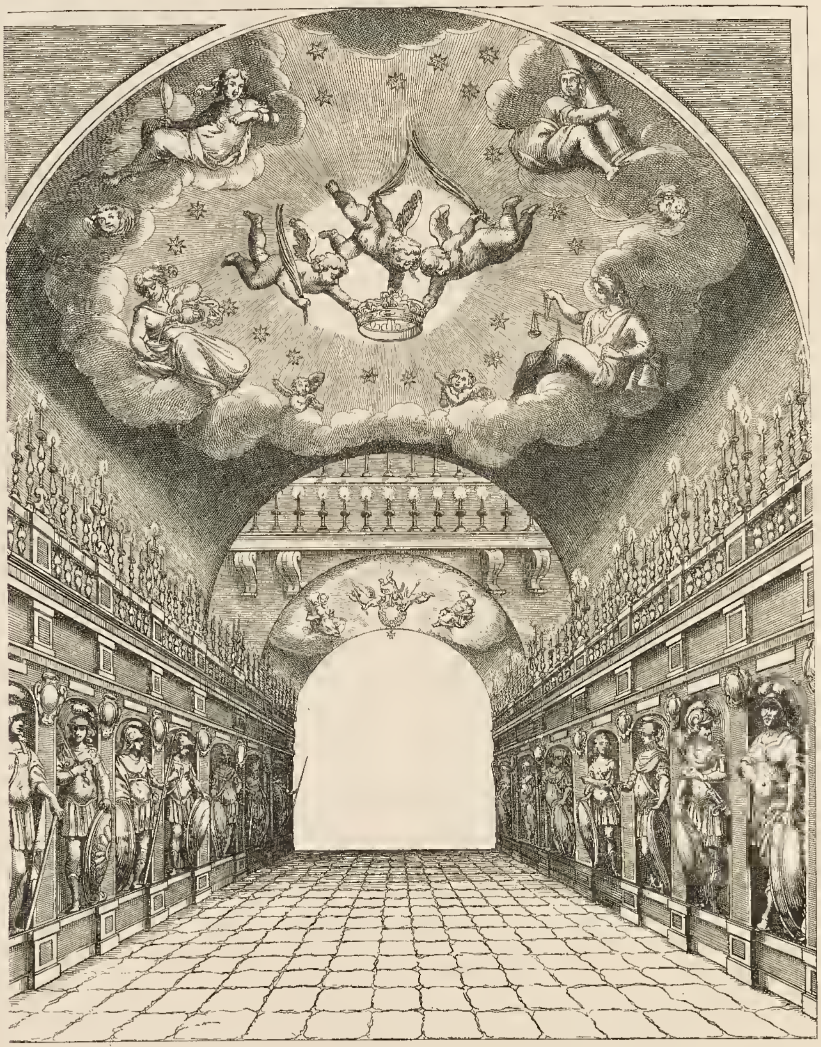

LE TEMPLE DES PROUESSES

« Ce temple avait quatre parties considérables, la première consistait en un grand nombre de statues de rois et de capitaines anciens qui rendaient à Sa Majesté l'honneur que ses prouesses et sa vaillance méritaient. La seconde en deux sortes de feux, les uns représentés par des emblèmes pour faire éclater davantage la force et la vertu du roi, par les hiérogliphes du feu; les autres vrais et naturels qui brillant sur les flambeaux de cire blanche, chassaient l'obscurité de ce lieu et les ténèbres de la nuit; la troisième en deux voûtes ornées et enrichies de quatorze figures, sept chacune; la quatrième et dernière en un théâtre dont on entendait une musique si charmante, que d'un lieu de peines et de supplices tel que de sa nature est celui-là, tout ce jour il devint un paradis de délices et de merveilles. »

Trois chars ou machines, pour employer le langage du temps, solennellement promenés dans Paris complétaient les préparatifs de cette fête.

« La Ville de Paris, dit l'historiographe, allant au devant du Roi et s'efforçant de lui témoigner la joie qu'elle ressentait de ses victoires et de son retour tant désiré, se voulut servir d'une industrie prattiquée par les anciens en la réception des rois et aux réjouissances publiques qui fut de dresser trois machines portatives pour donner vie à cette pompe et un plus libre monument à la célébrité au gré du désir de tout son peuple.

« L'étrécissement des rues les plus grandes et les plus spacieuses de Paris, laquelle ce jour-là était trop étroite à soi-même obligea les ingénieurs à tenir leurs mesures plus étroites et à se fier davantage sur la discrétion des regardants que sur leur travail. »

Le premier char représentait l'*Age d'or*, le second un *Cirque romain* avec ses douze portes, vingt-quatre coureurs, les bornes et une statue du Roi.

Le troisième char figurait le *Vaisseau de la Ville*. L'historien de cette fête nous en a donné une description complète qu'il sera facile de comparer avec la gravure qu'on trouvera plus loin.

« La vérité est, que la Ville de Paris se préparant à recevoir son prince couronné de palmes et de lauriers immortels, ne pouvoit prendre meilleure résolution, que n'ayant rien de si beau que soy, de sortir elle mesme de son enceinte, et d'aller à la rencontre de son Monarque Triomphant. Car après avoir été privée de son Soleil une année entière, pendant lequelle elle s'étoit employée à charger le Ciel de prieres, maintenant dès qu'elle voit ce bel Astre rayonnant de gloire paroistre sur son horizon, elle luy envoye ses Citoyens et Magistrats, avec le plus bel appareil qu'elle peut, et puis finallement s'advance elle-mesme et se présente dans la figure d'un Navire, en ses trois parties principales, pour baiser la main victorieuse, qui a moissonné tant de palmes, et reprendre la joye qu'une si longue absence avoit flestrie.

« La Ville n'eut point en ceci d'autre dessein que de se mettre elle mesme dans le Navire que l'antiquité lui avoit donné pour enseigne, et de se venir présenter au Roy en ses trois parties principales, comme pour l'accueillir et le prier de reprendre la place que Sa Majesté doit tenir au tymon et gouvernail de ceste Ville, l'œil du monde, et la plus peuplée de l'Univers.

« La Victoire d'or, qu'on peut qualifier maintenant le Genie et le Palladium fatal de ceste Monarchie, estoit à la pointe de la poupe, comme pour couronner le Roy et le couvrir de ses ailes quand il y seroit monté : car le siège avoit esté semé de fleurs de Lys d'or, dans un fonds d'azur, pour monstrer à qui se gardoit ceste place, par les fleurs qui tiennent le premier rang entre tous les ornemens qui soient au monde, et qui par conséquent ne peuvent estre employées qu'à marquer la place du premier Roy de l'Univers.

« Les trois Deesses qui estoient dans le vaisseau convient le Roy de prendre cette mesme place. La Piété pour la Cité, la Justice pour la Ville, et Minerve pour l'Université. Elles tenoient à cet effet les branches d'olivier, revestues de flocons de laine, qui estoient les ornemens ordinaires des suppliants, le tout afin de tesmoigner combien avec de passion ces trois Dames désiroient que Sa Majesté entrast dans la Ville et y fist un long séjour comme celles qui ne vivoient que pour jouyr des biens de sa présence. On avoit mis dans le vaisseau ces trois Deesses, donnant à chacune d'elles son Genie, pour porter ses marques, afin qu'elles eussent l'action plus libre en leurs demandes. Le premier pour la Piété tenoit ce qu'il falloit pour les sacrifices à l'antique; celuy qui estoit au milieu avoit la balance et l'espée pour la Justice, et celuy de Minerve portoit son bouclier et sa lance.

« Elles prioient Sa Majesté de monter sur ce vaisseau, pour l'espérance qu'elles avoient du succez, si comme un Genie Tutelaire, il daignoit le couvrir de son nom et le proteger de sa faveur.

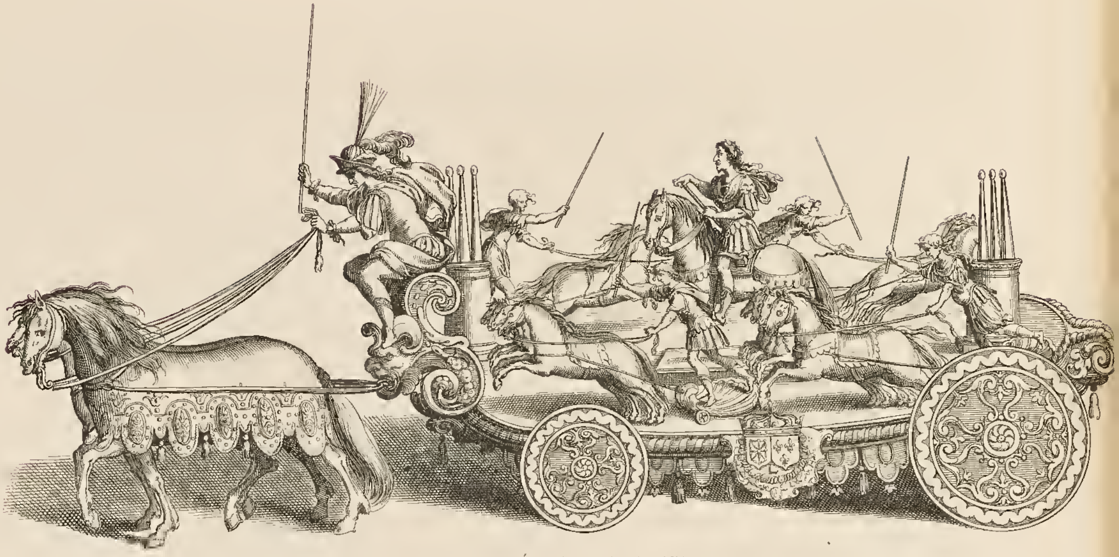

CHAR REPRÉSENTANT UN CIRQUE

« Le vaisseau estoit entouré d'une mer, représentée par la peinture, et se tiroit par deux chevaux marins, gouvernez par un Triton. Et parce qu'il esprimoit la Ville de Paris, on avoit mis entre les moulures et les Daulphins, dont il estoit enrichy, les armes du Gouverneur, du Prevost des marchands, des Eschevins et Offi-

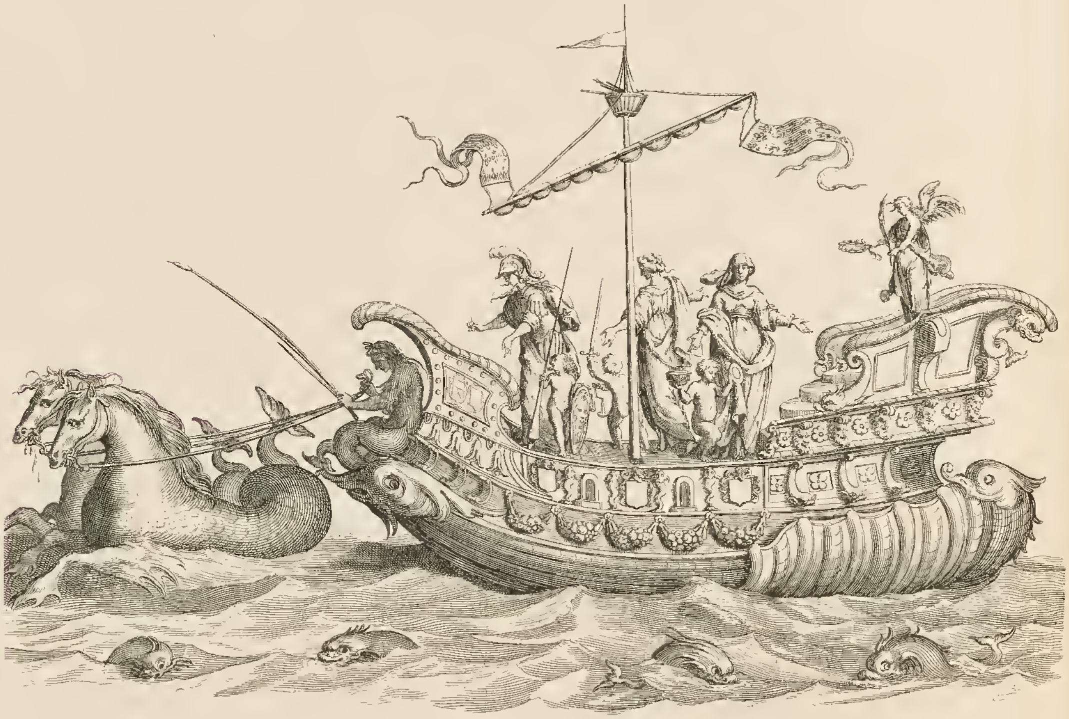

CHAR REPRÉSENTANT LA VILLE DE PARIS

ciers de la Ville : la voile mesme estoit couverte de fleurs de Lys d'or, pour parfaire les armes de la capitale de cet Empire, qui est d'un vaisseau d'argent au chef, semé de fleurs de Lys sans nombre. »

La poésie, comme toujours, était de la fête. Voici les premiers vers d'une longue pièce consacrée au vaisseau légendaire de la Ville de Paris :

Vaisseau qui, sans faire voyage,
Reçois tant de peuples divers,
Et qui, sans changer de rivage,
Vois tous les jours tout l'univers;
Tant d'autres nefs, qui, sur les ondes
Vont découvrir de nouveaux mondes
Afin de butiner leurs biens,
Par ce travail insupportable
Qu'ont-elles qui soit comparable
Aux richesses que tu contiens?
. . . .
Tes arts sont comme autant de mines
Où les influences divines
Font multiplier les trésors;
Et dans sa précieuse arène
L'Orient n'a rien que ta Seine
Ne fasse éclater sur ses bords!

Ces vers ne semblent-ils pas composés d'hier, pour accompagner au fronton du palais du Champ-de-Mars le blason de la grande capitale ?

ENTRÉE DE LOUIS XIV

26 Août 1660

La Fronde était vaincue. L'étranger, qui avait été trois fois le maître chez nous, grâce aux plus hauts représentants de cette noblesse qui fut toujours brave, mais qu'on a prétendu à tort avoir toujours été patriote, les ducs de Berri et de Bourgogne, les Guise et les Condé venaient d'être chassés encore une fois par cette force latente qui semble être toujours en réserve au cœur de la nation. On avait vu se reproduire ce phénomène qui s'est renouvelé tant de fois : quand nous sommes pris de crises, la nuée des oiseaux de proie s'abat, prête à profiter de notre état maladif ; quand nous revenons à la santé, la nuée s'envole presque instantanément, comprenant qu'il n'y a plus rien de bon à gagner.

Louis XIV, comme tous les êtres prédestinés à être le support d'une situation qu'ils n'ont pas faite, à résumer une époque tout entière dans leur personne, bénéficiait de cet ensemble de circonstances. Avant d'avoir accompli son premier acte de souverain, il était déjà proclamé le plus grand des rois.

Nous entrons avec lui dans la période des fêtes magnifiques. Nous pourrons suivre dans ces fêtes successives non point seulement les phases d'un règne qui fut glorieux malgré les tristesses de la fin, mais les progrès même que fait l'orgueil humain, croissant avec la servilité humaine, et ne s'apercevant de son néant qu'aux approches de la mort qui lui arrache cette question, à laquelle beaucoup de courtisans volontiers eussent répondu affirmativement : « M'avez-vous donc cru immortel ? »

Bien entendu, fidèle à notre programme, nous ne nous occuperons que des fêtes qui ont un caractère national. Nous réserverons pour une autre publication les féeries de Versailles, les fêtes de l'*Ile enchantée*, où l'on joua pour la première fois le *Malade imaginaire*, les fêtes de Chambord, pour lesquelles fut écrit le *Bourgeois gentilhomme*.

Sans doute le roi était déjà entré personnellement à Paris en 1652, quand la Fronde était déjà à peu près définitivement terminée ; ici il s'agissait d'une entrée solennelle. Le roi présentait aux Parisiens cette reine Marie-Thérèse qui était comme le gage d'une paix ardemment désirée.

Par une sorte de coquetterie non exempte de spéculation sur la bourse de cent mille provinciaux ou étrangers (1) qui, attirés par l'annonce de cette fête, ne voulaient pas partir sans avoir assisté aux spectacles

---

(1) Une petite plaquette rimée du temps, qui est loin du ton des Mazarinades, nous atteste ce fait. Elle est intitulée : *Requeste présentée à Monsieur le Prévost des marchands par cent mil Provinciaux ruinez attendant l'entrée, avec le souhait des mêmes Provinciaux pour l'entrée du Roy et de la Reyne.* En voici quelques fragments :

> Illustre Prévost des Marchands,
> Qui le serez encor deux ans,
> Et puis après deux ans encore,
> Tant vos vertus Paris honore ;
> A vous cent mil Provinciaux
> Venus par coches, par batteaux,
> A cheval, à pied, sur mazette,
> En poste, en carrosse, en charette,

promis, on différa la cérémonie de près de deux mois. Le souverain venait assez souvent visiter la Reine Mère au Louvre, mais officiellement il s'était retiré à Vincennes. Vincennes, qui avait vu Louis IX rendre la justice sous un chêne, et qui naguère encore voyait Louis XIV adolescent courtiser Marie Mancini sous un hêtre, était comme une halte pour la royauté avant qu'elle ne songeât à Versailles. C'est à Vincennes que les compagnies souveraines se rendaient pour présenter leurs hommages au monarque, et, ce qui était plus singulier, de chez le roi allaient haranguer le premier ministre Mazarin, alors le véritable maître de la France. C'est sur l'esplanade du château que Louis XIV passa en revue, le 22 août, les milices parisiennes commandées par M. de Guennegaud.

La Ville, qui avait plus d'un remords sur la conscience, s'efforça de se surpasser dans les préparatifs de cette entrée dont elle publia plus tard une superbe relation (1).

Un Parnasse avec Apollon et les Muses était installé à la place Saint-Jean.

Au Marché-Neuf, au faubourg Saint-Antoine, s'élevèrent des arcs de triomphe magnifiques.

A la place Dauphine on avait construit une pyramide de cent pieds de haut.

La décoration du pont Notre-Dame était un véritable cours d'histoire de France.

« Quoique nos Magistrats n'eussent négligé aucun endroit de la ville, capable de recevoir quelque embellissement, on peut dire qu'ils prirent un soin particulier de celuy-ci, et la raison apparamment qu'ils en eurent fut la disposition très-avantageuse du lieu, dont les édifices sont la meilleure partie de leur domaine; car ce pont qui

Angevins, Manceaux et Normans,
Champenois, Picards et Flamans,
. . . .
. . . .
Et pour le mieux dire en substance,
Gens de tous endroits de la France,
Venus à Paris chaudement,
Logez dans Paris cherement,
Pour voir la Triomphante Entrée
A notre Reyne préparée,
Qu'on différe depuis long-temps
Au grand mal-heur des supplians,
Dont par une longue souffrance
On pousse à bout la patience :
A vous s'adressent humblement
Pour mettre fin à leur tourment.
A mesure que l'on diffère
On voit augmenter leur misere;
. . . .
. . . .
Ce leur seroit un grand chagrin
D'avoir fait un si grand chemin
Avec tant de frais et de peine
Et que leur despense fust vaine;
Ils seroient tous au désespoir
S'ils s'en retournoient sans rien voir.
Dans cet estat triste et funeste,
Ils vous présentent leur requeste :
D'un seul poinct dépend leur secours :
Si tout est prest dans quatre jours;
Autrement leur bourse estant nette,
Le cinquiesme ils feront retraite,
Et porteront cinq pieds de nez
Dans le pays dont ils sont nez.
Veuillez empescher la disgrace
Dont le bruit qui court les menace,
Ainsi puissiez estre long-temps
Illustre Prevost des Marchands.

---

(1) L'entrée triomphale de Leurs Majestés Louis XIV, Roy de France et de Navarre, et de Marie-Thérèse d'Autriche, son espouse, dans la Ville de Paris, capitale de leur royaume, au retour de la signature de la paix generalle et de leur heureux mariage, enrichie de plusieurs figures, de harangues et de diverses pièces considérables pour l'histoire, le tout exactement recueilli par Messieurs de Ville et imprimé l'an M. D. C. L. XII.

peut avoir soixante et six thoises de long, est borné de pareil nombre de maisons, basties de briques d'une mesme cymmetrie; lesquelles parurent pour cette grande journée, non-seulement réparées à neuf; mais de plus chargées de nouveaux ornemens, qui rendent encore, et rendront cy après tesmoignage de cette belle despense.

« Les chaines de pierre de taille qui divisent ces maisons, portent des figures beaucoup plus grandes que le naturel, taillées de haut relief en forme de Termes, composez d'un demy corps, et d'une gaisne à trois faces, sur laquelle pendent autant de festons attachez à un grand cartouche, qui sert comme de ceinture à ces Termes. Ces gaisnes qui sont comme les fourreaux, dans lesquels les pieds de ces sortes de figures sont enfermez, paroissent de marbres de différentes couleurs, les cartouches, les brassards, et les lambels de leurs habillemens de cirage, les festons peints de différentes couleurs selon que le naturel des fruits et des fleurs dont ils sont composez le requiert: ces Termes ont sur leurs testes des panniers, les uns remplis de fruits, les autres de fleurs, et disposez aussi bien que les festons alternativement sur les masles et sur les femelles; qui se tenant par les mains laissent un espace assez raisonnable jusques aux fenestres du premier estage pour y pouvoir placer des médailles de deux à trois pieds de diamettre.

« C'est là où l'on a fait relever en couleur de bronze, les portraits de tous nos Roys, dans des couronnes de relief, qui pendent des mains de ces figures collosiques; chacun porte écrit autour de sa teste son propre nom, avec le temps de son arrivée à la couronne, et au dessous un escriteau, dans lequel on voit en quatre ou cinq mots latins quelque action considérable de sa vie. Et pour laisser le jour de l'entrée la veuë de toutes ces beautez plus libre, on fit défaire les enseignes et abbattre les hauts-vents, ainsi ces portraits furent veus sans empeschement des deux costez du pont Nostre-Dame, en cette disposition :

PHARAMVNDVS. R. A. CCCCXX.

Imperium sine fine dedi.

« Cette devise a quelque chose d'aprochant de la promesse que Jupiter fait à Venus, au premier livre de l'Ænéide, au sujet des Romains, et la prédiction qu'elle contient pour l'éternité de leur Empire, peut estre appliquée avec autant de raison à celuy des François.

CLODIO. R. A. CCCCXXX.

Romæ vix cessimus uni.

« Ce Roy [surnommé le Chevelu, à cause de son poil qu'il auroit laissé croistre contre l'usage du temps, quoy que très-généreux, fut contraint de quitter la vie avant que de s'estre vangé des deux généraux de l'armée romaine, Stilicon et Ætius, dont l'un l'avoit pris prisonnier, et l'autre défait ; ainsi peut-on marquer la peine que son courage eut de souffrir que toute la puissance Romaine s'adventagea sur luy. »

Quel dommage que la place nous manque, que de perles seraient à recueillir dans ces devises, et surtout dans les commentaires qui les accompagnent! N'était-il pas ingénieux, celui qui trouva ceci pour Théodoric II, une des éphémères figures de la fin de la première race :

« *Theodoricus II. Nos aliquod nomen que decusque gessimus.*

« Quoique le règne de ce prince n'ait pas esclatté par d'aussi belles actions que les précédents, on ne laisse « de lui appliquer assez justement cette devise tirée du X^e livre de l'Enéide : Parce que un prince a toujours « acquis assez de nom et d'esclat quand il a pu monter sur le trône. »

N'est-elle pas étonnante aussi, la devise de Jean le Bon :

« *Jean II. Victor quanquam victus.*

« Quoique ce Roy eut été fait prisonnier par le prince de Galles en cette grande bataille qui se donna « auprès de Poitiers, il tesmoigna tant de résolution et de courage pour le maintien des droits de sa couronne « que l'Anglais voulait assujétir à la sienne, qu'on peut dire qu'il fut vainqueur quoi qu'il fut vaincu. »

Ce pont Notre-Dame, transformé ainsi en galerie de tableaux, se terminait par un arc de triomphe construit par les frères Beaubrun, qui prirent part à la fondation de l'Académie de Peinture.

C'est la porte Saint-Antoine, qui avait vu Condé et Turenne aux prises, Mademoiselle tirant ce fameux coup de canon, et les épisodes tragiques et burlesques à la fois de la Fronde, qui était destinée à voir Louis XIV entrer pour la première fois dans l'apothéose, et Condé, le rebelle d'hier, marchant dans le cortège à son rang de prince du sang.

Écoutons le narrateur officiel :

« Le jeudy vingt-sixième du mois d'aoust, jour choisi par leurs Majestez, pour faire leur entrée dans leur bonne ville de Paris, et disposé par le ciel pour la rendre aussi belle, aussi agréable et aussi commode qu'on le pouvoit souhoiter ; chacun prevint l'aurore pour songer à prendre les places qu'il avoit retenuës, ou qui lui avoient esté marquées, de sorte que les amphiteattres parurent dès la pointe du jour remplis, les fenestres occupées, et jusques aux toicts des maisons chargez d'autant de spectateurs qu'ils etoient capables d'en contenir. Aussi le nombre ordinaire des habitans qui va à plus de huit cent mille âmes, avoit-il esté bien augmenté par ceux qui estoient accourus, non seulement de toutes les provinces du Royaume, mais encore des pays estrangers, pour estre témoins de ce triomphe royal, en faveur duquel l'horloge du Palais qui sert de beffroy à la ville de Paris, et qui comme telle est entretenuë de ses deniers, celle de l'Hostel-de-Ville et de la Samaritaine sonnèrent toute la journée, en forme de toxin, pour marque de l'allegresse publique.

« La Reyne-mère se plaça sur les balcons de ce magnifique palais que la dame de Beauvais (1), sa première femme de chambre, a fait bastir dans la rue Saint-Anthoine. Celuy du milieu qui est le plus grand et le plus advancé, avoit esté couvert d'un dais à longue queue de velours rouge cramoisy, enrichy de larges passements et de hautes crespines d'or et d'argent, sous lequel la Reyne-mère fit mettre à la droitte la Reyne d'Angleterre, et entre elles la princesse sa fille. Le *milord Germain* (2), le comte de Nogent père (le frère de Bautru), et peu d'autres estoient derrière elles debout.

« Les deux autres balcons aussi bien que celuy-ci, avoient sur leurs appuis de très-fins tapys de Perse, les Dames de la Cour des Reynes remplirent celuy du costé des Jésuites ; Monsieur le Cardinal Mazarin qui ne se trouva pas encore assez bien remis de sa maladie, pour paroistre à la cavalcade, et prendre part à un triomphe auquel il avoit tant contribué, se mit sur l'autre, et eut presque toujours auprès de luy, Monsieur de Thurenne en habit noir (3). »

---

(1) L'hôtel de Beauvais venait d'être construit par M^{me} de Beauvais, première femme de chambre d'Anne d'Autriche, à laquelle la reine avait donné pour cet usage des matériaux destinés à l'achèvement du Louvre. M^{me} de Beauvais, on le sait, borgnesse et quinquagénaire, fut celle qui se chargea de déniaiser ce brillant Louis XIV que tant de regards de femme contemplaient ce jour-là avec amour. Ceux qui seraient désireux d'étudier cette figure, originale et curieuse dans son cynisme, n'ont qu'à consulter une très-intéressante histoire de l'hôtel de Beauvais, due à la plume de M. Jules Cousin, le savant bibliothécaire du Carnavalet. Qu'il nous soit permis de profiter de cette occasion pour exprimer publiquement notre gratitude à l'homme modeste et charmant qui, non content d'avoir fait de la Bibliothèque de la Ville un établissement modèle, met avec tant de bonne grâce son inépuisable érudition au service de tous ceux qui s'occupent de son cher Paris.

(2) En ce temps où il semblait impossible qu'on parlât une autre langue que la langue française, on francisait absolument tous les noms. Le milord Germain est lord Germyn ou Jernlyn, premier écuyer de la reine d'Angleterre, veuve de Charles I^{er}, réfugiée en France.

(3) Le journalisme, né d'hier et balbutiant encore, ne pouvait manquer de tenir ses lecteurs au courant de cet événement si parisien : la *Gazette rimée* de Loret ne tarit pas à ce sujet :

Le poste de la reine-mère
Pour voir tout ce brillant mystère,
Et de Monsieur le cardinal
Que Dieu préserve de tout mal,
Puisqu'il s'est rendu par ses veilles
La cause de tant de merveilles,
Fut chez madame de Beauvais,
Poste qui n'était pas mauvais,
Etant un palais à la mode,
Fort somptueux et fort commode,
Et dont, pour sa construction,
On a de l'obligation,

Le roi, vêtu d'un habit en broderie d'argent chargé d'une riche garniture d'argent et de soie incarnat, sur son chapeau un bouquet de plumes attaché par des boucles de diamants, attendait sur une estrade élevée contre la dernière maison du faubourg, les harangues des Cours souveraines. C'est cette estrade ou trône royal qui a laissé son nom à la barrière du Trône érigée depuis sur le même emplacement.

Le Parlement, auquel de récents souvenirs pesaient un peu, fit une profonde révérence le genou en terre, se releva sur un signe et termina son compliment en trois mots.

Enfin quand chacun eut harangué, le cortège royal se mit en marche. Nous ne nous assujettirons pas à décrire en détail ces costumes officiels qui variaient à l'infini, et nous noterons seulement au passage ce qui est particulier à l'époque. Nos lecteurs d'ailleurs ont sous les yeux la composition si amusante, si caractéristique et si fine de Jean Lepautre.

En réalité c'est la vieille France qu'ils passent en revue pendant qu'ils suivent en ses ondulations ce défilé qui, semblable à un immense serpent, s'allonge à perte de vue à travers les rues de la capitale.

Voici les quatre Ordres Mendiants, Cordeliers, Jacobins, Augustins et Carmes, cheminant devant les Paroisses chantant les litanies des saints. Ils sont rangés sur deux lignes; un garde du corps sert de guide.

Puis c'est l'Université avec ses costumes bariolés que nous apercevons encore les jours de distribution de prix au Grand Concours, bedeaux, massiers, bacheliers de médecine, en épitoges fourrées; bacheliers en droit canon, en épitoges rouges; procureurs des Nations, docteurs en médecine portant des fourrures blanches par-dessus leurs chappes rouges.

Derrière la dispensatrice de la science, les imprimeurs et les libraires.

Ces archers brodés aux armes de Paris annoncent la Ville. Le Gouverneur est vêtu d'un habit de drap d'or, à sa gauche se tient le Prévôt des marchands en robe de Palais mi-partie de velours rouge et tanné, ayant par-dessous une soutane de satin rouge cramoisi, avec boutons, ceinture et cordons d'or. Ensuite viennent les Échevins, les Conseillers de Ville, les Maîtres de la Draperie, de l'Épicerie, de la Mercerie, de la Pelleterie, de la Boucherie, de l'Orfévrerie; les quatre Gardes de la Marchandise du Vin.

Les Marchands Maîtres Tailleurs d'habits se sont piqués d'élégance; ils sont vêtus de pourpoints de brocart d'argent, haut-de-chausses gris couvert de clinquant, force plumes et rubans d'une même parure incarnat, blanc et bleu, l'épée au côté, le bas de soie gris perle.

Ce groupe sombre c'est le Châtelet, exempts, huissiers audienciers, huissiers à verge, conseillers du Châtelet, avocats au Châtelet. Le Lieutenant civil qui marche le dernier est d'Aubray, le père de la Brinvilliers.

Après eux s'avancent la Cour des Monnaies, la Cour des Aides, la Cour des Comptes.

Mazarin a tenu à étaler l'appareil extérieur de son autorité. Le train de Son Éminence se compose de soixante et douze mulets; vingt-quatre sont couverts de drap rouge, les autres sont couverts de soie, ferrés

Qu'on ne peut passer sous silence,
Aux bontés de Son Eminence.
La reine d'Angleterre aussi,
Du moins on me l'a dit ainsi,
Et sa très-belle fille aînée,
De tant de grâce environnée,
Qu'elle est digne d'un demi-Dieu,
Avaient pris place audit beau lieu
Sous de grands dais d'or et de soie,
D'où l'on voyait tout avec joie.
Le grand Turenne mêmement
Etait audit appartement;
Avec encor d'autres princesses,
Dames, marquises et duchesses,
Qu'on servit de mets si divers,
Sur une table à vingt couverts,
Que cette dame tant aimée
En fut encor plus estimée!

d'argent massif et portent des sonnettes d'or. Après les mulets, défilent les Pages du Cardinal et ses onze carrosses.

Ces brillants uniformes nous indiquent les Maisons royales. En tête est le train de Monsieur et l'Écurie du Roi, puis vient la Chancellerie, le Conservateur du sceau, les Greffiers des Chartes, les Gardes-finances, le Trésorier du sceau, les Maitres des requêtes, les Contrôleurs des offices.

Des estafiers en pourpoint et chausses de velours violet, chamarrés de galons d'or, conduisent, par des cordons de soie attachés à la bride, la haquenée uniquement chargée du coffret des Sceaux.

Ce personnage est messire Pierre Seguier, Chancelier de France, vêtu d'une soutane et robe de conseil de drap d'or, avec un chapeau de velours noir bordé d'un large tissu d'or. Il est monté sur une haquenée richement harnachée. Quatre pages en pourpoint de satin tiennent des parasols de sabi violet au-dessus de la tête de leur maître pour garantir le visage de l'ardeur du soleil.

C'est le tour maintenant des Mousquetaires, des Chevau-légers, de la Prévôté de l'Hôtel, des officiers de la Cour qui précèdent le Grand-Maître de l'artillerie.

Les Maréchaux de France, Fabert et Clérambault, La Ferté et Villeroi, marchent deux à deux; d'Estrée le doyen, marche seul.

Le dais est porté devant le Roi par les Échevins et les délégués des six Corps de marchands, qui se relayent pendant la route.

Immédiatement devant le Roi, le comte d'Harcourt, grand-écuyer, auquel est confiée l'épée royale enfermée dans son fourreau de velours pers fleurdelisé.

Enfin voici le Roi. Derrière le Roi viennent, entourés des archers de la garde écossaise, le duc de Bouillon, grand chambellan, Tresme, capitaine des gardes, Beringhem, premier écuyer, et le duc de Créquy, premier gentilhomme de la chambre.

Parmi les Princes du sang qu'on aperçoit ensuite on remarque Condé, qui doit se livrer à d'assez mélancoliques réflexions.

Après les Princes du sang, les Ducs et Pairs, puis deux cents gentilshommes portant de petites haches à la main, comme pour rappeler la vieille framée gauloise au milieu des pompes de cette cour si différente de celles des anciens rois francs.

La haquenée et le dais précédaient la voiture du corps de la reine Marie-Thérèse. A la portière cavalcadait le comte de Fuensaldagne, ambassadeur d'Espagne, mais la reine n'était pas dans le carrosse. Pour ne rien dérober à l'admiration de ses nouveaux sujets, les bons Parisiens, elle trônait seule sur un petit char d'apparat, assez semblable au char des féeries et entièrement découvert.

D'autres carrosses contenaient les princesses du sang, les autres princesses et la reine d'Angleterre, Henriette de France.

Les Filles de la reine, les Dames du corps, les officiers de la Vénerie, les Cent Suisses, les gendarmes, les compagnies de la Ville terminaient le cortège.

Tel est le spectacle que ressuscite devant nous la frise si curieuse de Jean Lepautre. Mettez là-dessus par l'imagination un radieux soleil d'août, le bruit des vivats, les sonneries des cloches, et vous aurez une jolie vision pour les yeux.

Sur chacun des arcs de triomphe avaient pris place des hautbois et des violons qui répondaient aux trompettes du cortège.

« Le Parnasse retentissoit de ces tons d'allegresses si fort en usage dans les triomphes romains, et qui furent icy tous employez à l'honneur de leurs Majestez, par la bouche et les instruments de quatre-vingts musiciens qui parurent le jour de l'entrée, sur un amphitéâtre dressé dans le passage du cimetière de Saint-Jean, sous la conduite du sieur du Mont, l'un des premiers de sa profession, pour faire valoir ces belles paroles de l'abbé de Bois-Robbert :

Venez, ô Reyne triomphante!
Et recevoir des vœux, et nous donner des loix.
Venez regner sur les cœurs des François;
Et perdez sans regret le beau tiltre d'Infante,
Entre les bras du plus beau des Roys.

Voyez dans sa pompe éclatante
Cet espoux si fameux par tant de grands exploits,
Qui vient borner sa gloire à vostre choix.
De ses peuples charmez venez remplir l'attente
Et triomphez du plus grand des Roys.

« Les musettes de Poictou accompagnoient l'arc du pont Nostre-Dame, où elles avoient esté mises fort à propos, tant parce que ce monument estoit entièrement consacré à l'Amour, qui se plaist parmy ces sortes d'instruments, qu'à cause que ce lieu estant assez resserré, leur son qui n'est pas bien fort, pouvoit estre mieux entendu.

« Dans la mesme veuë les Cremones, qui prennent le dessus, avoient esté postées dans le Marché-Neuf qui est plus vaste, où elles ne manquoient point de redoubler leurs efforts, selon la qualité des personnes qu'elles voyoient passer.

« La place Dauphine ne fut pas plus mal partagée dans la distribution des musiques, qu'elle l'avoit esté dans l'ordonnance de ses ornements ; car on luy donna cette bande illustre des vingt-quatre violons, qui passe avec justice pour la mieux concertée de l'Europe, et qui ne pouvoit pas qu'elle ne fît de son mieux, animée comme elle est toujours du service de son Roy, de la maison duquel elle a l'honneur d'estre, et en cette occasion du zèle particulier de la patrie. »

Nous avons remarqué jusqu'ici que les rois, le jour de leur entrée, allaient faire oraison à Notre-Dame. Louis XIV le premier ne se conforma pas à cet usage. Ce ne fut que le lendemain qu'un Te Deum solennel fut chanté. La monarchie était encore chrétienne, mais ne demandait plus humblement à la prière des forces pour son pouvoir naissant; elle tendait déjà à ne voir dans les cérémonies religieuses qu'une pompe officielle de plus rehaussant l'éclat de la souveraine autorité.

Grâce à cette innovation dans le cérémonial, à six heures tout était fini et le bourgeois, qui, selon l'expression de Saint-Simon, n'aime pas à se désheurer, put souper comme d'habitude en devisant de la splendeur de cette journée. Le règne de Louis XIV était commencé, et Mazarin, retournant à Vincennes pour y mourir dans sa gloire, abandonnait sans crainte à cette main virile le sceptre qu'il avait sauvegardé.

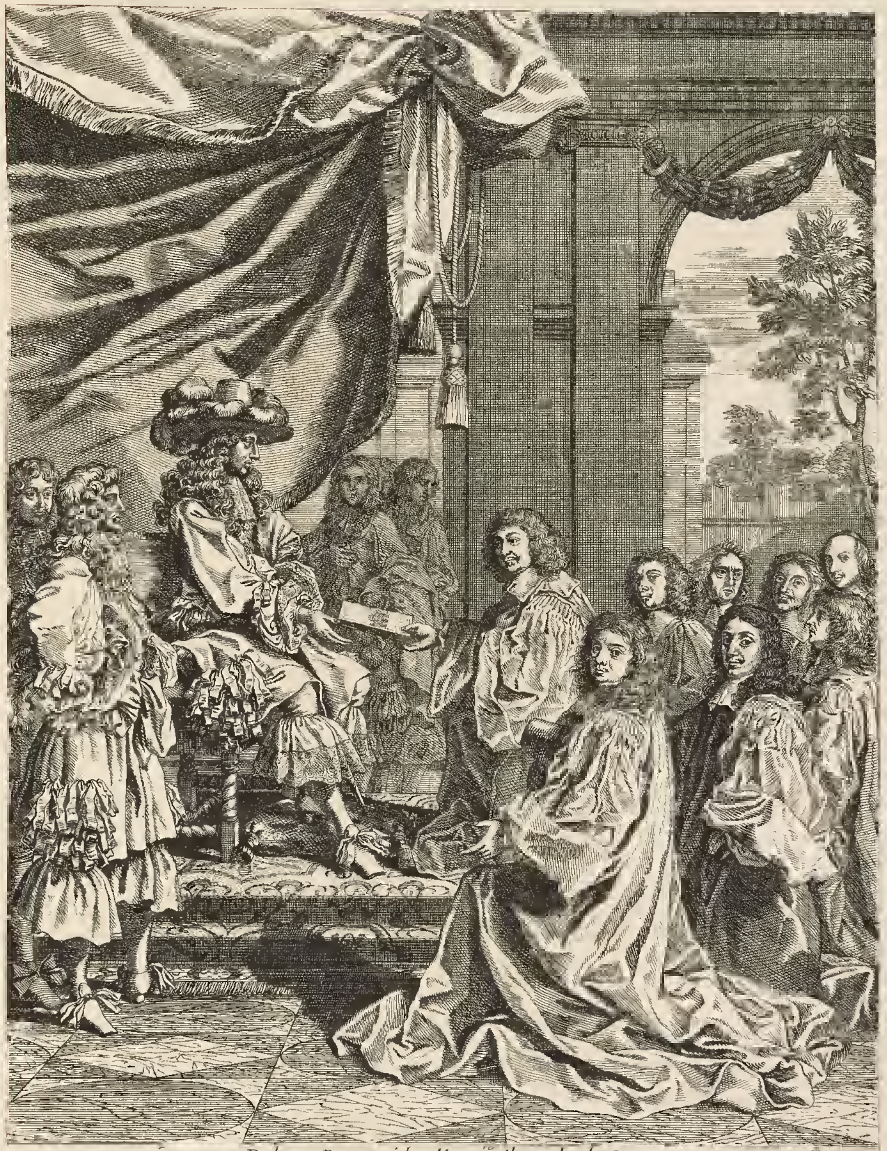

De la IIII Preuosté de Messre Alexandre de Seve
Cheualier Seigneur de Chastillon le Roy etc. Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat et Conseil Royal des Finances
Et de l'Escheuinage de Mr Me Pierre de la Mouche Conseiller du Roy Et Auditeur de sa Chambre
des comptes Me Iean Belissant conseiller de ville, Me Iean de Monhers aduocat en Parlement, Et Me Eustache de Fauerolles
Antien receueur general des pauures Et Administrateur de l'hospital de la Trinité
Estans Me Simon Pietre Procureur du Roy Me Martin le Maire Greffier et Me Nicolas Boucot Receueur de la ville
Cette Ceremonie de l'entrée du Roy et de la Reyne qui se fit le vingt sixe daoust de l'année MDCLX.
A esté grauée et donnée au public le mesme mois de l'année MDCLXII Auec priuilege du Roy pour dix ans

LE CARROUSEL DE 1662

Il représente comme une première phase dans les fêtes louis-quatorziennes, ce carrousel de 1662; c'est la phase de la vingt-troisième année. Le roi n'a pas encore été guéri des ballets par Racine; il aime à figurer dans les parades superbes, et, pour la dernière fois, apparaît devant nous ce carrousel, galante réminiscence des tournois.

La place Royale, qui semblait en possession de servir à ces jeux brillants, fut trouvée trop étroite, et l'on choisit la grande place qui s'étend devant les Tuileries et qui depuis 1662 a gardé le nom de place du Carrousel.

« Au milieu de ce grand espace (formé par l'ancien fossé de l'enceinte de Charles V, traversant la place actuelle à la hauteur du pont des Saints-Pères), on dressa en peu de jours un Camp de quarante-cinq toises en quarré, fermé de doubles barrières, distantes l'une de l'autre de quinze toises, pour le passage des quadrilles; à douze pieds loin de la dernière barrière furent dressez des échaffaux qui environnoient tout le Camp, et cet espace fut laissé pour y ranger tous les chevaux de main et les mettre ainsi hors d'état de causer du désordre par leur fougue et leur trop grande ardeur. Les échaffaux placez de cette sorte, formoient un Amphiteatre capable de contenir quinze mille personnes assises sur quatre rangs de grands degrez, dont le premier estoit élevé de huit pieds de terre, et le dernier d'une fois encore autant.

« La forme de cet Amphitheatre étoit quarrée, et se terminoit du côté par où l'on entroit en un demy cercle, dans lequel se devoit placer la quadrille du Roy, qui de cette sorte étoit posé au milieu de sa milice, et vis à vis de l'échaffaut des Reynes. Les quatre coins de l'Amphiteatre étoient destinez aux quatre autres quadrilles.

« Au milieu de la façade des Thuilleries, qui étoit aussi le milieu de l'Amphiteatre, fut élevé un grand échaffaut pour les Reynes et pour les Princesses de la Cour, duquel l'Architecture étoit de deux ordres, le premier Dorique et le second Ionique, enrichy d'un double rang de pilastres et de colonnes de marbre, dont les bases et les chapiteaux étoient d'or, comme aussi les deux frises, les balustrades et les autres ornemens : cette Architecture se terminoit en un fronton dans lequel sur une table de marbre noir cette inscription étoit écritte en lettres d'or :

VICTRICIBVS ARMIS
LODOICI
FRANCORVM IMPERATORIS
LVDOVICVS XIV. FELICITATI NATIONVM DATVS
REGVM DECVS, HVMANÆ GENTIS DELITIÆ,
HOSTIVM TERROR, SVORVM DESIDERIVM
OMNIVM ADMIRATIO.
ANNOR. XXIII, VICTORIARVM NVMERO MVLTO MAJORE,
HOSTIBVS MARI TERRAQVE PROSTRATIS,
LATE PROLATIS FINIBVS, FIRMATIS VBIQVE TERRARVM SOCIIS,
PACE SVIS LEGIBVS ORBE SANCITA;
NE QVID CESSARET HEROICA VIRTVS,
PALÆSTRICAM VICTORIAM NON DEDIGNATVR.

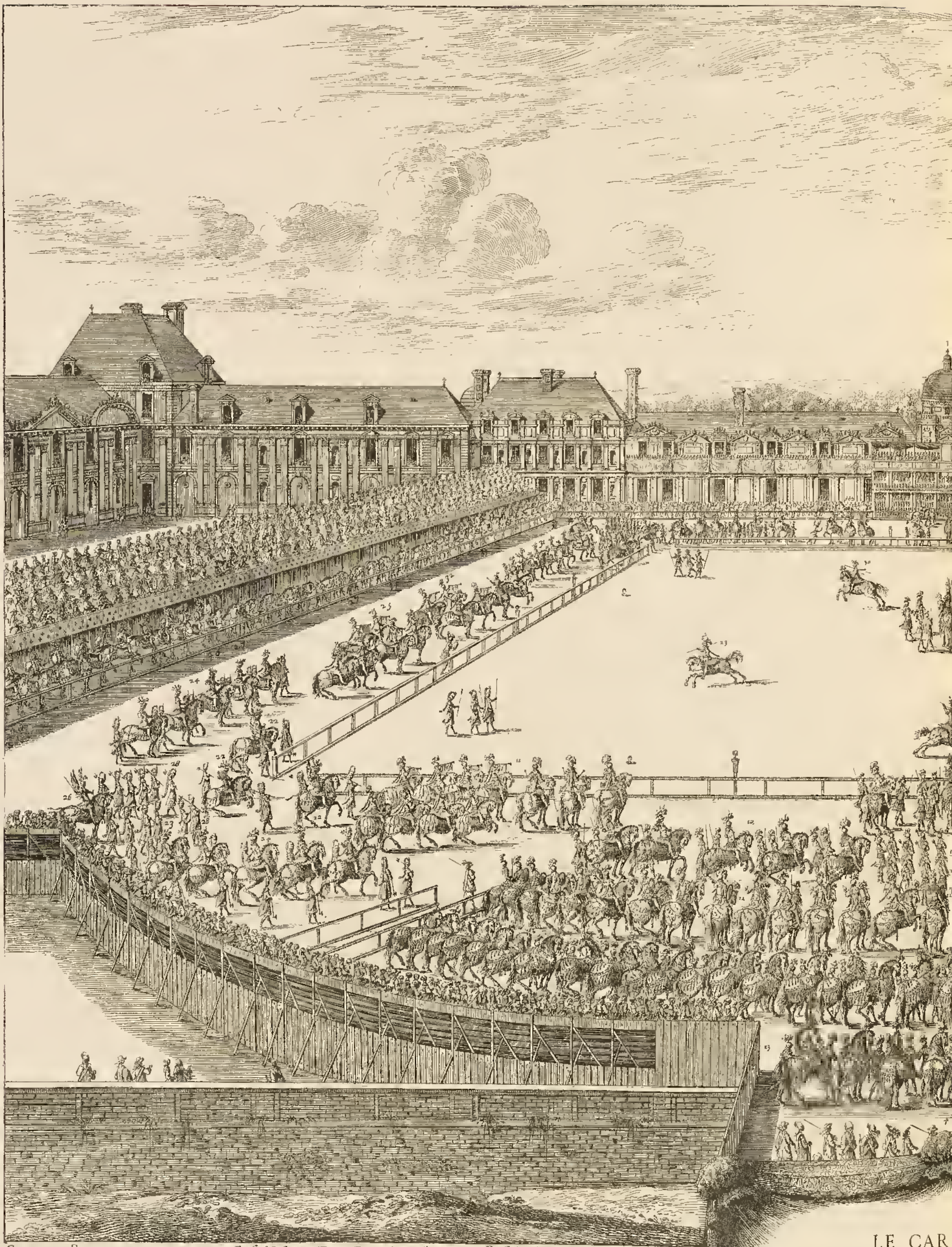

LE CAR

DE

1 Consessus Reginarum.
2 Consessus Iudicum.
3 Horti Regis.
4 In Amphitheatrum aditus
5 Summus Castrorum Præfectus.
6 Prim.us ejus Subpræfect. 4.or deinde alij Subpræfecti
7 Ejus Ephæbi Tympanistæ, Tubicines, Equi ductitij
8 Præfect.° Castrorum Turmæ Regiæ, duoq. adjutores, sue- Subpræfecti.
9 REX in stadio decurrens, aut inter suos Equites stans.
10 Turmæ Regiæ Equites.
11 Tympanistæ Tubicinesque Regis.
12 Armigeri, Ephæbi eodem ordine positi.
13 Equi Regis ductitij.
14 Ejus Stipatores.
15 Præfect.° Castro Turmæ Ducis Aurel. duo dem Sub- præfecti.
16 Dux Aurelianensis in stadio decurrens, ejusdem in suis castris statio.
17 Ejus Turmæ Equites.
18 Tympanistæ Tubicinesque.
19 Ejus Armigeri, ejus et Equitum Ephœbi } extra Carceres.
20 Equi ejus ductitij, Equitumque }
21 Stipatores ejus.

Les Fêtes nationales.

Ludovic Baschot, éditeur.

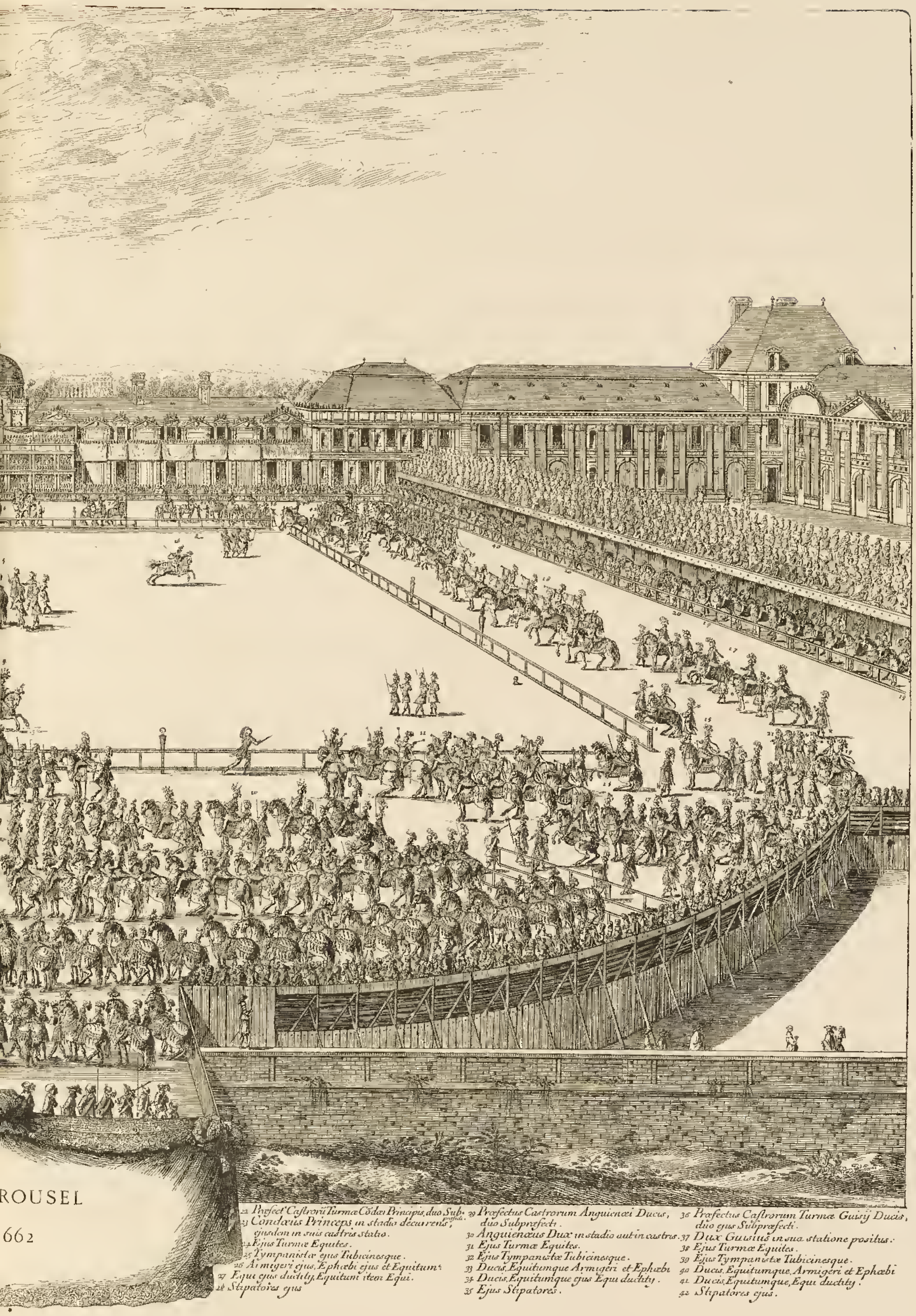

ROUSEL

662

22 Præfect. Caſtrorũ Turmæ Cõdæi Principis, duo Subpræfecti.
23 Condæus Princeps in stadio decurrens, ejusdem in suis castris statio.
24 Ejus Turmæ Equites.
25 Tympanistæ ejus Tubicinesque.
26 Armigeri ejus, Ephœbi ejus et Equitum.
27 Equi ejus ductity, Equitum item Equi.
28 Stipatores ejus

29 Præfectus Castrorum Anguienæi Ducis, duo Subpræfecti.
30 Anguienæus Dux in stadio aut in castris.
31 Ejus Turmæ Equites.
32 Ejus Tympanistæ Tubicinesque.
33 Ducis, Equitumque Armigeri et Ephœbi
34 Ducis, Equitumque ejus Equi ductity.
35 Ejus Stipatores.

36 Præfectus Caſtrorum Turmæ Guisij Ducis, duo ejus Subpræfecti.
37 Dux Guisius in sua statione positus.
38 Ejus Turmæ Equites.
39 Ejus Tympanistæ Tubicinesque.
40 Ducis, Equitumque, Armigeri et Ephœbi
41 Ducis, Equitumque, Equi ductity.
42 Stipatores ejus.

Imp. Motteroz.

On avait formé cinq quadrilles qui se distinguaient par leurs nationalités et leurs couleurs. La quadrille des Romains, commandée par le Roi, était feu et noir; les Persans, commandés par Monsieur, étaient incarnat et blanc; les Turcs, commandés par le prince de Condé, étaient bleu et noir; les Indiens, commandés par le duc d'Enghien, étaient chair et jaune; enfin les Américains, commandés par le duc de Guise, étaient vert et blanc.

Le vieux maréchal de Grammont avait été nommé maréchal-général du camp. Chaque compagnie avait en outre un maréchal de camp : le comte de Noailles, capitaine des gardes du corps, pour la quadrille du Roi; le marquis de Vardes, pour la quadrille de Monsieur; le duc de Luxembourg, pour la quadrille de Monsieur le Prince; le général Coquet (1), remplaçant le comte d'Estrée, pour la quadrille de M. le duc d'Enghien, et le chevalier de Grammont, pour la quadrille de M. le duc de Guise.

Chaque cavalier portait sur ses armes une devise plus ou moins ingénieuse. Le Roi, modestement, avait pris un soleil avec cette inscription qui précédait le *nec pluribus impar : ut vidi, vici*. Monsieur avait choisi une lune en son plein : *uno sole minor*, le soleil seul est plus grand que moi. Condé s'était contenté d'un croissant : *crescit ut aspicitur*, il croît dès qu'il paraît. Enghien avait adopté une planète : *magno de lumine lumen*, lumière qui vient d'une plus grande. Guise, l'ambitieux qui devait chercher une royauté chimérique à Naples, avait un lion qui terrasse un tigre : *altiora præsumo*, j'aspire à de plus grandes choses.

Tous les bons courtisans s'étaient efforcés de trouver quelque fine allusion au soleil. Le marquis d'Oually montrait un rosier et un soleil : *respice florebo*, regarde-moi, je fleurirai; le duc de Brissac avait imaginé un petit palmier placé à côté de palmiers plus grands et un soleil au-dessus : *æquabo si faveas*, je les égalerai si tu me favorises. Pour Navailles, c'était un aigle regardant le soleil : *probasti*, vous m'avez éprouvé; pour Villequiers, un aigle qui plane : *uni militat astro*, il combat pour un seul astre. La Feuillade était, comme toujours, parvenu à être plus flatteur que les autres avec cette devise, qui, si elle n'avait pas la fierté d'une maxime spartiate, en avait au moins le laconisme : *uni*, à lui seul, écrit au bas d'un tournesol.

D'autres devises étaient simplement ambitieuses ou galantes. Le chevalier de Rohan, promis à une fin si tragique, avait choisi pour emblème des lauriers sur des charbons ardents : *arder y callar*, brûler et se taire; le marquis de Bellefont, une abeille qui voltige sur un parterre : *una sin mas*, une sans plus; le comte d'Illiers, une fusée : *poco duri por che m'inulzi*, que je dure peu, pourvu que je m'élève; Luxembourg une massue : *magna major fama*, plus grand que sa grande renommée.

Quant à la magnificence des costumes, étincelants de diamants (2), la *Gazette* de Loret, en donne une idée.

(1) Il nous a été impossible de découvrir ce qu'était ce Coquet, qui portait le titre de général alors inconnu dans l'armée française. Très-probablement il s'agit ici, comme pour le milord Germain, d'un grand seigneur faisant partie de la suite de la reine d'Angleterre et dont le nom aura été défiguré.

(2) Cet espèce de Carrozel
Digne d'un los universel,
Et qui cauzoit, comme je pense,
Dans Paris, grande impatience.
Les jours (vray comme je le dy),
Tant de Lundy que de Mardy,
Se fit avec ses cinq Quadrilles,
Non d'argoulêts, ny de soudrilles,
Mais de cavaliers fort galans,
Couverts d'habits étincelants,
Ayant pour chefs, non des Gens minces,
Mais un Monarque et quatre Princes,
Dont, certainement, la Grandeur,
Parut avec tant de splendeur,
Tant d'extrêmes magnificences,
Tant de frais et tant de dépences,
Tant d'or (tant mélangé que pur)
Tant de brun, de blanc et d'azur,
Tant de couleur de vin de Beaune,
Tant de gris de lin et de jaune,

Aussitôt que les reines, les princes et les dames eurent pris place sur les estrades, les quadrilles commencèrent à défiler dans l'enceinte, et le maréchal de Grammont (1), après avoir fait le tour du camp, alla prévenir le Roi, qui se tenait à l'hôtel de Vendôme avec sa quadrille, qu'on allait commencer.

« Dès que la quadrille du Roi se fut placée en face du camp vis-à-vis de l'Echaffaut des Reynes, le Maréchal de Camp general fit poser les Testes, fermer les barrières et poster les Chefs des autres quadrilles aux quatre coins.

« Avant que de donner le signal pour la Course, il fit jetter par tout des imprimez qui contenoient les lois du Camp. »

On commença par la course de têtes, pour laquelle le dessin que les lecteurs ont sous les yeux est préférable à toutes les descriptions.

« La Course des Testes finit à la nuit, et l'Assemblée se retira avec toute la satisfaction possible, et en même temps avec toute l'impatience imaginable de voir dans le même lieu la Course de Bagues, qui s'y devoit faire le lendemain. »

Comme pour la fête donnée sur la place Royale en 1612, on voulut que la population parisienne, qui n'assistait point à ce splendide carrousel, pût au moins voir passer le cortège, et le lendemain, par l'ordre

Tant de grands pennaches divers,
Flamboyants, incarnats et verts,
Tant de perles, la pluspart fines,
Tant de brodequins, ou botines,
Tant de diamans et rubis,
Et sur housses et sur habits;
Tant de turbans, bonnets et vestes,
Et bref, tant d'ornemens si lestes,
Que dix Poëtes, vingt Docteurs,
Et quarante et quatre Orateurs,
N'en feraient dans leurs Écritures
Que d'imparfaites portraitures.

(*Gazette rimée* de Loret.)

(1) *Primò*, Monseigneur de Grammont
Non pas fier comme un Rodomont,
Mais d'humeur civile et Françoize,
C'est-à-dire brave et courtoize,
D'un assez beau Train escorté,
Bien emplumé, bien clinquanté,
Au son des tymbales plaizantes,
Et des trompettes rézonnantes,
Entra dans le Camp, à cheval,
Comme Maréchal Général,
Et fit d'une belle manière
Le large tour de la Carrière.
  Ensuite, en très-pompeux aroy,
Parut la Quadrille du Roy,
A toutes autres préférable;
En cette Quadrille admirable
Du plus Illustre des humains,
Etoient Personnages Romains,
Dont la nombreuze multitude
Et l'éclatante lestitude,
Qu'on ne peut bien reprézenter,
Sembloit comme ressusciter,
Dans cette démarche mondaine,
La défunte Grandeur Romaine;
Et le Roy, dont le haut aspect
Combloit tous les cœurs de respect,
Dans une comparaizon juste,
En paraissoit l'heureux Auguste;
Je croy que jamais le Soleil
Ne vid un si riche Apareil.

(*Gazette rimée* de Loret.)

du roi, les quadrilles se rendirent à l'Arsenal et traversèrent ainsi toute la ville d'une extrémité à l'autre.

La course de bagues à laquelle était réservée cette seconde journée ne présenta pas d'épisode particulièrement intéressant.

Le roi emporta le premier la bague au bruit des applaudissements après une course où la fermeté et la bonne grâce étaient encore préférables à l'adresse. « Tous les aventuriers, assure Perrault, firent aussi des merveilles, nonobstant la longueur du canon de la bague, que la hauteur des plumes et des aigrettes de leur coeffure obligea d'augmenter beaucoup, et quoy que la grande ardeur du soleil qui les éblouïssoit leur otast la mesure qui se prend quand la Bague est posée à sa juste hauteur.

« Chaque Chevalier courut trois fois, non pas de suite, mais après avoir couru une fois, il laissoit courir tous ceux de la quadrille, et recouroit pour la seconde fois à son rang, et ainsi la troisième; et après que tous les Chevaliers de la première quadrille eurent fourny leurs trois courses, les Chevaliers de la seconde firent les leurs dans le même ordre, et ainsi les quatre autres quadrilles consécutivement.

« Le comte de Sault, aventurier de la quadrille du prince de Condé, emporta le prix d'un diamant fort riche que donna la Reyne-Mere, aux fanfares des Trompettes et au bruit des Timbales, mais surtout aux applaudissements de tous les spectateurs. »

« Ainsi, conclut Perrault, qui en racontant des féeries se préparait à écrire ses *Contes de Fée,* se termina cette superbe fête dont la magnificence a surpassé celle des plus fameux tournois, et dont le souvenir ne sortira jamais de la mémoire de tous ceux qui furent assez heureux pour en estre les témoins. »

Il n'allait pas jusqu'à prévoir que ce souvenir resterait à peu près impérissable, grâce au nom conservé par l'emplacement où eut lieu ce merveilleux carrousel. Peu s'en fallut cependant que la Révolution ne fît justice de cette appellation monarchique comme de celle de la *Barrière du Trône renversé.*

Dans la séance du 19 janvier 1793 la Commune rendait l'arrêté suivant : « Le Conseil général, après « avoir entendu la lecture de l'adresse des défenseurs de la République une et indivisible, des 84 dépar« tements, séant aux Jacobins, arrête, conformément au vœu qu'ils ont exprimé, que l'arbre de la « Fraternité qui doit être planté sur la place du Carrousel sera entouré de quatre-vingt-quatre piquets, « formant un faisceau et portant le nom de chaque département, et en outre que la place du Carrousel « sera dorénavant nommée la place de la *Fraternité.* »

* * *

LE DINER DE LOUIS XIV A L'HOTEL DE VILLE

30 Janvier 1687

Ce fut un événement dans le dix-septième siècle que la maladie de Louis XIV, et Michelet a vu juste encore en attribuant à ce fait une capitale influence sur le règne.

Cet être fabuleux qui planait dans l'Empirée et qui consentait, par bonté, à se laisser contempler par les mortels, était malade comme le dernier de ses sujets : il était pris par ce que nous avons de moins poétique, il avait une fistule à l'anus. Les contemporains n'en revenaient pas, et, comme les soldats de l'*Expiation,* accusaient volontiers le destin de Lèse-Majesté.

Louvois, pratique en tout, étudiait la médecine. Sur sa table de travail les formules de remèdes de Mme la Dibiais se mêlaient aux états de troupe; il levait de véritables conscriptions de malades. Qui se plaignait d'une affection qui ressemblait de loin à celle du roi était envoyé de force à Barèges, accablé de soins, traité, médicamenté, soigné, dorloté. Gervais avait là un conservatoire de patients sur lesquels il faisait des expériences *in anima vili.* On annonça enfin que le Roi irait à Barèges. La Cour, pour la première fois, fut sans voix pour approuver; elle ne pouvait s'accoutumer à l'idée de cette divinité quittant le ciel de Versailles, non plus pour aller représenter Mars dans un camp, mais pour aller prendre les eaux publiquement, en renonçant à ces voiles qui, à Versailles, cachaient les souffrances de l'homme dans le fond des Appartements et changeaient la garde-robe en un sanctuaire un peu plus impénétrable que les autres. Louis XIV comprit ce silence. Un beau matin, tranquille, majestueux, grave, il se fit, sans pousser une plainte, donner cinq ou six coups de bistouri dans le derrière, puis se releva plus olympien que jamais, reçut les grandes entrées et annonça que ceux qui ne jouissaient pas de ce privilège n'auraient l'honneur de le voir que l'après-midi.

Quoi qu'il en fût, la guérison souleva partout des transports de joie. Paris se signala surtout par l'enthousiasme de ses manifestations. Chaque événement de ce règne glorieux était pour la capitale une occasion de prouver que l'esprit de la Fronde ne l'animait plus. Les réjouissances données au moment de la naissance du duc de Bourgogne avaient eu un particulier éclat, et l'on avait remarqué surtout les illuminations organisées par les artistes que le grand roi logeait au Louvre, et qui formaient une sorte de colonie qui vivait heureuse dans un palais en répétant chaque matin : *Deus nobis hæc otia fecit.*

En dépit de ces témoignages d'amour et de respect, Paris, depuis la Fronde, était en disgrâce. En 1663 on avait élevé dans l'Hôtel de Ville une statue humiliante qui chagrinait fort le Corps de Ville, lequel, pour comble de malheur, avait dû la payer de ses deniers. Cette statue, œuvre de Gilles Guérin, se trouve aujourd'hui à Versailles, et l'on ne peut imaginer monument plus outrageant pour l'orgueil d'une cité comme Paris. Le roi, en Hercule, pose le pied sur la tête d'un guerrier vaincu qui symbolise la Fronde, et qui est littéralement écrasé dans la poussière.

La guérison du roi parut au Président de Fourcy, alors Prévôt des marchands, une circonstance favorable pour négocier la réconciliation de la Ville et de la Royauté.

Courtisan insinuant et délié, M. de Fourcy était parvenu peu à peu à diminuer les préventions du souverain, et quand, au commencement de 1687, le roi lui fit dire de se rendre à son lever, le dimanche 26 janvier, il s'attendait à la nouvelle que le monarque lui annonça : Sa Majesté devait aller, le jeudi suivant, entendre un *Te Deum* à Paris, et en sortant de Notre-Dame, elle comptait aller dîner à l'Hôtel de Ville.

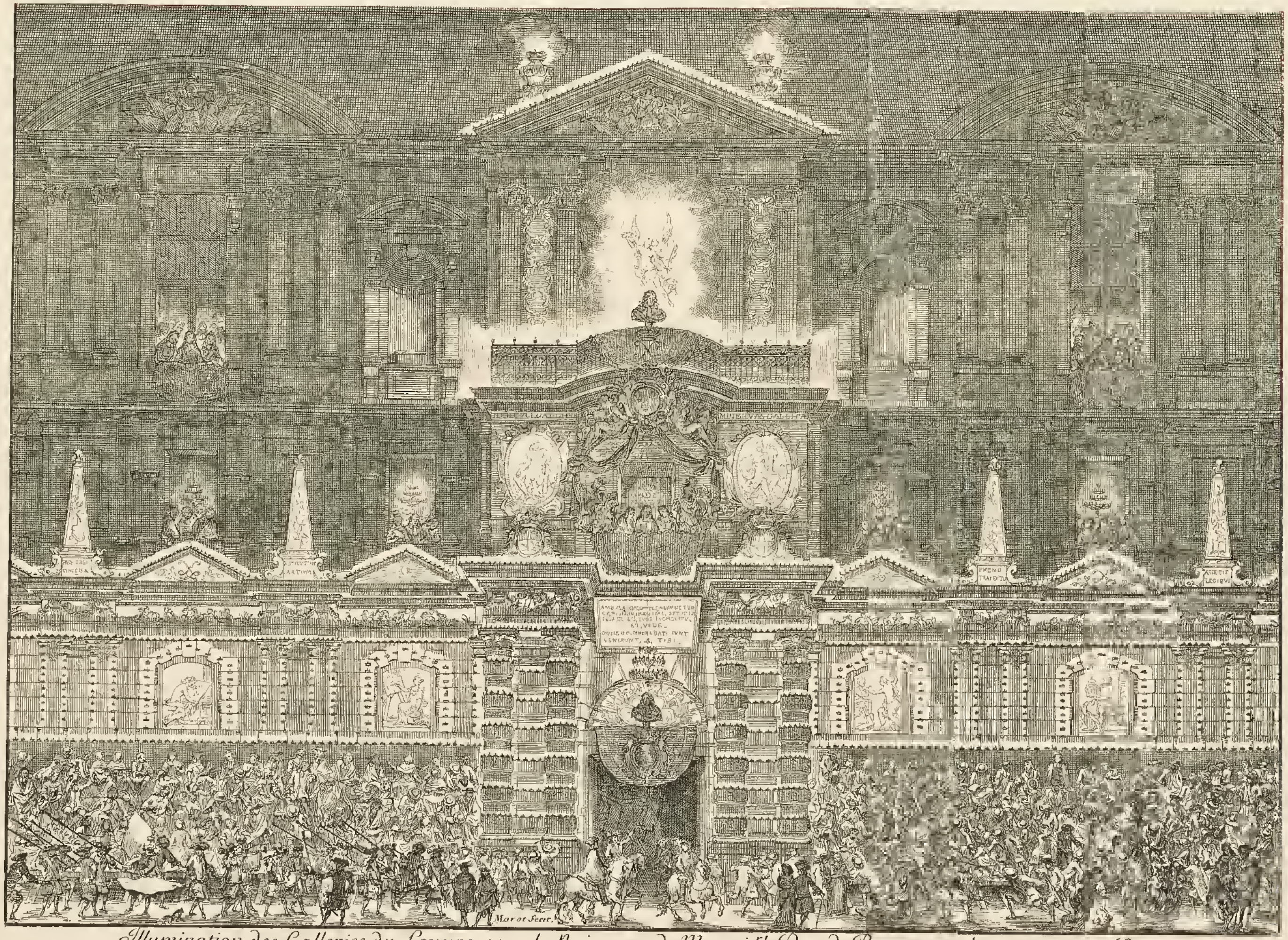
Marot fecit.

Illumination des Galleries du Louure pour la Naissance de Monseig.r le Duc de Bourgogne le 25. Aoust 1682.
Elle estoit de 84 thoises de long dans toute l'estendue des 28 logemens de ceux que sa Maiesté a Choisis comme les plus excellens dans les beaux arts poury loger. Elle a esté faite à leurs frais Communs à la reserue du Portail du milieu dont le Sieur Girardon Sculpteur a fait seul la despense et en a pris le Soin.

Ludovic Baschet, Éditeur.
Les Fêtes nationales.
Imp. Bernard jeune.

Rien n'est amusant comme de suivre en leur agitation fébrile Messieurs du Corps de Ville tout occupés de l'organisation du banquet. M. de Fourcy se multiplie, il donne rendez-vous sur rendez-vous; il réunit à sept heures du matin le Procureur du Roi, le Procureur de la Ville et le Greffier. On se concerte avec M. de Livry, premier Maître d'hôtel de Sa Majesté. Les officiers de la bouche et du gobelet font enlever à Paris et à plusieurs lieues aux environs tout ce qui se trouve de plus délicat, de plus exquis et de plus rare; on envoie un homme à Rouen pour avoir des veaux de rivière. « Messieurs de la Ville, dit le *Mercure*, auraient souhaité que la terre produisît quelque chose de nouveau afin de l'offrir au Roi. » Mais la terre ne fit pas ce prodige.

La Ville prend des résolutions coup sur coup, avec la trépidante ardeur d'une Commune délibérant sous les piques. Elle résout qu'on dressera la table du roi dans la grande salle, qu'on fera préparer trois tables de vingt-cinq à trente couverts, l'une dans le bureau et les deux autres dans la salle des Capitaines; qu'on prendra un ou plusieurs traiteurs pour servir ces trois tables; qu'à chacune de ces tables il y aura un maître d'hôtel et un contrôleur. Un amphithéâtre sera dressé pour les vingt-quatre violons du roi; la salle des Conseillers de Ville sera tendue de riches tapisseries et servira de *retraite* au Roi; la chambre du greffier parée de même sera réservée à Madame la Dauphine.

On décide enfin que les plats seront portés par les archers de la Ville précédés de leur colonel, que le Maître d'hôtel de la Ville aura l'honneur de poser les plats devant le Roi suivant l'intention de Sa Majesté, que MM. Viesse et Pouget, contrôleurs de la Maison du roi, les poseront sur les côtés, et qu'afin que la chose puisse être exécutée sans confusion, la table sera dressée dès le lendemain, et que tous ceux qui devront servir se trouveront le mardi au soir à l'Hôtel de Ville pour répéter le service.

Le trente janvier arrive enfin. Le roi, après avoir tenu conseil, se rend à Paris et gagne Notre-Dame, au milieu d'une telle foule, que le Cardinal Ranucci ne peut parvenir jusqu'à la basilique et est obligé de se réfugier dans une maison de la place Dauphine.

En quittant Notre-Dame le roi se dirige vers l'Hôtel de Ville, et en descendant de carrosse, il est reçu par le Corps de Ville et harangué en deux mots par le Prévôt des marchands, qui ne pouvant se faire entendre à cause des acclamations de la foule, lui dit simplement et fort à propos : « Sire, la plus vive éloquence n'est « pas capable de mieux exprimer à Votre Majesté la joie de tous ses peuples que les cris qui nous « interrompent. »

Le bruit des *vivats* était si fort, en effet, qu'on n'entendit pas la réponse du roi. En pénétrant dans la grande salle le roi présenta la duchesse de Bourgogne à M^{me} de Fourcy et lui dit : « Madame la Prévôte des marchands, voilà une grande princesse que je vous amène. »

Figurez-vous ceci dit comme Louis XIV savait dire les choses, rappelez-vous les transports de M^{me} de Sévigné après avoir dansé cinq minutes avec le roi, et vous vous imaginerez avec quelle volupté M^{me} de Fourcy huma ces simples paroles qui bientôt circulèrent de bouche en bouche.

La table du roi se composait de cinquante-six couverts.

Il y eut trois services.

Le premier de vingt-un grands potages dans des plats de neuf marcs;

De vingt-deux grandes entrées sur des plats de douze marcs;

Et de vingt-quatre petits potages relevés par autant de hors-d'œuvre.

Au second il y avait vingt-deux grands plats de rosts;

Vingt-deux petits plats de rosts;

Vingt-un grands plats d'entre-mets;

Trente-six salades;

Douze sauces;

Le fruit était sur trois lignes.

Celle du milieu était de vingt-trois grands carrés de fruits crus, et les deux autres étaient : l'une de cinquante-six plats en porcelaine, de toutes sortes de confitures sèches et liquides, ornés de fleurs et garnis dans les vides de quantité de compotes, d'assiettes et de cornets; l'autre de trente-trois soucoupes de toutes sortes de liqueurs.

L'usage était qu'on abandonnât au peuple tout ce qui couvrait la table, et les seules paroles qui nous aient été conservées de la conversation de Louis XIV à ce repas sont une allusion à cette coutume. Le Roi, nous apprend le *Mercure,* dit à M. le Prévôt des marchands : « Ce dessert ne restera pas longtemps en même état. » A quoi le Prévôt des marchands répondit : « Il faut bien, Sire, que chacun se sente de la fête. »

Cela rappelle l'entretien du vieux grognard et de Napoléon : « Tu lui as parlé? — Certainement. — Et qu'est-ce qu'il t'a dit? — Ote-toi de là, imbécile. »

Que de gens, encore aujourd'hui, si un ministre leur disait quelque chose d'analogue, iraient le colporter mystérieusement sur le boulevard! L'espèce humaine peut perdre le sens d'un certain respect hiérarchique qui fait la force des sociétés solidement constituées; elle demeurera fétichiste tant qu'elle sera ce qu'elle est, c'est-à-dire vaniteuse et sotte.

Le roi, après s'être retiré quelque temps dans la salle qui lui avait été préparée, ce dont un gros mangeur tel que lui devait avoir grand besoin après un aussi splendide festin, passa en revue le Corps de Ville. Les Échevins, les Conseillers et les Quarteniers se mirent sur une seule ligne, et le monarque leur adressa à tous un mot obligeant.

En quittant l'Hôtel de Ville, Louis XIV alla admirer les deux statues élevées en son honneur. L'une était déjà érigée place des Victoires, l'autre était destinée à la place Vendôme alors en construction.

Toute la journée il y avait eu distribution de pain et de vin au peuple, et on avait installé cinq buffets ou bureaux, comme on disait alors, où l'on trouvait gratis du pâté, du jambon et des viandes froides. Le soir on donna un bal à la Ville, auquel assista Mademoiselle, et un feu d'artifice fut tiré place Dauphine.

La réconciliation était faite définitivement entre la Royauté et la Municipalité parisienne, et la Ville voulut éterniser cet événement mémorable par des monuments de toute sorte. Elle commanda de suite à Sébastien Leclerc la belle gravure que nos lecteurs trouveront plus loin (1).

La statue du Frondeur terrassé, humiliante pour la Ville, fut offerte au président de Fourcy, qui la transporta dans son parc de Chessy, d'où elle passa plus tard au Musée des monuments français, pour retourner ensuite à Versailles où elle se trouve actuellement. Pour la remplacer, on demanda à Coysevoix (2) une statue triomphale du roi, qui portait cette inscription : « La Ville a fait dresser un monument éternel de son respect dans cet hôtel habituel de ses assemblées, le 14 juillet 1689, pour conserver la mémoire de l'honneur que lui a fait Louis le Grand, le 30ᵉ jour de janvier 1689. »

14 juillet 1689 : Inauguration de la statue — 14 juillet 1789 : Prise de la Bastille. — Juste un siècle ! Prudhomme, très au courant de l'histoire de Paris, a relevé déjà cette coïncidence dans ce style qui lui est particulier.

« Dans l'intérieur de la maison commune de Paris, » dit-il dans ses *Révolutions*, « on avoit déjà fait justice de la statue pédestre de Louis quatorze, elle ressembloit à ce colosse de l'antiquité, dont la tête touchoit aux cieux, et dont les pieds étoient dans la fange. En fouillant dans le socle, on vient de trouver une inscription et une médaille qui attestent gravement aux enfans de nos enfans que le demi-dieu ci-dessus avoit pensé mourir, et qu'il fut rendu à ses sujets par leurs prières à la bonne Vierge. On y apprend encore que le pieux monarque, à qui on étoit redevable déjà de la révocation de l'édit de Nantes, daigna monter à l'Hôtel

---

(1) Pour rappeler ce banquet, la Ville commanda également à Largillière un tableau qui décora longtemps la grande salle du Conseil, et qui fut cédé plus tard à M. de Caumartin, Prévôt des marchands.

Par un artifice de dispositions assez bizarre, l'artiste avait représenté le festin royal comme s'il se fût réfléchi dans une glace. Au premier plan on voyait M. de Fourcy, Prévôt des marchands; MM. Herluve, Lenoir, Belle et Marescal, échevins; Titon, procureur du roi, et M. Mitantier, greffier. Ces Messieurs sont occupés à examiner le plan de la statue pédestre qui doit être placée dans la cour de l'Hôtel de Ville. M. Boucot, receveur, soutient ce plan de la main gauche.

(2) Cette statue de Coysevoix est restée longtemps au milieu de la cour vitrée; elle fut transportée sur le côté au moment de la construction de l'escalier de M. Baltard; elle n'a eu que très-peu à souffrir des incendies de la Commune, et se retrouvera dans le nouvel Hôtel de Ville.

LOUIS LE GRAND L'AMOUR ET LES DELICES DE SON PEUPLE. ou les Actions de graces, les Festes et les Rejouissances pour le parfait rétabliſſement de la Santé du Roy en 1687.

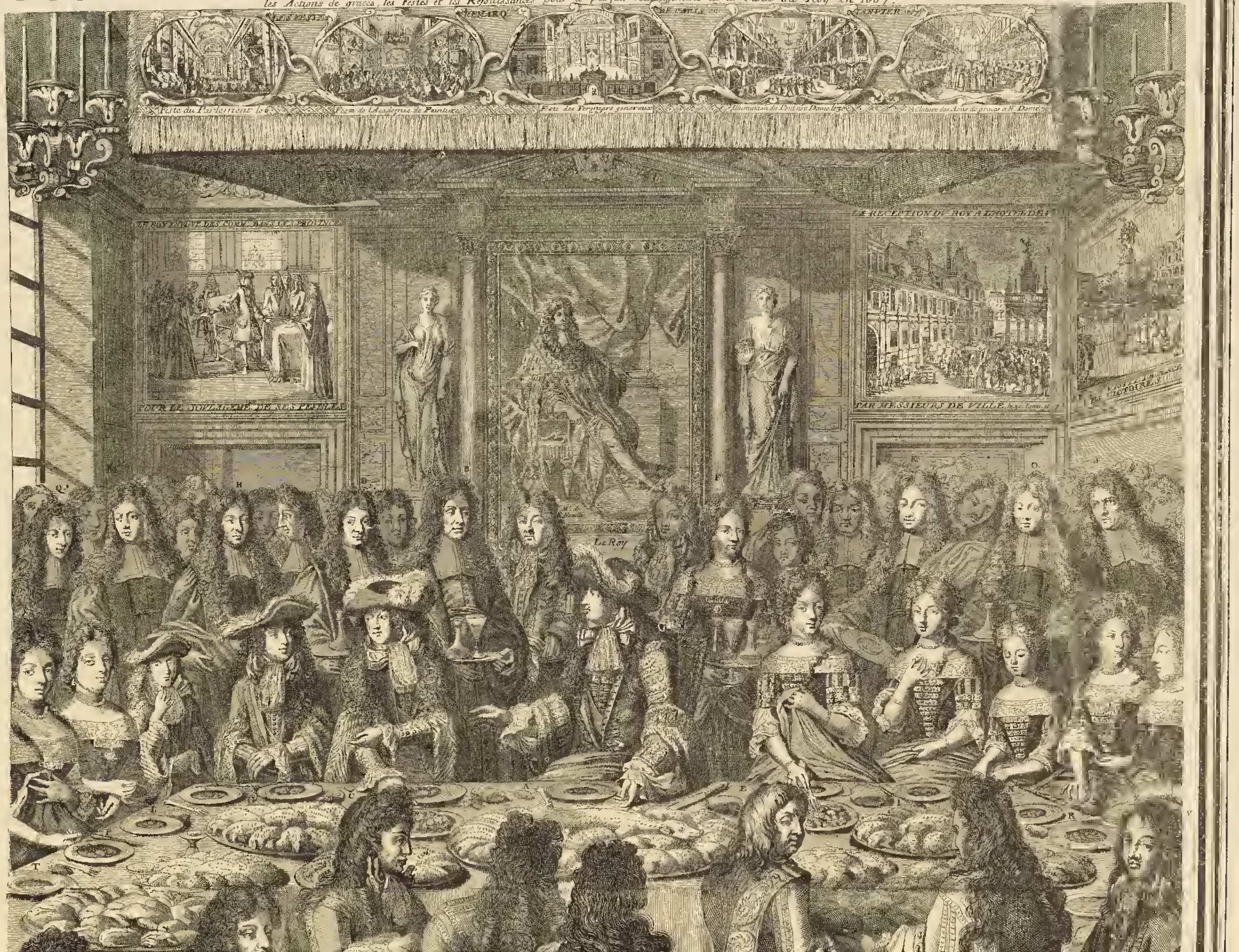

Feste du Parlement le 6
Feste de l'Academie de Peinture
Feste des Fermiers generaux
Illumination du Pont N. Dame le 30
Cloture des Actions de graces a N. Dame
LE ROY ENVOYE DES COMM. DANS LES PROVINCES
POUR LE SOULAGEMENT DE SES PEUPLES
LA RECEPTION DU ROY A L'HOTEL DE
PAR MESSIEURS DE VILLE, le 30. Janv. 1687
Le Roy

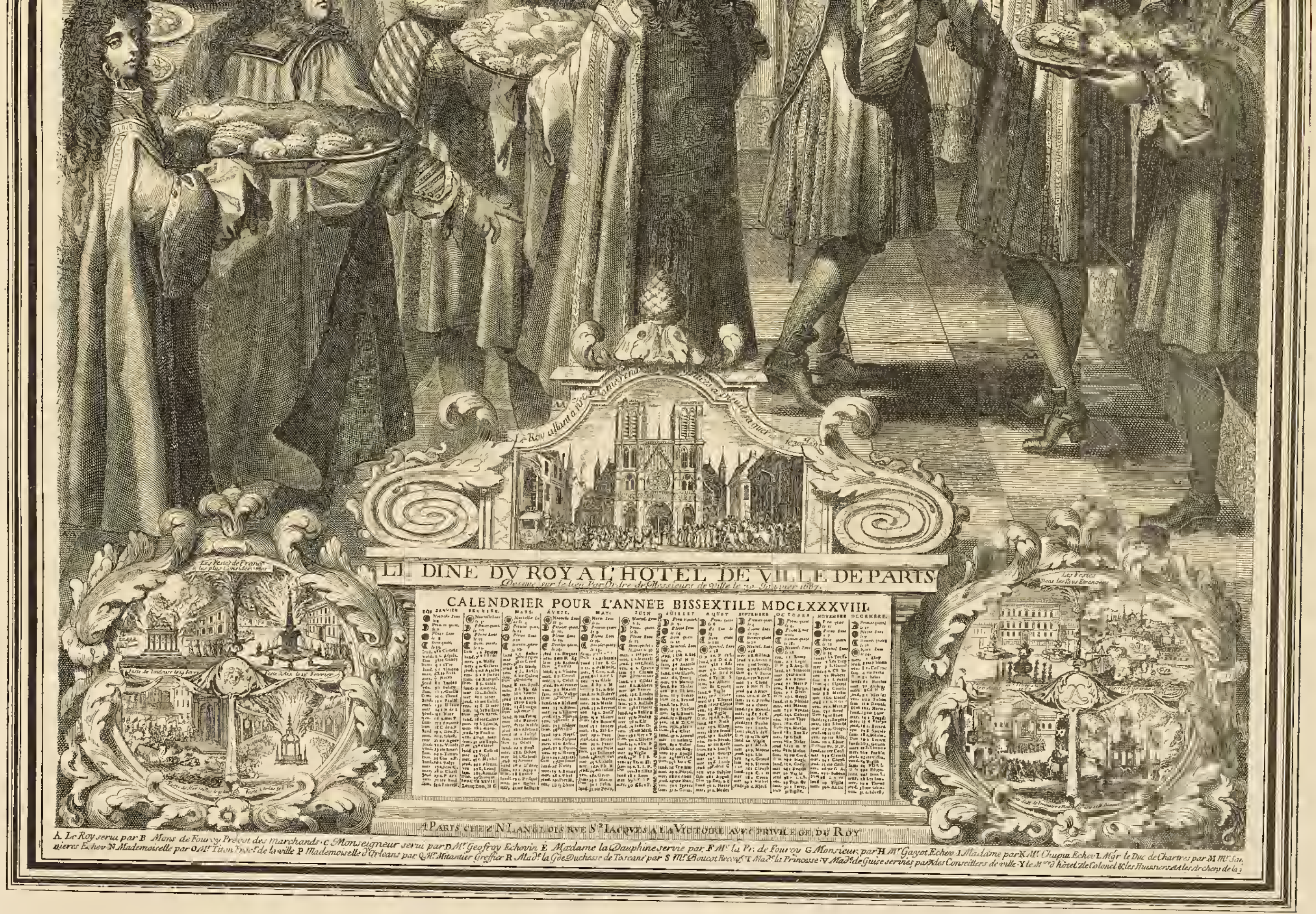
LE DINE DV ROY A L'HOTEL DE VILLE DE PARIS
Dessiné sur le lieu Par Ordre de Messieurs de Ville le 30 Janvier 1687.
CALENDRIER POUR L'ANNEE BISSEXTILE MDCLXXXVIII.
A PARIS CHEZ N LANGLOIS RVE ST IACQVES A LA VICTOIRE AVEC PRIVILEGE DU ROY
A. Le Roy serui par B Mons de Fourcy Prevost des marchands. C Monseigneur serui par D Mr Geofroy Echevin E Madame la Dauphine servie par F Mr la Pr. de Fourcy G Monsieur par H Mr Gayot Echev I Madame par K Mr Chupin Echev L Mgr le Duc de Chartres par M Mr Sau
nieres Echev N Mademoiselle par O Mr Titon Procr de la ville P Mademoiselle d'Orleans par Q Mr Mitantier Greffier R Madle la Gde Duchesse de Toscane par S Mr Boucot Recevr T Madle la Princesse V Made de Guise servies par X des Conseillers de ville Y le Mre d'hotel Z le Colonel & les Huissiers A les Archers de la

Les Fêtes nationales.

Bibliothèque de la Ville.

ALMANACH HISTORIQUE REPRESENTANT LE DINER DU ROI A L'HOTEL DE VILLE

Ludovic Baschet, éditeur.

Imp Motteroz.

ESTAMPE COMMÉMORATIVE DE SÉBASTIEN LECLERC

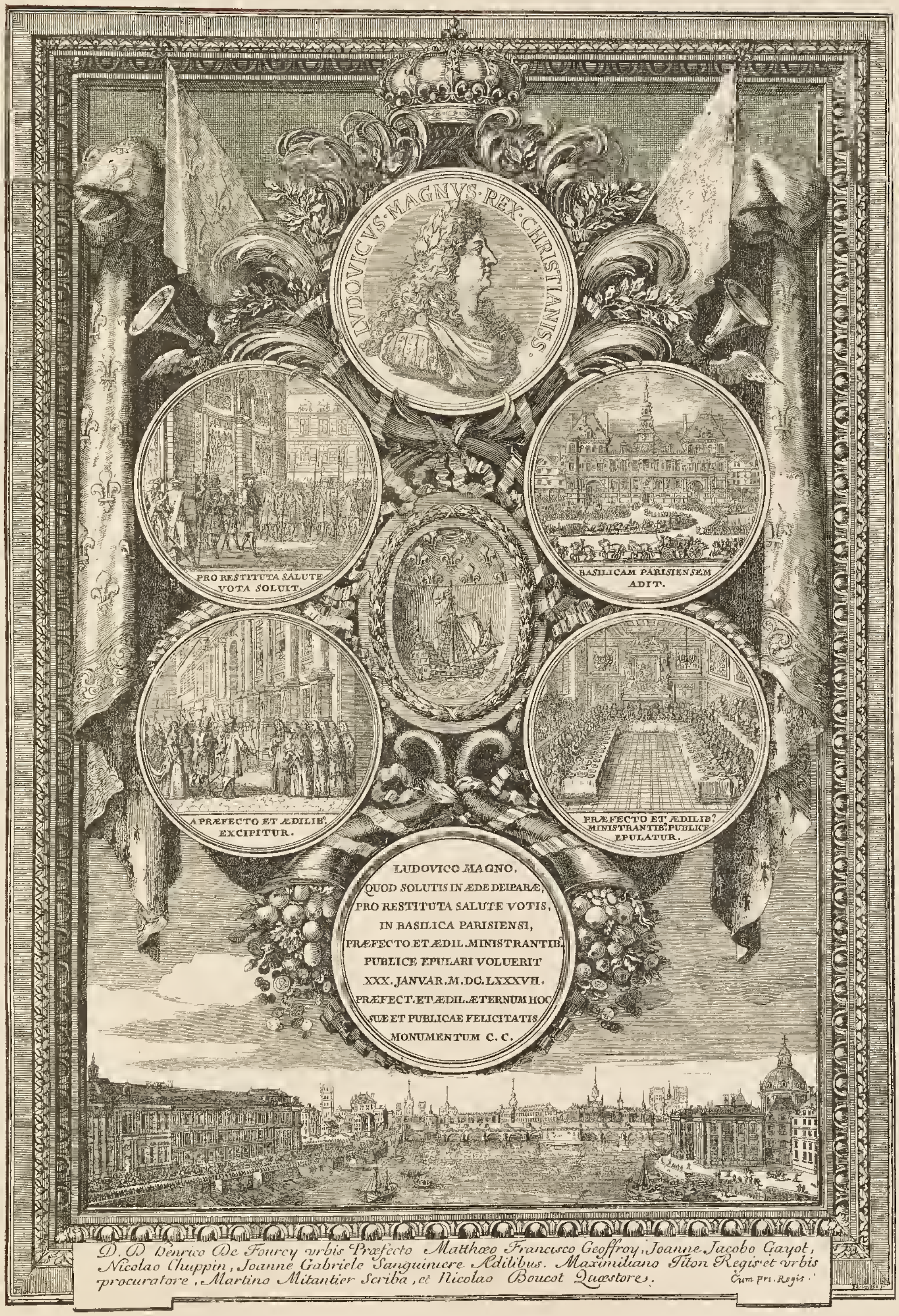
LUDOVICUS·MAGNUS·REX·CHRISTIANISS.
PRO RESTITUTA SALUTE VOTA SOLUIT.
BASILICAM PARISIENSEM ADIT.
A PRÆFECTO ET ÆDILIB. EXCIPITUR.
PRÆFECTO ET ÆDILIB. MINISTRANTIB. PUBLICE EPULATUR.

LUDOVICO MAGNO,
QUOD SOLUTIS IN ÆDE DEIPARÆ,
PRO RESTITUTA SALUTE VOTIS,
IN BASILICA PARISIENSI,
PRÆFECTO ET ÆDIL. MINISTRANTIB.
PUBLICE EPULARI VOLUERIT
XXX. JANVAR. M. DC. LXXXVII.
PRÆFECT. ET ÆDIL. ÆTERNUM HOC
SUÆ ET PUBLICAE FELICITATIS
MONUMENTUM C. C.

D. D. Henrico De Fourcy urbis Præfecto Matthæo Francisco Geoffroy, Joanne Jacobo Gayot, Nicolao Chuppin, Joanne Gabriele Sanguiniere Ædilibus. Maximiliano Titon Regis et urbis procuratore, Martino Mitantier Scriba, et Nicolao Boucot Quæstore. Cum Pri. Regis.

de ville, et s'y faire servir à table par MM. les échevins, et que le procureur de la commune de ce temps, qui ne se nommoit pas Manuel, une serviette sous le bras, eut la faveur de verser à boire, à genoux, à son maître. Hâtons-nous de dérober à nos neveux ces honteuses platitudes de leurs ancêtres.

« L'inauguration de ce bronze insolent est du 14 juillet 1689, c'est-à-dire un siècle, jour pour jour, avant la chute de la Bastille et du despotisme en France. Ce hasard de date a son prix. »

L'*Almanach historique* que nous reproduisons montre exactement la disposition de la table royale. En le regardant attentivement, il est facile de se rendre compte des habitudes gastronomiques d'alors et de la façon dont on comprenait le service. C'était le temps des plats composés; un lièvre, par exemple, apparaissait flanqué de poulets qui eux-mêmes étaient escortés de petits oiseaux. Le *Repas ridicule* de Boileau, d'ailleurs, nous éclaire complètement à ce sujet :

> Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques
> S'élevaient trois lapins, animaux domestiques
> Qui, dès leur tendre enfance, élevés dans Paris
> Sentaient encor le chou dont ils furent nourris;
> Autour de cet amas de viandes entassées
> Régnait un long cordon d'alouettes pressées,
> Et sur les bords du plat six pigeons étalés
> Présentaient pour renfort leurs squelettes brûlés.

On remarquera également qu'il n'y a sur la table ni bouteilles, ni carafes, ni verres. On demandait à boire au valet. Boileau encore nous atteste cet usage :

> On a porté partout des verres à la ronde,
> Où les doigts des laquais, dans la crasse tracés,
> Témoignaient par écrit qu'on les avait rincés.

Les hauts personnages qui servent le Roi et la Dauphine se chargent eux-mêmes, comme on le verra dans l'estampe, d'apporter un verre chaque fois que leurs convives le demandent.

Nos lecteurs nous sauront gré, je crois, d'avoir fait dans le cours de cet ouvrage quelques emprunts à cette curieuse collection d'almanachs qui sont d'une si considérable importance pour l'histoire du dix-septième siècle, et auxquels nous nous proposons de consacrer ailleurs une étude plus approfondie.

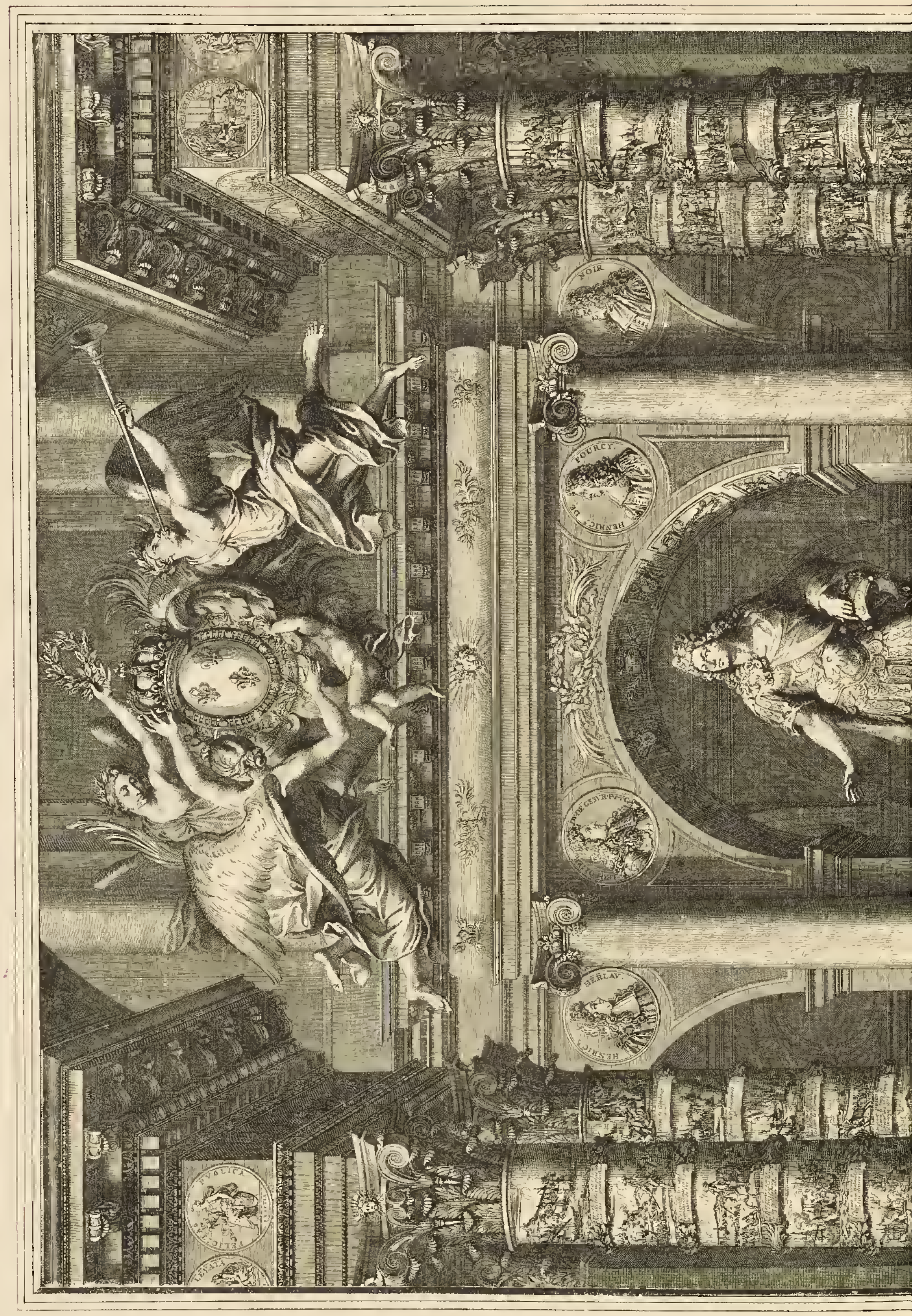
NOIR
HENRIC DE FOURCY
HENRIC BERLAY
FELICITAS PUBLICA

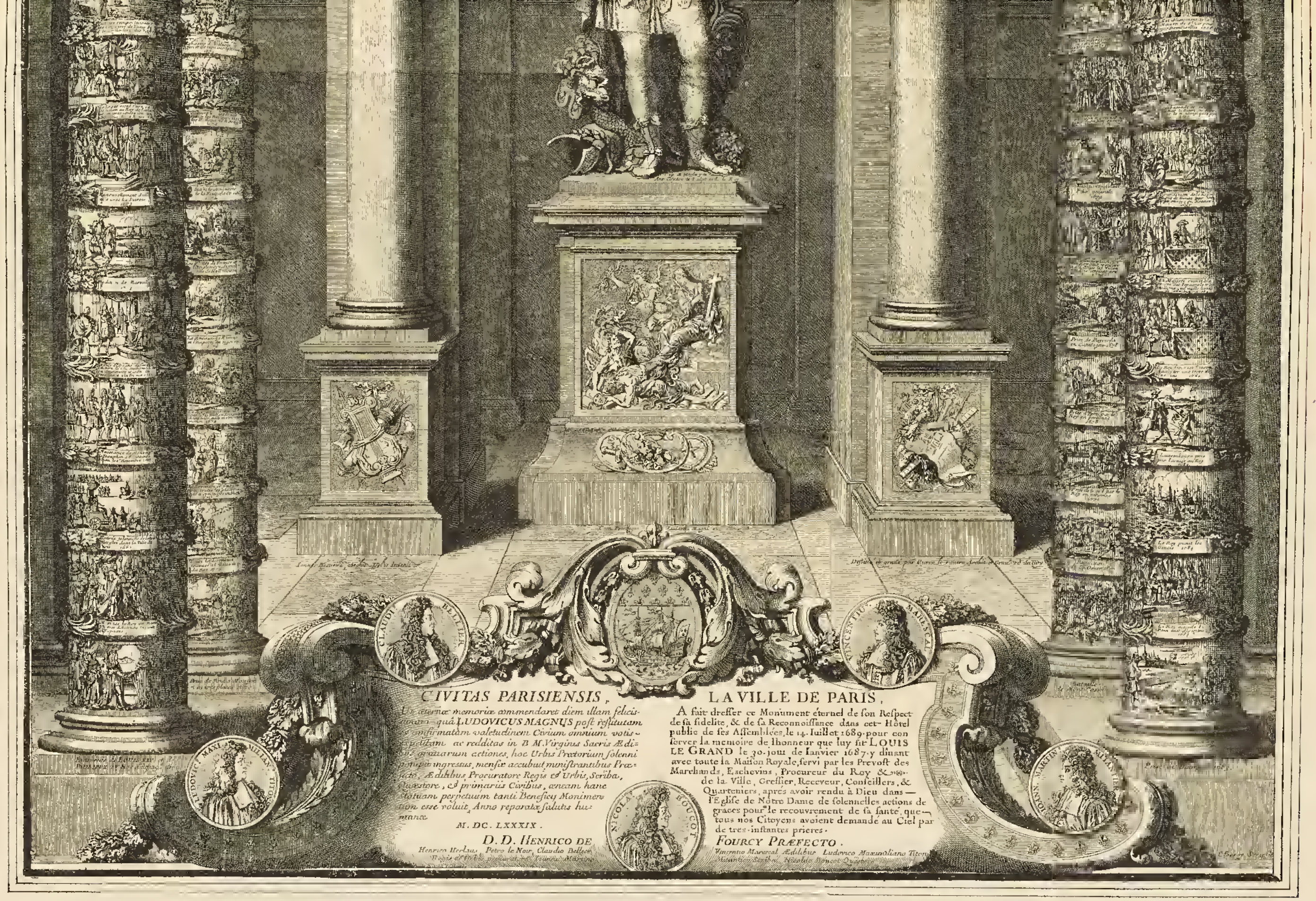
CLAUDI BELLIER
VINCENTIUS MAREscAL
LUDOVIC MAXIMILIAN TITON
JOANN MARTIN
NICOLAS BOUCOT
CIVITAS PARISIENSIS,
Ut æternæ memoriæ commendaret diem illam felicissimum quâ LUDOVICUS MAGNUS post restitutam et confirmatam valetudinem Civium omnium votis expetitam ac redditas in B. M. Virginis Sacris Ædibus gratiarum actiones, hoc Urbis Prætorium solenni pompa ingressus, mensæ accubuit ministrantibus Præfecto, Ædilibus, Procuratore Regis et Urbis, Scriba, Quæstore, et primariis Civibus, æneam hanc Statuam perpetuum tanti Beneficij Monimentum esse voluit, Anno reparatæ salutis humanæ.
M. DC. LXXXIX.
D. D. HENRICO DE FOURCY PRÆFECTO.
LA VILLE DE PARIS,
A fait dresser ce Monument éternel de son Respect de sa fidelité, & de sa Reconnoissance dans cet Hôtel public de ses Assemblées, le 14. Iuillet 1689. pour conserver la memoire de lhonneur que luy fit LOUIS LE GRAND le 30. jour de Ianvier 1687. y dinant avec toute la Maison Royale, servi par les Prevost des Marchands, Eschevins, Procureur du Roy & de la Ville, Greffier, Receveur, Conseillers, & Quarteniers, aprés avoir rendu à Dieu dans l'Eglise de Nôtre Dame de solennelles actions de graces pour le recouvrement de sa santé, que tous nos Citoyens avoient demandé au Ciel par de tres-instantes prieres.
Henrico Herlau, Petro le Noir, Claudio Bellier, Vincentio Marescal Ædilibus Ludovico Maximiliano Titon

Les Fêtes nationales.

Bibliothèque de la Ville.

LA STATUE DE LOUIS XIV A L'HOTEL DE VILLE

INAUGURATION DE LA STATUE DE LOUIS XIV

SUR LA PLACE VENDOME

13 Août 1699

L'INAUGURATION de la statue du roi, place Vendôme, nous fait assister à la dernière phase du règne de Louis XIV, la phase apothéotique. L'Apothéose romaine n'était point une figure de louange littéraire, une hyperbole de rhétorique, une exagération de poète : c'était une forme de gouvernement, l'association directe de l'Empereur à la Divinité. Sous Louis XIV, le gouvernement cessa d'être dans son essence et dans son fonctionnement une royauté, pour devenir un impérialat apothéotique qui, presque absolument semblable à l'empire de Napoléon I^er^, eut les mêmes haines contre le Pape ou plutôt contre un pouvoir intermédiaire entre le maître du ciel et le maître de la terre.

Le Corps de Ville ne voyait point de mal à tout cela. Après avoir obtenu une permission que le roi feignit de refuser quelque temps, il se mit en marche, le 13 août 1699, alla prendre à son hôtel le marquis de Gesvres, gouverneur de Paris, et se dirigea vers la place Louis-le-Grand, non plus seulement pour y faire des génuflexions devant un homme, mais pour se prosterner devant une image, pour lui rendre un culte idolâtrique.

La foule se précipita ensuite sur la place pour admirer l'œuvre de Girardon.

Nous trouvons dans la *Description de Paris* quelques détails intéressants sur la statue elle-même :

« Cette grande figure de bronze a été jettée en fonte proche le nouveau couvent des Capucines, à l'extrémité de la rue Neuve des Petits Champs. Dans ces bas siècles on n'avoit point encore tenté un ouvrage de fonte de cette excessive grandeur, puisque la figure du Roy, avec celle du cheval, qui sont d'un seul jet, ont ensemble vingt piés de haut, et le reste à proportion. Ce qui paroît merveilleux, est que rien n'a manqué dans l'action violente de la fonte; tout a coulé si juste, et pris si à propos, même dans les parties les plus saillantes et les plus éloignées ; que l'on n'a eû autre chose à faire après qu'elle a été développée, qu'à décrouter et à reparer legerement. Pour fournir à cette grande pièce, on avoit mis en fonte plus de quatre-vingt miliers de métail, dans un fourneau fait exprès d'un dessein fort ingénieux, dont il y en a eû soixante et dix mile d'employez. La dépense de tout cet ouvrage a monté à deux cent cinquante mille écus, pour les frais de tout ce qui en dépendoit. Le Roy est représenté avec un habit à l'Antique, sans selle et sans étriers, telle qu'on dépeint ordinairement les Héros de la superbe Antiquité. Pour faire encore comprendre le volume de cette figure colossale, s'il est permis de se servir de cette expression, on a éprouvé plus d'une fois, avant que l'ouvrage fût entièrement terminé, d'y faire entrer vingt hommes, qui ont tenu sans peine dans la capacité du ventre du cheval, rangez des deux côtez d'une table, dont plusieurs personnes très-dignes de foy ont été les témoins oculaires. »

A l'Hôtel de Ville, une table de soixante-dix couverts réunit ceux qui avaient assisté à l'inauguration.

Après dîner Messieurs de la Ville montèrent en carrosse, se rendirent sur les bords de la Seine et prirent place dans cinq grands bateaux, ornés de tapisseries, qui les attendaient. Deux autres bateaux suivaient remplis de tambours, de trompettes, de flûtes et de hautbois.

La fête nautique qui se tenait entre le pont Neuf et le pont Royal fut certainement la partie la plus originale de cette journée, où l'on sentait déjà comme un commencement de lassitude dans l'adulation. Les rudes mariniers des ports se disputèrent d'abord avec une ardeur sans égale les prix des joutes à la lance. « Ils montoient, nous dit le *Mercure,* seize petits bateaux peints de bleu et tout couverts de fleurs de lis d'or. Ceux qui devoient lutter montoient tour à tour sur le bout de ces petits bastimens, et tenoient leurs lances droites audevant de leur estomac. Les bateaux passoient avec rapidité les uns devant les autres; et chacun tâchant de tomber son adversaire avec le bout de sa lance par le costé de l'estomac qu'il luy voyoit découvert, c'estoit presque un coup seur de voir tomber l'un ou l'autre, quand ils se touchoient, parce qu'il estoit presque impossible que le plus foible ne cedast pas au plus fort, et qu'on pust se retenir, pour peu qu'on eust chancelé; ainsi en voyoit-on souvent tomber deux ensemble, quand ils s'estoient touchez.

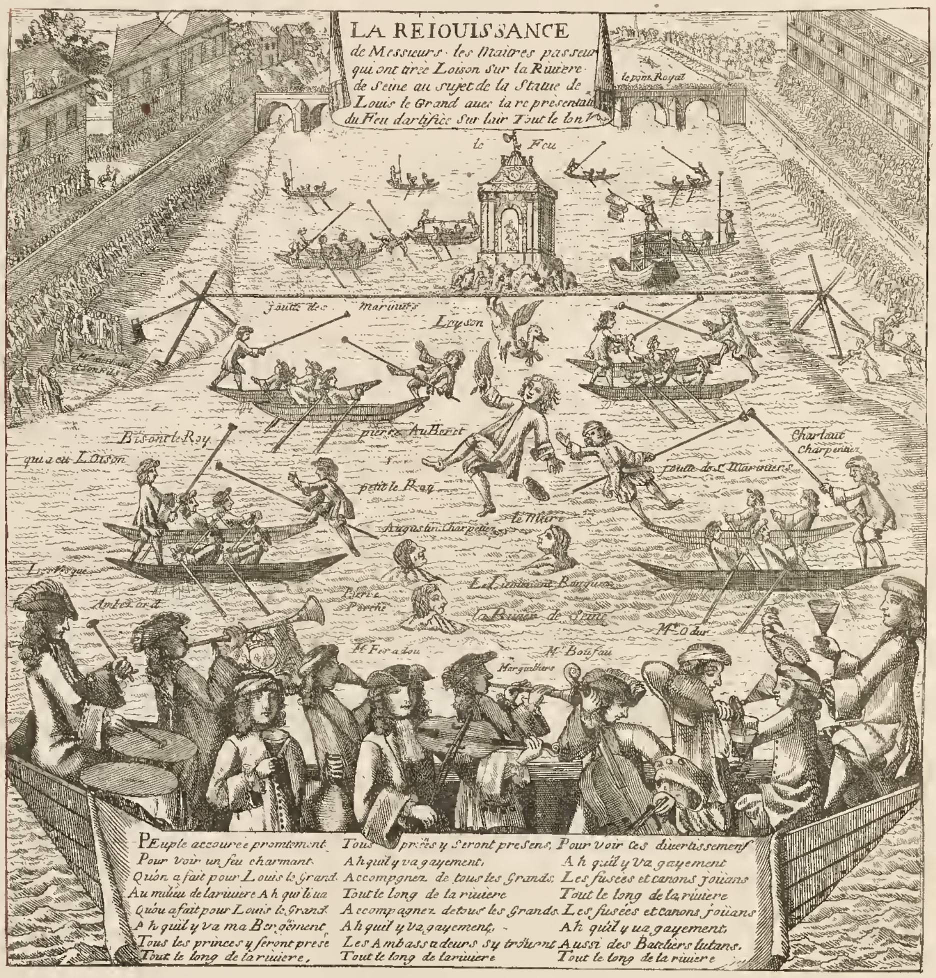
LA REIOUISSANCE
de Messieurs les Maitres passeur
qui ont tirée Loison sur la Riuiere
de Seine au sujet de la Statue de
Louis le Grand auec la representati
du Feu dartifice sur lair Tout le lon

PEuple accourez promtement
Pour voir un feu charmant
Qu'on a fait pour Louis le Grand
Au milieu de la riuiere Ah qu'il i ua
Qu'on a fait pour Louis le Grand
Ah qu'il y va ma Bergement
Tous les princes y seront prese
Tout le long de la riuiere,

Tous [illegible] prêts y seront presens,
Ah qu'il y va gayement,
Accompgnez de tous les Grands.
Tout le long de la riuiere
Accompagnez de tous les Grands.
Ah qu'il y va gayement,
Les Ambassadeurs s'y trouuent
Tout le long de la riuiere

Pour voir ces diuertissemens
Ah qu'il y va gayement
Les fusées et canons jouans
Tout le long de la riuiere
Les fusées et canons jouans
Ah qu'il y va gayement,
Aussi des Batliers lutans.
Tout le long de la riuiere
le pont Royal
le Feu
Ioutte des mariniers
Loyson
Bisont le Roy
qui a eu Loison
pierre AuBert
petit le Roy
Charlaut
Charpentier
Ioutte des Mariniers
Augustin Charpetier
le Maire
L'Evesque
Amberard
Pierre
Perche
Le Lieutenant Burgues
la Riuiere de Seine
Mr. Odur
Mr. Feradou
Mr. Boufau
Marguilliers

« Le Jeu de l'Oison commença ensuite. On avoit placé deux Bateaux remplis de charbon de terre aux deux costez de la Rivière. Au milieu de ces deux bateaux, qui estant ainsi chargez, estoient plus fermes, et vacilloient moins sur l'eau, il y avoit deux manieres de masts, ausquels une grosse corde estoit attachée;

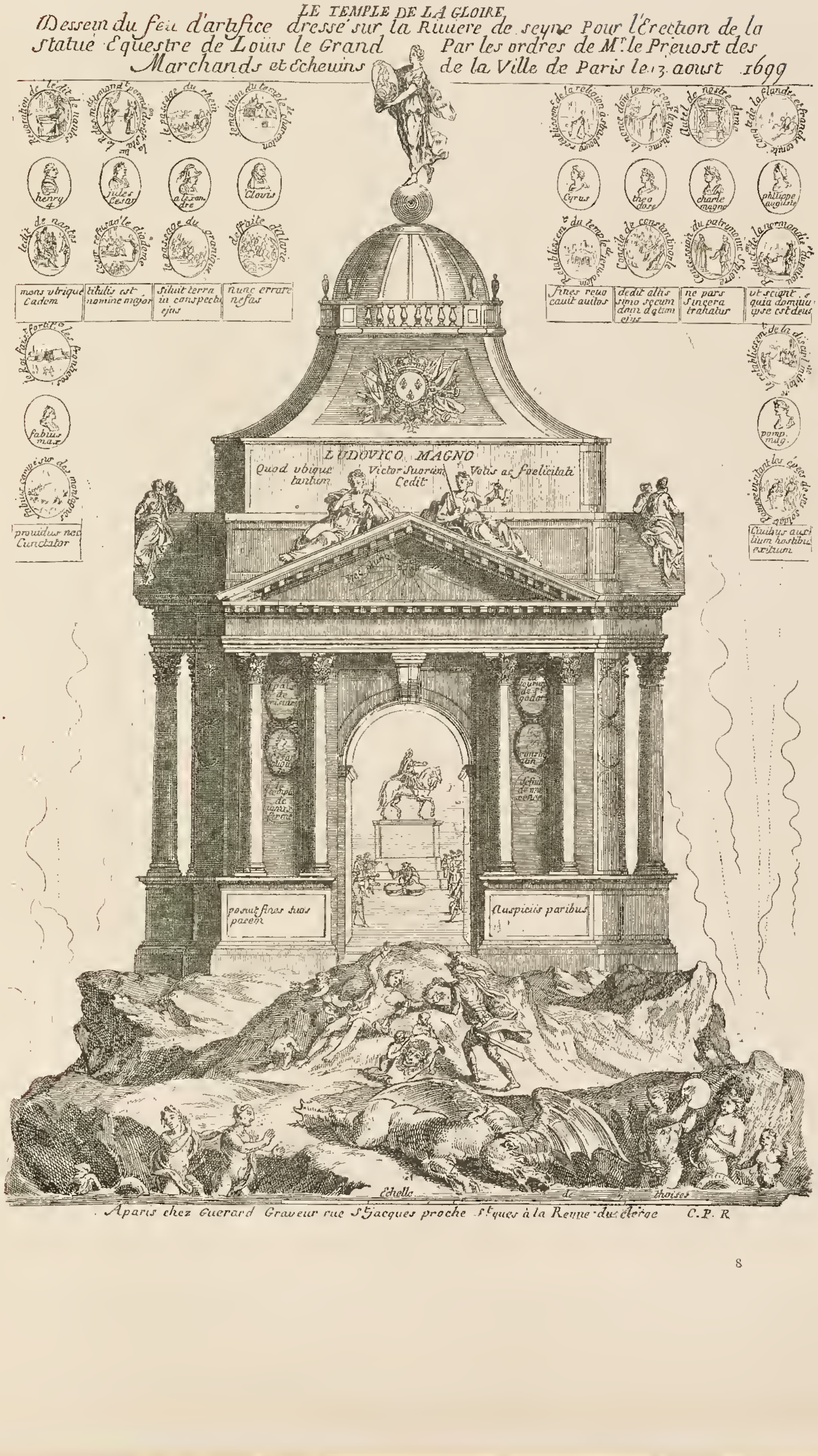
Revocation de ledit de nantes
Le Roy demand[e] permission du clergé la sta[tue] de
le passage du rhein
demolition du temple de charenton
henry 4
jules Cesar
alexandre
Clovis
ledit de nantes
Cesar refusan le diademe
le passage du granique
deffaite dillarie
mons vtrique Cadem
titulis est nomine major
siluit terra in conspectu ejus
nunc errare nefas
restablissem.t de la religion à strasbourg
le nonce donne le bref cont. le quietisme
Autel de nostre dame
Conqueste de la flandre et franche comté
Cyrus
theodose
charlemagne
philippe auguste
Retablissem.t du temple de jerusalem
Concile de constantinople
Concession du patrimoine st. pierre
Reduct. de la normandie et du poitou
fines reuocauit auitos
dedit altissimo secum dom datum ejus
ne pars sincera trahatur
ut sciant quia dominus ipse est deus
le Roy faict fortif.r les frontieres
fabius max
fabius campé sur des montagnes
prouidus nec Cunctator
le restablissem.t de la discipl. milit.
pomp. mag.
Pompée visitant les épées de ses soldats
Ciuibus auxilium hostibus exitium
LUDOVICO MAGNO
Quod ubique tantum
Victor Suorum Cedit
Votis ac foelicitati
posuit fines suos pacem
auspiciis paribus
Echelle de thoises

LE TEMPLE DE LA GLOIRE,
Dessein du feu d'artifice dressé sur la Riuiere de seyne Pour l'Erection de la statue Equestre de Loüis le Grand Par les ordres de Mr le Preuost des Marchands et Echevins de la Ville de Paris le 13 aoust 1699

A paris chez Guerard Graveur rue St Jacques proche St yues à la Reyne du clergé C. P. R.

elle traversoit l'espace qu'il y avoit de l'un de ces bateaux à l'autre, et l'Oison estoit fortement lié au milieu avec des fils de leton. Ceux qui vouloient avoir la gloire d'en arracher quelques pièces estoient montez sur un échaffaut élevé sur un assez grand bateau, et cet échaffaut voguant au bruit de toutes sortes d'instruments, passoit et repassoit à force de rames sous la corde où l'on avoit lié l'Oison, et ceux qui s'y attachoient demeuroient suspendus pendant que l'échaffaut continuoit de voguer. On lâchoit aussi tost une espèce de moulinet, qui les faisant tomber rudement dans l'eau, les obligeoit fort souvent à lâcher prise, parce que, par le moyen de ce moulinet, on les relevoit avec une vitesse qui leur faisoit perdre leurs mesures; ce qui estoit toujours continué jusqu'à ce qu'ils eussent abandonné la corde. Tant de sauts joints à l'eau qui les aveugloit, les empêchoit de se bien tenir à la corde et à l'Oison. Le corps de cet animal ayant esté emporté, le combat cessa, parce que c'est le morceau auquel le triomphe est attaché. »

Une amusante estampe nous a conservé précieusement les noms des combattants et des vainqueurs dans cette course à l'Oison.

Après avoir contemplé les divertissements sur l'eau, le Corps de Ville prit le frais quelque temps au bord de la rivière, en attendant que la nuit fût venue et que l'on pût faire partir le feu d'artifice placé devant le pont Neuf, au milieu du fleuve, et qui représentait le *Temple de la Gloire*.

Au centre de ce temple orné des médaillons d'Alexandre, de César, d'Auguste, de Cyrus, de Théodose, de Clovis, de Charlemagne, de Philippe-Auguste, on distinguait la statue du roi inaugurée dans la journée. Sur les quatre faces on apercevait comme autant de symboles du roi triomphant de l'hérésie, Hercule vainqueur de l'hydre, Thésée terrassant le Minotaure, Persée délivrant Andromède, Jason conquérant la Toison d'or.

Admirez encore les ironies de la destinée. La statue avait été inaugurée le 13 août 1699; le 13 août 1792, Louis XVI qui, après avoir cherché un asile dans l'Assemblée, avait couché trois nuits dans le couvent des Feuillants, traversait la place dans la voiture qui le conduisait au Temple. La Reine avait un soulier brisé d'où son pied sortait. Avec une délicatesse rare, Manuel fit remarquer au malheureux roi les débris de la statue de Louis XIV, que la foule venait de renverser, et qui, en tombant, avait écrasé Rose Violet, une des crieuses de l'*Ami du Peuple*.

— Voilà comme le peuple traite les rois, dit gracieusement le procureur de la Commune au captif.

Louis XVI devint rouge d'indignation, mais se modérant à l'instant, il répondit : « Il est bienheureux, Monsieur, que sa colère ne se porte que sur des objets inanimés. »

Le 15 août 1810, on inaugura, sur l'emplacement de la statue de Louis XIV, la statue de Napoléon, Empereur et Roi. On se rappelle qu'à la suite d'une échauffourée provoquée par les ridicules hauteurs du duc de Créquy, Louis XIV, pour humilier le Souverain Pontife, fit chasser de Rome la garde corse qui protégeait le pape. Qui sait, a demandé un illustre écrivain, si parmi ces officiers de la garde corse si durement traitée ne se trouvait pas quelque ancêtre de ce Napoléon Bonaparte qui devait succéder à Louis XIV?

A examiner certaines coïncidences historiques il semble entrevoir parfois quelques-uns des rouages de ce mécanisme divin qui gouverne le monde, quelques fragments de ces lois qui nous échappent dans leur ensemble et qui ne se révèleront à nous qu'au jour où nous serons dignes de comprendre l'éternelle Vérité.

* * *

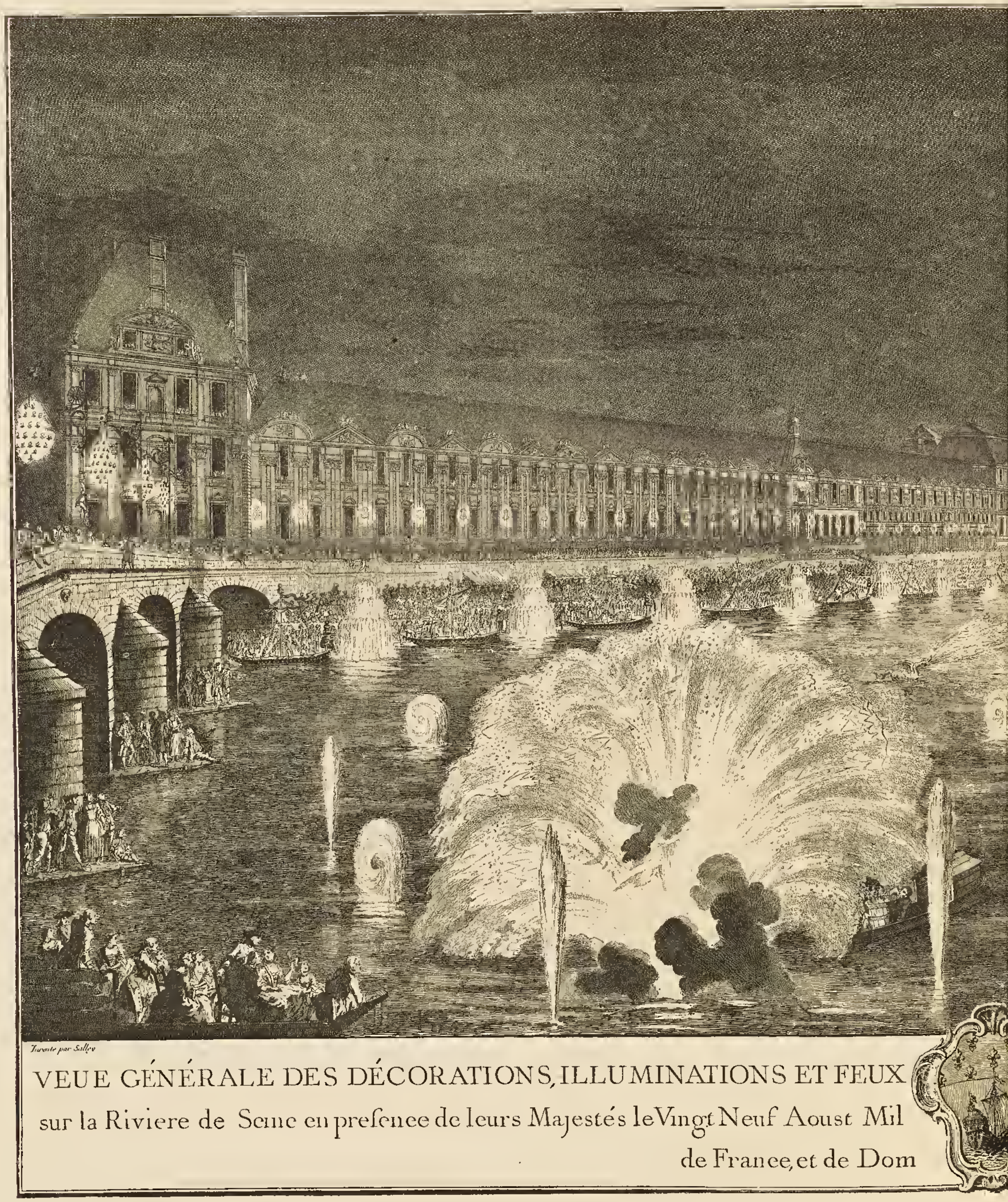

Invente par Sallev

VEUE GÉNÉRALE DES DÉCORATIONS, ILLUMINATIONS ET FEUX
sur la Riviere de Seine en preſence de leurs Majestés le Vingt Neuf Aoust Mil
de France, et de Dom

Les Fêtes nationales.

Ludovic Baschet, Éditeur.

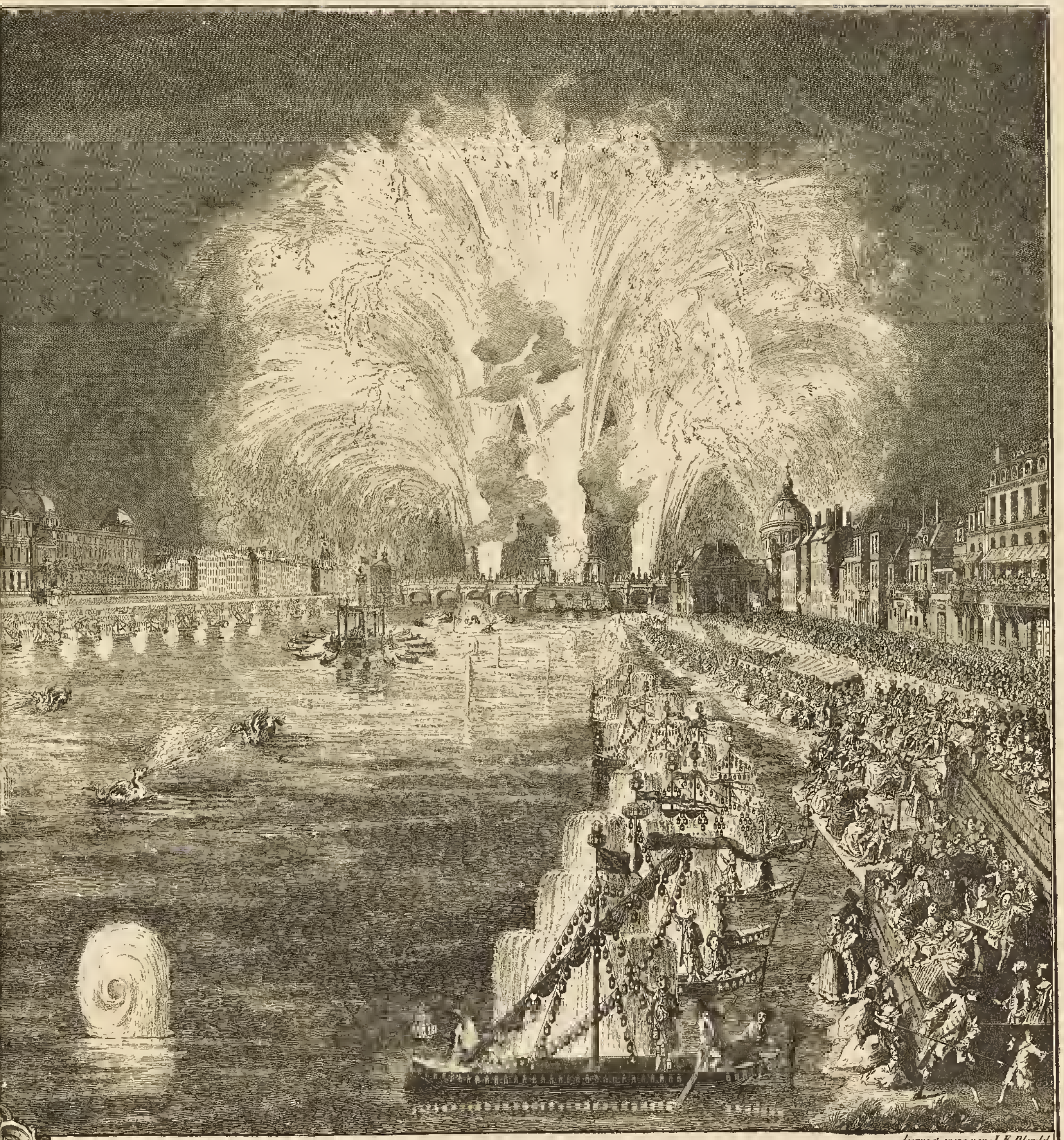

dessiné et gravé par J F Blondel

D'ARTIFICE, DE LA FESTE DONNÉE PAR LA VILLE DE PARIS
Sept Cent Trente Neuf a l'occaſion du Mariage de Madame Louise Elizabeth
Philippe Infant d'Espagne

Imp. Bernard jeune

IV

XVIIIE SIÈCLE

FÊTES DU MARIAGE DE MME ÉLISABETH

29 et 30 Août 1739

Les fêtes célébrées à l'occasion du mariage d'Élisabeth de France avec Dom Philippe, Infant d'Espagne, furent une des premières réjouissances du règne de Louis XV. Ce furent certainement les plus belles fêtes nautiques données à Paris. L'immense espace qui s'étend entre le pont Neuf et le pont Royal et que ne coupait alors ni le pont des Arts ni le pont des Saints-Pères, avait été choisi comme théâtre de ces divertissements. Qu'on se figure tous les bords de la Seine peuplés de spectateurs. Chaque coin de la berge avait été utilisé pour construire soit une simple estrade, soit des loges confortables où tout le beau monde se groupait en sociétés particulières; quelques-uns plus hardis avaient élevé sur pilotis des échafaudages qui avançaient même sur la rivière. La foule entassée sur les quais voyait aussi bien du haut des parapets que ceux qui étaient sur le rivage. Cinq cent mille personnes, disent les *Mémoires* contemporains, assistèrent à cette fête; ce chiffre n'a rien d'exagéré, quand on considère la disposition particulièrement favorable de cet emplacement qui formait alors comme une Naumachie naturelle.

Le terre-plein du pont Neuf était occupé tout entier par les charpentes du feu d'artifice; ce bâtiment représentait une espèce de temple à la grecque, précédé d'une colonnade, isolé de toutes parts et dominant sur tout ce qui l'entourait. Quatre rangs de colonnes doriques de trente-deux pieds de hauteur soutenaient l'édifice.

Au milieu de la rivière, à la hauteur à peu près de l'École des Beaux-Arts actuelle, on avait édifié sur deux bateaux accouplés un salon octogone destiné à recevoir des musiciens.

Les deux bateaux sur lesquels ce salon reposait étaient cachés par des rochers qui paraissaient sortir de l'eau. « On arrivoit au salon par huit escaliers qui étoient assis sur ces rochers, mais ces degrés séparés par huit piédestaux qui soutenoient sur chacun des angles de l'octogone huit Tours de Castille, conduisoient auparavant à une terrasse. Cette terrasse étoit close par une balustrade, dont les dez portoient des vases de différentes formes.

« Le Salon occupoit presque toute la superficie de cette terrasse : Il étoit ouvert de tous côtés par huit arcades ou portiques, de vingt et un pieds et demi de haut, separés par autant de pilastres. Toute l'architecture en étoit peinte en marbre blanc, et étoit enrichie d'une infinité de compartimens variés, et d'ornemens de couleurs différentes, entre lesquels on distinguoit les figures des Muses, peintes en camayeu, sur un fonds de lapis.

« Du ceintre des arcades pendoient de grosses lanternes de toile transparente et colorée, suspenduës à des guirlandes de fleurs. L'entablement qui couronnoit ces portiques, étoit surmonté d'un rang de lanternes; et audessus de chaque pilastre étoit un vase, d'où sortoit un drapeau de taffetas bleu, fleurdelisé d'or (1). »

Le roi par extraordinaire devait assister à cette fête. On avait fait choix pour le recevoir de la partie du Louvre où des provinciaux naïfs montrent encore à leurs enfants le fameux balcon du haut duquel Charles IX aurait tiré sur le peuple. Ce balcon, nul ne l'ignore maintenant, n'existait pas du temps de Charles IX, et sa décoration ne date que du dix-septième siècle. C'était là qu'était située la salle de bains d'Anne d'Autriche.

De cet endroit le roi pouvait embrasser tout ce qui se passait sur la Seine; il avait à sa gauche le feu d'artifice installé sur le terre-plein du pont Neuf, et en face de lui le salon transparent qui devait s'illuminer à la nuit. Afin que le monarque fût plus à l'aise, on construisit une plate-forme provisoire sur laquelle on disposa les deux trônes que le roi et la reine vinrent occuper à six heures du soir, accompagnés du Dauphin, de Mesdames et des grands officiers qui se placèrent derrière leurs fauteuils.

On commença d'abord par le concert que donnèrent les musiciens placés dans le salon construit sur l'eau, puis eurent lieu ces joutes à la lance, et ces courses à l'oie, divertissements très-populaires alors, qui étaient, pour les mariniers des ports, une occasion ardemment recherchée de déployer leur adresse.

Dès que le jour tomba, une véritable flottille de bateaux illuminés s'élança sur la Seine. Ces bateaux ressemblaient beaucoup à ceux que nous avons vus, à la fête du 30 juin, tracer sur les lacs du bois de Boulogne leur sillage éblouissant.

« Il s'élevoit au milieu de chacun de ces bateaux un mât de treize pieds de haut, auquel étoient attachées, dans quelques uns, des vergues disposées d'une façon variée, et retenues par des haubans et des cordages; dans les autres, les mâts portoient des cercles qui formoient, avec les cordages, des pavillons. On en voyoit qui avoient la figure de batiments levantins, et d'autres de formes chinoises et bizarres. Ces bateaux peints étoient ornés de voiles pliées galamment, de banderoles et de flammes de différentes couleurs. Toute leur mâture, leurs cordages, ainsi que le bordage des bateaux, étoient profilés avec des lanternes de verre à quatre pans, qui renfermoient des lumières; et ces lanternes étoient tellement serrées l'une contre l'autre, qu'elles dessinoient avec exactitude les contours et les formes des différents bateaux. Plusieurs de ces lanternes réunies et disposées en grappes couronnoient les mâts, pendoient aux vergues, et s'élevoient sur la proue et sur la poupe des bateaux, ce qui formoit autant de lustres.

« Cette illumination flottante, et à l'abri du vent, tiroit un nouvel avantage de l'éclat du verre, qui en augmentoit le brillant, ainsi que du reflet de l'eau qui doubloit la quantité des lumières; elles montoient pour cette partie seule à plus de onze mille.

« Quand cette flotte lumineuse se fut promenée pendant quelque temps sur la rivière, elle se divisa, et se rangea le long des deux bords, dans les places qu'on avoit assignées à chaque bateau, et à distance égale les uns des autres (2). »

La nuit était tout à fait venue, et les premières fusées du feu d'artifice s'élancèrent du pont Neuf au milieu des acclamations de ces milliers de spectateurs que vous voyez, dans cette estampe du temps, se presser les uns contre les autres, criant, battant des mains au bord du fleuve qui paraît enflammé, tant s'y reflètent brillantes les illuminations des quais et les clartés des bateaux couverts de verres de couleur.

---

(1) Description des fêtes données par la Ville de Paris à l'occasion du mariage de M^{me} Louise-Élisabeth de France et de Dom Philippe, Infant et grand Amiral d'Espagne, les vingt-neuvième et trentieme août mil sept cent trente-neuf.

(2) Relation de la Ville.

* * *

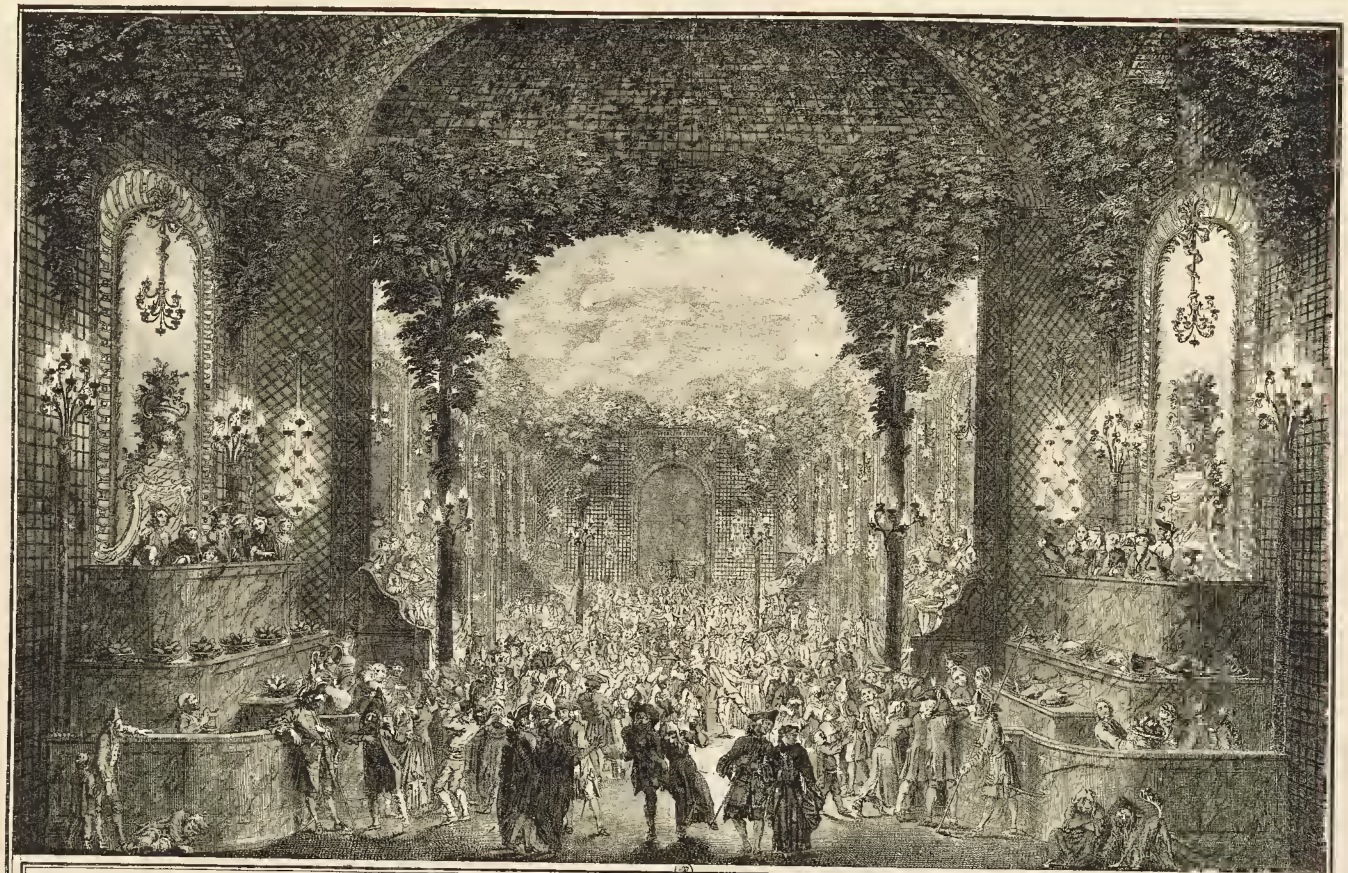

INTÉRIEUR DU BAL DE BOIS DE LA PLACE VENDOME

Les Fêtes nationales,

Ludovic Baschet, Éditeur.

Imp. Bernard jeune.

FÊTES DU PREMIER MARIAGE DU DAUPHIN

23 et 26 Février 1745

Nous voici dans le monde séduisant et corrompu qui adopte Boucher pour son peintre et Bernis et Gentil-Bernard pour ses poètes. Jamais fêtes, peut-être, n'offrirent un caractère plus original et plus charmant que les fêtes qui furent données à l'occasion du mariage du Dauphin, père de Louis XVI, et qui ont comme l'accent de cette époque où recommença vraiment la *vie inimitable* que menaient Antoine et Cléopâtre avant Actium. Zéphire est partout, Zéphire pousse doucement vers les abîmes ce monde qui se couronne de fleurs pour disparaître. A Versailles, à Paris on ne chante que le Plaisir, on ne pense qu'au Plaisir. Le petit Dieu malin qui règne à Paphos a remplacé la sombre Camarde qui, dans les Danses Macabres, conduisait des sarabandes où figuraient tous les puissants de la terre. Éros dirige une ronde joyeuse et folle où, emportés par le même vertige, les ducs et pairs, les cordons bleus, les prélats, les parlementaires, les filles d'Opéra, les grandes dames, les petits abbés, les poètes de ruelle, se trémoussent et échangent au passage les sourires les plus provocants et les madrigaux les plus ambrés. Tout est d'accord : l'art, la poésie, la littérature, la mode, le salon, le bureau d'esprit et le cabaret.

Rousseau n'a rien produit encore que son malheureux opéra des *Muses galantes*, le Peuple n'a point le soupçon même de ses droits, mais dans ces mœurs étranges, il a son rôle; il amuse et on l'amuse. On fait partie d'aller s'encanailler aux Porcherons, se bousculer à la foire Saint-Germain, échanger aux Halles des épithètes salées avec les poissardes. L'idéal social des meilleurs de ce temps serait non plus la Salente de Fénelon, mais une Cythère où chacun, riche ou pauvre, pourrait librement danser, souper, rimer des épîtres à Chloris et faire l'amour toute la journée.

Les *Bals de bois* sont une des manifestations de cette manière de comprendre la vie.

L'intention, bonne en elle-même, est analogue à celle qui a décidé nos fêtes de quartier. Au lieu d'entasser la foule dans un même lieu qui se trouve toujours trop étroit, pourquoi ne pas organiser des divertissements partiels et ouvrir partout des salles de danse? Ainsi pensèrent le Prévôt des marchands et les Échevins, et ils firent construire six grands bâtiments destinés à recevoir les danseurs.

A la place Dauphine s'élevait le temple de l'Hymen avec quatorze larges portiques et cinq estrades pour les musiciens. Le bal de la place du Carrousel était consacré à l'Été et représentait une grange remplie des présents de Cérès. A la rue de Sèvres c'est l'Automne qui règne, et le temple de Vertumne, pour parler le langage du jour, avait la forme d'un verger. A la place Saint-Antoine (bal de l'Hiver), une grotte taillée dans un rocher figurait l'antre d'Éole, Dieu des vents. Enfin à l'Estrapade, les *Jeux*, les *Grâces* et les *Ris* embellissaient le bal de Momus. Nous reproduisons la vue intérieure et la vue extérieure du bal installé à la place Louis-le-Grand, le bal du Printemps.

Il semble qu'on ne se lasserait pas de regarder cette gravure, qui est un des chefs-d'œuvre de cet art gracieux du dix-huitième siècle. Sévère et grave sous Louis XIV, le burin, comme le pinceau, est devenu exclusivement spirituel et libertin; il excelle à rendre ces mines friponnes, ces visages chiffonnés, cet entrain de tous et de chacun. Comme tous ces danseurs vivent, comme ils ont de l'esprit, comme ils sont à l'aise dans ce décor d'Opéra Comique, comme ils gardent, même dans leurs allures les plus débraillées, ce je ne sais quoi qui est particulier à l'époque des élégantes orgies!

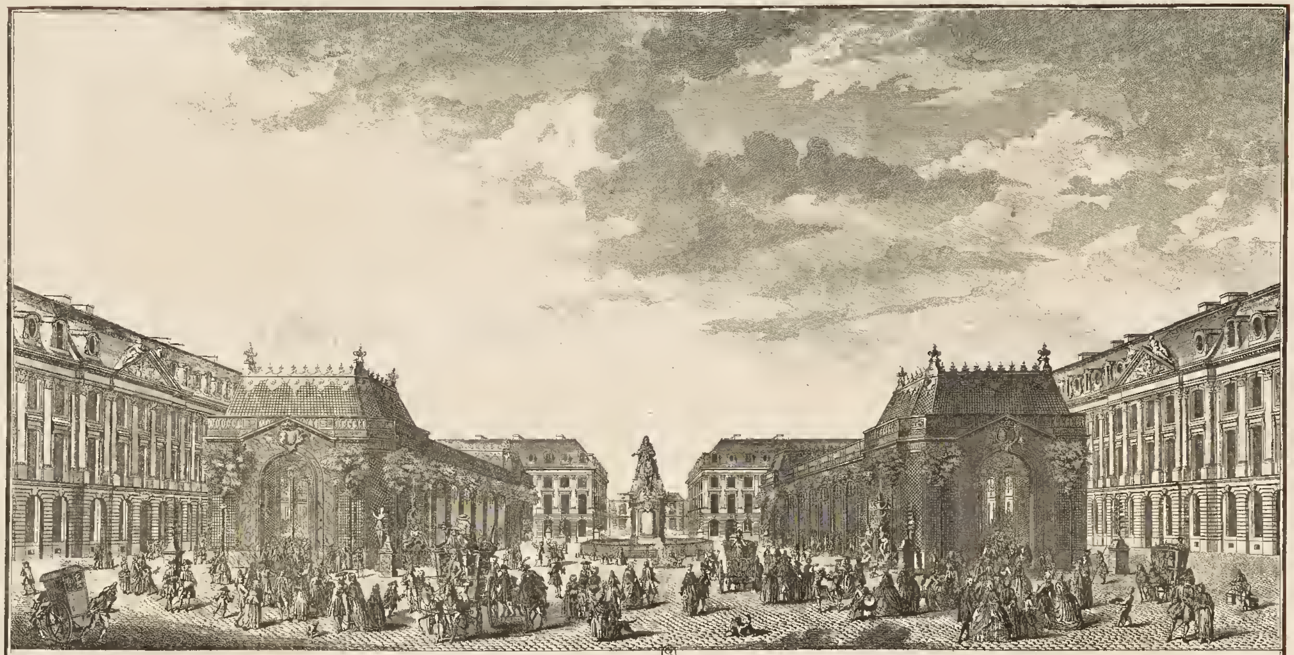

VUE-PERSPECTIVE DE LA PLACE DE LOUIS LE GRAND,
avec la Repreſentation des Salles conſtruites à l'occaſion du Mariage de
MONSEIGNEUR LE DAUPHIN

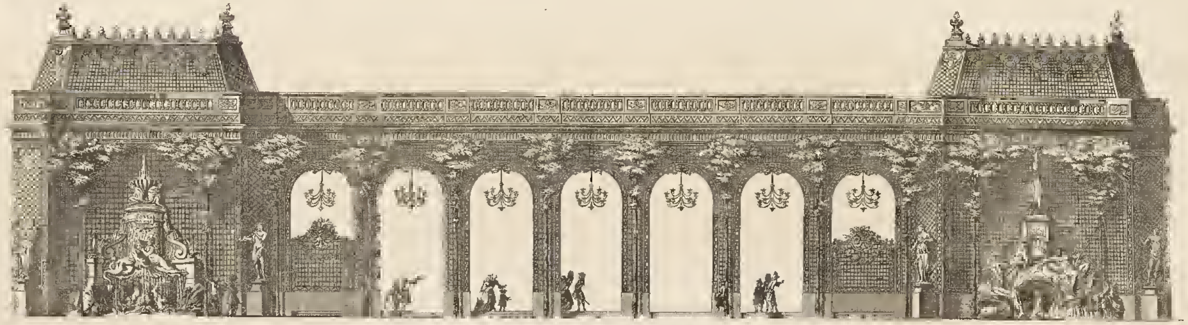

ELEVATION EXTERIEURE
de lune des deux Salles de la Place de
LOUIS LE GRAND

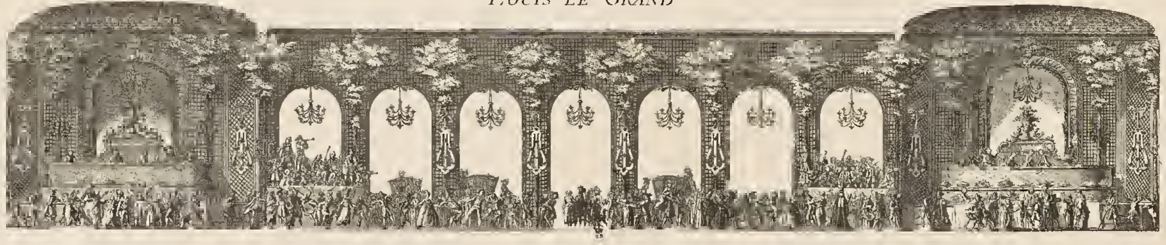

Coupe interieure des Salles

LE SECOND MARIAGE DU DAUPHIN

15 Février 1747

Les *Fêtes roulantes* organisées à l'occasion du second mariage du Dauphin (1) furent inspirées par la pensée qui avait présidé à l'organisation des fêtes précédentes, avec le désir de ne pas se répéter (2). Ces *Fêtes roulantes* permettaient à la Ville de prouver qu'elle marchait avec le temps et qu'elle s'ingéniait à découvrir du nouveau. On avait eu des fêtes immobiles, on chercha à avoir des fêtes mobiles. Aux divertissements sédentaires on substitua les divertissements qui voyagent. Au lieu d'aller attendre la foule, ce fut le Plaisir qui l'alla quérir. On trouvera dans l'Historiographe de la Ville la composition, l'ordre et la marche de ce cortége de Chars qui représente comme une sorte de promenade du Bœuf gras, en notant cette différence que les organisateurs de la cérémonie carnavalesque récoltaient partout où ils s'arrêtaient, tandis que les Chars de la Ville ne s'arrêtaient que pour distribuer à tous du vin, des victuailles et des friandises (3).

Cette promenade des Chars fut décidée, après une longue délibération, dans laquelle le Corps de Ville arrêta définitivement le programme de la fête.

« Vers la fin du jour un feu d'artifice, élevé devant l'Hôtel de Ville, devoit y rassembler un grand nombre de personnes de considération, tandis que des fontaines de vin et des orchestres disposés dans toutes les places, diviseroient ailleurs le peuple en troupes nombreuses, et l'inviteroient à célébrer la fête aussi longtemps qu'on pouvoit l'espérer de la vivacité de son zèle et de la variété des plaisirs qu'on lui offroit. Ces dispositions générales ayant été agréées par le Roy, la fête fut exécutée dans toutes ses parties, le jour indiqué pour la célébration du Mariage.

---

(1) Le Dauphin, fils de Louis XV, avait épousé en premières noces Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaëlle, Infante d'Espagne, fille de Philippe V, morte en 1746, presque aussitôt après son mariage. Il épousa en secondes noces la princesse Anne-Joséphine de Saxe, qui fut la mère de Louis XVI.

(2) Une chanson de l'abbé Voisenon atteste cette préoccupation de plaire au public en faisant du nouveau :

Sur l'air : *Y avance, y avance, y avance*, etc.

I

Monsieur le Prévôt des Marchands, } *bis.*
Homme d'un grand entendement, }
Pour célébrer le mariage
De notre Dauphin a fait rage.

II

Il a rassemblé tout d'abord
Les Magistrats de Ville en Corps,
Leur a dit que nous faut-il faire
Si au public nous voulons plaire?

III

Ne donnons plus de Bals de bois,
On les critiqueroit, je crois;
Car on en a dit du mal parce
Qu'ils sentoient un peu trop la farce.

(3) Fêtes publiques données par la Ville de Paris à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin, le 15 février M. D. CC. XL. VII.

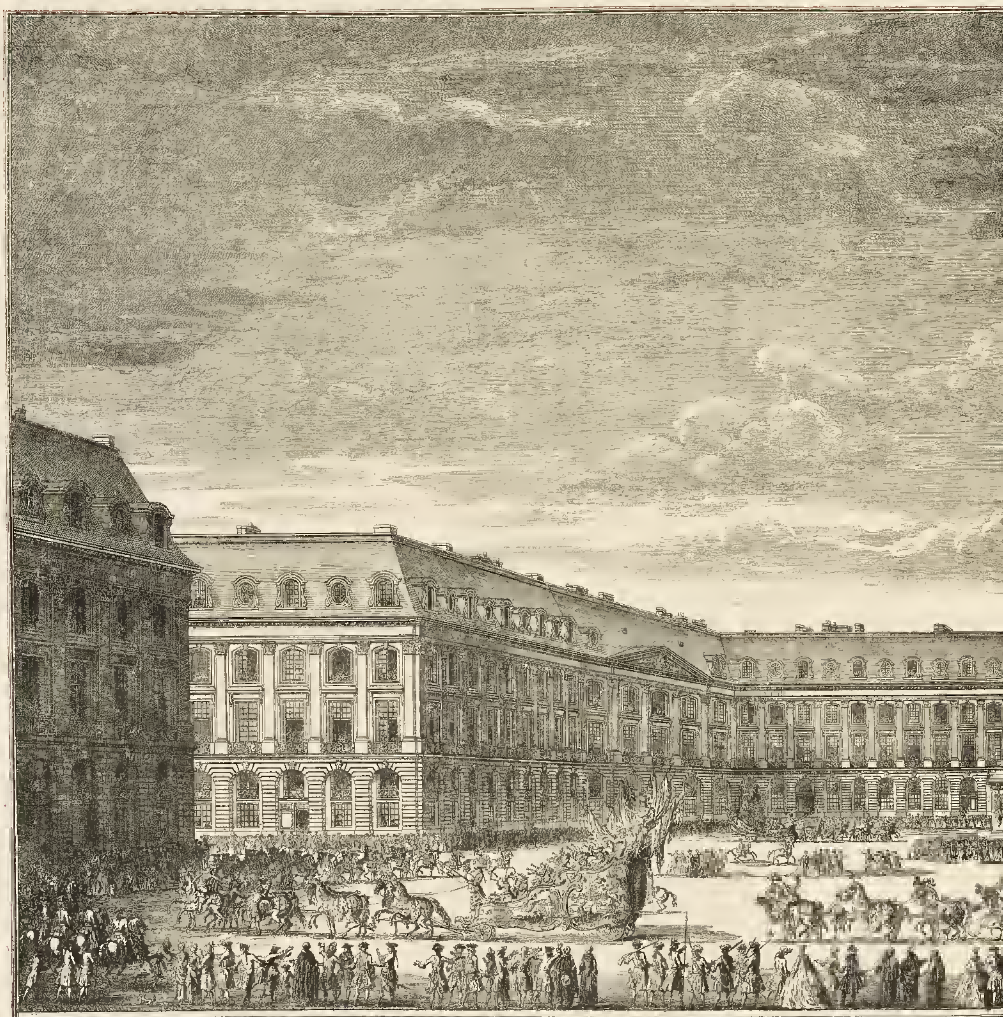
VUE PERSPECTIVE DE LA PLA
avec la représentation de la marche du Char,
Jour du Mariage de MONSEIGNEUR LE DAU

Les Fêtes nationales.

Ludovic Baschet, Éditeur.

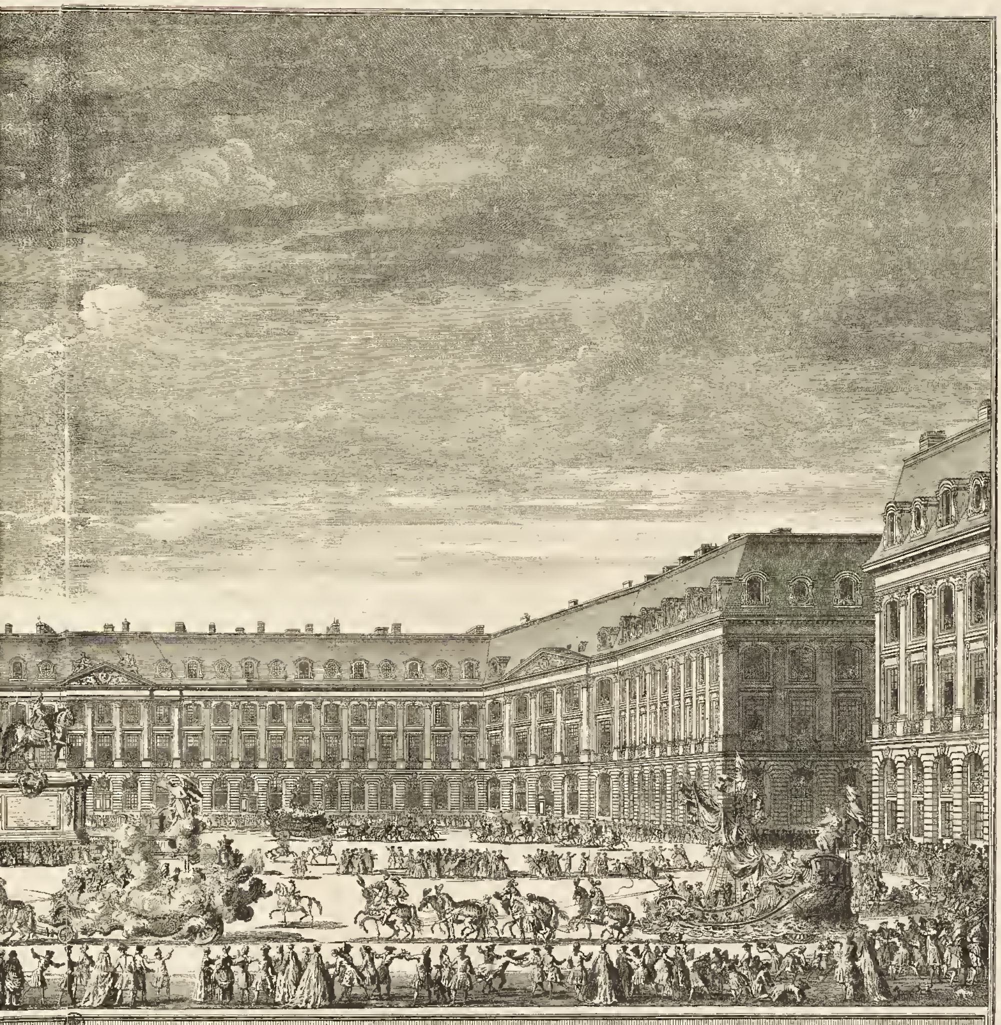

CE DE LOUIS LE GRAND
t Cortege des gardes de la Ville le 13 Fevrier 1747.
IN avec la PRINCESSE MARIE JOSEPHE DE SAXE.

Imp. Bernard jeune.

« Les Chars, précédés et suivis par des détachemens de cavalerie, tirés des Gardes de la Ville, après avoir traversé la vieille ruë du Temple et la rue Saint-Louis, entrèrent, vers les dix heures du matin, dans la place Royale, où ils étoient attendus par une infinité de spectateurs placés aux balcons et rangés sur le terrain.

« L'élégante construction des Chars, le choix et la variété des sujets, la richesse des harnois, l'éclat des habits, le bon ordre du cortége, le bruit des instrumens, exciterent assez longtems les applaudissemens du public. Les effets de ce premier mouvement duroient encore, lorsque les Chars s'arrêtèrent pour commencer des distributions qui changerent pour un tems l'objet de l'attention générale.

« Des personnes préposées par le Corps de Ville et richement vêtues, offrirent à ceux qui se présentérent, des viandes froides, des fruits, des confitures seches et toutes sortes d'autres rafraichissemens, tandis que du Char le plus voisin on faisait couler du vin en abondance.

« L'ardeur du public pour s'aprocher et pour s'amuser des hazards de la distribution, fit naître pendant quelques instants un mouvement très-vif, que la diversité des succès rendit agréable, et qui, n'étant inspiré que par la gayeté générale, ne produisit pas la plus légère apparence de confusion.

« Un moment après les Chars se mirent en mouvement, et traversant la ruë Saint-Antoine, la ruë de la Verrerie, la ruë des Lombards, la ruë Saint-Honoré et la ruë de la Croix des Petits Champs, ils arrivèrent à la place des Victoires dans laquelle ils s'arretèrent pour offrir au public de nouveaux rafraichissemens.

« De là, passant par la ruë Neuve des Petits Champs, par la ruë de Richelieu et par la ruë neuve Saint-Augustin, ils entrèrent dans la place de Louis-le-Grand.

« Les Chars, toujours suivis et serrés dans leur marche par un peuple innombrable, parurent avec avantage dans un lieu qui, leur permettant de se développer avec facilité, donnait plus de grâce à leurs mouvemens. »

La Municipalité, naturellement, s'était surpassée en magnificence dans la construction du Char de la Ville.

« Ce Char, nous dit l'Historiographe, représentoit le Vaisseau qui caractérise distinctivement la Capitale, ses flancs étoient formés par une seule coquille enchassée dans une moulure qui régnoit d'un bout de la quille à l'autre.

« Deux Dauphins placés sur la prouë, jettoient des boüillons d'eau, dont la chute formoit la masse qui paraissoient soutenir le Vaisseau.

« Le bas de la poupe étoit tourné en cul de lampe, et distribué en trois pans d'écaille enfermés dans des feüilles d'eau. La poupe étoit percée de fenêtres, et audessus de la barre du timon, s'élevoit un grand trophée appuyé sur un muffle de monstre marin.

« Le mât du Vaisseau arrêté sur les flancs par des aubans de soye, portoit à son extrémité une flamme blazonnée des couleurs de la Ville. La voile étoit relevée sur la vergue avec des guirlandes de fleurs, disposées en chûtes de festons.

« La chambre de poupe renfermoit les provisions destinées au public.

« L'ancienne Lutèce, ou Ville de Paris, assise au haut de la poupe, sous un pavillon semé de fleurs de lis d'or en champ d'azur, étoit accompagnée de deux Nymphes appuyées sur des urnes.

« Les chevaux attelés à ce Char, avoient leurs harnois et leurs crinières ornés de fleurs naturelles; ils portoient sur la tête des panaches de plumes bleuës.

« Les distributeurs, le cocher, le postillon et les garçons d'attelage étoient vêtus d'habits d'un drap bleu galonné d'or.

Ces *Bals de bois* et ces *Fêtes roulantes* qui eurent tant de retentissement au dix-huitième siècle, indiquent nous le répétons, un des curieux côtés de la société d'alors. Ce fut un événement que ces porteurs de la Halle, ces débardeurs, ces gagne-deniers arrachés à leurs lieux de réunion habituels pour être jetés en pleine mythologie, en plein temple de Gnide, en pleines fêtes galantes. Ces allures inconnues et ces types originaux divertirent ce siècle blasé. Un petit groupe littéraire trouva là matière à drôlerie. L'abbé Voisenon publia à propos des fêtes du premier mariage une petite plaquette qui, à mon avis, ne justifie guère la réputation de verve étincelante que quelques salons firent à l'auteur. L'opuscule était intitulé : *Quelques aventures curieuses et galantes des bals de bois donnés à Paris,* chez Guillaume Dindon.

Caylus qui, en dépit de son double titre de comte et de Grand d'Espagne et de ses qualités d'antiquaire et d'académicien, fut un passionné de la Rue, de la place publique, des milieux populaires étudiés sous leurs aspects les plus réalistes, lança une autre brochure sur les *Fêtes roulantes.* La société du *Bout du banc* qui se réunissait chez une actrice retirée, M^{lle} Quinault, prit pendant de longs mois pour thème de conversation les gaudrioles un peu risquées qui s'étaient échangées dans ces frairies du peuple.

Cette facétie du comte de Caylus a pour titre : *Les Fêtes roulantes ou le regret des petites rues.* Nous avouons encore, malgré toute notre bonne volonté, n'avoir pas trouvé très-amusants ces récits grivois auxquels collaborèrent tant de gens d'esprit. Il en est un peu des histoires comme des volailles, ce ne sont pas toujours les plus grasses qui sont les plus savoureuses.

Nos lecteurs jugeront du reste du ton de l'ouvrage par un passage relatif au premier char, le Char de l'Hymen :

« Le Char de l'Hymen est sans contredit celui que je respecte le plus, parce que c'est le Char du Dieu qui fait aujourd'hui notre bonheur; mais j'aurois désiré que son équipage contînt moins de personnes. Je l'aurois volontiers représenté sous la forme d'un Vis-à-vis ou d'une Diligence : on auroit toujours pu y employer avec un succès égal, le céleste et argent dont on lui a donné les livrées; on auroit pu l'animer, le colorier, le rendre plus agréable; et peut-être même y ajouter quelques impressions de jaspes pour y donner un sous-entendu aussi fin qu'agréable; mais les grands hommes ont toujours de grandes et de justes idées : et pourquoi le Char de l'Hymen est-il si grand à Paris? C'est parceque c'est une voiture dans laquelle on a coutume de mener souvent bien du monde.

« Il y avoit dans ce Char des instrumens de toute espèce, ce qui faisoit bien bonne compagnie, d'autant plus que tous ces gens-là jouoient aigre et parloient faux, ce qui étoit d'une grande ressource pour ceux qui aimoient mieux faire la conversation que d'entendre jouer du violon; et l'avantage étoit égal pour ceux qui aimoient mieux entendre jouer du violon que de faire la conversation. On ne pouvoit pas comparer ce beau Char à un Apoticaire sans sucre; car toute la rue des Lombards y étoit; aussi la jeunesse de l'Équipage s'amusoit-elle à manger les cerises confites; et comme il étoit ordonné de présenter quelques friandises au peuple, on avoit l'attention de lui jetter les noyaux au nez, et même dans les yeux si cela lui faisoit plus de plaisir; c'est ce qui arriva à un borgne, qui d'un coup de noyau perdit son bon œil, et qui eut la présence d'esprit de dire aussi-tôt : *Bon soir la Compagnie.* Il y avoit à côté de lui un Clerc de Procureur bel esprit, qui s'écria : je voudrois qu'il m'en eût coûté les deux yeux et en avoir dit autant. Ce ne fut cependant pas l'aventure la plus tragique. On conçoit qu'on ne faisoit pas tourner comme un sabot, un Char de cette taille; aussi il n'y avoit point de tournant qui ne fît des reproches aux Chars, parcequ'il n'y avoit point de Char qui ne cherchât querelle aux tournans. A l'égard des lanternes, il n'en y avoit pas plus que dans l'œil du borgne qui venoit d'être aveuglé; cependant la difficulté des tournans a donné lieu au projet de faire une Ville sans tournans. On doit l'exécuter la première fois qu'on rebâtira Paris tout à neuf, à moins qu'on n'exécute un autre projet plus simple, qui sera de faire dans la suite des Fêtes sans Chars. »

Une des chansons qui suivent donne bien la note du temps sur ces fêtes nouvelles :

Sur l'air : *Jean, faut-il tout vous dire?*

I

Nous entendions dire par tout :
Monsieur de Bernage à ce coup
S'est surpassé lui-même :
C'est bien pis encore cette fois
Que ce ne fut aux Bals de bois :
Ah mardié! que je l'aime!

II

Ce Magistrat judicieux
Ordonne les Fêtes au mieux,
Au parfait, au suprême :
Les beaux Chars! les jolis chevaux!
Le bon vin qui sort des tonneaux!
Ah mardié! que je l'aime!

III

Tous ont crié, grands et petits,
Du bourgeois jusqu'au noble fils
De Monseigneur de Tresme :
Vive, vive mille et mille ans
Monsieur le Prévôt des Marchands!
Ah mardié! que je l'aime!

Il faut toujours citer les frères de Goncourt à propos du dix-huitième siècle, car ils ont pénétré cette société à fond, ils l'ont serrée de près, ils ont vécu de sa vie, sans s'arrêter comme beaucoup à l'apparence exclusivement superficielle et brillante, robes à paniers, trumeaux, mouches et rocailles; ces attentifs et ces délicats ont analysé, dans son essence même, ce monde si étonnant sous tant de rapports. Ils ont bien vu encore le petit point dont nous parlons, dans la notice très-fouillée qu'ils ont consacrée au comte de Caylus (1).

« Pendant que les lettres épient à la porte des salons les confessions galantes, les scandales bien nés, les jolis romans, les mœurs du bel air, le train de la mode, le jargon du bon ton; pendant qu'elles sont tout occupées à peindre une société de convention, d'apparence et de manière dont l'âme est une forme; pendant que le peuple est hors des lettres; pendant que la critique juge que « les personnages du quartier de la Halle « et de la place Maubert n'ayant point d'existence dans la société, leurs aventures ne sauraient nous attacher; » — M. de Caylus attable résolument aux tables de la Glacière, à Chaillot, une veine neuve, hardie, rabelaisienne et légère. Il habille aux Halles la comédie parisienne. Il montre des cœurs battant sous les petites robes de satin sur fil. Il donne des histoires cossues et pleines de gorges chaudes. Il promène dans la grosse joie *les giroflées à cinq feuilles,* et l'odeur des beignets, des hommes et des femmes qui vivent sans savoir-vivre, aiment sans orthographe et se battent avec les poings. Il les conte et les fait parler avec leur langue grasse et forte en gueule. Il se plaît, s'amuse et s'attarde aux liesses populaires, aux avalanches de pains de Gonesse et d'aloyaux, aux masques de pain d'épice, aux danses et aux culbutes grotesques, animant les foules d'individualités comiques qui braillent et gesticulent au premier plan, semant les contes à pouffer et le plus salé de l'esprit de la reine de Navarre. Il est Vadé avec l'accent de *Candide.* Il passe Jeaurat. Il annonce le Père Duchêne. »

Le Père Duchêne représente ici non point une figure littéraire, mais une figure réelle, qui relie bien le Paris frivole du dix-huitième siècle au Paris sanglant de la Terreur. Ce Père Duchêne, marchand de fourneaux, qui servit de parrain, en un temps où l'on ne baptisait plus guère, à une feuille révolutionnaire par excellence, était une célébrité de la rue. Il habitait la rue de Guénégaud, et sans doute, s'il faut s'en rapporter au voisinage, il dansait au Bal de bois de la place Dauphine qui représentait le Temple de l'Hymen. Avant de mettre sa popularité au service d'Hébert, il servira, quelques années après les fêtes du Mariage, de prête-nom à un placard monté en couleur peut-être, mais guère plus immoral que celui de Voisenon qui était abbé, et de Caylus qui, dans les actes publics, avait droit de signer de Tubières, de Grimoard, de Pestel, de Levy, comte de Caylus.

Cette feuille, imprimée sur papier à chandelle, est comme une transition entre les *Aventures des bals de bois* et le terrible *canard* d'Hébert qui, crié dans tous les carrefours, recrutait des tricoteuses pour la Convention et des massacreurs pour les prisons. Le Père Duchêne y raconte qu'étant gris il s'est oublié près de l'hôtel de Condé, puis que le roi l'a fait venir à Versailles pour raccommoder ses fourneaux, et lui a offert une bouteille de vin.

---

(1) *Portraits intimes du XVIII^{e} siècle.* Dernière édition chez Charpentier.

On voit très-distinctement d'ailleurs entrer en scène dans les brochures de Caylus et de Voisenon tout ce petit monde jadis si tranquille à sa place et qui commence à se donner de l'importance depuis que les grands seigneurs désœuvrés plaisantent avec lui : Marché à Terre, Noyau, Mlle Coquelet, Jean Pain Mollet, Mlle Dausier, Jacques le porteur d'eau. Les clercs de Me Pinson batifollent avec leur maîtresse, qu'ils ont reconnue sous un domino, et chacun dit à Sans-Quartier, grenadier du régiment des gardes, qu'il a une autre carrure que son officier. Les Gardes-françaises s'enivrent avec le public des *Bals de bois,* un peu plus tard ils fraterniseront avec lui et l'aideront à prendre la Bastille.

Nous sommes en 1747 seulement ; laissez passer quelques années encore, laissez pousser les enfants de Paris conçus après cette fête mythologique, laissez Turgot, qui fut une façon d'Émile Olivier, moins prétentieux, briser les antiques corporations qui étaient comme des familles agrandies, et vous entendrez hurler les instincts déchaînés chez ces gens qui furent si heureux et si paisibles, malgré de passagères agitations, tant qu'on n'arracha pas de leur cœur l'idée de Dieu.

La conduite des classes qu'on est convenu d'appeler les classes dirigeantes, en France, est un sujet de continuelle stupéfaction. Non contents de se corrompre eux-mêmes, les membres de ces castes privilégiées n'ont eu de repos qu'ils n'aient corrompu ce peuple qui vivait doucement dans la foi de ses pères. Aujourd'hui les descendants de ceux qui ont chassé le respect de tous les cœurs et tué le principe d'autorité montent solennellement à la tribune pour déclarer que le respect s'en va et que l'autorité se meurt.

⁂

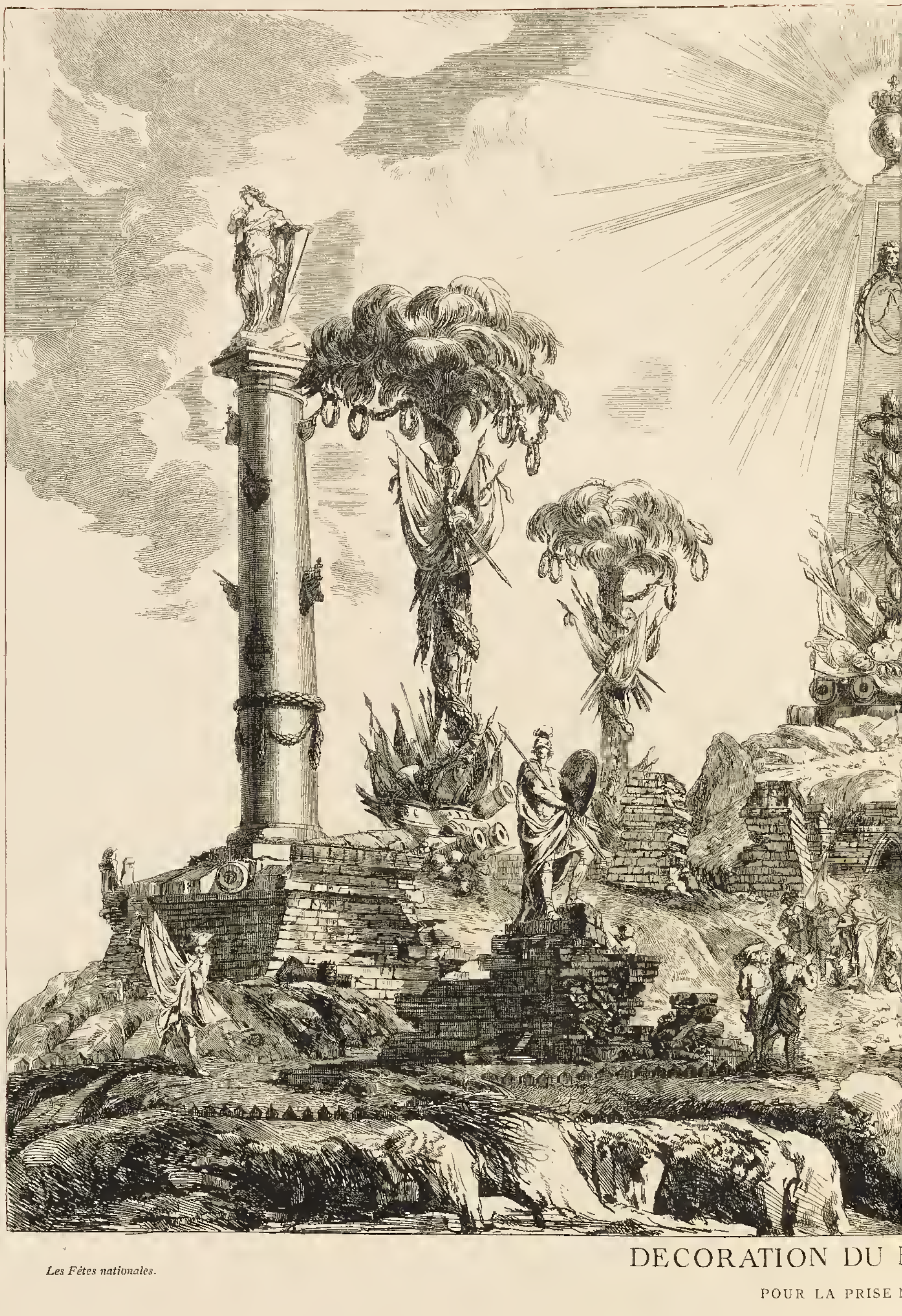

Les Fêtes nationales.

DECORATION DU

POUR LA PRISE

Ludovic Baschet, Éditeur

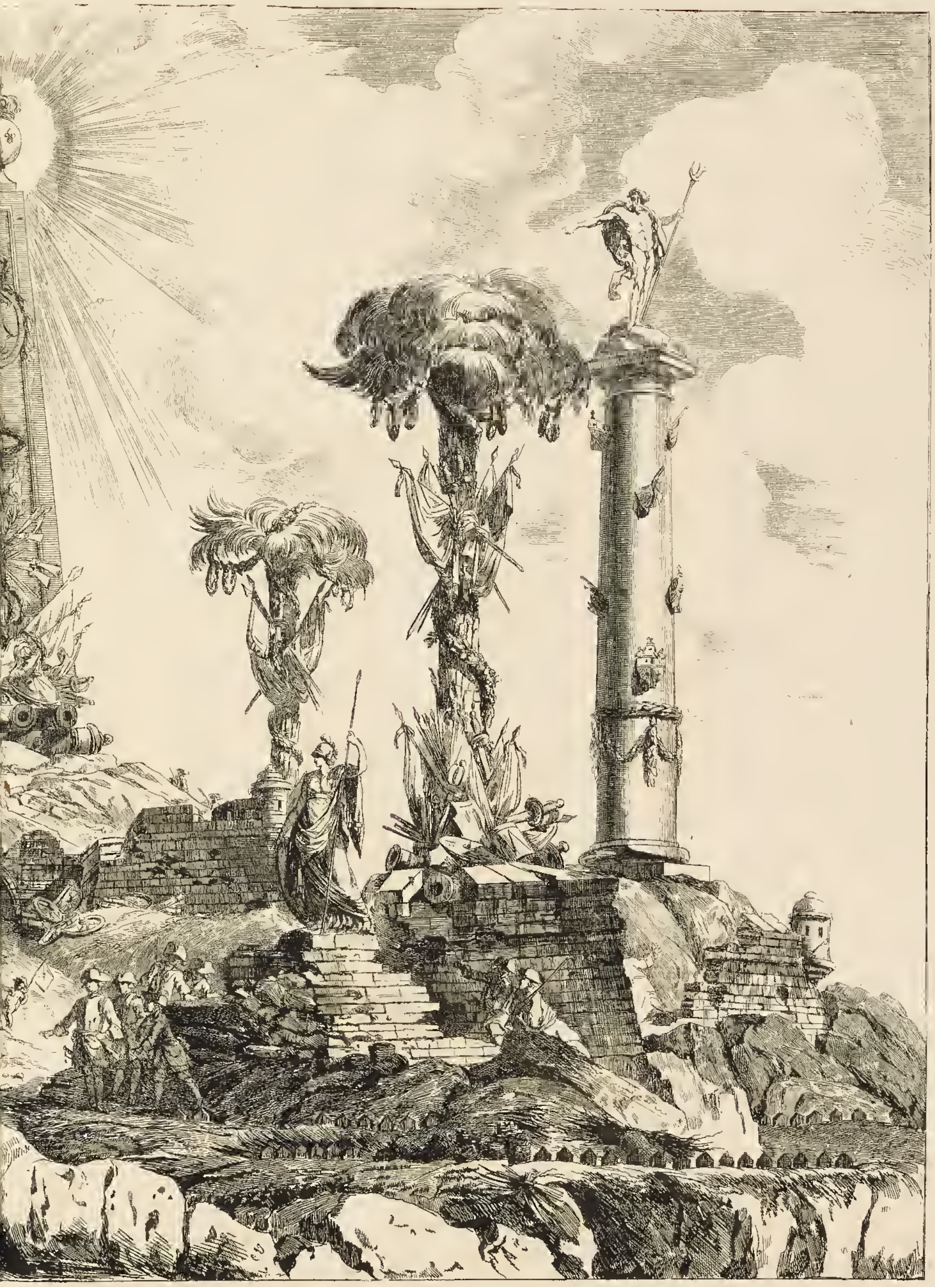

FEU D'ARTIFICE .

DE PORT-MAHON

Bibliothèque de la Ville.

Imp. [illegible]

LES FÊTES POUR LA PRISE DE PORT-MAHON

26 Juillet 1756

Cette prise de Port-Mahon par Richelieu, qui jeta une lueur fugitive d'héroïsme sur le triste règne de Louis XV, fut un des événements les plus populaires du dix-huitième siècle.

Mahon était presque aussi inaccessible que Gibraltar. Abondamment pourvue de vivres, protégée par des fortifications réputées imprenables, assurée d'être à bref délai secourue par une escadre anglaise, la ville fut enlevée d'assaut gaiement par l'entrain endiablé du soldat français, auquel Richelieu savait parler un langage plein de belle humeur qui lui plaisait et l'entraînait. Lorsque pendant l'occupation les officiers voulurent se rendre compte et faire franchir les fossés et escalader les remparts, qui n'étaient plus défendus, les troupes de sang-froid ne purent en venir à bout. Quant à l'intrépide général, qui volontiers eût commencé l'assaut au son de ces violons qui, au signal de Condé, avaient résonné inutilement devant Lérida, il fut, qui ne le sait? le plus charmant des hommes de son temps; il en fut aussi le plus vil.

Les *Mémoires* contemporains ne nous laissent point de doute sur le rôle ignoble qu'il joua près de Louis XV. Il est à peu près avéré qu'il fut payé par le roi de Prusse pour signer la désastreuse capitulation de Closter-Seven. Il se signala dans sa campagne d'Allemagne par des dilapidations effrontées que le cynique constructeur du pavillon de Hanovre ne prit guère soin de cacher.

La France n'en doit pas moins à Richelieu un de ses plus éclatants, sinon un de ses plus utiles faits d'armes. Peu de victoires, encore une fois, furent plus populaires. Si le roi, blessé de voir un de ses compagnons de débauche s'être relevé par le courage, se contenta de demander au *Minorquain,* comme on l'appelait, si les figues de Minorque étaient bonnes, la France entière et Paris particulièrement manifestèrent leur enthousiasme par des réjouissances dont fit partie le magnifique feu d'artifice que nos lecteurs ont sous les yeux. Richelieu d'ailleurs, par son absence de scrupule et de sens moral, par le charme superficiel de ses manières et de son esprit, représentait exactement son temps. Il était dans l'ordre politique ce qu'était Voltaire dans l'ordre littéraire. Le dix-huitième siècle s'aimait en eux et saluait sa spirituelle corruption incarnée dans ces deux brillantes individualités.

Un volume de plus de trois cents pages est plein des à propos, des vaudevilles, des chansons, des pièces de circonstance, des odes et des dithyrambes composés à l'occasion de la prise de Port-Mahon.

Naturellement les vers de Voltaire figurent en tête du recueil :

Depuis plus de quarante années,
Vous avez été mon héros,
J'ai présagé vos destinées.
Ainsi quand Achille à Scyros
Paraissait se livrer en proie
Aux amours, aux jeux, au repos,
Il devait un jour sur les flots
Porter la flamme devant Troye;
Ainsi quand Phryné dans ses bras
Tenait le jeune Alcibiade,
Phryné ne le possédait pas,
Et son nom fut dans les combats
Égal au nom de Miltiade.

> Jadis les amants, les époux
> Tremblaient en vous voyant paraître.
> Près des belles et près du maître
> Vous avez fait plus d'un jaloux.

Ainsi chantait, en des vers assez plats du reste, Voltaire qui avait donné à Richelieu le surnom d'Alcibiade. Venu aux beaux siècles de la Grèce, Richelieu eût-il été Alcibiade? La chose est douteuse. En tout cas, avec sa puissance de séduction, son immoralité élégante, son mépris des hommes, son amour de l'or pour les jouissances qu'il procure, ce courage particulier aux voluptueux qui, ne croyant à rien, jouent leur vie sur une carte, il eût été Morny, s'il fût né un siècle plus tard. Nous aurions eu le pavillon du Mexique au lieu d'avoir le pavillon de Hanovre, et Voltaire, qui s'était fait donner un pot de vin-de-quatre cent mille livres par les fournisseurs de l'armée qui faisaient mourir nos soldats de faim, eût gagné un joli million en tripotant avec Jecker.

INAUGURATION DE LA STATUE DE LOUIS XV

20 Juin 1763

En prenant ce mot dans le sens élevé qu'il comporte, ce n'est pas une fête nationale que l'inauguration de la statue de Louis XV, qui fut en même temps l'inauguration de la place qui s'appela place Louis XV avant de s'appeler place de la Révolution. Méprisé de tous, l'amant de la Du Barry avait depuis longtemps cessé d'être le *Bien-Aimé*. Le corps de Ville procéda à la cérémonie dans l'ordre accoutumé, sans grand apparat et sans manifestations enthousiastes (1). Le soir, un orage éclata, éteignit les illuminations, et empêcha le feu d'artifice. Des signes précurseurs annonçaient-ils déjà les terribles spectacles auxquels devait assister cette place fatidique?

Au milieu des pamphlets et des chansons innombrables qu'excita la scandaleuse inauguration de ce monument élevé à un monarque indigne, une seule épigramme a survécu :

« O la belle statue, ô le beau piédestal!
« Les Vertus sont à pied et le Vice à cheval. »

C'était sur les débris du piédestal sculpté par Pigalle, pour l'amant de la Du Barry, que devait être dressé l'échafaud où fut exécuté Louis XVI.

La disposition de la place, coupée de fossés profonds, nous explique par avance la catastrophe qui devait se produire le 30 mai 1770.

Un document amusant que nous avons sous les yeux nous initie, à propos de cette fête, à certains petits mystères de l'Hôtel de Ville, et nous démontre que là encore, des abus tolérés par les maîtres étaient fructueux pour les domestiques.

Quod genus hoc hominum? quæve tam barbara morem
Permittit patria? publica prohibemur arena!

Ainsi débute solennellement, par la bouche de son avocat, naturellement, la veuve Jon, loueuse de chaises à Paris, appelante contre François Tripier, Claude Gamber et Nicolas Thiriou, domestiques, intimés.

La veuve Jon, loueuse de chaises aux Carmes de la place Maubert et à Saint-Étienne-du-Mont, avait subi des pertes considérables sur ses baux, et perdu huit cents chaises dans un incendie à Saint-Étienne-du-Mont; elle cherchait une occasion de gagner quelque chose. Elle apprend que deux Échevins et le substitut de M. le Procureur Général au bureau de la Ville, ont donné verbalement à leurs valets, pour le jour du feu d'artifice, la jouissance d'une portion des bords de la rivière. Elle se met en rapport avec ces valets, et leur loue neuf toises environ, moyennant quinze cents livres. Un Échevin, M. Babille, consent à recevoir en dépôt cette somme de quinze cents livres, ce qui prouve qu'il n'était pas tout à fait désintéressé dans le marché conclu au nom de son propre domestique.

---

(1) La Ville n'en commanda pas moins à Vien un tableau qui représentait l'inauguration de cette statue, et dont nous donnons une gravure. On voit dans ce tableau M. le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris, monté sur un cheval blanc, et à sa gauche M. de Pontcarré de Viarmes, Prévôt des marchands. Derrière M. de Chevreuse sont MM. Mercier, Babille et de Varennes, Échevins, et M. Jollivet de Vannes, procureur du roi. Devant M. de Chevreuse et à droite du tableau est M. Taitbout, greffier en chef. Dans le fond on aperçoit la statue équestre. Sur le premier plan, à gauche, une vieille femme et deux Savoyards se battent pour ramasser l'argent qu'on vient de jeter au peuple.

Les valets, en dignes successeurs de Scapin, avaient gardé pour eux environ neuf toises plus près du Feu, et avaient fermé leur domaine par des barrières qui ne laissaient qu'un sentier très-étroit pour parvenir à l'emplacement de la veuve Jon. Une crue se produisit, et il ne fut plus possible d'arriver à l'endroit indiqué par les billets, qu'en entrant dans l'eau jusqu'à mi-jambes. Une ressource restait, c'était de passer par la rue de Bourgogne, mais la rue de Bourgogne était gardée par des Gardes-françaises. Dès que le possesseur d'un des billets de la veuve Jon se présentait, les soldats, probablement d'accord avec les valets, le menaçaient de lui passer leur bayonnette à travers le corps. Nul ne s'y risqua.

La veuve Jon, accablée de chagrin, plaida, perdit près du bureau de la Ville, en appela, et démontra aux magistrats que *riparum usus publicus est jure gentium,* elle demanda aux juges de quel droit ces valets s'arrogeaient le privilège de disposer d'un terrain commun, *quod genus hoc hominum.* Si c'est l'usage, terminait-elle pathétiquement, c'est un abus, c'est un usage cruel que la Ville ne doit pas permettre. *Quæve tam barbara morem permittit patria?*

Les parties adverses prétendirent vainement que la loueuse de chaises avait voulu vendre ses places trop cher. Les auteurs du *précis* répondaient victorieusement que cet allégué était faux, de toute fausseté. « Quand elle aurait donné ses places à deux sous, disait ingénieusement son avocat, qu'en eût-elle retiré, puisqu'en y venant par la berge on risquait d'être noyé, et par la rue de Bourgogne, d'être tué à coups de bayonnette. »

Que décidèrent les juges? nous n'en savons rien; mais il nous semble qu'aux yeux de *l'impartiale postérité,* c'est encore M. Babille et ses collègues qui perdent le plus au procès.

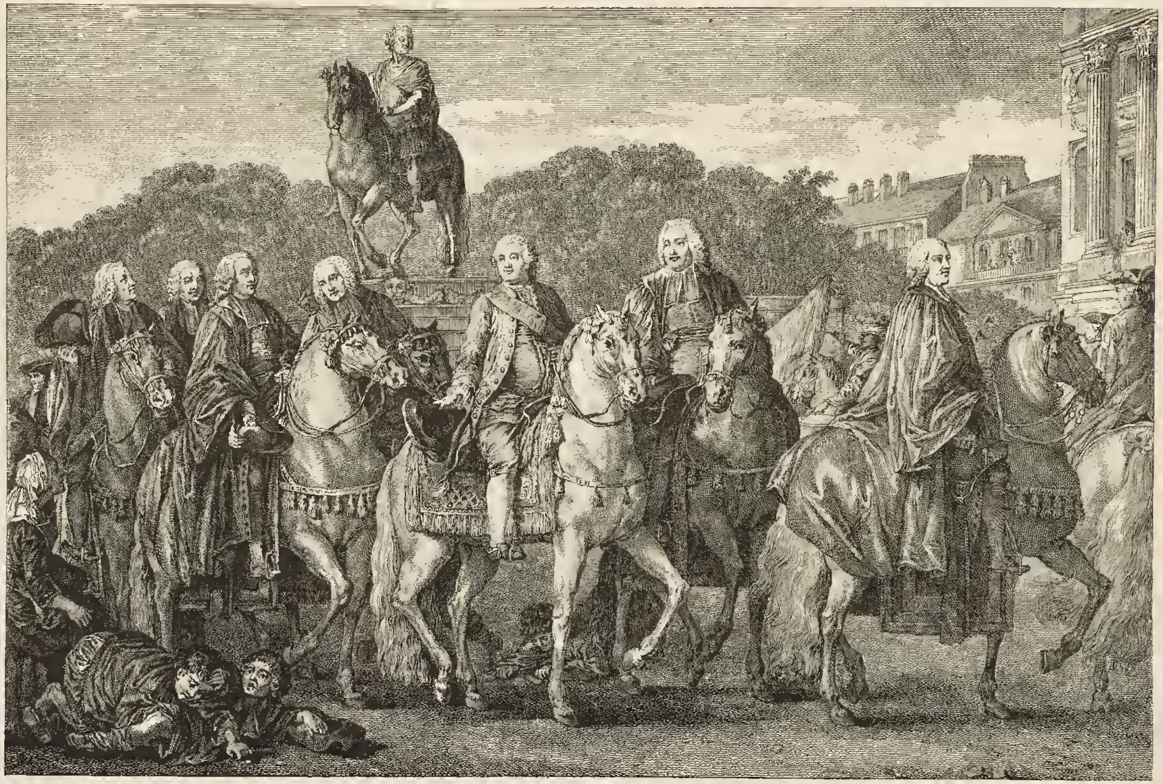

INAUGURATION DE LA STATUE DE LOUIS XV

LA FÊTE DU 30 MAI 1770

Ces fêtes du mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette, qui se terminèrent par une si épouvantable catastrophe, sont demeurées légendaires dans la mémoire des Parisiens. Sans doute le sang a coulé plus d'une fois dans nos rues en flots autrement épais, et cependant, cette place brillamment illuminée et tout à coup jonchée de cadavres, ces cris de joie qui se changent en cris de désespoir, cette péripétie, soudaine comme un coup de théâtre, où la Fatalité serait un acteur, sont restés longtemps comme des tableaux sinistres dans les imaginations populaires. Chaque année, quand on suivait les multitudes murmurantes qui s'en allaient contempler le feu d'artifice, on entendait, en mille discours divers, les détails plus ou moins exacts de cette soirée, déjà lointaine pour notre génération, rappelés, amplifiés, commentés de la plus singulière façon.

Les contemporains eux-mêmes, déjà agités par le malaise qui était dans l'air, sentirent là l'augure funeste, le signe précurseur des orages, et comme l'avertissement donné par le ciel à ce monde si spirituel et si corrompu qui devait s'écrouler dans une tempête sans exemple. Plus tard les présages furent justifiés avec d'étonnantes coïncidences. Cette place, qui avait vu ces premiers drames, vit Louis XVI et Marie-Antoinette monter sur l'échafaud ; l'obscur cimetière de la Madeleine, qui avait reçu les cadavres de la fête du mariage, reçut, dans des fosses pleines de chaux vive, deux corps mutilés et sanglants qui avaient été le Roi et la Reine de France. Ceci explique l'espèce d'obsession que le souvenir de cette fête exerça toujours sur l'esprit des Parisiens. Paris fut terrifié plus qu'intéressé, quand un acte de *Joseph Balsamo* ressuscita tout à coup devant lui l'effroyable épisode et lui montra, en dix minutes, la place éclatante, la foule bruyante, la poussée terrible, la lutte, les cris et les agonies, puis l'ombre et le silence descendant sur ce lieu que la Destinée a d'avance marqué pour des spectacles plus tragiques encore. Nous n'aimons pas qu'on nous révèle l'existence d'une force mystérieuse cachée dans les choses et, ne nous sentant plus capables de maîtriser les événements, nous préférons supposer qu'ils arrivent tout seuls et uniquement par le fait du hasard.

La fête jusqu'à neuf heures n'avait présenté rien d'extraordinaire. Les fontaines de vin avaient coulé, les salves d'artillerie avaient retenti, à six heures du matin et à midi. Quand le jour commença à baisser, toute la ville s'illumina. Des orchestres étaient placés devant l'Hôtel de Ville, les hôtels du gouverneur de Paris et du Prévôt des marchands et les maisons des officiers de Ville. Les multitudes se précipitèrent vers la place Louis XV, où devait être tiré un superbe feu d'artifice. Les décorations de ce feu, qui avaient cent trente pieds de haut, représentaient le Temple de l'Hymen.

Que se passa-t-il exactement quand le feu d'artifice fut terminé ? Il est fort difficile de le savoir. Après avoir laissé étouffer les gens, la Ville s'efforça d'étouffer l'affaire. Voici en quels termes très-peu circonstanciés le *Mercure* annonce cette catastrophe :

« Les plaisirs de cette fête ont été troublés par des malheurs. La rue par laquelle le peuple se porta avec le plus d'affluence, après le feu d'artifice, s'étant trouvée embarrassée par différents obstacles, et la foule étant prodigieuse, un grand nombre de personnes de tout âge ont été étouffées.

« On ne peut exprimer la douleur que cet événement a causée au Roi et à la Famille Royale. Sa Majesté a donné des ordres précis pour qu'il fût pourvu au soulagement des familles comprises dans le désastre de cette journée. Monseigneur le Dauphin a donné en cette occasion une marque, à jamais mémorable, de la bonté et de la sensibilité de son cœur. Ce jeune Prince, instruit des malheurs arrivés dans un jour consacré à la joie que son mariage inspire à tous les François, ayant reçu, le lendemain, les six mille livres que Sa Majesté a assignées par mois pour ses menus plaisirs, les a envoyées à M. de Sartine, Lieutenant-général de police, à qui il a écrit de sa main, lui mandant de distribuer cette somme à ceux qui avoient le plus pressant besoin d'être secourus. Madame la Dauphine et Madame Adélaïde ont suivi cet exemple respectable.

« On a répandu dans le public différentes listes dans lesquelles on exagère excessivement le nombre de ceux qui ont perdu la vie dans cette journée. Il est vrai qu'il y a eu cent trente-deux personnes qui sont restées sur la place et qui ont été inhumées dans le cimetière de la Magdeleine, et pour lesquelles le curé, généreusement pieux, a fait un service où, sur son invitation, le Châtelet et beaucoup de parents des morts ont assisté.

« Il y a eu trente-six blessés transportés à l'Hôtel-Dieu et à la Charité, dont aucun n'a péri; et, suivant le rapport des curés de Paris et de la banlieue, il n'est mort que sept personnes des suites de ce funeste événement. On a aussi répandu mal à propos le bruit qu'il y avoit eu un grand nombre de personnes tombées dans la Seine par une suite de ce désastre; mais les informations les plus exactes prouvent que s'il y a eu des noyés, ce n'est pas à cette occasion. »

La disposition de la place, avec ses fossés béants de distance en distance, dut beaucoup contribuer à aggraver la catastrophe. La rue de Rivoli, il n'est pas besoin de le dire, n'existait pas encore, et quand la dernière fusée fut partie, chacun voulut se retirer par la rue Royale. C'est alors qu'une bande de deux mille personnes débouchant tout à coup des boulevards vint causer une épouvantable confusion et, qu'entre ces deux courants humains, un choc affreux se produisit. Y eut-il là rencontre fortuite? La chose n'a rien d'absolument invraisemblable, quoique ce tumulte ne s'explique ni par une pluie soudaine, ni par un incendie, ni par aucune cause capable de produire un trouble aussi complet. Il est très-possible aussi qu'une manœuvre ait été préparée pour produire un léger tohu-bohu dont les conséquences furent inattendues. La Du Barry, que Louis XV avait eu l'indignité de faire souper avec Marie-Antoinette, n'ignorait pas que le mariage du Dauphin avec une princesse d'Autriche était l'œuvre de son mortel ennemi, le duc de Choiseul; elle était déjà inquiète de l'impression que la grâce pudique de la jeune archiduchesse avait exercée sur le vieux monarque, auquel elle pouvait inspirer des sentiments meilleurs. L'ancienne trotteuse d'un magasin de modes possédait encore son Paris sur le bout du doigt; elle savait quelle importance il attachait aux moindres circonstances de ces fêtes nationales et combien il était prompt à en tirer des pronostics. Elle put très-bien dire, en badinant : « Je rirais bien s'il y avait des malheurs ce soir. » Pour qui connaît la servilité de tous, grands seigneurs, prélats de cour, administrateurs, pour la favorite, un tel désir était un ordre.

Quoi qu'il en soit, le désordre fut épouvantable. En ce temps, ne l'oublions pas, tout le monde portait l'épée, et la fureur de ceux qui dégaînèrent pour essayer de s'ouvrir un passage contribua à rejeter plus violemment leurs voisins les uns sur les autres.

M^{me} de Genlis est le seul écrivain contemporain qui s'étende longuement sur cet événement; elle ne nous raconte point l'accident, mais nous donne bien l'écho de l'agitation qui le suivit et qu'elle éprouva une des premières, puisqu'elle était chez Grimod de la Reynière, le fameux gourmet, dans l'hôtel qu'occupe aujourd'hui le Cercle impérial. Rien n'est poignant comme le contraste de cette jeune femme qui badine, qui rit, qui ferme les yeux pour ne pas voir le feu, et qui, tout à coup, reçoit dans ses bras des blessés tout pantelants.

Quel fut le nombre des morts? Le *Mercure* dit cent trente-deux. Georges Wille, dans son *Journal*, dit deux cents. Mercier, toujours exagéré, dit douze cents, chiffre manifestement faux. « J'ai vu, » écrit Mercier dans son *Tableau de Paris*, « plusieurs personnes languir pendant trente mois des suites de cette presse épouvantable, porter sur leur corps l'empreinte forte des objets qui les avaient comprimés. D'autres ont achevé de mourir au bout de dix années. Cette presse coûta la vie à plus de douze cents infortunés, et je n'exagère point. Une famille entière disparut. Point de maison qui n'eût à pleurer un parent, un ami. »

Un document officiel tendrait à confirmer le nombre de cent trente-deux victimes, si tant est qu'il y ait des documents officiels complètement sincères. C'est l'*Ordonnance du Prévôt de Paris pour la remise des* *vêtements et effets des personnes qui ont eu le malheur de périr le trente mai dernier, et de ceux qui pourroient être représentés par la suite.* Elle porte la date du 13 juin 1770, et débute par les considérants suivants :

« Sur ce qui nous a été remontré, par le Procureur du Roi, que malgré la douleur et la consternation « qu'il a partagées avec tous les magistrats chargés de l'ordre public, du désastre arrivé à Paris, le trente « du mois dernier, il a cru n'en devoir que davantage les soins de son ministère pour faire constater « l'état des malheureuses victimes de cet événement relativement à leur famille et à leur fortune, qu'il n'a « pas même perdu de vue les voies qu'il a crues praticables pour faire rendre aux héritiers des défunts « les vêtements et effets qui se sont trouvés sur eux ; que d'après l'intelligence et le zèle des Commissaires « au Châtelet préposés pour cet objet les moyens qui ont été employés paraissent ne rien laisser à désirer, « que chacun des corps de ceux ou de celles, au nombre de *cent trente-deux* (dont *cent vingt-deux* « *reconnus* et *dix non reconnus*), portés au cimetière de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, et sur lesquels « étaient encore leurs vêtements et effets, a été étiqueté d'un numéro ; qu'il a été délivré à chacun de « ceux qui ont fait la reconnaissance du corps un numéro pareil à celui étant sur les vêtements et effets « du défunt ; après quoi tous les dits vêtements et effets réunis ont été mis sous les scellés du commissaire « Sirebeau et déposés dans une salle dépendante de l'hôtel du comte de Graville, sis rue de la Ville-« l'Evêque. »

⁂

LES FÊTES POUR LE BAPTÊME DU DAUPHIN

21 Janvier 1782

Avant de quitter l'ancien régime, il nous faut encore une fois nous transporter sur la place de l'Hôtel-de-Ville. La Reine venait d'accoucher d'un fils, et cet événement depuis si longtemps souhaité, et dont on désespérait presque, excita dans tout le royaume, et particulièrement à Paris, un enthousiasme unanime. Après avoir été faire ses dévotions à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève, la Reine, radieuse de beauté, de jeunesse et de bonheur, se rend à l'Hôtel de Ville, dans son carrosse où ont pris place : Madame Élisabeth, Madame Adélaïde, Madame la duchesse de Bourbon, Mademoiselle de Condé, Madame la princesse de Conti, Madame la princesse de Lamballe.

Des acclamations d'une joie délirante retentissent sur son passage.

Le Roi vient la rejoindre et s'assoit à une table de soixante-dix-huit couverts, où trois hommes, le Roi et ses deux frères, figurent seulement; le reste des convives se compose de la Reine, des Princesses et des dames de la Cour.

Là encore nous constatons que le désordre est désormais passé dans les habitudes de cette administration municipale qui excellait si bien sous le grand Roi à organiser ces solennités officielles. Douze mille livres de viande sont consommées, et les ducs et pairs dînent seulement de beurre et de raves. Louis XVI, qui était gros mangeur, mais non gourmet, s'était levé de table assez promptement; les autres invités furent obligés d'imiter son exemple, et sortirent avec des crampes d'estomac de ce repas pantagruélique.

On avait construit un échafaudage pour que la Cour pût voir à son aise le feu d'artifice, mais cette partie du programme manqua à peu près complètement, par la faute du maître artificier, le sieur de la Varinnière (1).

N'importe, le Roi se retira enchanté de cette fête et promit au Corps de Ville qu'il n'oublierait jamais cette date du *21 Janvier*.

Lundi, 21 Janvier 1782! Lundi, 21 Janvier 1793! Nierez-vous que dans certains chiffres il ne se trouve des rapprochements étranges?

Savez-vous ce qu'on trouvait affiché sur la place de Grève la veille du Baptême du Dauphin (2)?

Air : *Marie Robichon.*

Vous qui voulez fêter vos rois
Comme ont fait vos ancêtres,
Bons Parisiens, braves bourgeois
Qui tant aimez vos maîtres,

---

(1) Deux jours apres eut lieu un bal masqué dont le *Mercure* parle avec un dédain non dissimulé.

« Le bal qui a eu lieu cette nuit à la Ville étoit détestable par la difficulté d'y aborder en voiture, malgré toutes les précautions prises à cet effet; pour la cohue immense qui s'y est trouvée en plus grand nombre que n'en pouvoit contenir la superficie de l'hôtel; enfin, pour l'espèce de monde, dont la plus vile canaille de Paris faisoit une très-grande partie. Le Roi et la Reine ont d'abord soupé au Temple très-gaîment et se sont ensuite rendus à la fête. La Reine s'est habillée chez le sieur Buffaut, le Trésorier de la Ville, et est de là entrée au bal au milieu d'une quarantaine de femmes de la Cour. Leurs Majestés se sont trouvées elles-mêmes si pressées, que la Reine a crié un moment : *j'étouffe*, et que le Roi a été obligé de se faire place à coups de coude. Malgré cela, ils ont paru s'amuser. »

Le *Mercure*, on le voit, n'y va pas de main morte et n'a pas l'air de se douter que la Commune remplacera bientôt la Prévôté à l'Hôtel de Ville, et que cette canaille qu'il traite si lestement sera demain le peuple souverain, auquel le Roi demandera vainement à en appeler dû jugement de la Convention.

(2) *Correspondance Metra.*

Venez lundi soir
Vous pourrez les voir
Tous en place de Grève,
Gardés comme il faut
Sur un *échaffaut*
Qu'un prévôt leur élève.

Ces mots de place de Grève et d'échafaud ne donnent-ils point à cette chanson les accents d'une prophétie? Cet air de pont-neuf n'a-t-il point les allures d'un *Mané-Thécel-Pharès,* lorsqu'on aperçoit sur cet échafaud, pour ne point étudier la liste tout entière des convives, le Roi, la Reine, Madame Élisabeth, dont les têtes sont promises au bourreau, Madame de Lamballe, dont le cœur sera promené sur une pique devant les fenêtres du Temple ?...

Qui sait, lorsque l'infortuné Louis XVI traversait Paris, le 21 janvier 1793, au milieu d'une haie formidable de sectionnaires farouches et muets, si une vision du 21 janvier d'autrefois ne vint pas mêler quelque amer souvenir des joies de la terre à ses pensées qui déjà montaient vers le ciel? Qui sait si le bruit des orchestres harmonieux et des vivats de toute une capitale en liesse ne chanta pas une seconde fois aux oreilles du Roi martyr, dans ce grand silence du suprême voyage que rompaient seulement les prières d'Edgeworth, scandées par le pas régulier des gendarmes de l'escorte, retentissant sonore dans cette ville consternée?

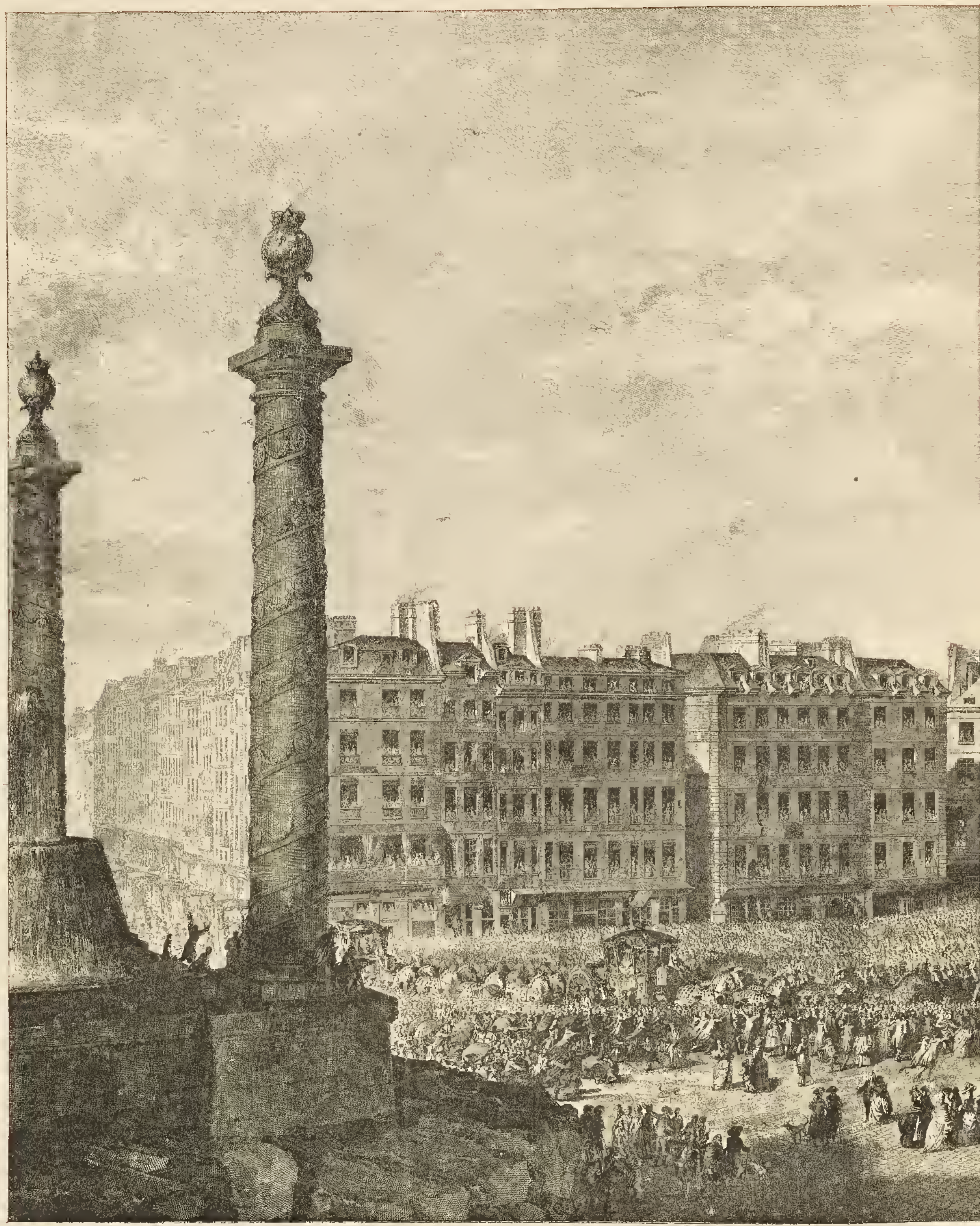

Les Fêtes nationales.

FÊTES DONNÉES AU ROI ET A LA REINE PAR LA VILLE DE PARIS LE 21 JA

Arrivée de la Reine Marie-

udovic Baschet, Editeur.

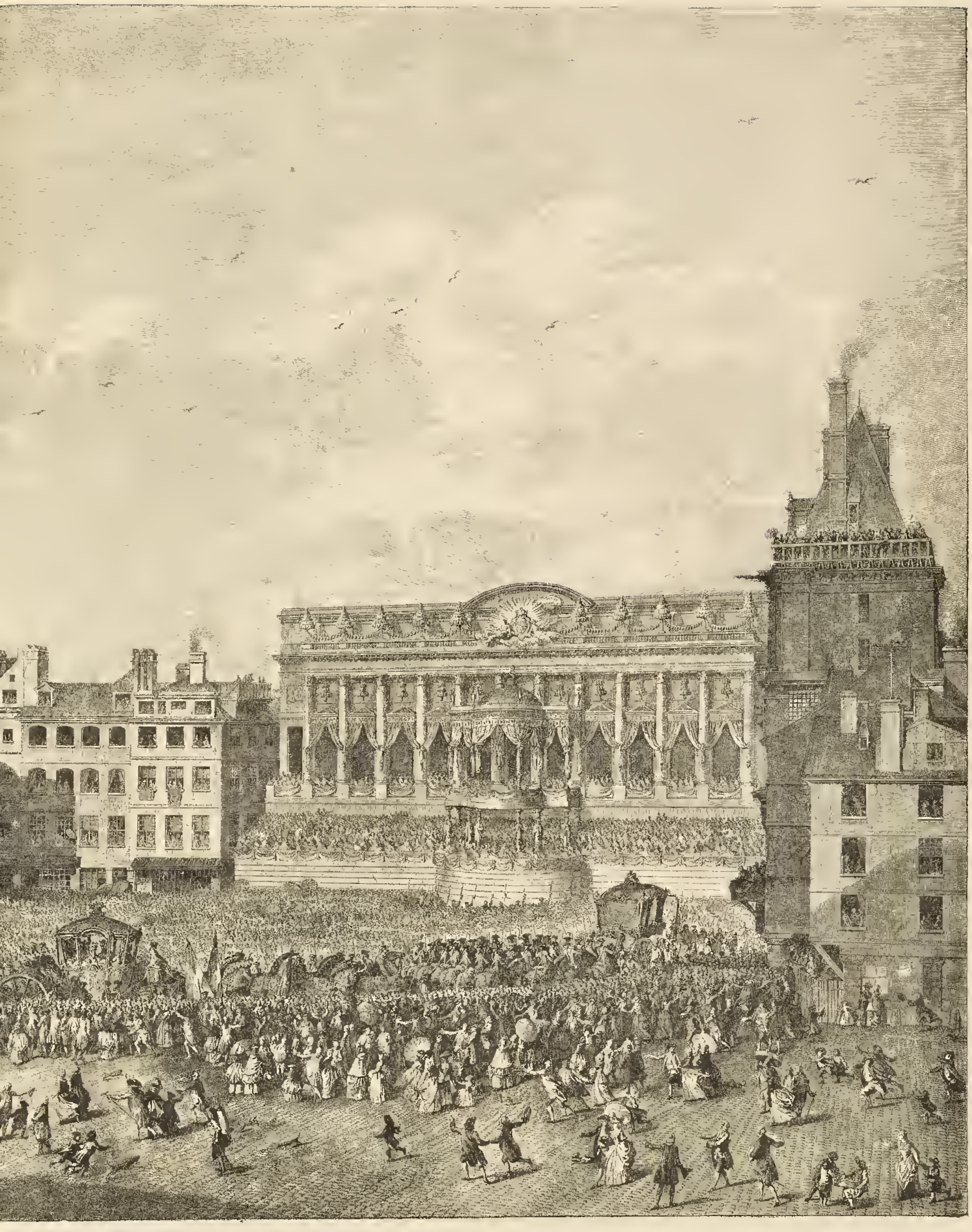

Bibliothèque de la Ville.

ANVIER 1782 A L'OCCASION DE LA NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN

Antoinette à l'Hôtel-de-Ville.

Imp. Bernard jeune.

LES FÊTES TRADITIONNELLES

Dans l'ancienne société, où les plaisirs étaient moins accessibles à tous qu'aujourd'hui, chaque jour de l'année, on peut le dire sans exagération, était une fête pour un corps d'état particulier, une corporation, une confrérie. L'admission à la maîtrise de quelque compagnon servait d'occasion à un banquet, et les membres d'une même corporation se retrouvaient bientôt à la paroisse adoptée pour entendre une messe annuelle ou célébrer la fête du patron de l'association. La Basoche avait sa Montre annuelle le lendemain de la Trinité; l'Université avait la foire du Landit où, Recteur en tête, les régents et les écoliers à cheval s'en allaient solennellement à Saint-Denis. Jadis c'était là qu'on faisait provision du parchemin qui devait suffire pour toute l'année; quand le papier eut remplacé le parchemin, la coutume se perpétua. On célébrait en grande pompe, le 25 mars, l'anniversaire de la reddition de Paris à Henri IV. Les Cours souveraines se rendaient processionnellement, ce jour-là, aux Augustins, avec le chapitre de Notre-Dame. Écoutez plutôt Lemierre qui, dans ses *Fastes* trop peu lus aujourd'hui, s'est fait l'historiographe de tous ces usages du Passé; dans des vers où les membres du clergé de la cathédrale s'appellent *prêtres du premier temple*, il n'a garde d'oublier aucune de ces journées :

> Paris enfin rentré sous les lois de Henri
> A consacré ce jour solennel et chéri.
> Édiles, magistrats, prêtres du premier temple,
> Vous venez tous les ans donner le même exemple;
> Vous ne vous assemblez dans les moments prescrits
> Que pour représenter l'union des esprits,
> Que pour la maintenir dans un peuple fidèle
> Fait pour aimer ses rois et fleurir par ce zèle.

Si chaque corporation avait sa fête, chaque rue ou du moins chaque quartier avait la sienne. Le 2 juillet 1418, un soldat allemand, sortant ivre d'une taverne où il avait perdu tout son argent au jeu, avait frappé d'un coup de couteau une image de la Sainte Vierge, qui se trouvait rue aux Ours, et du sang avait jailli de la statue. Pendant trois siècles on tira tous les ans, à la même époque, un feu d'artifice dans lequel on brûlait un mannequin d'osier figurant le corps du soldat, pendant qu'on chantait le *Salve Regina*. Les bourgeois même de la rue aux Ours se constituèrent en une société, élirent un roi, sous les fenêtres duquel le cortège se formait chaque année, et firent de cette cérémonie réparatrice une sorte d'institution.

Les trois fêtes traditionnelles qui présentaient vraiment le caractère de Fêtes nationales étaient le Feu de la Saint-Jean, devant l'Hôtel de Ville, la Montre du Châtelet et la Procession de Sainte-Geneviève.

Quiconque s'est trouvé aux champs au moment de la Saint-Jean a pu constater combien la province est restée fidèle à l'habitude de célébrer, par des feux, cette fête, qui est une étape dans la vie rustique. Sur toutes les hauteurs, aux carrefours de toutes les routes, s'allument des bûchers autour desquels on danse. En certaines contrées on a conservé la coutume de faire passer les bestiaux au-dessus des brandes incandescentes, afin de les préserver des morsures du crapaud. Ailleurs il est d'usage que ce soit la dernière mariée de l'année qui allume elle-même ces foyers improvisés.

Le Paris d'autrefois attachait la même importance au Feu de la Saint-Jean. On élevait, sur la place de Grève, un gigantesque amas de fagots couverts de paille. Des fusées et des pièces d'artifice étaient mêlées au bûcher, auquel pendaient des bouquets de fleurs destinés aux autorités de la Ville. Au sommet était attaché un grand panier contenant des chats et un renard. Cette habitude de faire souffrir des bêtes en signe de réjouissance publique était, nous l'avons vérifié déjà, familière au moyen âge. Ici cet usage barbare avait un symbolisme. Le chat, assistant des *Messes noires,* était regardé jadis comme l'animal du Diable, et, d'après une tradition, c'était dans la nuit de la Saint-Jean que les sorciers préparaient leurs enchantements et confectionnaient leurs breuvages. Aussi n'était-il pas fils de bonne mère, comme on dit, qui ne voulût, après la cérémonie, emporter quelque morceau de bois à moitié brûlé provenant du Feu de la Saint-Jean, afin de se garantir de tout maléfice.

La gravure de Claude de Chatillon, que nous empruntons à la Bibliothèque du Carnavalet, a une valeur exceptionnelle au point de vue historique. C'est la première gravure qui nous montre l'Hôtel de Ville a peu près achevé ; on peut dire même, qu'à part un mauvais dessin de Cellier et le fameux tableau de Valençais, c'est le premier document graphique que nous possédions sur l'Hôtel de Ville. Ainsi que le fait remarquer Leroux de Lincy, il ne faut point considérer comme absolument définitive cette vue de la Maison de Ville, qui nous présente, comme achevés, quelques motifs d'ornementation projetés alors et abandonnés depuis. Nous voyons, par exemple, que la tour du pavillon de l'Horloge est surmontée, dans cette estampe, de six statues représentant des guerriers appuyés d'une main sur leur bouclier et de l'autre sur une lance avec un drapeau formant girouette; ces ornements, très-probablement, n'ont jamais existé, pas plus que les statues placées dans les niches de la façade et les grosses fleurs de lis sculptées sur les piédestaux des colonnes que l'on aperçoit aussi dans la même gravure.

Dans cette ancienne société où chaque corps d'état vivait d'une vie particulière, la Basoche constituait à elle seule un monde tout entier, monde tumultueux, bizarre, ayant ses mœurs, ses règles, ses préjugés, ses plaisirs, ses plaisanteries. Le notaire, l'avoué, l'huissier, sont mêlés aujourd'hui à l'existence commune. Sans doute les avocats, en prenant part à toutes les révolutions, ont eu bien soin, lorsqu'ils détruisaient les privilèges des autres, de maintenir leurs privilèges propres et de se conserver une organisation spéciale, mais ce n'est plus guère que par des nuances qu'ils se différencient des autres citoyens. Au contraire, qui prononçait jadis le mot de Palais évoquait l'idée d'un antre ténébreux où les initiés seuls se reconnaissaient en parlant un langage inintelligible à la foule. En bien des points cette opinion était juste. Tous les familiers du Palais, depuis le Chancelier, qui siégeait au-dessus des Pairs sur les lis, jusqu'au malheureux petit clerc qui mettait en ordre les sacs des plaideurs, étaient liés par une sorte de solidarité étroite. En ce temps où les occupations du Barreau n'étaient point comme aujourd'hui une antichambre de la vie publique, l'habitude de vivre constamment, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, au milieu du même labeur, et en quelque façon au milieu d'une poussière commune, constituait en une espèce de famille tous les fidèles du temple de la Procédure.

La Magistrature avait, à certaines dates, ses cérémonies particulières qui rompaient l'austérité de ses fonctions, si terribles alors que la potence, le bûcher et la roue étaient en permanence. Dès huit heures du matin, le jour de la rentrée des tribunaux, le Prieur claustral de Saint-Martin des Champs était dans l'antichambre de M. le Premier Président du Parlement, et, après lui avoir fait un compliment en style gaulois, il lui présentait deux bonnets carrés. Ensuite, il se rendait chez le premier huissier, auquel il faisait un pareil compliment, en lui offrant une écritoire et une paire de gants. « Le tout, » dit un contemporain, « s'exécutait en vertu d'une fondation de messire Philippe de Marvilliers, Premier Président du Parlement, enterré à Saint-Martin des Champs. »

Quoi de plus piquant encore, sans équivoque, que cette habitude d'offrir des roses aux magistrats en avril, mai et juin?

Tous les ducs et pairs, fussent-ils princes ou fils de France, étaient assujettis à cette obligation. « Au jour

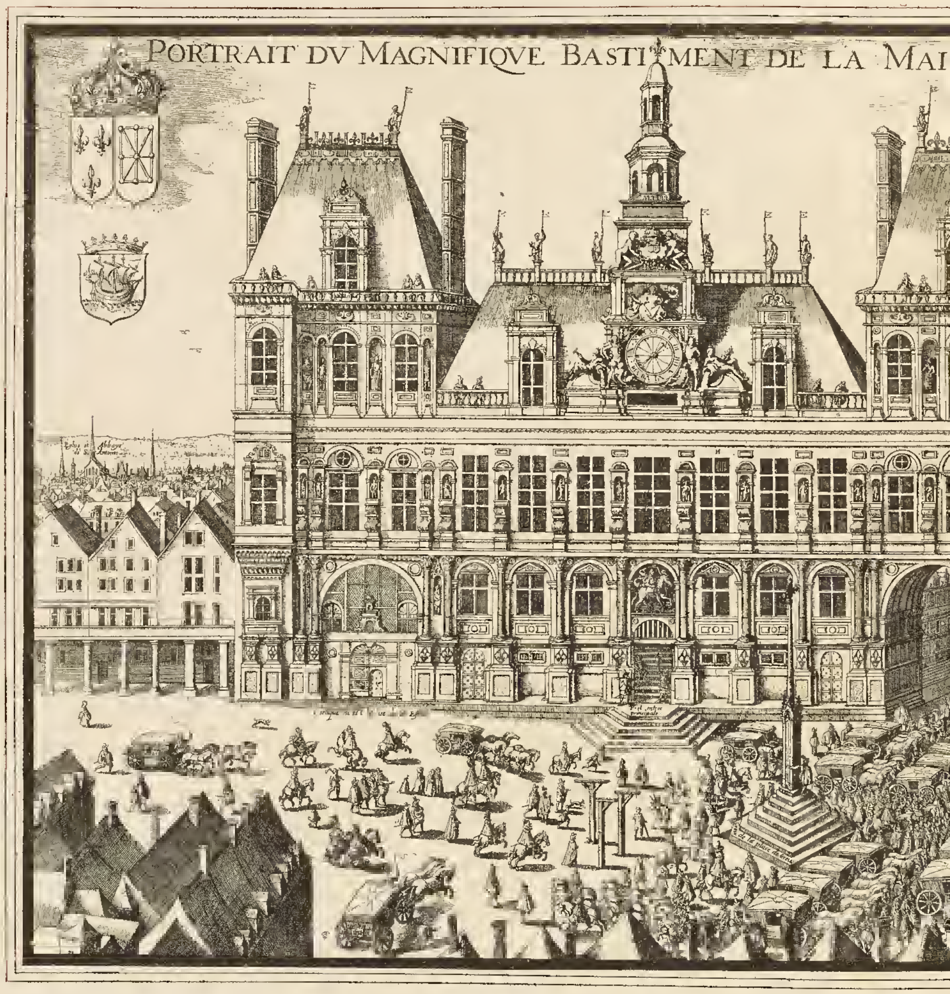
PORTRAIT DV MAGNIFIQVE BASTIMENT DE LA MAI

Les Fêtes nationales.

LE FEU DE L

Ludovic Baschet, éditeur.

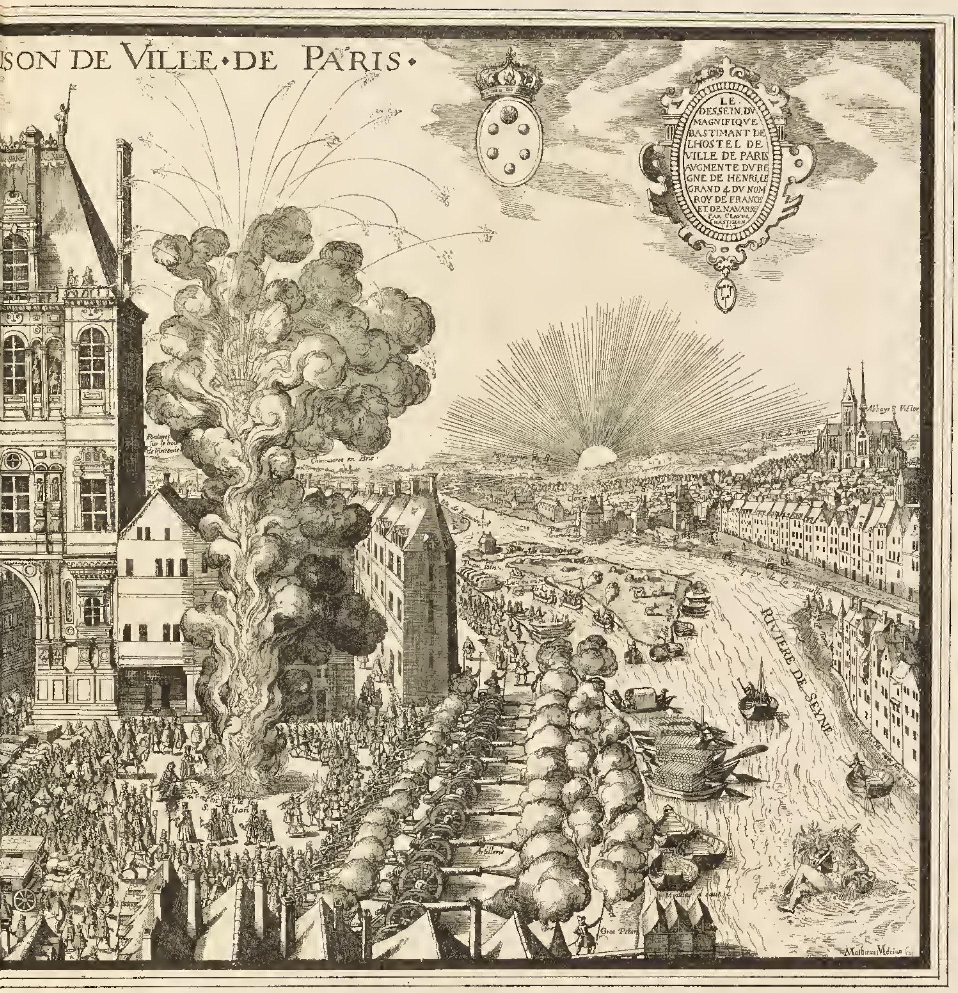
SON DE VILLE • DE PARIS •
LE DESSEIN DV MAGNIFIQVE BASTIMANT DE LHOSTEL DE VILLE DE PARIS AVGMENTE DV REGNE DE HENRI LE GRAND 4 DV NOM ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE PAR CLAVDE CHASTILLON
Abbaye S. Victor
Chenevieres en Brie
Quay de la Tournelle
RIVIERE DE SEYNE
Artillerie
Matthæus Merian fec.

A SAINT-JEAN

Imp. Motteroz.

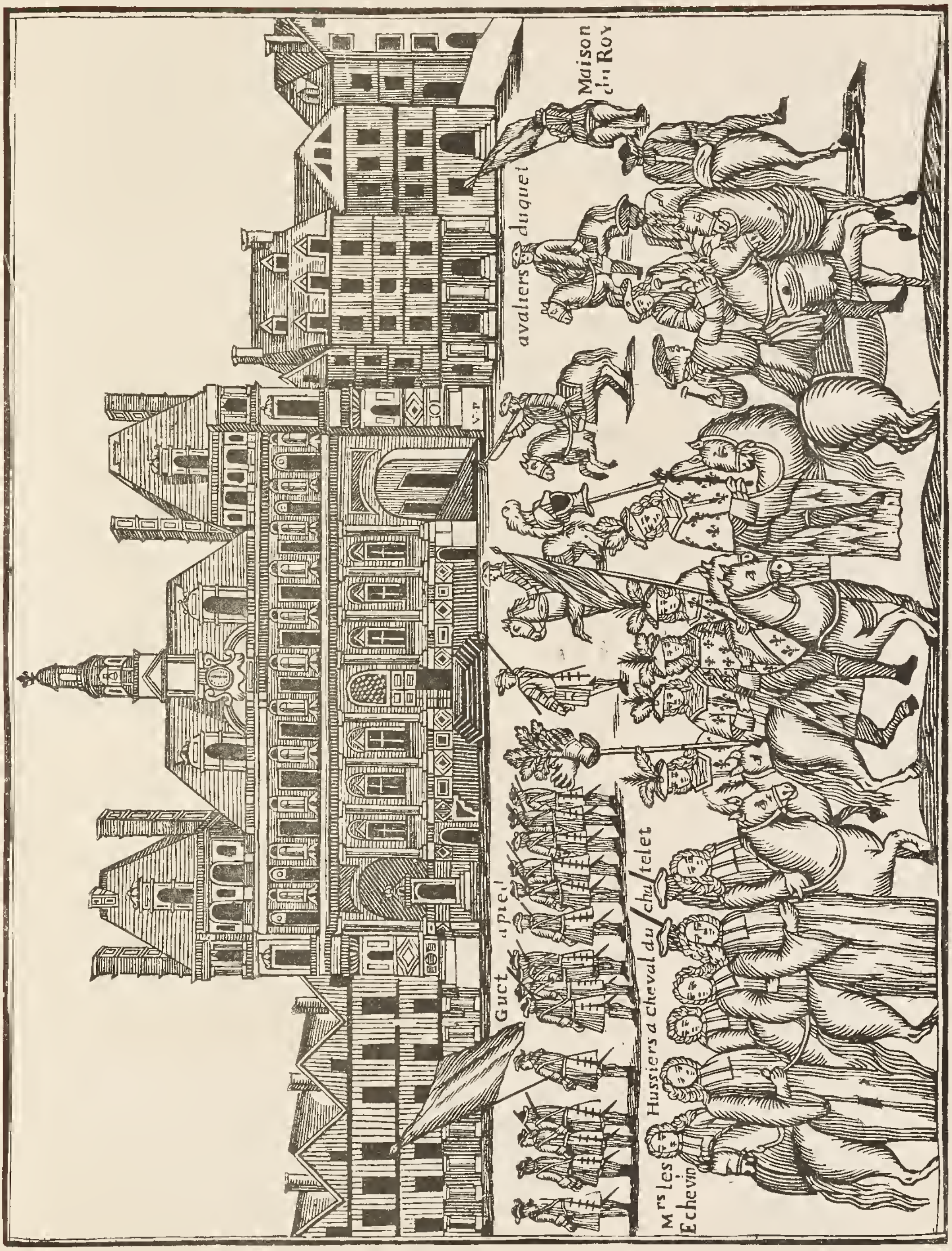
Maison du Roy
avalters duquet
Guet a pied
Hussiers a cheval du chastelet
Mrs les Echevin

LA MONTRE DU CHATELET

où il y avait audience à la Grand'Chambre, » raconte Sauval, « le pair qui présentait les roses faisait joncher de roses, de fleurs et d'herbes odoriférantes, toutes les Chambres du Parlement, et avant l'audience donnait splendidement à déjeuner aux Présidents et aux Conseillers, même aux greffiers et huissiers de la Cour. Il venait ensuite dans chaque Chambre, faisant porter devant lui un grand bassin d'argent, non-seulement plein d'autant de bouquets d'œillets, de roses et autres fleurs qu'il y avait d'officiers, mais aussi d'autant de couronnes, de même rehaussées de ses armes. On lui donnait ensuite audience dans la Grand'Chambre, puis on entendait la messe. Les hautbois jouaient pendant tout le temps, et même allaient jouer chez les Présidents avant le dîner. »

N'est-ce point charmant, ces hautbois retentissant joyeusement dans cet antre de la Chicane ? ces parfums emplissant tout à coup ces salles qui sentent le renfermé, les paperasses, les dossiers jaunis ? Thémis, aurait dit un contemporain, se couronnant des présents de Flore ! Le Parlement avait alors son fournisseur attitré qu'on nommait le *Rosier de la Cour*.

Si la haute magistrature se déridait à certains jours au son des hautbois, la foule d'hommes de loi de tout genre qui s'agitait dans les galeries du Palais avait senti de bonne heure le besoin de se grouper en communauté. Il y avait un roi des Ribauds, un roi des Ménétriers, un roi des Merciers, il y eut un roi de la Basoche qui, assisté de ses suppôts, donnait des ordres toujours obéis à des sujets dont le nombre, parfois, dépassait dix mille. Les suppôts du roi de la Basoche portaient les titres de chancelier, maître des requêtes, avocat et procureur général, et les vieux parlementaires souriaient volontiers devant cette innocente parodie des fonctions les plus élevées.

D'après une tradition très-répandue, les clercs de la Basoche auraient, en 1548, au moment des troubles de Guyenne, offert leurs services à Henri II qui, en récompense de leur dévouement, leur aurait octroyé de nombreux privilèges. Il convient d'ajouter que M. Adolphe Fabre, qui, sous ce titre : *Études historiques sur les clercs de la Basoche,* a publié un travail très-intéressant sur ce sujet, n'a trouvé nulle trace de ce fait.

Quoi qu'il en soit, la Basoche avait obtenu du roi de nombreuses faveurs. Le roi de la Basoche avait le droit d'avoir dans ses armoiries trois écritoires, et au-dessus timbre, casque et morion, avec des anges pour supports.

Chaque année, le lendemain de la Trinité, s'organisait la cavalcade que Lemierre nous a décrite par ses côtés gais :

> Entendez-vous au loin le fifre et la trompette,
> Les cris tumultueux que le peuple répète,
> Voyez-vous s'avancer, couverts de noirs manteaux,
> Ces raides écuyers juchés sur leurs chevaux,
> Cavalcade peu faite aux marches régulières,
> Qui vient parodier nos brigades guerrières,
> Et gardant mal les rangs, plus mal les étriers,
> Saisit au moindre choc le crin de ses coursiers?
> C'est ce corps dont la plume instruite du grimoire
> D'un léger débiteur rafraîchit la mémoire,
> Et, par un griffonnage autorisé des lois,
> Fait trembler l'univers au bruit de ses exploits.

Après avoir été donner des aubades au Prévôt de Paris, au Premier Président et aux principaux magistrats, la cavalcade se transportait dans la forêt de Bondy pour choisir, en présence du Procureur général des Eaux et Forêts, l'arbre qui devait être planté dans la cour du Mai au Palais.

La Procession de Sainte-Geneviève était dans le vieux Paris une véritable institution d'État. La figure de la bergère intrépide qui montra, au temps d'Attila, le courage que Jeanne d'Arc montra plus tard contre les Anglais, est liée indissolublement à la destinée de Paris. Chaque fois que quelque fléau frappe la cité on a recours à elle, et la foi populaire n'admet pas que celle qui a protégé jadis une petite réunion de cabanes perdues au milieu des roseaux, refuse d'intercéder pour la capitale magnifique qui maintenant excite l'étonnement et l'envie de l'univers.

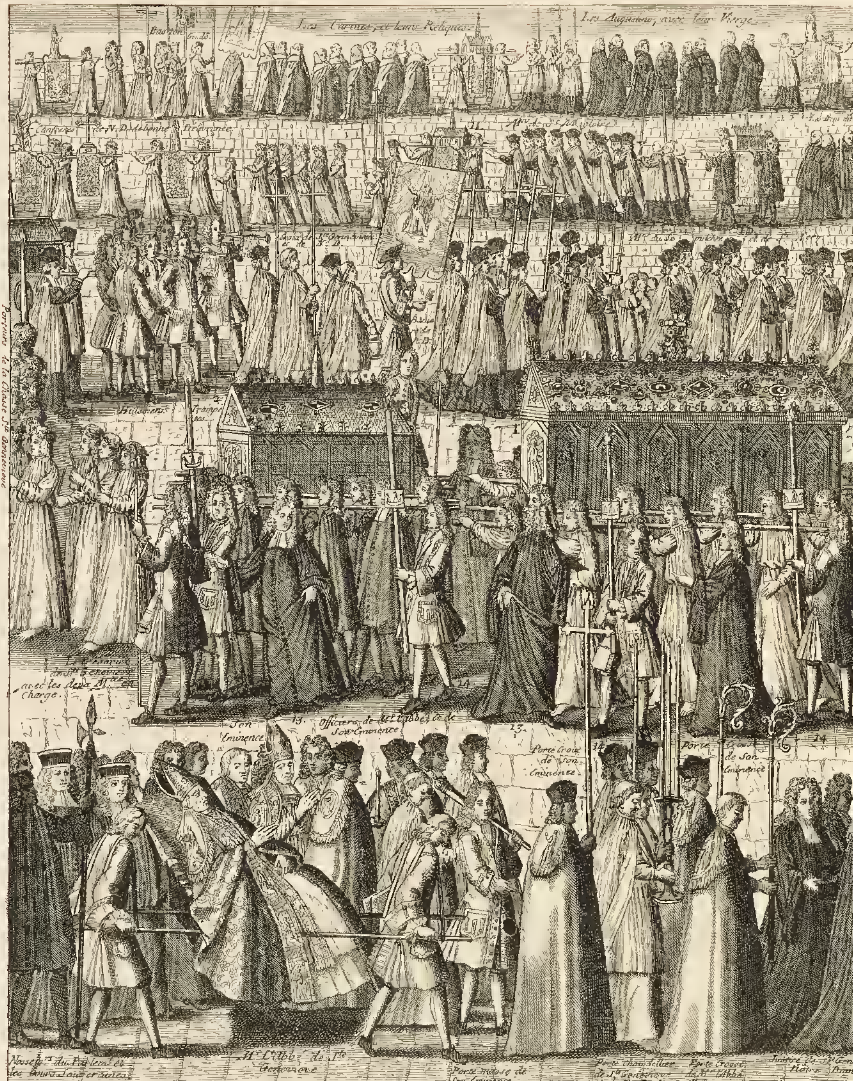
Les Carmes, avec leurs Reliques
Les Augustins, avec leur Vierge
Bastons
Porteurs de la Chasse de Ste Genevieve
Huissiers
Trompettes
Les Porteurs de Ste Genevieve avec les deux M. en Charge
Son Eminence
Officiers de Mr l'Abbé de Ste
Porte Croix de son Eminence
Porte Croix de son Eminence
Nosseigrs du Parlemt et les Cours Souveraines
Mr L'Abbé de Ste Genevieve
Porte Masse de son Eminence
Porte Chandellier de Ste Genevieve et de N. Dame
Porte Crosse de Mr l'Abbé Ste Genevieve

1re decente. Abbo qui a décrit en vers, le Siège des Normdes devant Paris en 887. qu'elle fut portée pour plus gde Sureté en procession a N.D. La 2e Se fit du temps de Loüis le Gros l'an 1130. en faveur des malades des Ardents qui furent gueris, excepte 3. qui manquoient de foy. On batit en memoire d'un Si gd miracle, l'Eglise de Ste Genevieve des Ardents.

3. L'an 1206. elle fut portée sous le regne de Loüis le Jeune, pour les gdes eaux. Le petit pont menaçoit de ruine, la Châse passa par dessus, et le peuple la suivit, en allant et retournt avec confiance; a peine fut elle rentrée dans l'Eglise que le pont tomba, Sans que personne receut aucun dommage.

4. et 5. l'an 1240. et 1242. pour les pluy. de l'été qui cessa aussi tost.

6. l'an 1245. Robert comte d'Artois, frere de St Loüis, étant bien malade a Gonesse, on la porta à N.D. et le Prce fut guéri à l'heure même

7. l'an 1283. pour l'inondat. des eaux Il arriva une chose Singuliere en cette procession, une Colombe accõpagna la Chasse jusqu'à N. D. se reposa sur le portail, et l'accompagn. jusqu'a son Eglise, puis disparut.

8. L'an 1326. le 6. Juill. Sous Charles 4. dit le Bel, pour obtenir la Serenité du tems

9. L'an 1347 le 29. Juil. Sous Philippe 6. les Anglois ayans mis le Siege devant Calais, on la porta pour implorer l'assistance du Ciel. La Reine Jeanne de Bourgogne y assista.

10. L'an 1366. le 9. Juin, Sous Charle cinq pour avoir du beau tems.

11 L'an 1377. le 6. May, pour du beau tems Le Roy Charles 5. s'y trouva avec les Ducs d'Orleans, et Bourgon.

12. L'an 1380 le 6. Aout, Sous Charle Six pour avoir du beau tems.

13. L'an 1400. le 3. Fev. por la destructiõ d'un Schisme et l'electiõ. du Pape Alexandre 5. le Parlemt y assista.

14. L'an 1410. le 14. Decb por appaiser les Guerres civiles emeües entre les Bourguignons et les Armagnacs.

15. L'an 1412. le 9. Juillet, pour la paix et la delivrance de Paris

16. et 17. L'an 1417. le 22. Aout, l'an 1421. le 12. Aout, pour le meme Sujet.

18 L'an 1423. le 28. Oct por du beau tẽs.

19. L'an 1427 le 2. Juil. por la guerre des Anglois et le Siege d'Orleans.

20. L'an 1436. en Avril, por la reductiõ de Paris entre les mains de Charles 7.

21. L'an 1456. le dernier jour d'Aout. On n'en Sçait pas le Sujet.

22. L'an 1466. en Sepbre por la gde mortalité. Par Arrêt du Parlemt la fête de Ste Genevieve fut Ordõnée le 3. Janv. por la feter comme jour de Dimanche

23. L'an 1477. Sous Loüis 11. por les maladies contagieuses il mourut 40000. hõmes a Paris. La mortalité cessa.

24. L'an 1478. le 18. Juin. On ignore le Sujet. l'Abbé de Ste Genevieve etant malade, l'Evêq. de Nevers, y tint Sa place, revêtu de Ses habits Pontificaux.

25. L'an 1481. le 12. Juin, pour la maladie de Loüis onze.

26. L'an 1491. le 1. Septemb. pour la guerison du Roy Louis onze.

27 L'an 1496. le 12. Janv. Sous Charles 8 por l'inondatiõ. des eaux. Erasme dit que le Ciel devint ensuite Serein

28. L'an 1505 le 28 Juil. por les gdes pluye

29. L'an 1509. le 25. May, por la prosperité des armes de Loüis 12. sur les Venitiens.

30. L'an 1512 le 1. Juil. pour la paix, qui fut conclue le 2 Aout 1514.

31. L'an 1513 le 14. Juil. por le Succes des armes de Loüis 12. contre les Anglois

32. L'an 1517. le 16 Juin, pour la Santé du Roy François I.

33. L'an 1522. le 10. Juin, pour le beau tems, et la delivrance du Royaume assiegé par l'Empereur Charles 5.

34. L'an 1523. le 7. Aout, por la prosperit. des armes et le recouvremt du Milanez

35 L'an 1524. le 24. May, por la gde Secheresse. L'année suivte furent erigez les porteurs de Chasse.

36. L'an 1527. le dernier May, pour obtenir le beau tems.

37. L'an 1528. le 7. Juil. pour les necessitez publiques.

38. L'an 1529. le 7. Juil. por la paix entre François 1r l'Empereur Charles 5. et le Roy d'Angletre qui fut conclue par le Traité de Cambray.

39. L'an 1530. le 19. Janv. por faire retire les eaux qui diminuer des le meme jour. L'Abbé de St Magloire qui étoi Evêq y tint la place de l'Evêq de Pa ris absent, et dit la Messe a N. D

40. L'an 1534. le 22. Janv. por l'extin tion de l'heresie Sous François

41. L'an 1535. le 13. Juil. por les pluy

42. L'an 1536. le 17. Aout, por faire leve le Siege de Peronne, ce qui arriva.

43. L'an 1541. le 24. Juil. por du beau tems.

44. L'an 1542 le 17. Juil. por l'extinctio de l'heresie, et por la paix entre F çois I. et Charles 5. Empereur.

45. L'an 1543. por le beau tems, et p la prosperité des armes du Ro

46. L'an 1548. le 23. Oct à cause de la grande Secheresse, et por la prise de Luxembourg par le Roy.

47. L'an 1549. le 14. Juil. contre les Heretiques.

48. L'an 1551. le 13. Juin, por les bien de la terre, por la prise de Metz Toul et Verdun, par le Roy.

49. L'an 1551. le 16. Nov. por la cons vat. de la Religion Catholiq en F

chet, Éditeur.

SAINTE-GENEVIEVE

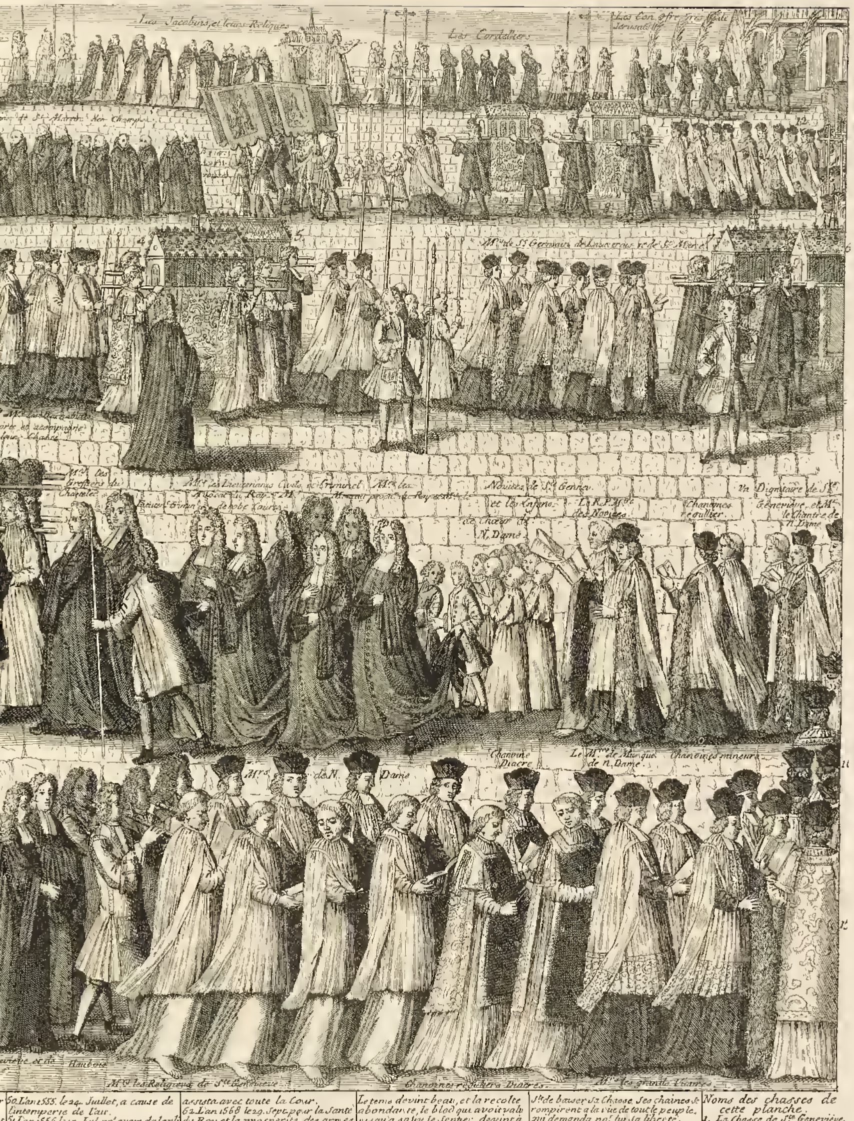

Les Jacobins, et leurs Reliques
Les Cordeliers
Les Confreres de Jerusalem
M^{rs} de S^t Germain de Lauxerrois et de S^t Merri
M^{rs} les Greffiers du Chatelet
M^{rs} les Lieutenans Civils et Criminel
M^{rs} les Avocats du Roy
M^{rs} les Procureurs du Roy
Novices de S^{te} Genev. et les Enfans de Choeur de N. Dame
Le R.P. M^{tre} des Novices
Chanoines reguliers
Un Dignitaire de S^{te} Genevieve, et M^r le Chantre de N. Dame
Chanoine Diacre
Le M^{tre} de Musique de N. Dame
Chanoines mineurs
M^{rs} de N. Dame
M^{rs} les Religieux de S^{te} Genevieve
Chanoines reguliers Diacres
M^{rs} les grands Vicaires
4
5
6
7
8
9
10
11
12

50. L'an 1555. le 24. Juillet, a cause de l'intemperie de l'air.
51. L'an 1556. le 13. Jul. po^r avoir de la plu
52. L'an 1557. le 19. Sept. po^r les maladies
53. L'an 1559. le 9 Juil po^r la guerison du Roy Henry 2. blessé aux Tournois. On n'y Sonna point de Cloches à cause du deuil public.
54. L'an 1560. le 30. Juin, à cause des pluyes trop frequentes.
55. L'an 1562. le 21 Juin, po^r les guer. Civiles
56. L'an 1563. po^r la levée du Siege d'Orleans fait par les Heretiques.
57. L'an 1564. le 22. Juil. po^r les pluyes.
58. L'an 1564. le 15. Sept. le Sujet n'en est pas marqué.
59. L'an 1566. le 7. Juil. po^r le beau tems. Le Roy Charles 9. y assista les Chevaliers de l'Ordre de S^t Michel et la Cour. Durant la processiõ on vit l'espace d'un quart d'heure une etoille fort brillante au Ciel.
60. L'an 1567. le 23. Juin, po^r obtenir de la pluye, à cause des chaleurs.
61. L'an 1567 le 27 Nov. po^r les armes du Roy contre les Heretiques. le Roy y assista avec toute la Cour.
62. L'an 1568 le 29. Sept. pour la Santé du Roy et la prosperité des armes
63. L'an 1570 le 10. Sept po^r l'extinction de l'heresie, et la Serenité du temps. Le Roy y envoya le Duc de Montpensier.
64. L'an 1573. au mois de Juin po^r le Siege de la Rochelle, et po^r la famine, qui etoit telle que le Septier de bled valoit 24. livres. Les Cardinaux de Bourbon, de Guise et de Lorraine y assisterent.
65. L'an 1577. le 14. Juil. Sous Henry 3 pour la Victoire contre les Huguenots, et po^r la Serenité du temps; les pluyes cesserent, le Cardinal de Bourbon dit la Messe à N.D.
66. L'an 1582. le 9. Decemb. qui arriva cette année au 4^e Dimanche de l'Avent a cause des dix jours retranchez au Calendrier, po^r la Conservation du Roy, et la fecondité de la Reine.
67. L'an 1584 le 3 Juin, po^r obtenir de la pluye qui tomba aussi-tôt.
68. L'an 1587 le 9. Juil po^r les pluyes. Le tems devint beau, et la recolte abondante, le bled qui avoit valu jusqu'à 40 liv. le Septier, devint à juste prix.
69 L'an 1589 le 12 May pour les Calamitez publiques
70. L'an 1590 le 1 Av. po^r la Religiõ Catholiq et po^r les biens de la terre.
71 L'an 1594. le 17. Mars, po^r les pluyes le Legat du Pape y assista.
72 L'an 1594. le 24. Juil. po^r les pluyes qui empêchoient la recolte des bleds.
73. L'an 1595. le 22. Nov. po^r la conversion du Roy Henry 4. M^r le Cardinal de Gondi celebra la Messe à N.D.
74. L'an 1596. le 21. Av. po^r lever le Siege de Calais, assiegé par les Anglois. Ce qui arriva ensuite
75. L'an 1597 le 13 Juil. po^r la prosperité des affaires du Roy.
76. L'an 1599. le 5. Aout. po^r de la plyes.
77 L'an 1603 le 1. Juin po^r la Santé de M^r le Dauphin. Côme la processiõ retournoit il s'y rencontra une Chaine de Galeriens en la montagne de S^{te} Genevieve, l'un desquels ayant demandé à la S^{te} de baiser sa Chasse, ses chaines se rompirent à la vüe de tout le peuple, qui demanda po^r lui sa liberté.
78. L'an 1611 en Juin, po^r obt. de la pluie.
79 L'an 1614 po^r la paix faite après l'abjuratiõ de l'heresie de Henry 4.
80. L'an 1615. le 21. Juin, pour de la pluye, le voyage du Roy à Fontarabie, et son mariage.
81 L'an 1625. le 26. Juil. po^r les pluyes continuelle. M^r le Cardinal de la Rochefoucault Abbé de S^{te} Genevieve y assista revetu Pontificalement.
82. L'an 1652. le 11 Juin, pour la paix, et le retour du Roy dans Paris, qui y revint bien-tôt après.
83 L'an 1675. le 19. Juil a cause des pluyes qui cesserent en même temps
84. L'an 1694. le 24. May, po^r avoir de la pluye, qui vint aussi tôt.
85. L'an 1709. le 16. May, po^r la conservation des biens de la terre
86. L'an 1725 le 5. Juillet, pour la cessation des pluyes trop frequentes, et autres besoins de l'Etat.

Noms des chasses de cette planche.
1. La Chasse de S^{te} Geneviève.
2. La Chasse de S^t Marcel.
3. La Chasse de S^t Lucain.
4. La Chasse de S^{te} Aure.
5. La Chasse de S^t Merry
6. La Chasse de S^t Landry
7. La Chasse de S^t Clement pape
8. La Chasse de S^t Oportune.
9 La Chasse de S^t Honore.
10. La Chasse de S^t Paxent.
11. La Chasse de S^t Magloire.
12. Chap. de S^t Oportune et S^t Honor
13. Commissaires
14. Porteurs des Six torches.
15. Les Soudiacres
16 Le Clergé de S^t Etienne et de S^t Medard

Avec permission de M^r le Lieutenant gener^{al} de Police.

Paris Chez Fessard Sous les Charniers de S^t Innocens du Côté de la Halle

Bibliothèque Nationale.

Imp. Motteroz.

Nos aïeux ne rougissaient pas d'affirmer leurs croyances. La fête de sainte Geneviève était la seule fête de sainte qui fût chômée dans Paris. En temps de disette, d'épidémie, de pluies persistantes, la châsse était descendue et promenée processionnellement par ordre du Roi, et en vertu d'un arrêt solennel du Parlement, rendu à la réquisition de Messieurs de l'Hôtel de Ville. Les officiers du Châtelet étaient constitués gardiens de ce palladium ; on leur donnait alors le nom d'*otages,* sans se douter du sens terrible que prendrait ce mot plus tard dans la bouche de ceux qui brûlaient nos monuments, pendant que les officiers prussiens buvaient du champagne et se tordaient de rire sur les hauteurs de Sannois.

« Messieurs le lieutenant civil et le lieutenant criminel, » lisons-nous dans la relation d'une de ces processions, « procureur et avocat du roi au Châtelet, revêtus de leur robe de cérémonie, viendront prendre la châsse qu'ils auront vu descendre en leur protection et, leur étant enjoint de ne pas la quitter, ces illustres otages, accompagnés de messieurs les commissaires et officiers de l'ancienne juridiction, n'abandonneront point ce précieux trésor qu'ils ne l'aient vu remonter au retour sur le trône même d'où il doit descendre. »

La procession de 1725 fut exceptionnellement fervente. Des pluies ininterrompues avaient fait craindre une disette; des voix innombrables supplièrent qu'on fît appel à cette intercession qui avait sauvé Paris tant de fois. Dès le lundi 18 juin, le Parlement rendit un arrêt, et le lendemain la châsse fut découverte. Les pluies persistant, Messieurs de la Ville se transportèrent au Palais et demandèrent que la châsse fût promenée. Le Parlement, sur la requête du procureur général, Gilbert des Voisins, décida que la procession aurait lieu le 4 juillet. Du 27 juin au 4 juillet, le clergé de toutes les paroisses vint prier à Sainte-Geneviève, l'archevêque officia pontificalement; le 4, enfin, la procession se mit en marche au milieu d'un immense concours de peuple. Toutes les rues étaient tendues de tapisseries. D'anciens échevins et des bourgeois, les plus considérables de chaque quartier, se relayaient pour porter la châsse, que suivaient le Parlement en robes rouges, la Cour des aides, la Chambre des comptes et le Corps de Ville. Le cortège se dirigea vers Notre-Dame par la rue Saint-Étienne-des-Grès, la rue Saint-Jacques, le petit Pont et le pont Notre-Dame ; il revint par la place Maubert et la montagne Sainte-Geneviève. La procession n'avait pas duré moins de neuf heures. Le lendemain la pluie cessa....

LES PROCLAMATIONS DE PAIX

Aux fêtes traditionnelles il faut encore ajouter ces *proclamations* de paix qui, sous l'ancien régime, avaient une solennité particulière. La bonne nouvelle était annoncée avec l'apparat qu'on mettait alors à tous les actes de la vie publique ; elle était reçue de tous avec un enthousiasme expansif. Notre France, nous l'avons constaté déjà, si glorieuse dans la guerre, aima toujours profondément la paix qui permet au travail de se développer.

A Paris, c'était le roi d'armes Montjoye Saint-Denis qui, jusqu'au dernier jour de la monarchie, remplissait lui-même cette haute fonction. Montjoye Saint-Denis! le roi d'armes! quelle évocation d'un Passé disparu! Élu solennellement par le collège des héraults et des poursuivants d'armes de toutes les provinces, incarnation du respect des usages séculaires, n'est-il pas lui-même le représentant de toutes les fêtes nationales, cet homme aussi immortel qu'un principe, qui apparaît dans notre gravure comme le symbolique gardien des rites monarchiques? Le voici, vêtu de la cote d'armes de velours violet cramoisi frangé et galonné d'or, écussonné par-devant et par derrière de trois grandes fleurs de lis en

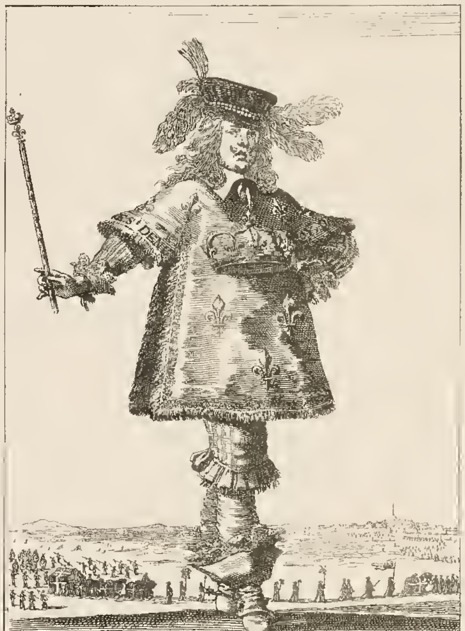

MONTIOYE SAINT DENIS
-ROY.D'ARMES.DE.FRANCE

broderie d'or surmontées et couvertes d'une couronne royale. Sur la manche droite il porte trois fleurs de lis et le nom de Montjoye tracé en lettres d'or ; sur la manche gauche sont brodés pareillement en or ces mots : *Roi d'armes de France*. A un long cordon qu'il portait au cou pendait un médaillon en or avec l'effigie royale. Il était coiffé d'une toque de velours ornée d'un cordon d'or semé de deux rangs de perles fines et surmonté d'une aigrette de héron ; il tenait dans sa main droite un sceptre couvert de velours violet orné de fleurs de lis massives.

Cette abstraction magnifiquement vêtue n'a point de nom. Cet être de parade n'est qu'une formule de velours et de soie et non une individualité vivante. Le roi d'armes du Saint Empire s'appelle *Archi-roi*, celui de Bourgogne et plus tard d'Espagne *Toison d'or*, celui d'Anjou *Croissant*, celui de Bretagne *Hermine*.

La France n'a plus Montjoye Saint-Denis, mais la féodale Angleterre, où les institutions du moyen âge demeurent immuables sous le mouvement apparent des hommes et des choses, conserve encore *Jarretière*.

A Paris, le nombre fixé pour les proclamations de paix était de treize. Elles avaient lieu dans l'ordre suivant : Au Carrousel, dans la cour du Mai au Palais, devant l'Hôtel de Ville, devant le Grand Châtelet, à la Halle, à la place des Victoires, à la place Louis-le-Grand, au pont Neuf devant la statue de Henri IV, à la place du Pont-Saint-Michel, à la place Maubert, à la place Royale, à la place Baudoyer.

Selon les clauses plus ou moins avantageuses du traité, la proclamation soulevait des transports, des murmures de satisfaction ou des plaisanteries qui permettaient d'apprécier l'état de l'opinion. La paix de Nimègue, qui marque l'apogée de la puissance de Louis XIV, revit majestueuse dans cet Almanach historique qui nous montre une fois de plus la splendeur de l'art célébrant la splendeur d'un règne glorieux. Le *Mercure* atteste, sans exagération d'adulation, la satisfaction qu'éprouvait l'opinion publique d'alors :

« Comme on ne va parler dans votre province que de la paix ratifiée avec la Hollande, il faut vous dire « qu'elle fut hier publiée ici et qu'elle doit l'avoir été aussi à La Haye, le même jour ayant été choisi pour les « deux publications. On y observa les cérémonies accoutumées. Les trompettes, tambours et hautbois de la « grande écurie du Roi se firent entendre durant toute la marche, mais ils firent beaucoup moins de bruit « que les acclamations de : Vive le Roi ! La marche était composée des principaux officiers, de Messieurs du « Châtelet et du Corps de Ville, tous en robe de cérémonie, à cheval et à housse, accompagnés de trois cents « archers de la Ville et du Guet, les huissiers du Châtelet marchaient à pied. Les trompettes, tambours et « hautbois étaient à la tête de tout. Quatre héraults les suivaient. Le vieux Lelièvre, à titre de Tourraine, « représentant le roi d'armes Montjoye et Saint-Denis, à cause que cette charge est vacante, commença la « publication de la paix devant le palais des Tuileries. Elle fut faite ensuite tour à tour dans tous les lieux « accoutumés par les cinq héraults d'armes, qui sont le sieur de Chamain au titre de Normandie, Le Blanc « de Bonnat au titre de Xaintonge, de Bellegarde au titre de Picardie, Leroi au titre de Roussillon et d'Aubray « au titre du Charollois. »

La paix conclue à Vienne en 1738, et dont une gravure populaire rappelle le souvenir à nos lecteurs, est une date que la France actuelle ne peut oublier. Ce traité stipulait que la Lorraine, qui serait cédée au roi Stanislas comme un dédommagement du trône de Pologne, reviendrait après sa mort à la France.

La triste paix conclue à Aix-la-Chapelle, en 1748, n'excita pas la même joie. Le Journal de Barbier prouve à quel point le peuple avait été sensible aux humiliations de la France et indigné des basses complaisances que le gouvernement avait eues pour l'Angleterre en abandonnant Charles-Édouard :

« Aujourd'hui mercredi douze février, qui est le mercredi gras, s'est faite la proclamation de la paix. « La onzième publication, qui est à la place Maubert, s'est faite à quatre heures. Cette marche était assez « belle et a duré vingt-cinq minutes à passer. Monsieur de Bernage, prévôt des marchands, et Monsieur « Berrier, lieutenant de police, étaient montés sur de très-beaux chevaux couverts de housses de velours « cramoisi très-longues bordées en or ; ils avaient chacun six laquais habillés de neuf en grande livrée. « Ceux qui ont couru en diverses places ont remarqué qu'après la publication faite par le roi d'armes « quelqu'archer entonnait l'antienne *Vive le Roi*, ce qui n'était pas suivi d'un cri général. Le peuple, en « général, n'est pas bien content de cette paix dont cependant il avait grand besoin ; car quelles ressources

« aurait-on été obligé de prendre si la guerre avait continué? On dit que dans les Halles les harengères,

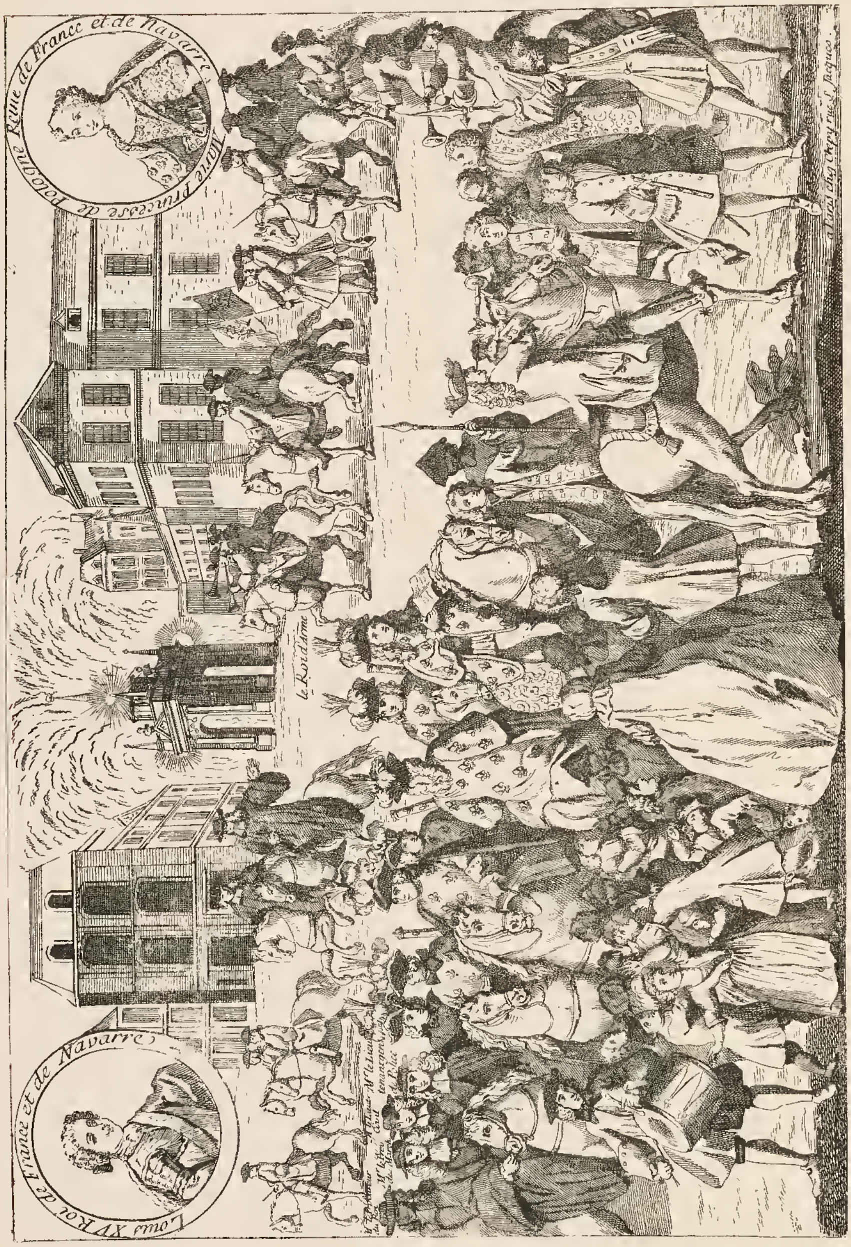
Louis XV Roi de France et de Navarre
Marie Princesse de Pologne Reine de France et de Navarre
le Roi d'armes
a Paris chez Chepy rue S. Jacques

PROCLAMATION DE LA PAIX EN 1738

« en se querellant, se disent : Tu es bête comme la paix ! Le peuple a son raisonnement. L'aventure du « pauvre prince Édouard lui a déplu. »

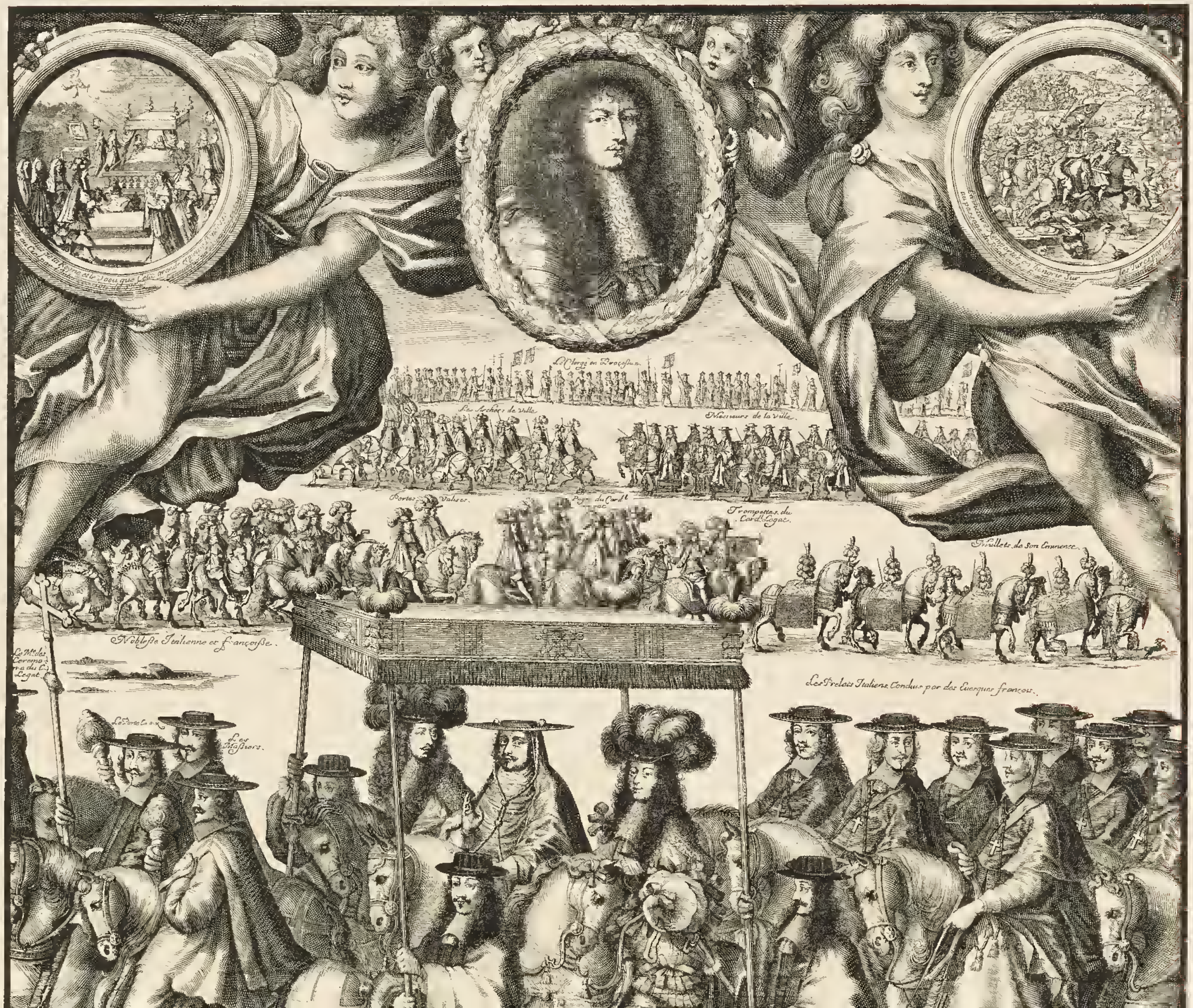
La Victoire Remportée en Hongrie Sur les Turcs par les
Le Clergé en Proceſsion
Les Archers de Ville
Messieurs de la Ville
Portes Valises
Pages du Card.l Legat
Trompettes du Card.l Legat
Mulets de son Eminence
Noblesse Italienne et Françoiſe
Le M.e des Ceremonies du C. Legat
Le Porte Croix
Les Maſsiers
Les Prelats Italiens Conduis par des Euesques francois

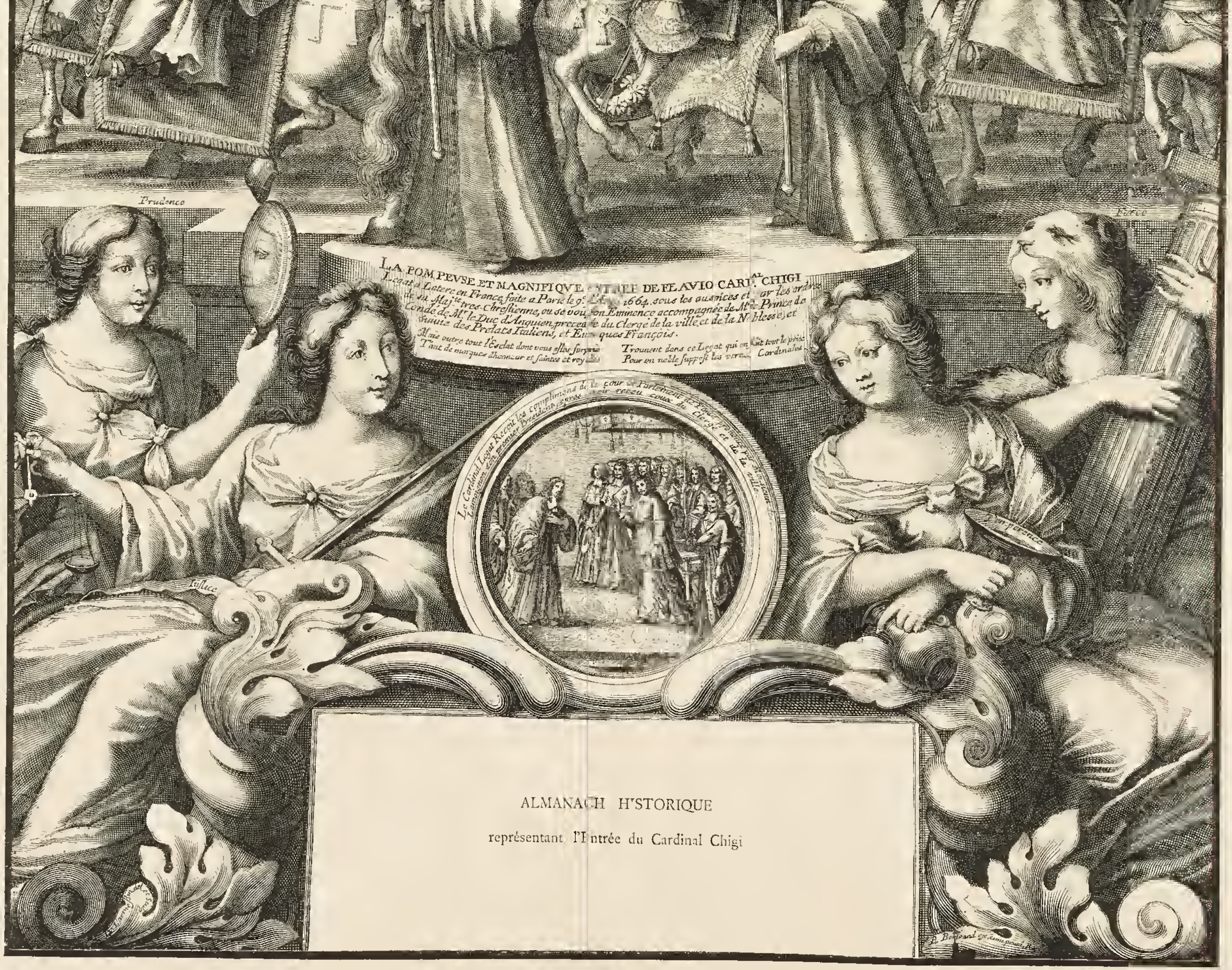
Prudence
Force
LA POMPEVSE ET MAGNIFIQVE ENTREE DE FLAVIO CARD.AL CHIGI
Legat a Latere en France faite a Paris le 9e Aoust 1664. sous les auspices et par les ordres
de sa Maj.te tres-Chrestienne, ou se void son Eminence accompagnée de M.r le Prince de
Condé de M.r le Duc d'Anguien, precedée du Clergé de la ville, et de la Noblesse, et
suivie des Prelats Italiens, et Evesques François.
Mais outre tout l'Esclat dont vous estes surpris
Tant de marques d'honneur et saintes et royales
Trouvent dans ce Legat qui en fait tout le prix
Pour en noble suppost les vertus Cardinales
Le Cardinal Legat Reçoit les complimens de la cour de Parlement prononcés par Monsieur
Lamoignon son premier President, après avoir receu ceux du Clergé et de la ville
Justice
Temperance

ALMANACH HISTORIQUE

représentant l'Entrée du Cardinal Chigi

Les Fêtes nationales.

Bibliothèque de la Ville.

LES ENTRÉES D'AMBASSADEURS

· · ·

Les entrées d'ambassadeurs jouaient également, dans les fêtes d'autrefois, un rôle considérable dont ne donne pas l'idée aujourd'hui la simple remise des lettres qui accréditent un envoyé près le Président de la République.

Éblouir la population par le luxe de leurs équipages et le nombre de leurs gens était l'unique préoccupation des grands seigneurs de tous les pays, auxquels les fonctions d'ambassadeur offraient une occasion d'affirmer par leur faste la magnificence du monarque qu'ils représentaient.

De son côté, le souverain qui recevait l'ambassade d'une puissance, avec laquelle on était souvent d'autant mieux qu'on venait de se battre avec elle, n'épargnait rien pour que la réception fût superbe. La France, particulièrement, toujours si hospitalière et si courtoise, laissait bien loin derrière elle toutes les nations par la générosité qu'elle montrait dans ces circonstances. Un hôtel spécial était destiné aux ambassadeurs extraordinaires. On attribua d'abord à cet usage l'ancienne demeure de Concino Concini, située rue de Tournon, et transformée maintenant en caserne pour la garde républicaine, puis un hôtel de la rue des Petits-Champs, enfin le palais Bourbon. Les ambassadeurs y étaient traités aux frais du roi.

Parmi les entrées d'ambassadeurs, une de celles qui produisirent la plus vive sensation fut l'entrée du cardinal Chigi. Chigi venait, on le sait, apporter des excuses au roi à la suite de cette affaire des Corses, simple rixe dont Louis XIV, affolé déjà par la toute-puissance, se saisit comme d'un prétexte pour humilier le chef de la chrétienté. Au déclin de sa vie il devait payer, par des humiliations plus poignantes encore, les outrages qu'il avait prodigués à un vieillard auguste.

Ce fut aussi une grande et fastueuse entrée que celle de l'ambassadeur de l'Empereur, le dimanche 17 décembre 1752, entrée dont Barbier nous indique en quelques lignes l'itinéraire :

« Dimanche dix-sept décembre, le comte Kaunitz Ritber, ambassadeur de l'Empereur et de l'Impéra-
« trice-Reine de Hongrie et de Bohême, a fait son entrée publique à Paris qui a été fort belle. Il avait cinq
« carrosses, belles livrées riches et quantité de domestiques, huit pages. Il a fait une furieuse marche le long
« de la rue Saint-Honoré, le tour de la place Vendôme, a passé devant le Pont Tournant des Tuileries, les
« quais des Tuileries et du Louvre, le pont Neuf, le quai des Théatins, la rue de Grenelle, pour gagner le
« palais Bourbon près des Invalides où il demeure. Depuis Picpus la tournée est grande. Tout son chemin
« était garni de monde et de carrosses, il a vu ce que c'est que Paris. »

La curiosité qu'éveillaient les entrées des ambassadeurs redoublait quand il s'agissait de ces envoyés d'Orient, qui alors semblaient véritablement sortir de pays chimériques.

L'ambassade siamoise, plus ou moins apocryphe, avait mis en émoi la Cour et la Ville; l'arrivée d'un ambassadeur persan fut un événement du même ordre; on s'étouffait littéralement sur le passage de ce personnage extraordinaire, qu'on s'étonnait de trouver bâti comme les autres hommes. Dans la gravure qui représente le passage de l'ambassadeur sur la place Royale, nos lecteurs n'apercevront que perruques arrachées, curieux piétinés par la foule, petits gâteaux de marchands forains roulant sur le pavé à la suite de la bousculade.

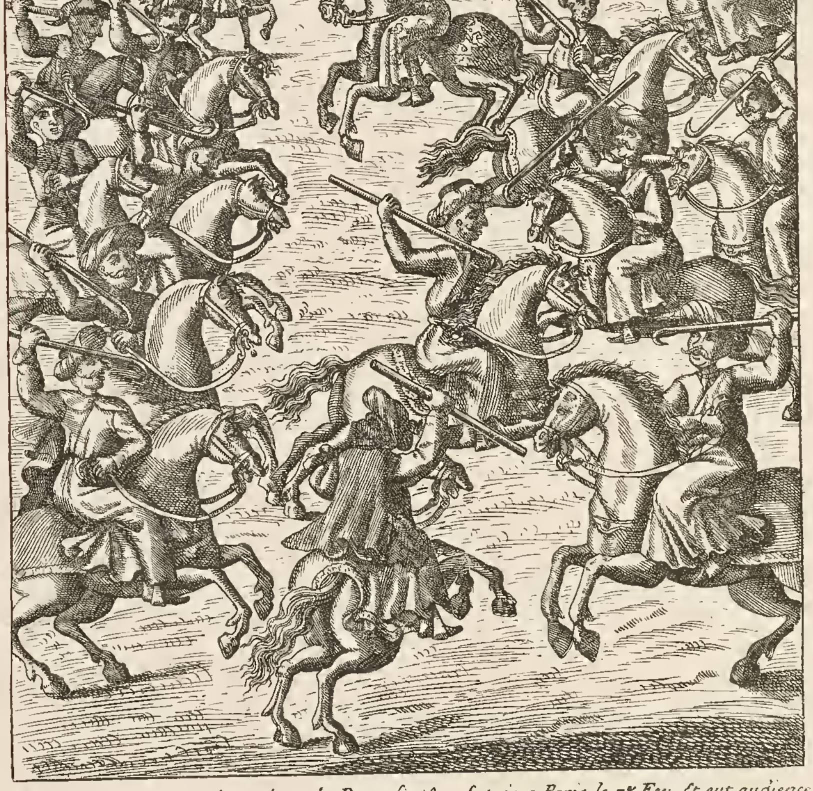

Mehemet Riza Beg ambassadeur de Perse fit son Entrée a Paris le 7e Fev. Et eut audience du Roy, le 19 a Versailles. d'ou il revint a l'hotel des ambassadeurs ou il est actuellement, il ne sort qu'a cheval Escorté de toute sa maison, il va plusieurs fois la semaine sur le boulevard faire son Exercice qu'ils appellent Zagaïe ils ne la font qua prés leurs prieres, leurs Excercice dure depuis 3. heures jusqu'a 5. ils se lancent de gros batons les uns aux autres de même qu'ils font leurs Javelots en guerre il Est toujours accompagné de son porte Pipe

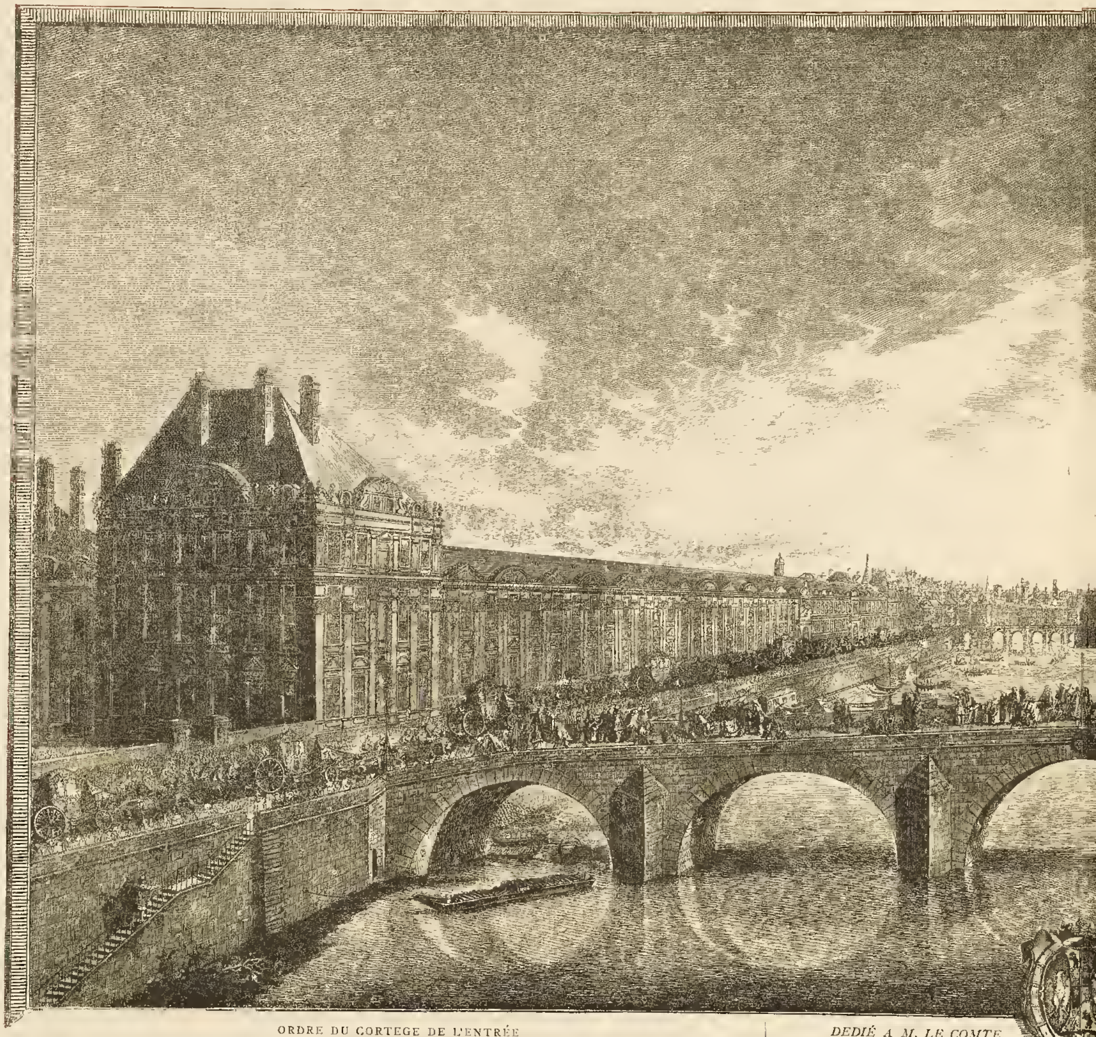

ORDRE DU CORTEGE DE L'ENTRÉE

L'Intendant de Monsieur l'Ambassadeur, précédé par le carosse de l'Introducteur des Ambassadeurs et celui d'un Marechal de France (*voyés la lettre a.*) suivi par
Deux Suisses à cheval; tenant leurs grands batons dans la main droite,
Six Coureurs, marchant, deux à deux,
Deux Negres, le Turban sur la tête,
Trente hommes de livrée, la canne à la main, marchant sur deux files,
Un Ecuyer de son Excellence, suivi par
Vingt quatre Palfreniers, dont huit à cheval et seize à pied, conduisant huit chevaux de main, richement harnachés,
Le Maitre d Hotel de S. E. a cheval, suivi par
Douze Officiers à cheval marchant deux à deux,
Le premier Ecuyer de S. E. Suivi par
Huit Pages a cheval marchant deux à deux

DEDIÉ A M. LE COMTE

ENTRÉE

De Son Excellence M. le Comte de Kaunitz
et de l'Imperatrice, Reine de Hongrie et de Boh
telle qu'elle s'est présentée sur les-deux

Les Fêtes ntionales.

Ludovic Baschet, Éditeur.

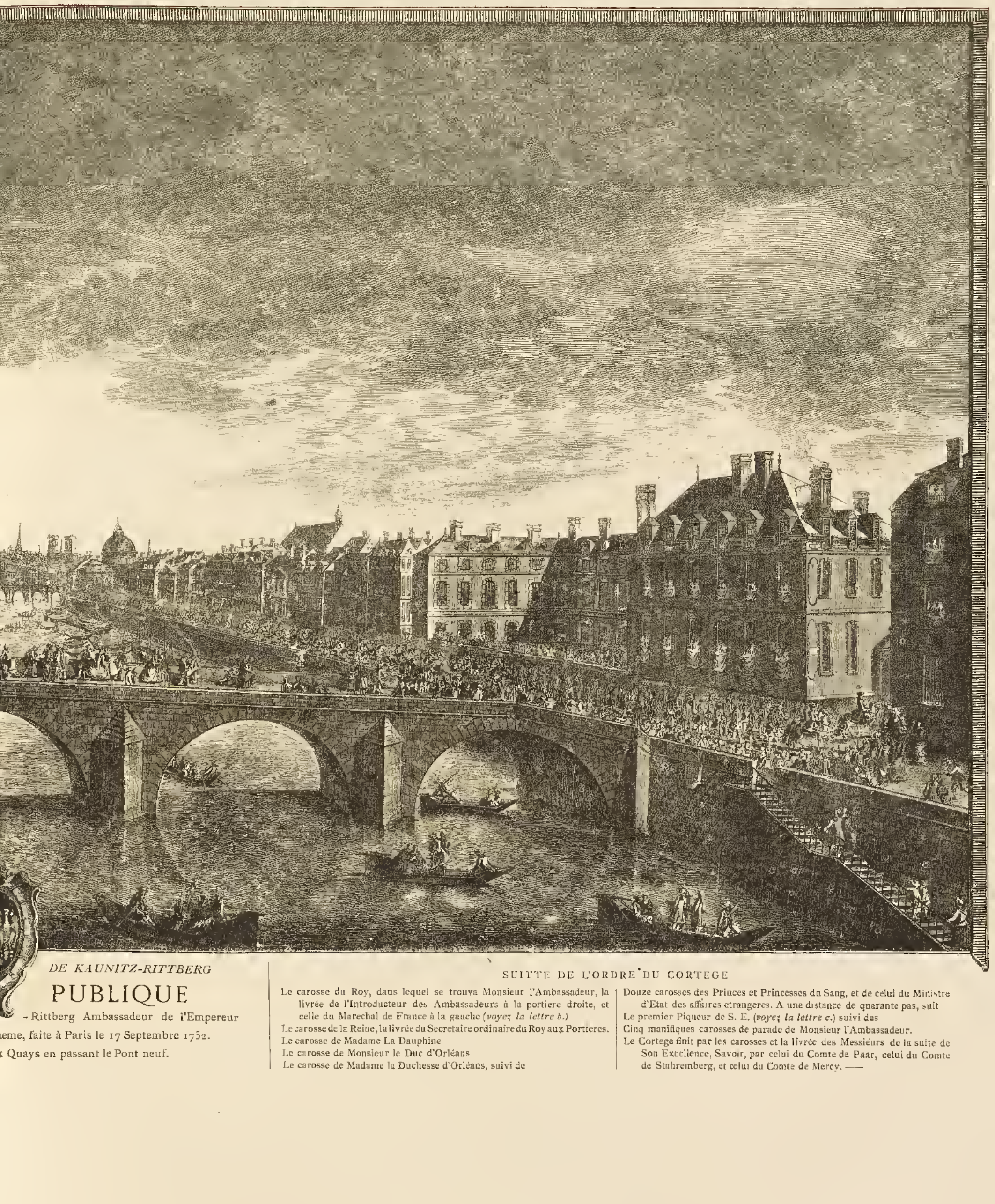

DE KAUNITZ-RITTBERG

PUBLIQUE

-Rittberg Ambassadeur de l'Empereur

neme, faite à Paris le 17 Septembre 1752.

s Quays en passant le Pont neuf.

SUITTE DE L'ORDRE DU CORTEGE

Le carosse du Roy, dans lequel se trouva Monsieur l'Ambassadeur, la livrée de l'Introducteur des Ambassadeurs à la portiere droite, et celle du Marechal de France à la gauche (*voyez la lettre b.*)

Le carosse de la Reine, la livrée du Secretaire ordinaire du Roy aux Portieres.

Le carosse de Madame La Dauphine

Le carosse de Monsieur le Duc d'Orléans

Le carosse de Madame la Duchesse d'Orléans, suivi de

Douze carosses des Princes et Princesses du Sang, et de celui du Ministre d'Etat des affaires etrangeres. A une distance de quarante pas, suit

Le premier Piqueur de S. E. (*voyez la lettre c.*) suivi des

Cinq manifiques carosses de parade de Monsieur l'Ambassadeur.

Le Cortege finit par les carosses et la livrée des Messiéurs de la suite de Son Excellence, Savoir, par celui du Comte de Paar, celui du Comte de Stahremberg, et celui du Comte de Mercy. ——

Imp. Motteroz

Riza Bey, l'ambassadeur en question, avait eu à traverser les plus bizarres aventures avant d'arriver jusqu'à Marseille, et l'on croit parcourir un roman quand on lit, dans le *Journal historique du voyage de l'ambassadeur de Perse en France,* le récit des péripéties qui marquèrent sa route. Parti déguisé de Téhéran, l'ambassadeur fut arrêté en chemin et conduit à Constantinople, où l'on employa tous les moyens pour lui faire avouer qu'il remplissait une mission pour son souverain. Riza Bey tint bon, et affichant un zèle extrême pour la religion du Prophète, il affirma qu'il n'avait quitté la Perse que pour accomplir un pèlerinage au tombeau de Mahomet. Le gouvernement turc le prit au mot et l'envoya sous bonne escorte à La Mecque. Quoique entouré de gens qui le surveillaient de nuit et de jour, le malheureux plénipotentiaire parvint cependant, en passant près d'Alexandrie, à prévenir le représentant de la France. Un beau matin, abandonnant la caravane, il courut rejoindre un vaisseau qui l'attendait, *la Vierge-de-Grâce,* commandé par le capitaine Étienne de Cugis. Débarqué sans encombre à Marseille, il arriva à Charenton le 26 janvier 1715. Le 7 février, le maréchal de Matignon et M. de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, allèrent prendre Riza Bey dans le carrosse du roi, que suivaient les carrosses des princes et des princesses. A la porte Saint-Antoine, il descendit dans la maison de M. de Villeginon, qui lui offrit une collation; puis le cortège fit son entrée dans l'ordre suivant : le carrosse du roi, un brancard traîné par les mules du roi, et sur lequel étaient les présents; quatre chevaux harnachés à la persane et menés en main par des Persans; dix Persans à cheval; l'ambassadeur montant un cheval richement harnaché, avec le maréchal de Matignon à sa droite et le baron de Breteuil à sa gauche; l'écuyer portant l'étendard du roi de Perse; les carrosses des princes et princesses.

Le 19, MM. de Matignon et de Breteuil allèrent le prendre pour le conduire à Versailles, où il présenta au roi la lettre du monarque persan, contenue dans un sac de brocart d'or.

S'il faut s'en rapporter aux portraits contemporains, Riza Bey ressemblait assez aux Persans que nous avons vus à deux reprises accompagner leur souverain à Paris, et qui ont mis sur pied au moins autant de badauds qu'au temps de Louis XIV. Cependant Nesser-Edin et sa suite ne semblent pas avoir eu la singulière habitude de se teindre la barbe avec du safran et les ongles avec du carmin.

« Mehemet-Riza-Bey, » lisons-nous dans le *Récit historique* de cette ambassade, « peut avoir environ cinquante ans, il est d'une moyenne taille, il a le visage basané, le front grand, les yeux vifs, le nez aquilin, les joues décharnées, la bouche bien faite et la barbe noire, mais peinte ordinairement autour des joues d'une couleur jaunâtre. Il se sert de cette même couleur pour se teindre les mains et de carmin pour se rougir les ongles. »

La première ambassade que la Porte ait envoyée en France produisit un étonnement plus vif encore que celui qu'avait excité l'ambassade de Perse.

Au commencement du dix-huitième siècle, deux peuples qui jouent aujourd'hui un rôle considérable en Europe, deux peuples dont les représentants comptent à l'heure actuelle parmi les types les plus élégants, les plus raffinés, les plus Parisiens en un mot de Paris, étaient à peu près inconnus en France et ne faisaient point leur partie, comme dirait un solennel diplomate, dans le concert européen, le plus discordant à coup sûr de tous les concerts. On savait vaguement qu'il existait du côté du Nord quelque chose de formidable, de puissant et d'étrange, mais c'était là que commençait la sauvagerie. Le tzar restait pour notre nation, qui alors se suffisait à elle-même et demeurait indifférente au mouvement du reste de l'univers, le khan des Tartares, et tout ce qu'on pouvait faire pour le Commandeur des croyants était de le traiter de grand seigneur, comme s'il se fût appelé Rohan ou d'Avaray. On craignait plus le Turc que le Moscovite, car parfois on entendait un grand bruit d'armées en marche vers les rives du Danube, et si l'on parvenait toujours à repousser le flot menaçant, plus d'un cadet de grande noblesse, parti pour qu'on liquidât ses dettes en son absence, comme on se faisait spahis, il y a quarante ans, ne revoyait plus le bassin de Latone et les Tritons de bronze lançant l'eau de leurs joues gonflées.

Le Turc, cependant, était entré dans l'Art. Racine avait écrit *Bajazet*, et habillé en Asiatiques ces jeunes

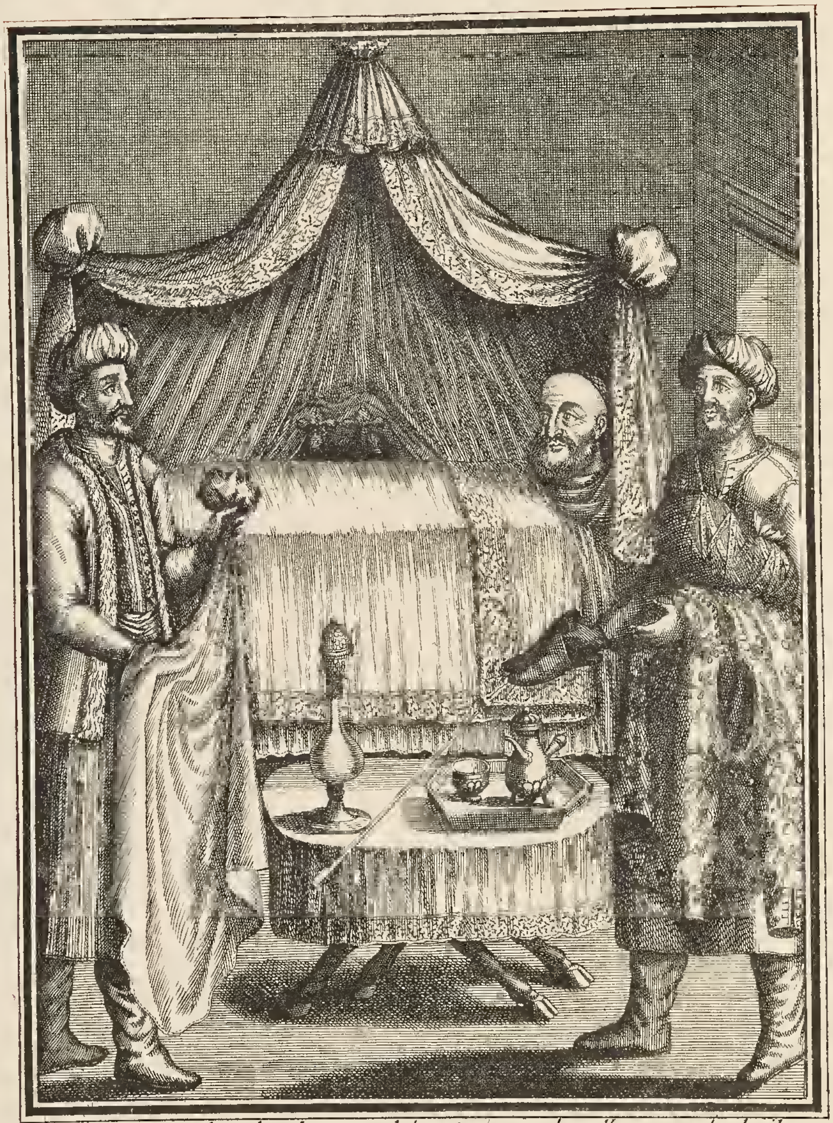

Mehemet Riza Beg Ambassadeur de Perse Se baigne Souvent et dans l'eau tres-chaude, il y demeure Six heures, il S'y met nud et en Sort de même à la reserve d'un petit calçon il y est tête nuë. Il fume dés qu'il en est Sorti Il fit Son entrée a Paris le 7^{e} Fevrier et eut audience du Roi le 19. Il ne va point en carosse, Il ne Sort point qu'à cheval en cette manier Vn Maître des Ceremonies marche en tête, 12 Cavaliers Sur des chevaux a la persiennes marchent Sur deux lignes, et lui dans le milieu. vn Page toujours à Son Côté lui porte une pipe d'Or ou d'argent dans vn Boçal de Cristal plein d'eau, Il fume le long des ruës. Le Roi paye 100^{tt} pour chaque bain au Sieur du Buisson Baigneur. On luy bâtit actuellement des bains dans l'Hotel des Ambassadeurs.

L'ENTREE DE L'AMBASSADEUR DE PERSE, A PA

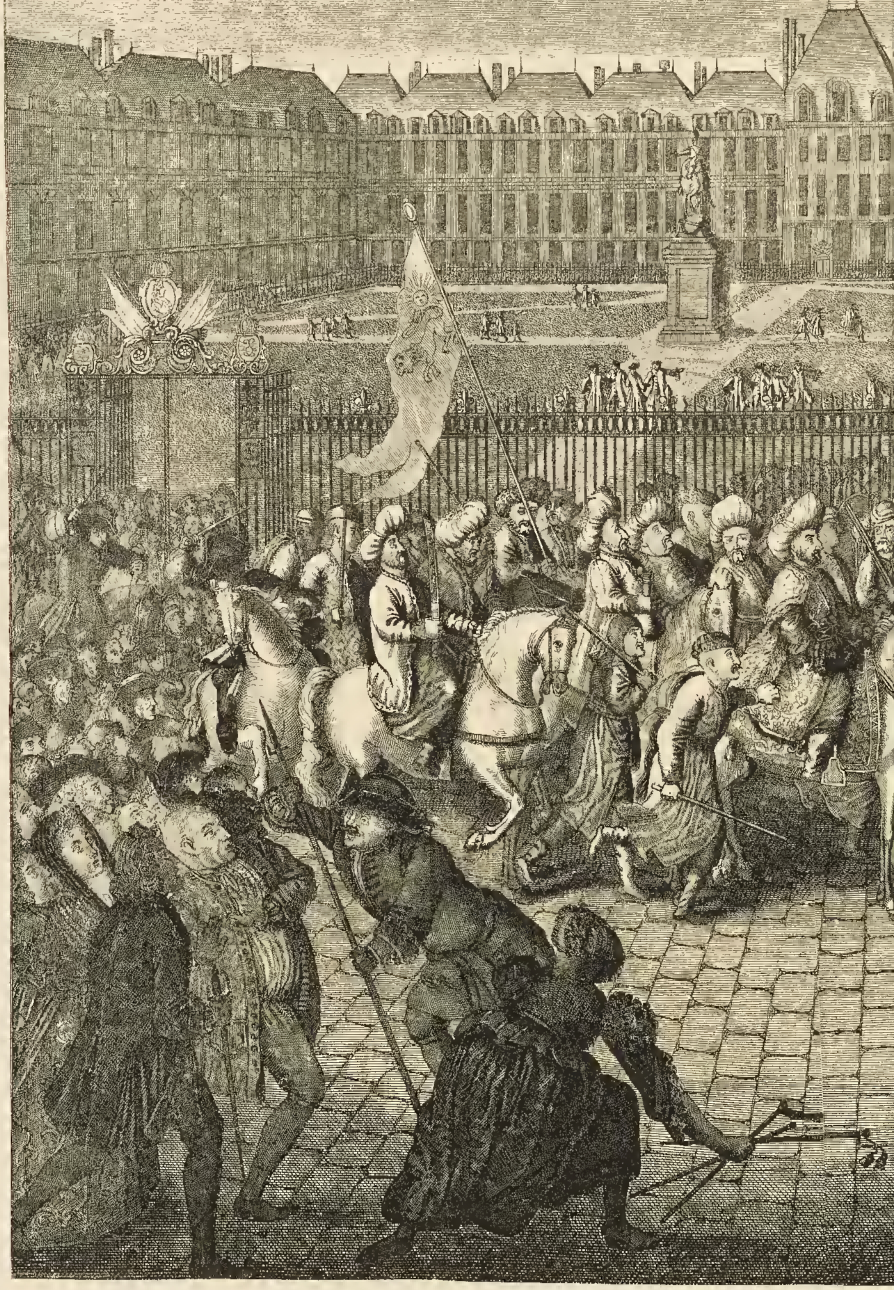

Les Fêtes nationales.

Ludovic Baschet, Éditeur.

RIS, VUE DANS LA PLACE ROIALLE, LE 7. FEV.^{R} 1715.

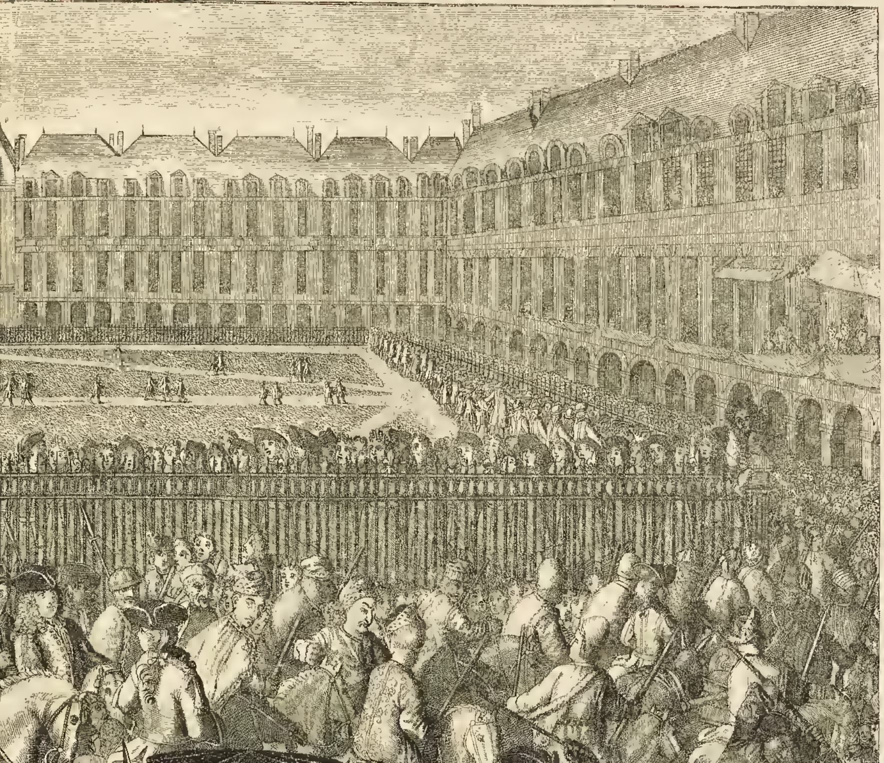

Bibliothèque de la Ville.

Imp. Bernard jeune.

premiers roucoulants et ces amoureuses menaçantes ou plaintives, qui restaient, sous le turban comme dans le peplum, des gentilshommes et des belles dames de Versailles. Molière, greffant la charge fantaisiste sur l'étude de mœurs réaliste, avait élevé le Bourgeois gentilhomme au rang de Mamamouchi.

Les successeurs de Bajazet n'avaient pas encore renoncé à leur usage orgueilleux de recevoir des ambassadeurs et de n'en pas envoyer. D'ailleurs, notre représentant à Constantinople, M. de la Haye, homme irritable et fier, n'avait pas su se concilier les sympathies du Divan. Il y avait eu même un jour entre le Grand Vizir et lui certain échange de coups de pantoufles et de tabourets, dont le résultat fut de tendre au dernier point des relations déjà froides. Louis XIV, qui avait espéré l'envoi d'une ambassade, attendit cette fois bel et bien. Aussi grand fut l'étonnement en France quand, au mois de mars 1721 (1), la nouvelle se répandit que la Sublime-Porte envoyait au Régent une solennelle ambassade qui apportait, comme avance courtoise, l'autorisation de réparer les Lieux Saints, longtemps sollicitée en vain par le grand roi.

Chacun a ouï parler de cette fameuse ambassade ; chacun a plus ou moins entendu raconter que l'ambassadeur Mehemet Effendi fut vivement frappé de nos mœurs et de nos lumières ; on sait qu'il fut l'auteur du joli mot souvent répété : « La France est le paradis des femmes et l'enfer des chevaux. » Mais tout le monde ne connaît point les particularités de cet instructif épisode de nos relations avec l'empire ottoman.

Qui voudrait étudier à fond cette page curieuse de notre histoire diplomatique trouverait un guide précieux dans un volume qui porte ce titre allêchant : *Relation de l'ambassade de Mehemet Effendi à la Cour de France, écrite par lui-même et traduite du turc.*

Sans garantir l'authenticité absolue de l'origine de cette relation, nous nous bornerons à mettre à contribution le passage où Mehemet Effendi s'étend complaisamment sur la magnificence du cortège avec lequel il se rendit aux Tuileries pour présenter ses lettres de créance au jeune Louis XV. En tête, le régiment du roi (cavalerie) ; puis une escouade d'agas, remarquables par leurs longues barbes, revêtus de somptueuses pelisses, armés de fusils ou de lances. Derrière eux, l'iman Effendi (2) et le Kapigidlar Kerkudassi (3), précédant le fils de l'ambassadeur, monté sur une jument à la bride garnie d'or et de pierreries, et porteur, comme divan Effendi (4), de la lettre du Sultan. Enfin l'ambassadeur, monté sur un magnifique étalon de Bagdad, couvert des harnais de divan (5), revêtu du vaste turban de cérémonie et d'un feredgé (6) doublé de martre zibeline ; à sa droite, le prince de Lambesc, attaché à sa personne pendant son séjour ; à sa gauche, l'introducteur des ambassadeurs ; tout autour, une nuée de tchiadars (7) à pied. Des troupes d'infanterie et de cavalerie, au nombre de plus de trente mille hommes, faisaient la haie dans les rues et sur les quais. Dans le jardin des Tuileries, les deux régiments de mousquetaires gris et noirs se trouvaient rangés en bataille.

Au Palais, les choses se passèrent à peu près comme elles ont lieu aujourd'hui en pareille circonstance. Il y eut échange de paroles courtoises et de protestations amicales. Au milieu de la foule de grands seigneurs qui entouraient le trône, l'ambassadeur n'eut d'yeux que pour le Roi dont « les cheveux d'hyacinte, dit-il, semblables à des fils d'or bien égalisés, lui venoient jusqu'à la ceinture. — Il alloit avec la démarche majes-

---

(1) L'ambassade de Mehemet Effendi fut réellement la première ambassade ottomane en France. On trouverait cependant, avant 1721, trace de quelques missions envoyées de Constantinople à la cour de France;, mais les chefs de ces missions n'étaient que de simples envoyés et n'avaient aucun des caractères d'un ambassadeur régulier. Sur ce point on peut consulter un intéressant document, la *Relation de l'audience donnée par le sieur de Lyonne à Soliman Musta Feraga, envoyé au roi par l'Empereur des Turcs.*

(2) Le chapelain. (Notes du volume.)

(3) Maître des cérémonies.

(4) Premier secrétaire de l'ambassade.

(5) Harnais de cérémonie.

(6) Surtout.

(7) Serviteurs.

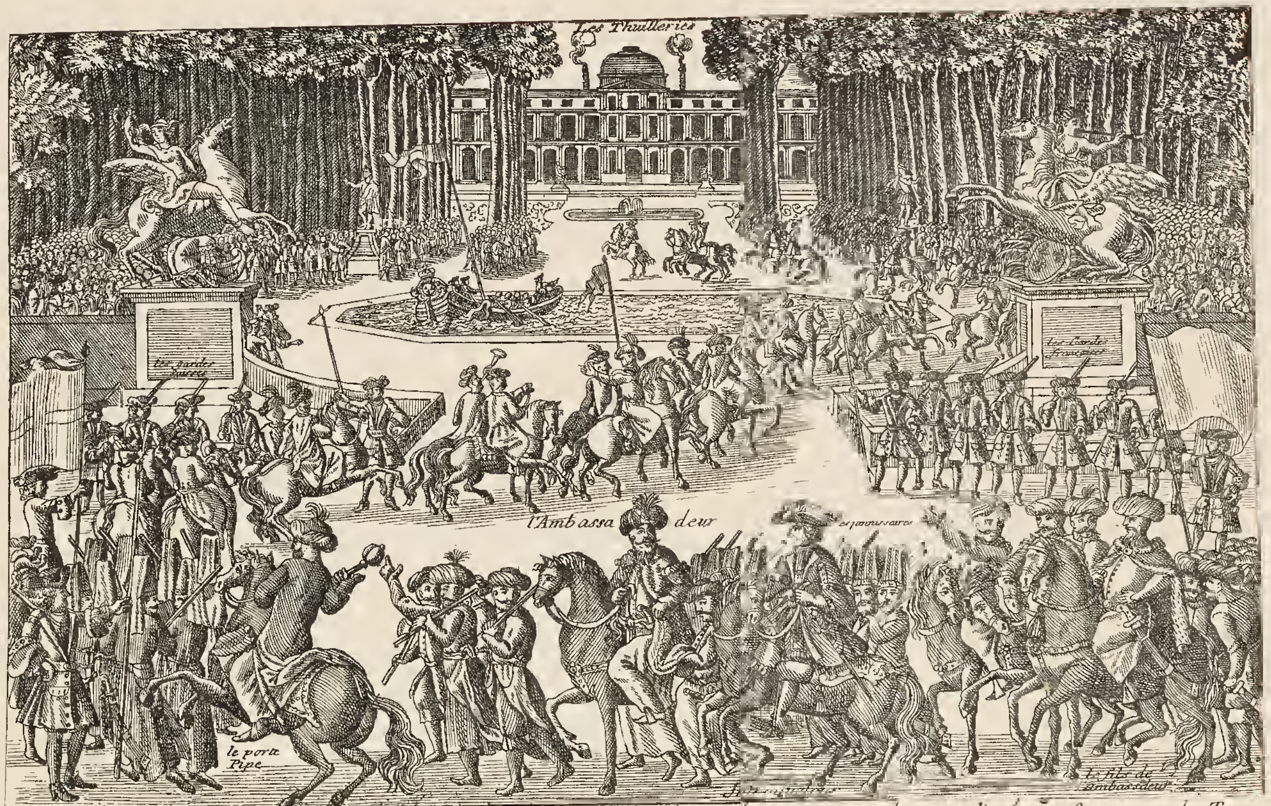

Superbe et Magnifique Entrée de Celebi Mehemet Effendi Ambassadeur Extraordinaire d'Achmet Empereur des Turcs

Arrivée a paris le Mars 1721 pour feliciter de la part de Sa hautesse Sa Majesté tres Chretienne Louis 15 Roy de france sur son glorieux avenement a la couronne le regiment du roy et plusieurs autres troupes de Cavalerie et de dragons qui sont habillez tous de neuf ont receu ordre de se trouver aux environs de paris pour honorer lentree de cette Excellence pour cet effet on luy a envoye plusieurs detachements de differentes compagnie pour laccompagner jusqua l'hotel que lon luy a prepare au faubourg S Antoine pour y resider avec ses officiers qui logerons dans les maisons circonvoisines jusqu'au jour de son entree le quel jour cette Excellence doit aller diner au chateau de la Meute ou il sera servy par les officiers du roy et de la viendra commancer son entree par le haut de letoille dont il descendra la venue en face les thuilleries entrera dans le chateau par le jardin entre deux rangs de gardes francoises et suisse et les gouverneurs des Chateaux et Maisons royalles se sont habillez uniformement de blanc galonnez dor pour le recevoir

a paris chez C Guerard rue de petit pont proche la rue de la huchette a limage de notre Dame tueuse de la perdrix, et sa beauté non pareille, accompagnée de l'éclat de ses habits qui étoient chargés d'or et noyés dans les diamants, lançoit des rayons de lumière dans l'assemblée: » Au maréchal de Villeroi, qui lui demandait ce qu'il pensait de l'enfant royal, Mehemet Effendi répondit avec enthousiasme : « Que le Dieu tout-puissant qui a créé une si belle créature la bénisse et la préserve du *cativachio*. »

Le *cativachio*, c'est le « mauvais œil », et cet enfant si beau qui devait être plus tard un vieillard si laid, moralement, n'échappa pas au *cativachio*.

Notons, en passant, un joli détail relatif à l'exhibition qu'on fit à l'ambassadeur des diamants de la Couronne. « Le Roi, raconte Mehemet Effendi, me montrait lui-même certaines pierreries et me les donnait à tenir. Sur cela, le maréchal de Villeroy lui ayant demandé à qui elles appartenaient, il dit : A qui peuvent-elles appartenir si ce n'est à moi ? Mais le maréchal lui répondit : Elles ne sont pas à vous, Sire, elles sont à la Couronne. »

Toute la théorie du pouvoir absolu n'est-elle pas dans la réponse de cet enfant de neuf ans, qui sera Louis XV ? « L'État, c'est moi ! » affirme Louis XIV, amoureux surtout de tout ce qui est l'autorité. « Les diamants de la Couronne sont à moi, » dit Louis XV, qui, dans le pouvoir absolu, ne recherchera jamais que la somme plus grande qu'il peut procurer de plaisirs. Croire à neuf ans que les diamants de la Couronne sont à vous, mène droit à croire, à soixante, que toutes les petites filles de France sont à vous et qu'on a le droit de les mettre dans son *Parc aux Cerfs*.

L'ambassadeur, dans sa relation, se plaît à reconnaître les grandes manières et la haute urbanité des gentilshommes de la Cour de France. Mais sur certain point délicat, il garde un silence qui fait plus honneur à sa discrétion qu'il ne fait plaisir à notre curiosité. Mehemet Effendi ne parle des femmes que d'une manière évasive, en se contentant de les désigner sous l'appellation générale de : *Visages d'anges*. A-t-il couvert ces visages de caresses orientales ? A-t-il changé ces anges en démons ? A-t-il rapporté dans son sérail un cœur vierge de toute passion parisienne ? Ou bien, a-t-il escompté son paradis futur avec quelque houri de l'Académie de Musique ? Notre loyauté nous fait un devoir de déclarer que nous ne savons absolument rien sur ce chapitre. Peut-être servit-il de parenthèse entre un marquis infidèle et un chevalier soupirant, dans le cœur de quelqu'une des belles dames qui le fixaient avec un si complet sans-gêne. Peut-être, au contraire, ce représentant d'un pays où la femme, si elle est esclave, n'est pas courtisane, fut-il indigné de l'air provocant des amis de la Parabère et de la de Prie, qui accouraient chez lui l'œil émerillonné du dernier souper du Régent. Ou bien encore Mehemet Effendi, gendre du Grand Vizir Ibrahim Pacha, tenait-il, tout comme un gendre de comédie, à ne pas mettre le beau-père dans la confidence de ses fredaines amoureuses. Cette supposition, pour être la dernière, n'est peut-être pas la plus invraisemblable.

Un fois débarrassé du souci des visites de cérémonie et des réceptions officielles, l'ambassadeur ottoman s'occupa avec ardeur du véritable objet de sa mission. Les causes des derniers revers des Musulmans n'avaient point échappé à sa pénétration. Il avait compris que le retour ne pourrait en être prévenu que par l'initiation de la Turquie aux arts de l'Occident et par son entrée dans le système de l'équilibre européen. Préparer les voies qui devaient amener ce résultat, tel était le but de son voyage. Mais sur ce point, il ne réussit pas dans ses efforts.

Au point de vue diplomatique, l'ambassadeur ne put pas même entamer les pourparlers. Il avait fait une proposition qui honorait son gouvernement : c'était de mettre un terme à la piraterie des Barbaresques contre les chrétiens, et aux représailles des chevaliers de Malte contre les Musulmans. Il n'obtint pas de réponse; Dubois semblait se dérober devant lui. Dans les trois entretiens qui eurent lieu entre l'ambassadeur et le ministre, ce dernier eut recours aux plus misérables subterfuges, aux plus mesquines subtilités, pour éviter toute conversation sérieuse. L'honnête Musulman quitta, indigné, ce ministre qui n'ouvrait la bouche que pour « lâcher l'écluse de son réservoir de mensonges. »

Mehemet, cependant, ne confondit pas la France avec son gouvernement. Pendant son voyage, il voulut connaître, et il sut apprécier l'esprit de nos institutions, la variété de nos découvertes, la supériorité de notre civilisation. S'il perdit peu de temps à visiter les monuments et les palais, il en consacra beaucoup à l'étude de

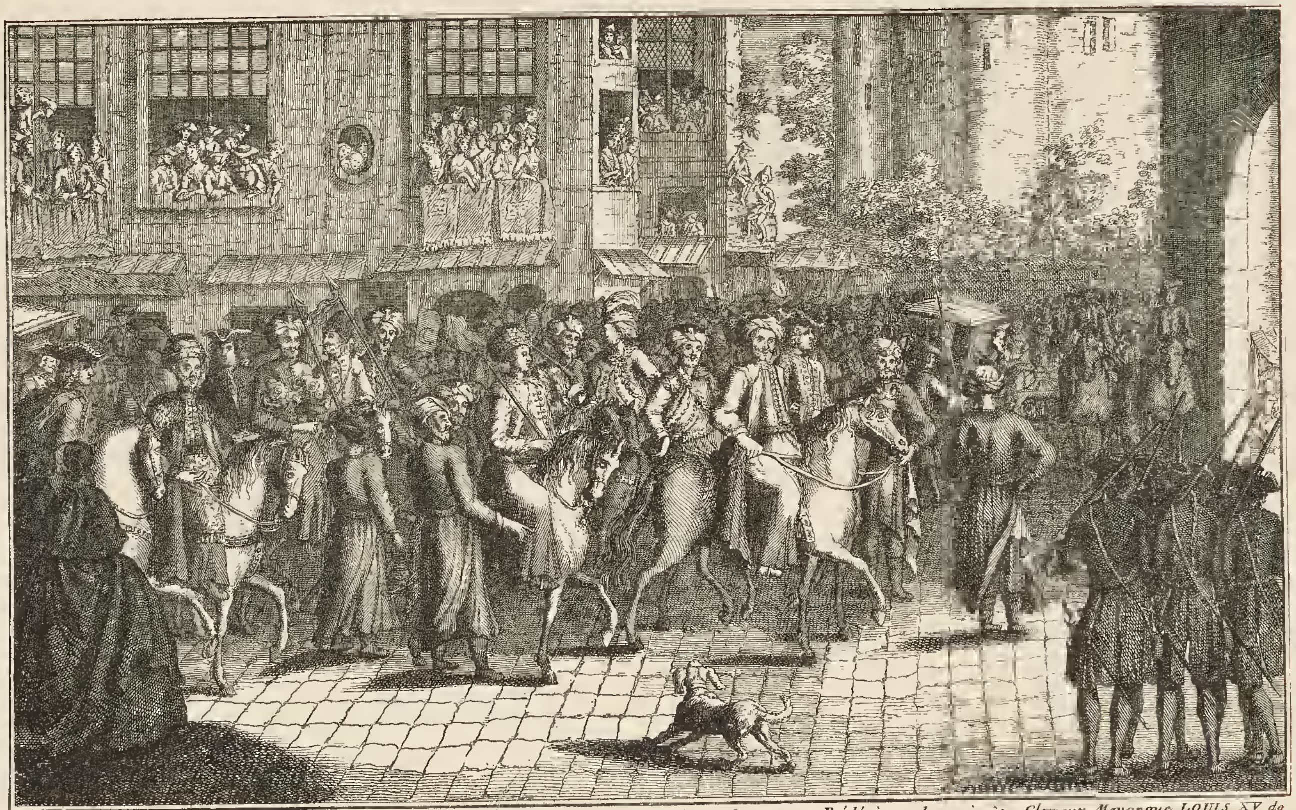

Le Sultan **MAHOMET V** *aprésent regnant, voulant à l'exémple d'***ACHEMET III**.^e *Son Frere et son Prédécèseur donner à nôtre Glorieux Monarque* **LOUIS XV** *de nouvelles marques de la Haute Estime, et de la Considération Singuliére que la Porte Ottomane à toujours éu pour les* **ROIS DE FRANCE** *en particulier et pour la nation Francoise en général, Vient de lui envoyer* **ZAÏD PACHA EFFENDI**, *en qualité de sòn Ambassadeur Extraordinaire, et qui avoit déja fait ce même voyage avec* — **CÉLEBI MEHEMET EFFENDI**, *sòn Pére, lorsqu'il fut envoyé en France en la même qualité l'an 1721. Ce Ministre, qui parle trés bien Français est arive à Paris le Samedi 26. Décembre 1741 et aprés avoir fait son Entrée des plus magnifiques à Paris le Dimanche 7 Janvier, à été àdmis à l'Audience du Roy à Versailles le 9 du dit mois 1742. Lambaßadeur 1. Son Fils 2. Le Maréchal de Noaille 3. Lintroducteur M.r De Verneuille 4.*

Se vend à Paris chez N.J.B. de Poilli rue S.t Jacque à l'Esperance.

Et chez Fombonne Graveur rue de Charone Faubourg S.t Ancoine proche Trenelle

Avec Permision

nos établissements d'utilité publique. Il alla à l'Observatoire, où il assista à des expériences qui l'intéressèrent vivement ; aux Gobelins, dont les tapisseries l'émerveillèrent tellement, que « les voir et mettre le doigt d'admiration dans la bouche, dit-il, fut pour moi la même chose. » Au Jardin du Roi, il visita les galeries d'anatomie et les collections médicinales. A la manufacture royale de glaces, il vit polir une glace de cent quatre pouces de longueur sur soixante-quatre de largeur. Aux diverses bibliothèques, il fut heureux de trouver des manuscrits en différentes langues orientales.

— Que trouvez-vous de plus étonnant à Versailles ? avait demandé Louis XIV au doge de Venise. — Sire, c'est de m'y voir. Si on eût demandé à Mehemet Effendi ce qu'il trouvait de plus admirable parmi les merveilles de cette civilisation si nouvelle pour lui, il eût répondu : Versailles, Marly, Chantilly. Les jardins dessinés par Lenôtre éveillent en effet chez l'ambassadeur turc un sentiment d'admiration enthousiaste et jamais lassée. Il revient sans cesse sur ce sujet, et il est visible qu'à côté de ces jardins tout le reste lui semble mesquin. L'impression de ces parcs louis-quatorziens lui demeura si profonde, qu'à son retour à Constantinople il décida le sultan Achmet à faire planter un certain nombre de promenades sur le modèle des jardins de Versailles. Ces jardins furent détruits quand Achmet fut renversé du trône ; mais, si les janissaires n'y eussent mis bon ordre, Théophile Gautier, voyageant en Orient — pour trouver l'original et l'étrange — eût rencontré en débarquant les ifs taillés en cône et les quinconces de Versailles symétriques comme des vers de Boileau.

Après un an de séjour en France, Mehemet Effendi s'embarqua à Cette et « le 16 du noble mois de Ziludge et un mercredi, arriva au port de la Résidence impériale. » Dans la traversée, Mehemet s'était arrêté quelque temps devant Tunis, mais n'avait point voulu descendre pour ne pas donner d'embarras ; il s'était contenté d'envoyer à terre deux personnes de sa suite se faire couper la tête. Christine de Suède avait été moins patiente et avait exécuté Monaldeschi en France même ; l'ambassadeur turc, plus respectueux des convenances, attendit flegmatiquement qu'il fût en pays oriental pour régler ses petites affaires.

Mehemet Effendi, du reste, ne tarda point à subir lui-même ces promptes justices familières aux régimes asiatiques. Ibrahim Pacha perdit la vie dans l'émeute qui renversa le sultan Achmet, Mehemet en fut quitte pour un exil perpétuel dans l'île de Chypre, où il mourut. Son fils, Zaïd Pacha, après avoir été gouverneur de Romanie, fut ambassadeur en France en 1741. Comme on le voit par notre gravure, il fut reçu à Paris avec les mêmes honneurs que son père.

LES FÊTES DE LA RÉVOLUTION

Il faudrait consacrer non pas un chapitre, comme nous le faisons, mais un volume tout entier aux fêtes révolutionnaires. Elles ont, en effet, un caractère qui les distingue absolument des autres. Si vous vous arrêtez à ces formules emphatiques, à ces prétentieuses imitations de l'antiquité, à ces incessantes invocations des héros grecs et romains, vous serez disposés à sourire. Mais bientôt, sous ces draperies théâtrales, vous découvrez une jeunesse, un enthousiasme, une sincérité d'impression qui vous touchent, qui vous empoignent malgré vous et vous jettent au milieu de l'ardente atmosphère où vécurent ces hommes, dont quelques-uns demeurent grands en dépit des taches de sang qui les couvrent.

M. Thiers a fait de l'intelligence la qualité maîtresse de l'historien, mais pour ce brillant esprit, l'intelligence n'était surtout qu'une compréhension pénétrante et fine des ressorts secrets de la politique et des mobiles cachés, qui déterminent les personnages en évidence. Les écrivains qui sont venus après lui ont ajouté à ce don de l'intelligence une sorte de faculté particulière; ils ont cherché à s'identifier avec ce que pensaient les générations évanouies, avec ce qui flottait dans l'air autour d'elles; ils se sont sortis d'eux-mêmes, en un mot, pour vivre de la vie même du Passé, pour devenir les contemporains des temps qu'ils racontaient.

L'époque révolutionnaire, étudiée ainsi, exerce une influence irrésistible; elle vous enveloppe de ses effluves, vous vous sentez pris de cette trépidation terrible qui fut l'existence normale d'alors; la rue s'emplit de bruits de tocsin, de roulements de tambour, de frémissements de sections armées. L'ennemi est aux portes! la guerre civile est en Vendée! il n'y a ni officiers, ni argent, ni organisation, et sous des berceaux de feuillage un chœur de Vieillards couronnés de chêne dit au chœur des Jeunes Gens : « Soyez victorieux! ». Le chœur des Jeunes Gens répond : « Nous le serons ». Soudain on annonce que la veille un général de vingt ans a battu la coalition. Il y a dans toutes ces choses des émerveillements irrésistibles que la réflexion atténue, que la vue de tant de crimes inexpiables diminue, mais qui reprennent toute leur vivacité dès qu'on se plonge dans ce milieu fiévreux. Il faut s'abandonner un peu à cette impression si l'on veut juger équitablement la période dans laquelle nous entrons, son langage ampoulé, ses cérémonies mélodramatiques, ses démonstrations pompeuses. Ici, serait-on tenté de dire, la bonne foi, c'est la passion.

Bien des nuances d'ailleurs sont à distinguer dans les fêtes de la Révolution. Les ignobles Saturnales où Hébert installait une prostituée sur l'autel de Notre-Dame, les honneurs rendus à ce Neufchâtelois abject qui, à force de mal soigner les chiens du comte d'Artois, était devenu enragé lui-même, ne doivent pas être confondues avec certaines fêtes civiques où la Convention s'efforçait de faire appel aux plus nobles sentiments de l'âme humaine, le patriotisme, le dévouement, le mépris du danger. Bien des phases, en outre, sont à noter dans la succession des fêtes révolutionnaires proprement dites; si la Fédération n'a aucun rapport avec la fête de l'Être-Suprême, par l'esprit qui les anime et les personnalités qui y occupent le premier rang, les fêtes du Directoire diffèrent complètement des fêtes organisées par la Convention.

Quoique ceci semble sortir en apparence de notre cadre, nous croyons indispensable de bien indiquer les étapes successives auxquelles correspondirent ces fêtes si diverses.

La Révolution, il n'est plus besoin de le démontrer, ne fut pas commencée par le peuple, elle fut en partie l'œuvre de ce monstrueux Égalité, qui eut le triste honneur d'arracher un cri d'horreur à Marat quand il vint à la tribune voter la mort de son cousin. Égalité se chargea de verser sur Marie-Antoinette l'invective et la calomnie. Elle fut l'œuvre aussi de ce Pitt dont la reine disait : « Rien que de penser à lui, je sens la petite mort me passer dans le dos ». Ces désignations légendaires qui finirent par être ridicules à force d'être répétées, *les agents de Pitt et Cobourg* ne faisaient que traduire une évidence. Nier le rôle de l'Angleterre dans la Révolution française serait aussi absurde que de nier l'influence de la Prusse dans nos affaires depuis quinze ans. Parmi les premières sociétés des Jacobins, beaucoup furent fondées par des Anglais (1). La haute noblesse, en outre, contribua tant qu'elle put à la Révolution. Les Montmorency, les La Rochefoucauld, les Noailles, détestaient personnellement la reine. Tandis qu'aux journées d'Octobre, le marquis de La Fayette marchait à la tête des femmes de la halle, contre son roi, beaucoup de gentilshommes déguisés se mêlaient à la foule pour l'exciter. Les grandes familles, quoique gorgées par la royauté, n'avaient jamais pris leur parti de la situation subalterne à laquelle la vie de cour les avait réduites. Chacun espérait un peu reprendre dans une Ligue ou dans une Fronde les avantages perdus. Les Bretons qui fondent ce club des Amis de la Constitution, qui deviendra la société des Jacobins, se souviennent évidemment de la journée de Saint-Aubin du Cormier, de la dure façon dont le duc de Chaulnes avait traité la Bretagne sous Louis XIV, des pendaisons sans nombre ordonnées pour apprendre aux paysans, comme dit Madame de Sévigné, à jeter des pierres dans le jardin du gouverneur.

La procession des États généraux qui mêle le cérémonial du Passé à un mouvement qui n'aspire qu'à rompre avec ce Passé, constitue comme le prologue du drame.

La fête de la Fédération, où tous les cœurs fraternisèrent vraiment avec une si attendrissante unanimité, représente une halte dans cette vertigineuse débâcle que chaque représentant des classes dirigeantes travaillait à précipiter de son mieux ; celui-ci pour assouvir une rancune qui datait de cinq siècles, celui-là pour satisfaire une ambition présente ou pour déjouer les projets du voisin, un troisième pour amener le bien par l'exagération même du mal.

Les deux années qui s'écoulent entre le 14 juillet 1790 et le 14 juillet 1792, à part la translation des cendres de Voltaire au Panthéon, n'ont point de fêtes nationales. C'est le moment de ces banquets, de ces repas civiques, de ces baptêmes républicains qui servent à s'entendre et à échanger le mot d'ordre.

Le *Baptême républicain* du 25 mars 1792 est un des plus curieux tableaux de cette époque :

« Nos braves Forts, écrit le narrateur (Gorsas, je crois), avant de placer à la Halle neuve la pierre de la Bastille qui leur avait été remise par le patriote Palloy, l'avaient portée en triomphe dans le faubourg Saint-Antoine. Cette station avait resséré les liens qui réunissaient les hommes du 14 Juillet avec leurs frères, et une fête civique se préparait.

« Dimanche 25, cette fête a eu lieu, et le ciel, à dessein sans doute, s'est purifié de tous les nuages pour donner à cette agape patriotique plus de gaieté et d'éclat.

« On arrive aux Champs-Élysées, et les tambours eux-mêmes se taisent à l'aspect d'une table bien servie. *On dîne.* A ce simple mot je bornerai le récit du repas ; le lecteur gai et de bon appétit suppléera à ce court article, on ne raisonne pas quand on mange, et le proverbe dit que « ventre affamé n'a pas d'oreilles. » Réservons-les pour des choses plus intéressantes.

« Le patriote Santerre présidait la fête; à ses côtés étaient assis... (Allons, Royou, broie tes laides couleurs et crie au scandale) (2) ; à ses côtés étaient assis un évêque — un évêque factieux sans doute ? — Précisément M. Santerre avait à ses côtés l'évêque du Calvados, M. Thuriot, et quelques autres députés qu'on devine.

« Un grand nombre de toasts ont été portés tour à tour, aux sons d'une musique animée, qui répétait

---

(1) Notamment le club de Belleville, près de Paris, dont le registre manuscrit existe à la bibliothèque du Carnavalet et aide merveilleusement à saisir le développement successif de ces sociétés populaires.

(2) Royou était un écrivain réactionnaire de l'époque, rédacteur de l'*Ami du roi*.

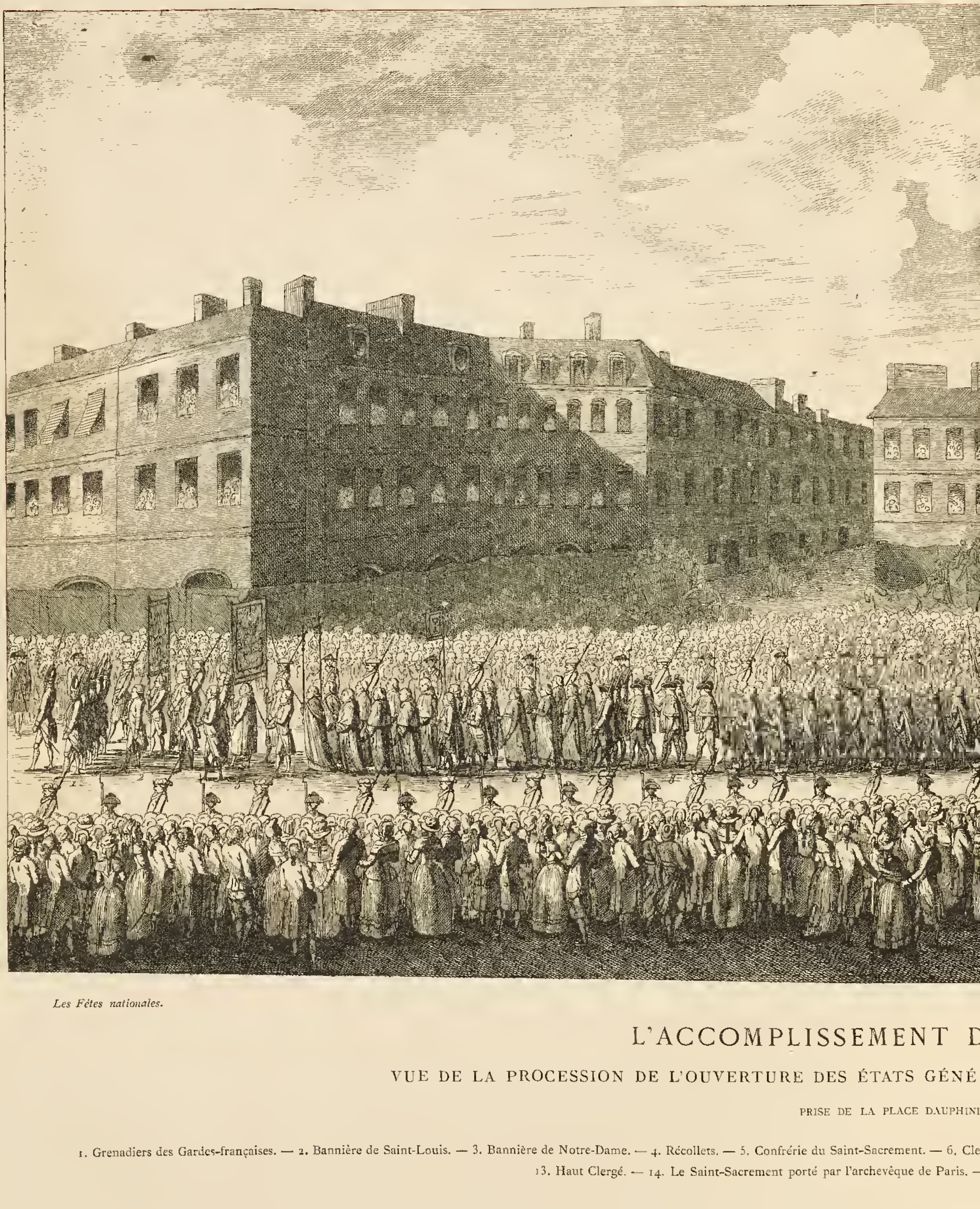

Les Fêtes nationales.

L'ACCOMPLISSEMENT D

VUE DE LA PROCESSION DE L'OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉ

PRISE DE LA PLACE DAUPHINI

1. Grenadiers des Gardes-françaises. — 2. Bannière de Saint-Louis. — 3. Bannière de Notre-Dame. — 4. Récollets. — 5. Confrérie du Saint-Sacrement. — 6. Cle
13. Haut Clergé. — 14. Le Saint-Sacrement porté par l'archevêque de Paris. —

Ludovic Baschet, éditeur.

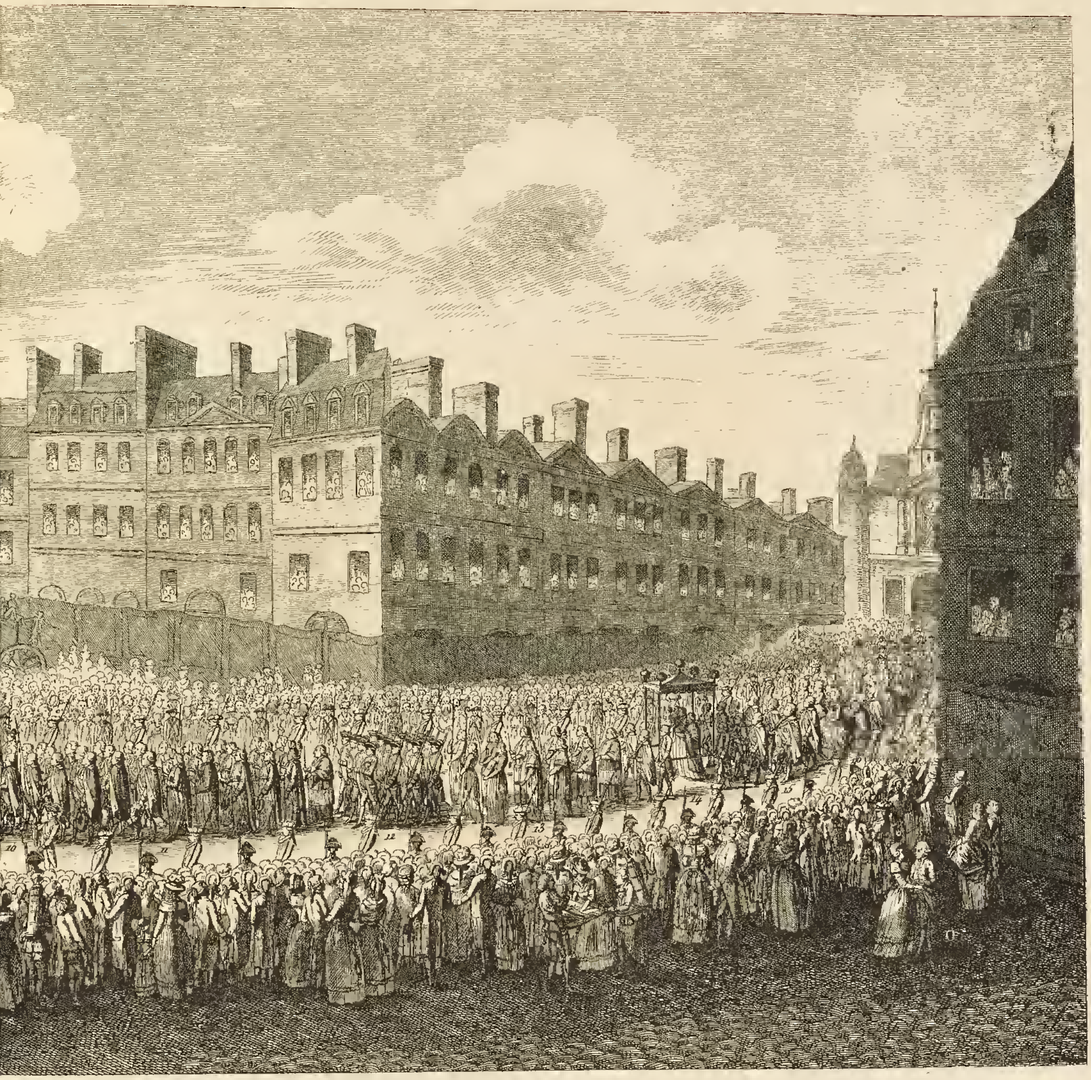

Collection de M. Victorien Sardou.

OU VOEU DE LA NATION

RAUX SORTANT DE NOTRE-DAME POUR ALLER A SAINT-LOUIS

, A VERSAILLES, LE 4 MAY 1789

rgé de Notre-Dame. — 7. Gardes de la Prévôté. — 8. Hérauts d'armes. — 9. Députés. — 10. Députés de la noblesse. — 11. Députés du Clergé. — 12. Gardes du Roi.
- 15. Le Roi et les Princes. — 16. La Reine et les Princesses. — 17. Gardes du Roi.

Imp. Motteroz.

toujours le refrain chéri. Bacchus n'avait qu'une couleur, mais elle était rouge comme le bonnet de la Liberté. Bacchus donc a proposé les santés de la *Nation*, de l'*Assemblée Nationale*, des *Trois peuples libres*, de la *Constitution française*, de la *douce Égalité*, des *honorables victimes de Châteauvieux, de leurs amis et défenseurs*, notamment du généreux Collot-d'Herbois. »

Après les toasts, les chansons, on entonne l'actualité du moment, le *Baptême des Ardennes*, ou le *Baptême de M. Thomas et de Mademoiselle Tempéramment, qui cassait les vitres*, on reprend en chœur le refrain :

Puis, le verre en main, à l'unisson,
S'écrient tous deux : Vive la nation !

« Ce cantique n'était pas fini, qu'une députation de plusieurs gendarmes se présente; ils avaient été invités par leurs braves camarades du 14 Juillet. Comme ils ont dû jouir de se voir portés de bras en bras jusqu'à la table où étaient assis MM. Fauchet, Thuriot et beaucoup d'autres législateurs !

« Mais quel est donc ce jeune tambour qui a obtenu la parole et qui, monté sur une table, invite au silence ? « Messieurs, dit-il, on vient d'applaudir au *Baptême des Ardennes* et au nom de *Jean-Baptiste Patriote* donné à l'enfant; aujourd'hui, à l'instant même, il m'est né une fille : quel nom lui donnerai-je ! *Nationale-Pique*, répond-on. — *Ce n'est pas tout*, messieurs, je demande que M. Thuriot veuille bien être le parrain avec l'amazone qui vient d'entrer » (l'amazone, nous apprend une note, était Madame Tremblay, épouse du patriote imprimeur de ce nom). Cette proposition est accueillie avec empressement. « *Ce n'est pas tout*, je demande que M. l'évêque Faucher, ici présent, soit le baptiseur. »

De vifs applaudissements sanctionnent cette pétition, et Santerre invite tout le monde à se réunir chez lui pour le baptême.

Un bruit d'allégresse se fait entendre au dehors, tous les yeux se fixent vers la porte de la salle... « C'est M. Péthion ! c'est M. Péthion ! » C'était lui-même. Les tambours battent aux champs, et la musique, d'accord avec tous les cœurs, répète l'air : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?*

Après la retraite de Péthion on se prépare à partir pour le baptême, quand un des convives propose d'ajouter au nom de l'enfant le nom de Péthion. La motion est adoptée; on arrête que l'enfant s'appellera *Péthion-Nationale-Pique*, et on se met en marche pour la maison de Santerre...

Nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche de raconter tout au long les cérémonies de ce baptême. Il y a là des détails ravissants. L'enfant est placé entre un drapeau pris à la Bastille et la pique, qui est confiée au brave Gonchon. Chemin faisant, tout le quartier, qui n'est pas déshabitué des refrains qui ont bercé tant de générations, se met à chanter des Noëls, et au chant du *Ça ira* se mêlent les airs d'autrefois : *Où est-il le petit nouveau-né ?*

On introduit ensuite chez l'accouchée une députation composée de M. Thuriot, de Mademoiselle Calon, des parrains et marraines, de quelques amazones, d'un vainqueur de la Bastille, d'un ci-devant garde-française, d'un fort de la halle et d'un gendarme de la garde de l'Assemblée. *Une collation simple est offerte dans une chambre qui n'était pas un palais, mais où régnait la décence.* Enfin on reconduit le drapeau de la Bastille et la pique chez Santerre, où « les principaux acteurs de cette cérémonie, digne de l'âge d'or, passent quelques moments à se retracer les tableaux variés de cette journée, qu'on pourrait appeler la journée du patriotisme. »

Le récit de ce banquet n'est-il point charmant et instructif surtout ? Il peint bien, il nous semble, cette période intermédiaire où les traditions des ancêtres fraternisaient en quelque sorte avec les passions du temps, où les Noëls qu'on n'avait pas désappris s'unissaient au brutal *Ça ira !* Pour l'observateur, cette description a une toute autre valeur; elle aide à mieux pénétrer encore ces révolutionnaires d'autrefois qui furent les plus prodigieux metteurs en scène qui aient existé. On ne saurait trop le répéter, si Machiavel est le bréviaire des rois, l'histoire des dessous de la Révolution serait un livre indispensable à tout agitateur populaire. Du premier coup les politiques d'alors portèrent à sa perfection cet art de remuer les masses qui naissait à peine. Etudiez cette narration : tout à son importance, sa signification, son but.

Au commencement de 1792, Paris ne désirait pas plus la chute de la royauté, la mort du roi et la Terreur qu'il ne désirait en mars 1871 la Commune, l'incendie des monuments et le massacre des otages. Beaucoup de sections étaient encore fidèles à leur prince, c'est celles-là qu'on allait tâter. On montait les naïfs, on dissolvait les germes de résistance qu'on aurait pu rencontrer, on se renseignait sur les gens dont l'énergie eût été à craindre.

Les Halles et le faubourg Saint-Antoine banquètent ensemble, c'est-à-dire qu'on s'assure que les deux sections seront d'accord pour le 10 août qui aura lieu après la répétition générale du 20 juin. Le président est Santerre, l'agitateur populaire, l'homme de la foule, il donne l'allure et le ton. Puis, au milieu du repas, vous voyez arriver le doucereux et solennel Péthion, toujours fuyant les responsabilités, toujours à l'affût des applaudissements, toujours caché et invisible quand on s'égorge, toujours pressé de se montrer quand il s'agit de popularité à recueillir, toujours habile à ne rester qu'un instant pour ne rien perdre de son prestige dans une intimité trop prolongée. Qu'acclame-t-on ? Que place-t-on bien en avant ? Que fait-on bien admirer à la multitude ? Les gendarmes, les gardes-du-corps, un tambour... A qui porte-t-on des santés enthousiastes ? A ce régiment de Châteauvieux qui s'est mutiné contre ses chefs ? Au bout de quelques mois de ces exercices l'esprit public sera à point, la poire sera mûre. Le pauvre Louis XVI ne trouvera pas un soldat qui consente à lui obéir.

Après le 10 août la scène change comme par un subit coup de théâtre. Toutes les machinations des intrigants et des habiles sont devenues inutiles. L'arbre s'est abattu sur ceux qui le secouaient pour avoir le fruit. Les Girondins auront beau sacrifier la tête du roi à l'espoir de sauver la leur, ils sont désormais perdus. La France est en pleine dissolution et semble prête à disparaître. Mais des forces inouïes se sont économisées chez ce peuple qui a si peu pris part jusqu'ici à la vie publique, il y a des réserves formidables dans ce pays qu'on croit près de s'effondrer. Des inconnus surgissent soudain, et en pleine invasion, en pleine guerre civile, entreprennent de refaire une société.

C'est là, en effet, qu'apparaît l'étonnante grandeur de cette époque. Ce gouvernement anonyme et tout puissant qu'il faut nommer simplement la Révolution, parce qu'en réalité il est impossible de le personnifier absolument dans aucun chef et dans aucun parti, ne se contente point de se défendre, ce qui paraît déjà assez difficile, il organise tranquillement un monde nouveau sur un terrain miné de toutes parts. Partout ce gouvernement affirme sa double action, destructive jusqu'au plus affreux vandalisme d'un côté, créatrice et préoccupée des moindres détails d'un autre côté. Ce briseur de chefs-d'œuvre proclame à chaque instant son admiration pour l'Art, mais il veut un Art à lui et il l'aura. Louis XIV a eu Louvois, la Révolution a Carnot ; il a eu Colbert, elle a Cambon ; il a eu Lebrun, elle a David.

C'est David qui sera désormais l'organisateur de ces fêtes nationales et qui les marquera d'une empreinte toute spéciale.

David, il faut le reconnaître, avait de l'Art une conception très logique, très élevée et surtout très gouvernementale (1) ; il recommençait purement et simplement Lebrun. Lebrun avait pris l'Art français très

---

(1) Nous trouvons David d'accord avec lui-même dans la façon dont il comprend la composition du jury qui devait distribuer des récompenses aux artistes.

La Convention avait décrété que les œuvres d'art mises au concours, qui devaient mériter des récompenses nationales, seraient jugées par un jury nommé par les représentants du peuple.

David, naturellement, fut chargé au nom du comité d'instruction publique d'établir pour le jury une liste de candidats qui fut approuvée.

« Votre comité, disait-il en commençant, a pensé qu'à cette époque, où les arts doivent se régénérer comme les mœurs, abandonner aux artistes seuls le jugement des productions du génie, ce serait les laisser dans l'ornière de la routine où ils se sont traînés devant le despotisme qu'ils encensaient. C'est aux âmes fortes qui ont le sentiment du vrai, du grand que donne l'étude de la nature, à donner une impulsion nouvelle aux arts, en les ramenant aux principes du vrai bien. Ainsi, l'homme doué d'un sens exquis sans culture, le philosophe, le poëte, le savant, dans les différentes parties qui constituent l'art de juger, l'artiste, élève de la nature, sont les juges les plus capables de représenter le goût et les lumières d'un peuple entier, lorsqu'il s'agit de décerner, en son nom, à des artistes républicains les palmes de la gloire. C'est d'après ces vues que votre comité me charge de vous présenter la liste suivante, pour former le jury national des arts. »

Ne vous laissez pas troubler, encore une fois, par cette prétentieuse phraséologie ; sous ce verbiage vous découvrirez une théorie indépendant, très profondément chrétien avec Lesueur, très provincial avec certains artistes, qui quittaient peu leur pays et gardaient leur originalité; il en avait fait l'Art royal, Art magnifique et pompeux qui était un instrument de règne, qui, dans toutes ses manifestations, se proposait exclusivement de célébrer le monarque. David agit de même. Le peuple était maintenant le souverain, c'était pour le peuple que les artistes désormais avaient à travailler, c'était non plus la majesté, le faste, la grandeur, les vertus essentiellement royales qu'ils devaient immortaliser par le pinceau et par le ciseau, mais les vertus du peuple, le travail, l'abnégation, la dignité dans la pauvreté.

Comédie atroce! a-t-on dit. Non. Tous ces mots prestigieux, les droits des opprimés, les chaînes de l'esclavage, les victimes du fanatisme n'avaient point encore servi et ne rendaient point le son fêlé qu'ils rendent à nos oreilles. Quand un avocat monte aujourd'hui à la tribune pour dire : « Le peuple gémit, le peuple souffre, le peuple pleure, » nous savons parfaitement que ce monsieur désire une place et qu'il compte grimper sur les robustes épaules plébéiennes pour se hisser jusqu'à cette place.

Alors, on était plus ingénu et plus candide. De cet ancien régime qui avait fonctionné huit cents ans, on n'apercevait que les abus; de ce régime nouveau qui datait de quelques mois à peine, on ne voyait encore que les promesses.

Les premiers livres imprimés, la vue des chefs-d'œuvre de l'antiquité tirés de la poussière avaient enchanté le seizième siècle. Quels transports n'excitait pas cette nature véritablement retrouvée par Rousseau!

C'est ainsi que, sans qu'on puisse dire qu'il y ait hypocrisie, nous assistons à ce troublant spectacle d'un peuple où tout le monde se proclame sensible en pleine Terreur. Des députés qui ont enlevé aux accusés jusqu'au droit d'être défendus, portent des épis à la main. Bourreaux et victimes font des idylles. Des pigeons qu'on a lâchés à la fête du 10 août sont un événement pour Paris.

Un de ces pigeons, au lieu de s'envoler, était venu se nicher dans la statue provisoire de la Liberté qui se dressait au-dessus de l'échafaud.

Pendant les belles soirées d'été, les familles allaient regarder la statue et apportaient du pain pour le pigeon. En passant, on examinait la guillotine qui se reposait après avoir fini sa journée; on se bouchait le nez pour ne pas sentir cette fade odeur du sang qui avait fini par imprégner toute la place, et qui un jour arracha à Hébert un cri de protestation, non point en faveur des victimes, bien entendu, mais en faveur des passants troublés dans leur promenade.

Pour comprendre cette incroyable époque il faut, nous le répétons, vivre par la pensée en ces heures tragiques, s'efforcer d'être un des acteurs de ces temps étranges où tant de grandeur se mêle à tant d'ignominie,

---

qui est très soutenable. L'Art libre appartient aux connaisseurs; l'Art qui prétend aux encouragements de l'Etat, l'Art qui doit communiquer à tous le sens du Beau, doit être jugé par des représentants de toutes les classes de la société. L'ouvrier, le soldat, le magistrat, se décideront plus sans doute d'après l'impression éprouvée que d'après les qualités techniques d'une statue ou d'un tableau; mais l'artiste qui les aura frappés aura déjà rempli une des conditions nécessaires à une œuvre nationale.

Il y avait dans le jury d'alors, il est vrai, de singuliers magistrats et de bizarres soldats. Hébert, procureur de la Commune, et Fleuriot, substitut de l'accusateur public, y figuraient à côté de Ronsin, et j'imagine difficilement le doux Prudhon et le galant Fragonard en semblable compagnie. Plus loin voici des acteurs : Monvel et Talma; Cels, cultivateur, et Thouin, jardinier, qu'il ne faut pas trop apprécier sur leurs titres modestes. Tous deux, en effet, furent des Lenôtres; Cels, notamment, créa ces merveilleux jardins de la Malmaison, dont Redouté peignit les fleurs sans égales. Enfin, j'aperçois, comme un souvenir du savetier d'Apelles, Hazard, cordonnier.

Voici, au reste, la liste complète des membres du jury :

Dufourny, membre de département; Monvel, acteur; Fragonard, peintre; Fragonard, anatomiste; Julien, sculpteur; Pache; Varon, homme de lettres; David Leroy, architecte; Fleuriot, substitut de l'accusateur public; Pasquier, sculpteur; Rondelet, constructeur; Topino Le Brun, peintre; Cietté, artiste; Monge; Nergion, peintre; Balzac, architecte; Gérard, peintre; Lussault, architecte; Le Brun, homme de lettres; Hazard, cordonnier; Hubert, architecte; Bonvoisin, peintre; Dardel, sculpteur; Taillasson, peintre;Boichot, sculpteur; Lesueur, peintre; Dupré, graveur; Ronsin, commandant général de l'armée révolutionnaire; Caraffa, peintre; Laharpe, homme de lettres; Hébert, substitut du procureur général de la Commune; Delannoy, architecte; Hassenfratz; Chaudet, sculpteur; Lebrun, marchand de tableaux; Cels, cultivateur; Poidevin, architecte; Michellet, sculpteur; Dorat-Cubières, homme de lettres; Ramey, sculpteur; Belle fils, peintre; Prudhon, peintre; Haroux Romain, architecte; Neveu; peintre; Thouin, jardinier; Lays, acteur; Goust, architecte; Signi, médecin; Lesueur, sculpteur; Allais, architecte.

Jurés suppléants : Talma, acteur; Desroches, peintre; Vicq-d'Azir, anatomiste; Merceray, graveur; Michaud, acteur; Ariez, homme de lettres; Dejour, sculpteur; Boulle, architecte; Villemain, peintre; Turcadi, graveur.

où des coins de poésie apparaissant tout à coup produisent l'effet d'un jardin plein de fleurs et d'oiseaux au milieu d'un abattoir.

Ce ne fut cependant que dans la séance du 18 floréal an II, 8 mai 1794, que la Convention adopta définitivement le décret relatif à l'organisation des fêtes publiques. Robespierre prononça à cette occasion une des plus belles harangues qui soient sorties des lèvres humaines. Dans ce discours, d'une forme admirable, œuvre de penseur et d'artiste en même temps, il prit la question de très haut et s'efforça de formuler les lois supérieures qui président à l'organisation des sociétés, et les nécessaires rapports qui existent entre la créature et le Créateur des mondes. Il indiqua le lien qui réunit le despotisme et l'athéisme, et flétrit l'influence dissolvante des encyclopédistes.

« Cette secte, dit-il, en matière de politique, resta toujours au-dessous des droits du peuple. En matière de morale, elle alla beaucoup au delà de la destruction des préjugés religieux. Ses coryphées déclamaient quelques fois contre le despotisme, et ils étaient pensionnés par des despotes; ils faisaient tantôt des livres contre la Cour, et tantôt des dédicaces aux rois, des discours contre les courtisans et des madrigaux pour les courtisanes; ils étaient fiers dans leurs écrits, et rampants dans les antichambres. Elle propagea avec un grand zèle l'opinion du matérialisme qui prévalut parmi les grands et parmi les beaux esprits. On lui doit en grande partie cette espèce de philosophie pratique qui, réduisant l'égoïsme en système, regarda la société humaine comme une guerre de ruse, le succès comme la règle du juste et de l'injuste, la probité comme une affaire de goût ou de bienséance, le monde comme le patrimoine des égoïstes adroits. J'ai dit que ses coryphées étaient ambitieux; les agitations qui annonçaient un grand changement dans l'ordre politique des choses, avaient pu étendre leurs vues. On a remarqué que plusieurs d'entre eux avaient des liaisons intimes avec la maison d'Orléans, et la constitution anglaise était, suivant eux, le chef-d'œuvre de la politique et le *maximum* du bonheur social. »

A la suite d'un magnifique éloge de Rousseau, Robespierre expliqua quelle action féconde des fêtes publiques d'un caractère élevé étaient susceptibles, selon lui, d'exercer sur les mœurs.

« Rassemblez les hommes, vous les rendrez meilleurs; car les hommes rassemblés chercheront à se plaire, et ils ne pourront se plaire que par les choses qui les rendent estimables; donnez à leur réunion un grand motif moral et politique, et l'amour des choses honnêtes entrera avec le plaisir dans tous les cœurs; car les hommes ne se voient pas sans plaisir.

« L'homme est le plus grand objet qui soit dans la nature; et le plus magnifique de tous les spectacles, c'est celui d'un grand peuple assemblé. On ne parle jamais sans enthousiasme des fêtes nationales de la Grèce; cependant elles n'avaient guère pour objet que des jeux où brillaient la force du corps, l'adresse, ou tout au plus le talent des poètes et des orateurs. Mais la Grèce était là; on voyait un spectacle plus grand que les jeux, c'était les spectateurs eux-mêmes; c'était le peuple vainqueur de l'Asie, que ses vertus républicaines avaient élevé quelquefois au-dessus de l'humanité. On voyait les grands hommes qui avaient sauvé et illustré la patrie; les pères montraient à leurs fils: Miltiade, Aristide, Epaminondas, Timoléon, dont la seule présence était une leçon vivante de magnanimité, de justice et de patriotisme.

« Combien il serait facile au peuple français de donner à ses assemblées un objet plus étendu et un plus grand caractère! Un système de fêtes nationales bien entendu, serait à la fois le plus doux lien de fraternité, et le plus puissant moyen de régénération.

Ayez des fêtes générales et plus solennelles pour toute la République; ayez des fêtes particulières et pour chaque lieu, qui soient des jours de repos et qui remplacent ce que les circonstances ont détruit.

« Que toutes tendent à réveiller les sentiments généreux qui font le charme et l'ornement de la vie humaine, l'enthousiasme de la liberté, l'amour de la patrie, le respect des lois! Que la mémoire des tyrans et des traîtres y soit vouée à l'exécration; que celle des héros de la liberté et des bienfaiteurs de l'humanité y reçoive le juste tribut de la reconnaissance publique; qu'elles puisent leur intérêt et leurs noms mêmes dans les évènements immortels de notre révolution et dans les objets les plus sacrés et les plus chers au cœur de l'homme; qu'elles soient embellies et distinguées par les emblèmes analogues à leur objet particulier! Invitons à nos fêtes et la Nature et toutes les Vertus : que toutes soient célébrées sous les auspices de l'Être-Suprême, qu'elles lui soient consacrées; qu'elles s'ouvrent et qu'elles finissent par un hommage à sa puissance et à la liberté ! »

Après avoir parlé superbement à des citoyens et à des hommes, l'infatigable pourvoyeur de Sanson évoqua la femme et sa grâce, et le doux sourire de l'épouse égayant ces cérémonies civiques.

« Vous y serez jeunes citoyennes, à qui la victoire doit ramener bientôt des pères et des amants dignes de vous; vous y serez mères de famille, dont les époux et les fils élèvent des trophées à la République avec les débris des trônes. O femmes françaises, chérissez la liberté achetée au prix de leur sang; servez-vous de votre empire pour étendre celui de la vertu républicaine ! O femmes françaises, vous êtes dignes de l'amour et du respect de la terre ? Qu'avez-vous à envier aux femmes de Sparte ? Comme elles, vous avez donné le jour à des héros, comme elles, vous les avez dévoués avec un abandon sublime, à la Patrie. »

Rien de creux, rien de trop boursouflé dans ce discours qui sent moins le rhéteur que l'homme d'Etat. A peine si le Temps, en passant, a mis sur cette page, digne du Rousseau des meilleurs jours, cette poussière particulière, qui couvre les livres de l'auteur d'*Émile,* cette poussière lumineuse encore où semble danser toujours un rayon de ce soleil que l'amant de la Nature allait saluer chaque matin.

Comment l'homme qui était capable d'écrire un tel discours pouvait-il dormir en sachant que chaque jour des centaines de vieillards, de jeunes filles, d'innocents de tous les âges étaient attachés sous le couperet par le fait de sa volonté ?

Après avoir entendu le discours de Robespierre, la Convention rendit le décret suivant :

Article I. — Le Peuple Français reconnaît l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme.

Art. II. — Il reconnaît que le culte digne de l'Être-Suprême est la pratique des devoirs de l'homme.

Art. III. — Il met au rang de ces devoirs, de détester la mauvaise foi et la tyrannie, de punir les tyrans et les traîtres, de secourir les malheureux, de respecter les faibles, de défendre les opprimés, de faire aux autres tout le bien qu'on peut, et de n'être injuste envers personne.

Art. IV. — Il sera institué des fêtes pour rappeler l'homme à la pensée de la Divinité et à la dignité de son être.

Art. V. — Elles emprunteront leurs noms soit des événements glorieux de notre révolution, soit des vertus les plus chères et les plus utiles à l'homme, soit des plus grands bienfaits de la nature.

Art. VI. — La République Française célébrera tous les ans les fêtes du 14 juillet 1789, du 10 août 1792, du 21 janvier 1793, du 31 mai 1793.

Art. VII. — Elle célébrera les jours de décade, les fêtes dont l'énumération suit :

A l'Être-Suprême, à la Nature. — Au genre humain. — Au peuple français. — Aux bienfaiteurs de l'humanité. — Aux martyrs de la liberté. — A la liberté et à l'égalité. — A la république. — A la liberté du monde. — A l'amour de la patrie. — A la haine des tyrans et des traîtres. — A la vérité. — A la justice. — A la pudeur. — A la gloire et à l'immortalité. — A l'amitié. — A la frugalité. — Au courage. — A la bonne foi. — A l'héroïsme. — Au désintéressement. — Au stoïcisme. — A l'amour. — A l'amour conjugal. — A l'amour paternel. — A la tendresse maternelle. — A la piété filiale. — A l'enfance. — A la jeunesse. — A l'âge viril. — A la vieillesse. — Au malheur. — A l'agriculture. — A l'industrie. — A nos aïeux. — A la postérité. — Au bonheur. »

Ce fut donc à David et à Robespierre que furent dues les grandes fêtes de la Révolution.

Que de points intéressants, reconnaissons-le, étaient effleurés dans ces fêtes ! Sous ces oripeaux grecs et romains que de sentiments très modernes, très actuels, voudrions-nous pouvoir écrire ! *Le Malheur honoré*, c'est-à-dire des aveugles promenés sur un char et prenant leur part de la joie de tout Paris, me touche en dépit de la façon dramatique dont l'idée est présentée. Il m'intéresse de voir cette bercelonnette blanche où repose un enfant trouvé et qui nous rappelle qu'il y a des déshérités qui naissent sans père et sans mère. Sans doute l'Église avait fait tout cela et l'avait fait mieux, elle avait enseigné aux rois eux-mêmes à laver les pieds des pauvres le Jeudi saint en souvenir du Fils du charpentier. Saint-Vincent de Paul n'avait pas traîné les enfants-trouvés dans un chariot d'apparat, il s'en allait par les nuits d'hiver les chercher sous la neige, il les ranimait de son haleine, il les réchauffait dans son manteau. N'importe, imiter l'Église et la parodier même en ses grandeurs, n'est pas d'une âme absolument commune et basse.

La Révolution eut d'admirables fêtes nationales, parce que ces fêtes consonnaient à la vibration des esprits surexcités, qu'elles répondaient, par leur emphase même, aux besoins qu'on avait de se grandir outre mesure afin d'être à la hauteur du prodigieux défi jeté à l'Europe. Elle échoua quand il fallut organiser des fêtes régulières à la place de ces solennités exceptionnelles. Tous cependant répétaient, comme Didier de l'Ariège (1), « *il faut quelque chose* ». Ce « quelque chose » destiné à remplacer les pompes du catholicisme était un culte et tous cherchaient à fonder ce culte sur une base quelconque. Pour eux il s'agissait tout simplement de substituer un autre système à un système religieux qui avait fait son temps, et personne même ne s'étonnait alors outre mesure de ce projet. La foi dans les derniers temps du dix-huitième siècle, avant même la chute de la monarchie, était bien moins vive que de nos jours. Aujourd'hui le clergé, s'il lui manque l'ardeur qui fait les apôtres, est absolument honnête; le haut clergé d'alors, composé de grands seigneurs comme Rohan était, à part de rares exceptions, méprisable et méprisé de tous. Le bas clergé était corrompu par ces exemples. Nos couvents aujourd'hui sont peuplés d'êtres intelligents et convaincus qui ont tout sacrifié à un idéal supérieur. Les hommes qui se jettent dans les cloîtres se sont appelés Lacordaire, Ravignan, Dom Guéranger, ils s'appellent maintenant le Père Monsabré, le Père Félix, le Père Didon. Si ceux-là sont moines en un temps où toutes les voies sont ouvertes, c'est que la volonté les a conduits dans le cloître et que la foi les y retient. Au dix-huitième siècle les innombrables couvents n'étaient pas peuplés, comme on s'est amusé à le faire croire aux badauds, d'infortunés gémissant au fond des *in pace*, soumis matin et soir à la torture, mais ils étaient pleins de gens malheureux, qui, l'esprit desséché par le doute, avaient pris la robe sans vocation et aspiraient à rentrer dans le monde. Quelques-uns, en très-petit nombre, couraient le pays et scandalisaient le voisinage du moustier, la plupart se respectaient et se contaient leurs ennuis sous ces arbres séculaires d'abbaye ou de prieuré où les jours leur semblaient si lourds, et où ils nous sembleraient si doux à nous qui vivons en pleine fièvre.

Les défenseurs du trône et de l'autel étaient absolument sceptiques, à part quelques Vendéens, et Dieu, qui juge les cœurs et sonde les reins, trouve certainement plus d'âmes fidèles au fond à Jésus dans ceux qui suivent les enterrements civils qu'il n'en a trouvés dans tous ces Voltairiens et tous ces libertins qui composaient l'armée de Condé.

Le projet d'établir un culte nouveau sur les débris de l'ancien n'était donc pas aussi complètement insensé qu'il paraît au premier abord.

Il fallait avant tout remplacer ce dimanche qui, jadis, s'annonçait dès l'aube, par les cloches de la première messe, qui coupait la journée par la sonnerie des Vêpres, qui sanctifiait le repos par les prières adressées à Dieu. On ne pouvait célébrer tous les dix jours la prise de la Bastille, le 10 août, le 21 janvier, vouer les tyrans à l'ignominie et fêter même des victoires. Par quel lien commun rattacher toutes ces âmes qu'on devinait éperdues, dans quelle pensée réunir tous ces hommes qui autrefois trouvaient dans la Communion, en même temps que l'espérance la plus consolante pour la vie future, la plus touchante égalité dans la vie présente ?

Une fois la première effervescence passée, la nation s'ennuyait profondément, ainsi que le constate franchement, dans ses *Réflexions sur les fêtes décadaires*, Joseph Terral, député du Tarn : « Voulez-vous, dit-il, défanatiser le peuple des opinions religieuses, des cultes qui peuvent être superflus, le fanatiser pour la République, pour la tranquillité publique ? procurez-lui sa gaieté ordinaire. Voulez-vous le rendre joyeux ?

---

(1) Réflexions sur la Festomanie qui nous a été laissée en partant par Robespierre, Chaumette, Pache, Payen, Saint-Just, Hébert et autres philosophes de la même volée, par Didier D., député à la Convention nationale.

outre les moyens de subsistance et la paix avec nos ennemis, dilatez son cœur resserré par tant de compression et de terreurs qui se sont succédé et durent dans certains pays. »

C'est le moyen de distraire le peuple que cherchaient ces membres de la Convention qui, encore une fois, sont toujours intéressants, même quand ils se trompent, par leur vaillance à ne douter de rien, par l'illusion qui les pousse à admettre qu'on peut pétrir et modeler à nouveau une société vieille de dix-huit cents ans aussi facilement que le sculpteur pétrit l'argile docile qui, sous ces doigts, prend la forme qu'il rêve.

Rien n'est instructif comme les innombrables rapports déposés sur ces questions. Si David avait été l'organisateur des pompes officielles, des membres plus obscurs s'occupèrent, avec moins de largeur dans les vues, d'organiser ces fêtes secondaires dont chacun reconnaissait la nécessité.

Les lignes générales de ces projets varient peu. C'est une pastorale à mettre en action, une idylle à placer dans le code. Temples décadaires avec des ornements de feuillage, hymnes chantés en chœur, jeux guerriers après lesquels les jeunes gens seront autorisés à offrir à leurs amantes les couronnes qu'ils auront reçues, cirques de gazon au milieu du village (1), bancs réservés aux vieillards qui distribueront les prix ; toutes ces réminiscences des Panathénées et des Eleusiennes font un singulier effet dans notre pays de France. Lequinio voit dans le Plaisir le meilleur moyen de gouverner les hommes, et nous trace un séduisant tableau d'un coin de hameau :

« Quel est le voyageur le plus raisonnable et le plus affairé, le plus pressé d'arriver à sa destination, qui, passant dans une bourgade où quelque fête avait formé des rassemblements joyeux, des danses, ne soit pas tenté de s'arrêter, de descendre de voiture et de partager les plaisirs du village ? Quel est celui de mes lecteurs qui ne soit contraint d'attester en ma faveur, ici, le sentiment peut-être de sa propre expérience ?

« Eh bien ! si l'homme habitué à ces jouissances délicates et vives qu'il se procure dans les cités, plié d'ailleurs à la réflexion, jugeant habituellement de sang-froid, tourmenté par le soin des affaires, et poussé par de grands intérêts, peut encore à peine se défendre de l'impression du plaisir auquel il voit les autres se livrer, que sera-ce donc des hommes qui ne connaissent point toutes les ressources des voluptés de la ville, et dont le sentiment est d'autant plus vif à s'exalter, qu'il n'est point comprimé par l'habitude de la réflexion, ni par les tourments de l'ambition et de toutes les passions funestes qui agitent l'homme très policé ? Que sera-ce des jeunes filles, dont le cœur abonde du besoin de l'allégresse, et dont les nerfs sensibles résonnent spontanément au premier son que la musette fait entendre ?

« Encore une fois, ayez le plaisir pour étendard, et vous mènerez l'homme d'un pôle à l'autre ; il ne vous restera plus qu'à donner à vos fêtes la direction qu'elles doivent avoir pour l'instruction, la formation de l'esprit public, la propagation des principes, l'adoucissement des mœurs et la félicité publique ».

---

(1) Voyez les premiers articles du projet de Piquié

ARTICLE Ier.

Le décadi est spécialement consacré à la réunion des différentes sections de la République.

II.

Tous les citoyens s'assembleront au chef-lieu de la commune, dans les colysées, dans les basiliques ou les temples qui seront construits, et, en attendant, dans les maisons communes ; dans la belle saison, en plein air, sur les coteaux, amphithéâtres naturels, ou sous des feuillées.

III.

Les vieillards, la jeunesse et les blessés au service de la patrie auront seuls des places distinguées.

IV.

Les démonstrations extérieures et symboliques, qui font partie des usages de la police et du culte national, se réduiront à reconnaître l'Être-Suprême, sans intermédiaire entre l'Homme et la Divinité. Un membre des autorités constituées fera une courte analyse des décrets parvenus dans le cours de la décade ; elle sera suivie d'une instruction précise et familière sur les devoirs du républicain ou sur quelque objet d'agriculture et des arts.

V.

Le mariage et les divorces, l'adoption, l'inscription civique de la jeunesse et des filles nubiles, la présentation des candidats, se feront le décadi, en présence du peuple. Ce même jour, les artistes présenteront les chefs-d'œuvre des arts.

Lanthenas (1) voudrait diviser le Peuple par groupes de dizaines, centaines et mille qui constitueraient des *voisinages*. Chaque décade aurait lieu une entrevue entre la représentation nationale et le Peuple. Le matin, le citoyen suivi de sa famille se rend à l'endroit où doit avoir lieu l'entrevue, il prend place dans sa centurie, y reste quelque temps à réfléchir en silence (2) sur la question qui doit se traiter, jusqu'au moment où la célébration commence. Les chœurs chantent quelques strophes d'hymne, puis a lieu l'entretien de la représentation nationale avec le Peuple (3). Dans l'après-midi on construit une chaumière, on répare l'héritage d'un soldat de la patrie, on entretient le champ de la veuve ; des chœurs de jeunes filles conduisent les travailleurs.

D'après Lanthenas, l'élément amusant des fêtes décadaires serait la lecture d'un journal. « Il faudrait un journal politique rédigé avec autant de simplicité que de précision, qui renferme tout ce que les nouvelles politiques intérieures et extérieures ont présenté d'important dans la décade. Rien n'est plus aisé que de faire un pareil journal, si l'on veut y renoncer aux niaiseries, aux épisodes, aux conjectures, aux malignités triviales et à toutes les caricatures mercantiles dont la plupart des journalistes ont coutume de farcir leurs feuilles pour les débiter. »

Dans chaque rapport, dans chaque programme, dans chaque brochure il est rare qu'on ne rencontre pas une idée, ridicule ou juste, baroque ou simplement naïve (4). Que d'encre noircie sur ce sujet ! Voici pour citer au hasard : Projet de décret sur les fêtes décadaires, par Athanase Veau, député d'Indre-et-Loire; Aperçu philosophique et politique sur la célébration des décades et des fêtes nationales, par J. Rumer, de la Côte-d'Or; Quelques idées sur les fêtes décadaires, par J.-M. Collot, représentant du peuple; Réflexions sur les fêtes décadaires, par Fayolle, député de la Drôme; Objet et ordre des fêtes décadaires de la République, par Marcoz, membre de la représentation nationale; Opinion de Marc-François Bouguot, député du Jura, sur l'organisation des fêtes civiques; Réflexions et projet de décret sur les fêtes décadaires, par Eschassériaux l'aîné; Opinion de Jean-François Barailon, député de la Creuse, sur les fêtes civiques établies dans la République Française.

---

(2) Projet de loi, ou cadre pour l'institution des Fêtes décadaires, offert à la Convention par Lanthenas, député, par le département de Rhône-et-Loire.

(2) On n'a qu'à parcourir le catéchisme des Positivistes pour être frappé des analogies que présentent les deux systèmes.

(3) Le projet de Lanthenas est une véritable organisation du gouvernement direct par le peuple ; c'est le mandat impératif fonctionnant par les cahiers décadaires :

ARTICLE Ier.

Les jours de repos, la représentation nationale communique directement avec le Peuple assemblé par sections en réunions fraternelles.

II.

Elle communique avec le Peuple par une correspondance renfermée dans des cahiers décadaires qu'elle fait rédiger et qu'elle approuve.

III.

Il y a dans chaque section du Peuple, pour les réunions fraternelles, une association volontaire de citoyens, sous l'encouragement de la commission de la morale et de l'instruction publiques, qui fait ou fait faire la lecture publique de ces cahiers décadaires ; les instituteurs de la jeunesse et des citoyens zélés forment cette association.

(4) A chaque instant on sent aussi le vide effrayant que produit dans cette société la disparition du catholicisme. Les députés constatent involontairement cette impression générale de tristesse. Cet orgue, dont les accords jadis ravissaient les âmes, ils s'étonnent de le voir silencieux. Lequinio recommande de mettre en état les buffets d'orgue qui serviront pour les fêtes décadaires. Merlin de Thionville s'occupe longuement des orgues :

« L'orgue, dit-il dans son rapport à la Convention sur la fête des Victoires, se fait entendre plus loin que le plus nombreux orchestre ; elle fait entendre les sons de tous les autres instruments ; aucun ne se marie aussi bien avec elles. L'orgue n'a pas besoin d'être sans cesse accordée ; enfin un seul homme suffit pour en jouer, et encore conserve-t-il l'usage de la voix. Je pourrois ajouter qu'il n'est pas d'orchestre qui souffre autant la médiocrité d'exécution, et cet avantage mérite d'être compté au moins pour les départements. L'orgue convient donc aux chants et aux fêtes d'un grand peuple réuni dans un grand espace.

« J'invite Gossec à tenter cette nouveauté. Il sait bien qu'elle n'aurait rien d'étrange en Italie, où l'on voit plusieurs orgues dans une même église, et souvent plusieurs orchestres unis à plusieurs orgues aux grandes solennités.

« On ne m'objectera pas sans doute qu'en France l'orgue a perdu la puissance et l'enchantement par sa longue association à nos lamentables chants d'église, et surtout aux chants inimitablement ridicules de nos ci-devant capucins. J'opposerai à cette dégradation de l'orgue son charme sous les mains de Balbâtre, son charme dans les rues sous les mains les plus grossières, son charme surtout dans un concert sous les mains de cette brillante artiste que l'Italie pourroit envier à la France, la citoyenne Maugeroux. D'ailleurs, si elle est déconsidérée, il ne faut que l'essayer dans un genre nouveau pour la réhabiliter.

« Ce n'est peut-être pas un si médiocre service à rendre à la France que d'y mettre cet instrument en honneur.

« Eh ! comment propager sans son secours, dans toute l'étendue de la République, les chants civiques que tant de grandes circonstances doivent faire succéder chacune les unes aux autres ? comment les faire parvenir avec célérité et exactitude dans les campagnes ? comment donner autrement aux citoyens des petites communes la jouissance d'une musique publique et sociale ? Y a-t-il partout des musiciens et des orchestres ? Non, sans doute ; au lieu que partout il peut y avoir un orgue et une organiste. Il ne s'agit que de répartir entre toutes les communes les orgues des couvents supprimés ou des églises nationales, et de demander à l'Institut national de nouveaux organistes, auxquels il fournira ensuite les bons morceaux que le talent produira chaque jour. Les chants nationaux doivent être partout les mêmes, comme l'étoient autrefois les chants religieux. Partout il y avoit autrefois un orgue pour quelques saints, partout il en faut aujourd'hui pour la Liberté. Et d'ailleurs les délices de la musique doivent-elles être réservées aux grandes cités ? L'harmonie n'a-t-elle été attachée par la nature à tous les corps sonores, ne trouve-t-elle un véhicule dans l'air commun à tous les hommes, que pour les plaisirs des seuls habitants des villes ? »

Boissy-d'Anglas (1) s'occupe de cette question comme ses collègues:

« Les fêtes nationales, dit-il, s'appuient sur tout ce que l'habitude a de force, elles parlent à l'âme par les souvenirs, et au cœur par les sentiments mêmes des émotions qui ne sont plus; elles s'embellissent des sensations qui leur sont étrangères comme de celles qui leur sont propres, et s'associent à tout le charme des premières impressions lors même que celles-ci se sont évanouies.

« L'influence des fêtes et des cérémonies est donc fortifiée de toute celle des souvenirs qui peuvent s'y associer, aussi le législateur qui les crée doit-il en calculer l'effet, moins d'après ce qu'il les fait lui-même que d'après ce qu'il doit penser que les siècles en pourront faire ».

Boissy-d'Anglas est aussi idylique que les autres.

« Pourquoi ne naturaliserait-t-on pas en France, sous le règne de la liberté, l'usage consacré par le despotisme en Chine, où de temps immémorial le chef de l'Empire fait chaque année, en traçant un sillon, l'inauguration des travaux champêtres? Pourquoi le Président de la représentation nationale n'ouvrirait-il pas un sillon le jour de la fête de l'agriculture? »

Sans doute il y eut parfois, dans la célébration d'une de ces fêtes, une émotion vraie, une influence utile, un enseignement social même (2). La Fête des Époux, où l'on montrait le mariage respecté, où l'on célébrait les joies douces de l'amour conjugal, était une protestation contre les mœurs de l'ancien régime, où le déshonneur du foyer était devenu comme une institution acceptée de tous, où un mari n'aurait pas osé dire à la Cour, sous peine d'être l'objet de railleries universelles, qu'il était fidèle à sa femme.

Les fêtes décadaires n'en tombèrent pas moins bientôt sous la risée publique. Le gouvernement acheva de leur porter le dernier coup en devenant persécuteur au point de vue théologique. Les *Théophilanthropes* prétendirent organiser un véritable culte; ils rendirent obligatoire la célébration des décadis et arrivèrent à cet excès de folie de punir d'emprisonnement ceux qui chômeraient le dimanche, ceux qui ne travailleraient pas ou fermeraient boutique ce jour-là, ceux qui, en regard des dates du calendrier républicain, indiqueraient les dates correspondantes avec l'addition de ces mots : *vieux style*.

---

(1) *Essai sur les Fêtes nationales* adressé à la Convention nationale par Boissy-d'Anglas, représentant du peuple pour le département de l'Ardèche.

(2) N'est-il pas touchant, en dépit d'un style singulier, le discours prononcé par Chappe, le 10 floréal an VI?

« Les Époux inspirent la plus grande vénération; ils sont l'ornement de la société. Leur habitation commune est l'île d'une affection toujours renaissante; l'amitié, cette émanation céleste, les enveloppe de ses faveurs et resserre de plus en plus des nœuds qui ne se rompent qu'à ce fatal moment où ils cessent de respirer: si l'horizon de leur félicité est quelquefois obscurci de nuages, bientôt ils disparaissent; le sourire de l'amour, les attraits de l'amitié ont sur le cœur de l'homme une puissance absolue.

« Non, citoyens, il n'est point de sort plus heureux que celui d'Époux constamment unis.

« Et quels accroissements de jouissances dans les caresses de leurs enfants, les soins de leur éducation, les progrés de leur instruction?

« Combien sont-ils glorieux de les voir briller par leurs talents, leurs vertus, se rendre utiles à leur patrie, fixer sur eux la considération de leurs concitoyens.

« Quelles consolations ne trouvent-ils pas, lorsque parvenus à l'hiver de leur carrière, ils se voient entourés d'enfants respectueux, qui leur tendent une main secourable et adoucissent les rigueurs de la caducité?

« Les froids célibataires méconnaissent ces avantages; ils méconnaissent les charmes de la sensibilité.

« Les attachements que le secret favorise, que des intrigues soutiennent, ont pour affreux résultats l'anéantissement des sentiments moraux, des jours mêlés d'amertume et d'anxiété.

« Les cris plaintifs de la nature ont frappé l'oreille du législateur en faveur des enfants nés hors mariage. Cette mère commune a réclamé ses droits; ces enfants infortunés sont appelés à succéder; mais la splendeur de l'union conjugale n'en subsiste pas moins dans son intégrité. L'institution de ce jour est la preuve du respect dont elle jouit dans le sanctuaire des lois.

« Hélas! qu'ils sont à plaindre ces êtres assez immoraux pour briser le lit nuptial et en jeter les tristes débris dans une flamme impure. Ils sont le rebut de la société; leur cœur est un foyer des plus cuisants remords; en vain cherchent-ils à s'en distraire : ils les suivent sans cesse. (*Discours* pour la Fête des Époux, prononcé par le Président de l'administration municipale du septième arrondissement du canton de Paris.).

Une huée formidable s'éleva devant ces persécutions burlesques ; la France se rua avec fureur, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans les vieilles églises des aïeux.

Après une heure d'enivrement et de vertige, on était confondu de la niaiserie de ces rêves de l'âge d'or. Tout cela commençait à sentir le grotesque et rappelait les tréteaux. La Révolution avait été une protestation contre les vices des grands seigneurs, et les débauches du Directoire s'étalaient avec plus de cynisme encore que celles de la monarchie. Ce n'était plus de Louis XV, c'était de Henri III que s'inspiraient les dépravés du temps. On se demandait s'il était bien nécessaire de tuer cet honnête homme de Louis XVI pour donner le pouvoir au marquis de Barras.

Il fallait, sinon pour changer la société complètement, non point des décrets et des discours, mais des éléments nouveaux. A ce point de vue, la fête du 1^{er} vendémiaire an VII, 22 septembre 1798, représente la fête la plus intéressante de la Révolution. Pour la première fois, les produits de l'industrie, exposés sous les portiques d'un temple, partagèrent les récompenses décernées publiquement aux actes de dévouement, aux chefs-d'œuvre de la littérature, aux ouvrages les plus remarquables, soit en peinture, soit en sculpture. Cette Exposition, sans nul doute, était bien rudimentaire encore ; mais ce commencement avait une considérable signification. Ce mouvement naissant allait être le signal de ces innombrables découvertes qui ont fait véritablement le monde moderne tel qu'il est.

Ainsi qu'il arrive souvent, les contemporains ne virent pas cette évidence aussi distinctement que nous la voyons. Ils croyaient avoir créé quelque chose avec leurs institutions imitées des républiques grecques et latines, et cette partie de leur œuvre était promise à une destruction presque immédiate. Ce qui était destiné à grandir, à se développer, à produire les plus surprenants résultats, c'était ce côté industriel auquel beaucoup d'hommes du moment ne prêtaient qu'une médiocre attention. Quatre-vingts ans plus tard, à l'humble et chétive Exposition de l'an VII, devait succéder cette prodigieuse fête du travail humain qui, malgré toutes les mesquineries d'un personnel insuffisant pour une telle tâche, demeurera comme une date inoubliable dans l'histoire des nations.

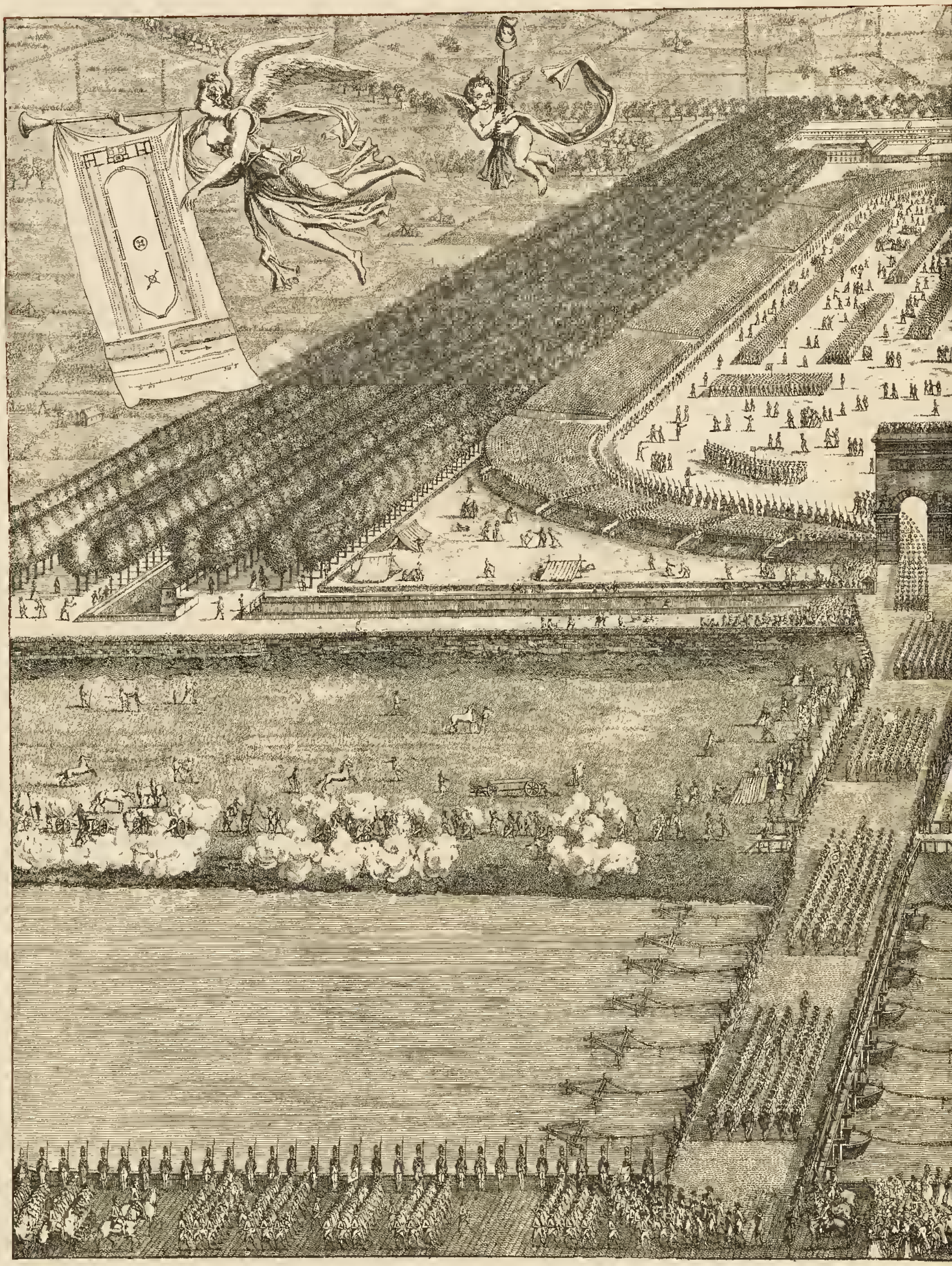

Les Fêtes nationales.

VUE GÉNÉRALE DE LA

Prise à vôl d'Oiseau

rie Baschet, Éditeur.

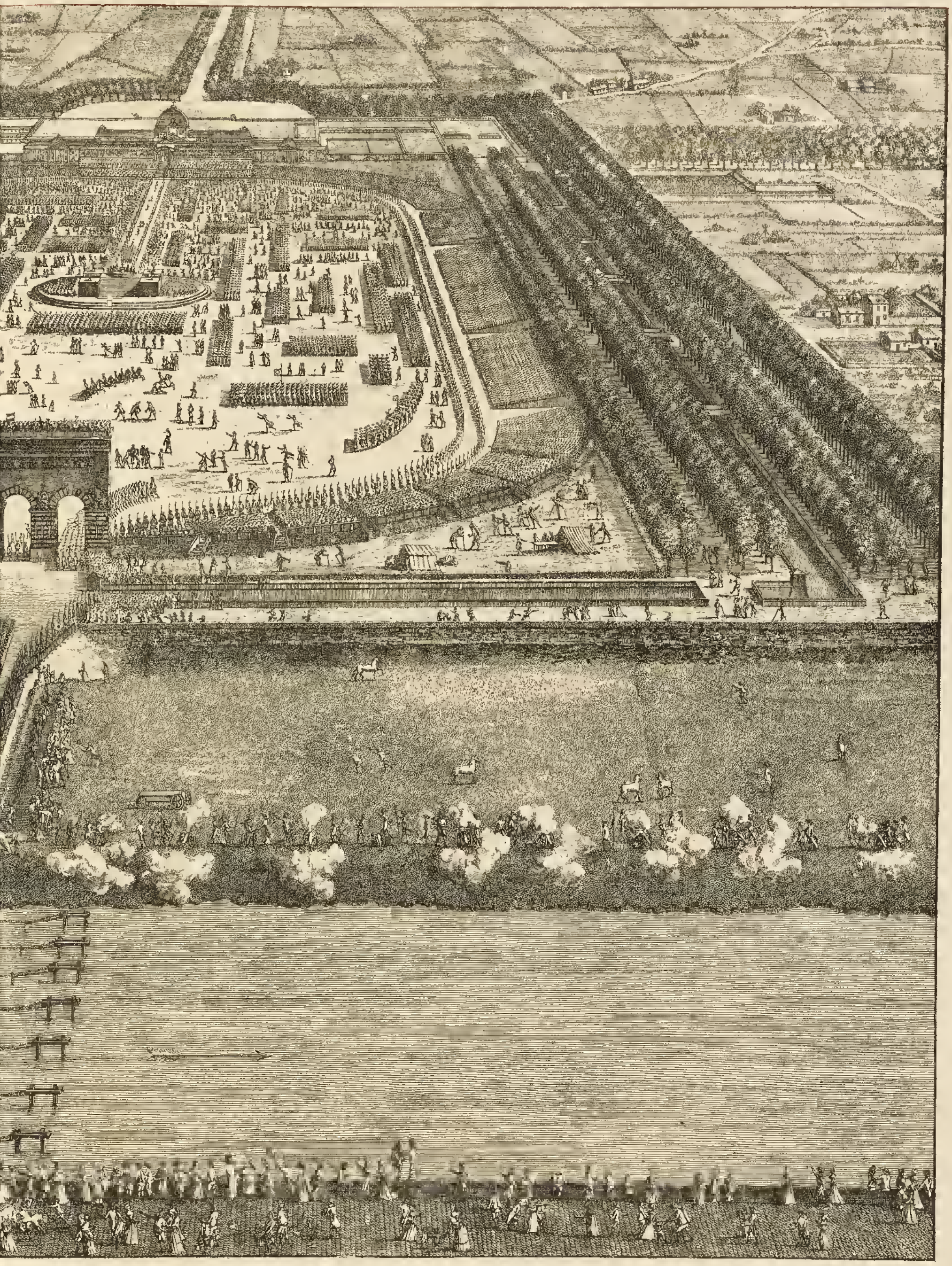

FÉDERATION FRANÇAISE

au-dessus de Chaillot.

Imp. Hetteroz.

LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION

14 Juillet 1790.

La fête de la Fédération fut peut-être la plus curieuse fête qu'ait vue le monde depuis sa naissance. Elle marque une de ces heures privilégiées comme l'Humanité en compte quelques-unes, où les côtés vraiment généreux, les côtés supérieurs de nous-mêmes dominent seuls. Il faudrait, pour le bonheur de la terre, qu'on pût régler les questions qui troublent les hommes ce jour-là, de façon à n'y plus revenir. Le lendemain, en effet, toutes nos étroitesses, toutes nos mauvaisetés, tous nos instincts pervers reprennent le dessus, et toutes nos passions parfois se vengent cruellement d'avoir été domptées pendant vingt-quatre heures.

Qu'on se figure une nation comme la France convaincue absolument, convaincue tout entière que l'âge d'or recommence et que la Fraternité seule régnera désormais, et l'on aura l'idée du spectacle que présentait Paris, où tous les citoyens, au moment de la Fédération, s'embrassaient dans les rues, invitaient les inconnus à entrer dans leurs maisons, à s'asseoir à leur table.

Nous sommes tous frères! Ce mot, depuis un an, volait à travers le pays, ralliant tous les cœurs, répété par toutes les bouches. Ces sentiments de fraternité s'étaient déjà fait jour, en explosions spontanées, à Lyon, à Strasbourg, à Besançon, à Limoges, à Vesoul. Des fédérations partielles avaient été célébrées à tous les coins de la France. D'une rive à l'autre d'un fleuve, d'une province à la province voisine on se tendait la main, et l'on se communiquait la bonne nouvelle : « Plus de privilèges, de castes, de séparations artificielles; nous sommes les enfants d'un même Dieu, les fils d'une même patrie : nous sommes frères. »

L'idée de célébrer une fête solennelle qui montrât les Français s'unissant dans une pensée commune fut adoptée, je ne dirai pas avec enthousiasme, mais avec délire. Il fut convenu que chaque garde nationale députerait à Paris un homme sur deux cents, chaque régiment un officier, un sous-officier et quatre soldats.

L'emplacement désigné fut le Champ de Mars, le date choisie fut le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille.

Un instant on parut craindre que les préparatifs ne fussent pas terminés à temps; on vit alors cette chose admirable, merveilleuse, inouïe : deux cent mille travailleurs de toutes les classes de la société, remuant la terre, traînant des brouettes, accomplissant, pendant des après-midi entières, la rude besogne de terrassiers. Rien, encore une fois, ne saurait donner l'idée de l'aspect que présentait ce Champ de Mars, où ecclésiastiques, gens du monde, boutiquiers, artisans, forts de la halle apportaient leur concours à l'œuvre commune. Pas une dispute, pas une rixe, pas un cas d'ivresse dans cette fourmilière humaine. Des prêtres en cheveux blancs s'attelaient à des camions; une vieille femme, hors d'état de traîner une brouette, emportait la terre dans son tablier. Mademoiselle Montansier venait à la tête de ses pensionnaires et se mettait à piocher. Des ouvriers qui avaient passé la journée à gagner leur pain, reposés soudain par l'espoir d'être utiles à la nation, arrivaient joyeux et dispos. Une confiance adorable régnait dans ces deux cent mille hommes. Un jeune homme

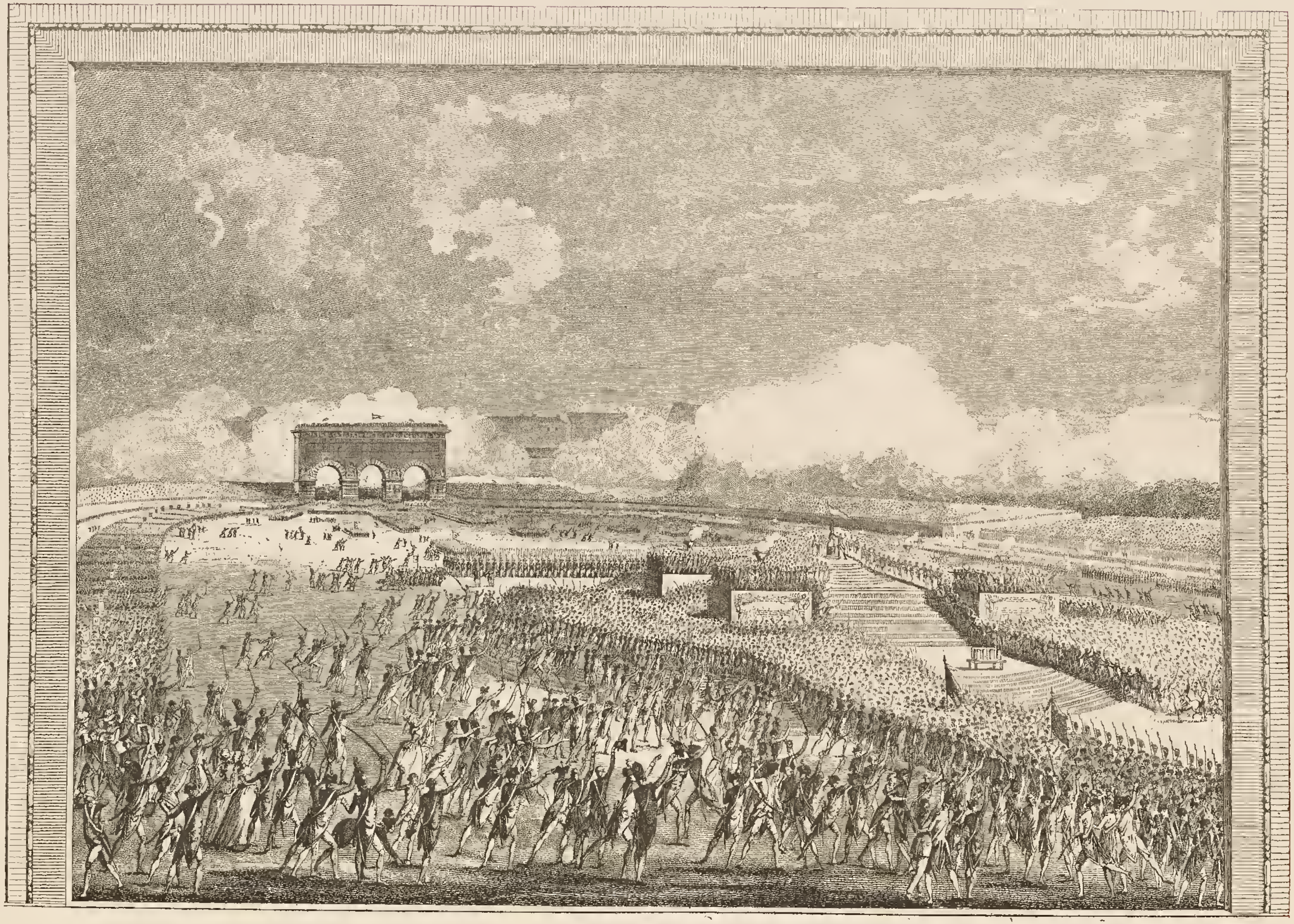

LE XIV JUILLET MVCCLXXXX. — FÉDÉRATION DES FRANÇAIS

Dédiée aux gardes nationales de France par M. Ponce, capitaine dans l'armée Parisienne (depuis le mois de juillet 1789) 1re division, 8e bataillon.

20,000 Députés, représentant 3 millions d'hommes armés,
font serment, sur l'autel de la Patrie (dressé au Champ de Mars), en présence du Roi, de l'Assemblée nationale, de l'armée Parisienne et de 300,000 citoyens, de maintenir la nouvelle Constitution.

ôte son habit, jette ses deux montres et sa bourse par dessus et va travailler, on lui demande s'il n'a pas d'inquiétude. — Est-ce qu'on se défie de ses frères? répond-il.

Ce fut, nous le répétons, une de ces heures enchantées comme l'Humanité n'en reverra pas de longtemps. A mesure que se présentaient les députations des départements, c'étaient des bienvenues touchantes et des embrassades à n'en plus finir entre gens qui ne s'étaient jamais vus. Les Vainqueurs de la Bastille allaient attendre les Bretons jusqu'à Dreux. La Ville avait déclaré qu'elle se chargeait d'héberger les hôtes qui venaient dans ses murs. Les maîtres d'hôtels garnis avaient d'eux-mêmes baissé tous leurs prix; à quiconque était embarrassé on disait : Ne payez pas.

La veille de la fête, beaucoup de citoyens passèrent la nuit au Champ de Mars, en dépit d'une pluie pénétrante et entonnèrent des refrains patriotiques autour des feux qu'ils avaient allumés.

Dès l'aube le cortège commença à s'organiser sur les boulevards, à partir de la porte Saint-Martin. Il se composait de quatorze mille représentants de la garde nationale, portant les bannières que la municipalité de Paris leur avait offertes en gage d'alliance, de la garde nationale parisienne, des délégués de l'armée, de la Maison du roi, des Maréchaux de France, des Officiers généraux, des Maréchaux de camp.

On prit la rue Saint-Denis jusqu'à la rue de la Ferronnerie. « Lorsqu'on fut arrivé, dit un des narrateurs « du temps (1), à cette rue devenue trop fameuse, tout à coup les mouvements impétueux se ralentirent, tous « les esprits se glacèrent d'une silencieuse horreur. Pourquoi ces gémissements et ces larmes sur le sort de « Henri, comme si sa mort eût été récente, comme si ces mânes n'étaient pas vengées par l'exil du fanatisme? « Hélas! on ne se console donc jamais de la perte d'un bon roi! »

Sur tout le parcours on jetait aux Fédérés des petits pains, de la viande, des morceaux de pâté qu'ils recevaient au bout de leurs baïonnettes. La garde nationale et la foule chantaient en chœur le *Ça ira* (2). Le cortège parvint enfin place Louis XV.

L'Assemblée présidée par Bonnet s'était avancée jusque-là. Les pelotons de drapeaux se portent alors à droite et à gauche, et c'est au milieu de cette double haie que les Représentants de la Nation s'acheminent vers le Champ de Mars.

Après avoir suivi le Cours-la-Reine et le quai de Chaillot, on traversa la Seine sur un pont de bateaux que le zèle des travailleurs avait transformé en une immense chaussée, et l'on se trouva en face de l'arc-de-triomphe qui formait l'entrée du Champ de Mars. Les bas-reliefs représentaient des scènes analogues à la circonstance, accompagnés d'inscriptions innombrables :

---

(1) *Confédération nationale, ou récit exact et circonstancié de tout ce qui s'est passé à Paris le 14 juillet 1790.*

(1) Ce *Ça ira* est probablement celui qui avait été improvisé au Champ de Mars pendant une averse qui n'eut pas le pouvoir de suspendre les travaux. Il débutait ainsi :

Ah, ça ira, ça ira, ça ira,
En dépit d's'aristocrates et d' la pluie
Ah, ça ira, ça ira, ça ira,
Nous nous mouillerons, mais ça finira.
Ah, ça tiendra, ça tiendra, ça tiendra
On va trop bien l' nouer pour que ça s' délie,
Ah, ça tiendra, ça tiendra, ça tiendra;
Et dans deux mille ans on s'en souviendra.

Le *Ça ira*, originaire de Ladrée, avait été composé, en 1789, sur l'air du *Carillon nationale*, et n'avait rien de terrible; on peut en juger par le premier couplet :

Ah! ça ira, ça ira, ça ira,
Le peuple en ce jour sans cesse répète :
Ah! ça ira, ça ira, ça ira,
Malgré les mutins tout réussira.
Nos ennemis confus en restent là,
Et nous allons chanter l'*Alleluia*.
Ah! ça ira, ça ira, ça ira,
En chantant une chansonnette
Avec plaisir on dira :
Ah! ça ira, ça ira, ça ira, etc.

Il servit de thème à de nombreux *Ça ira* qui devinrent de plus en plus violents à mesure que *ça allait*..... de mal en pis.

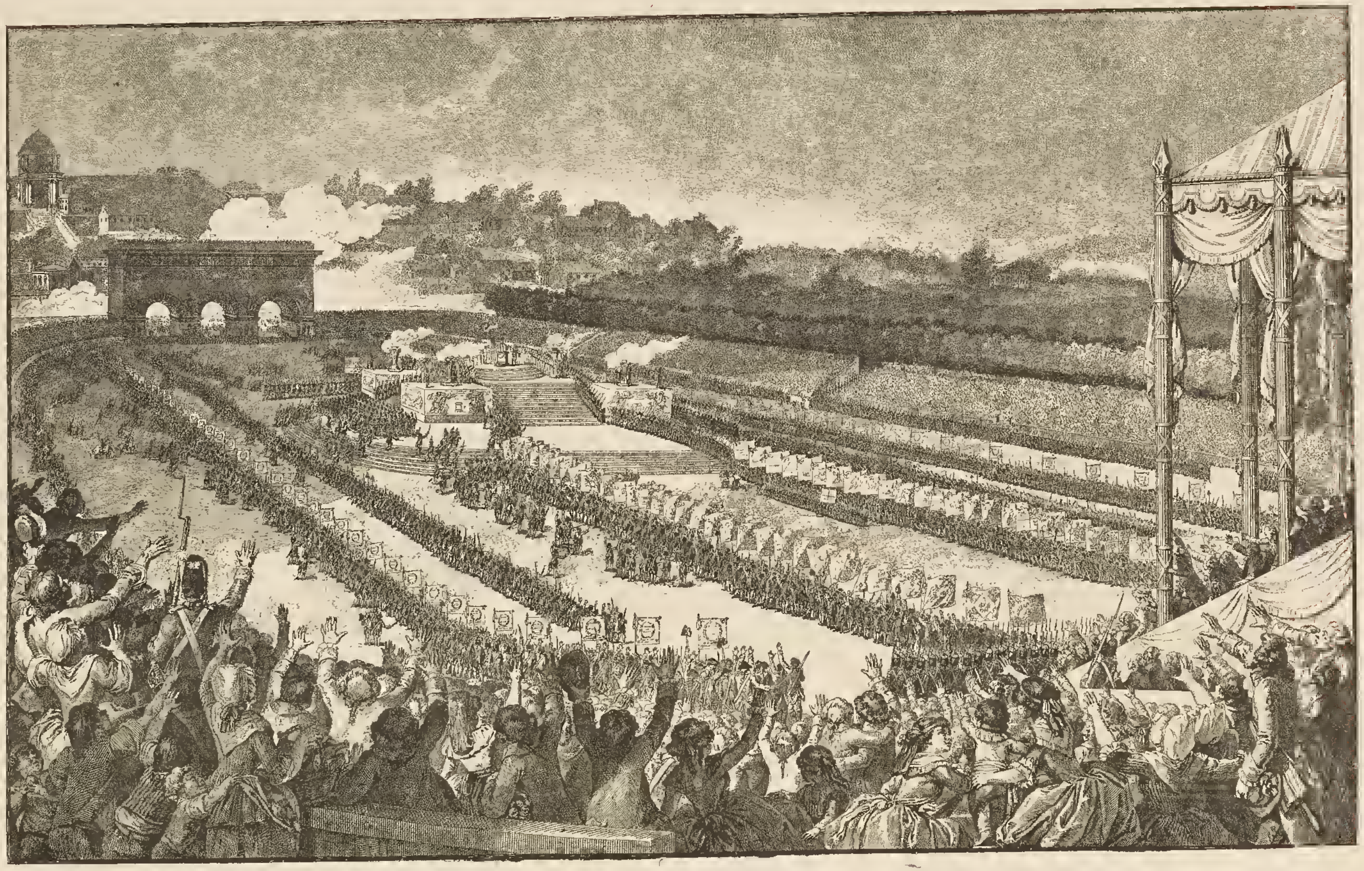

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES FRANÇAIS
Au Champ de Mars, le 14 Juillet 1790.

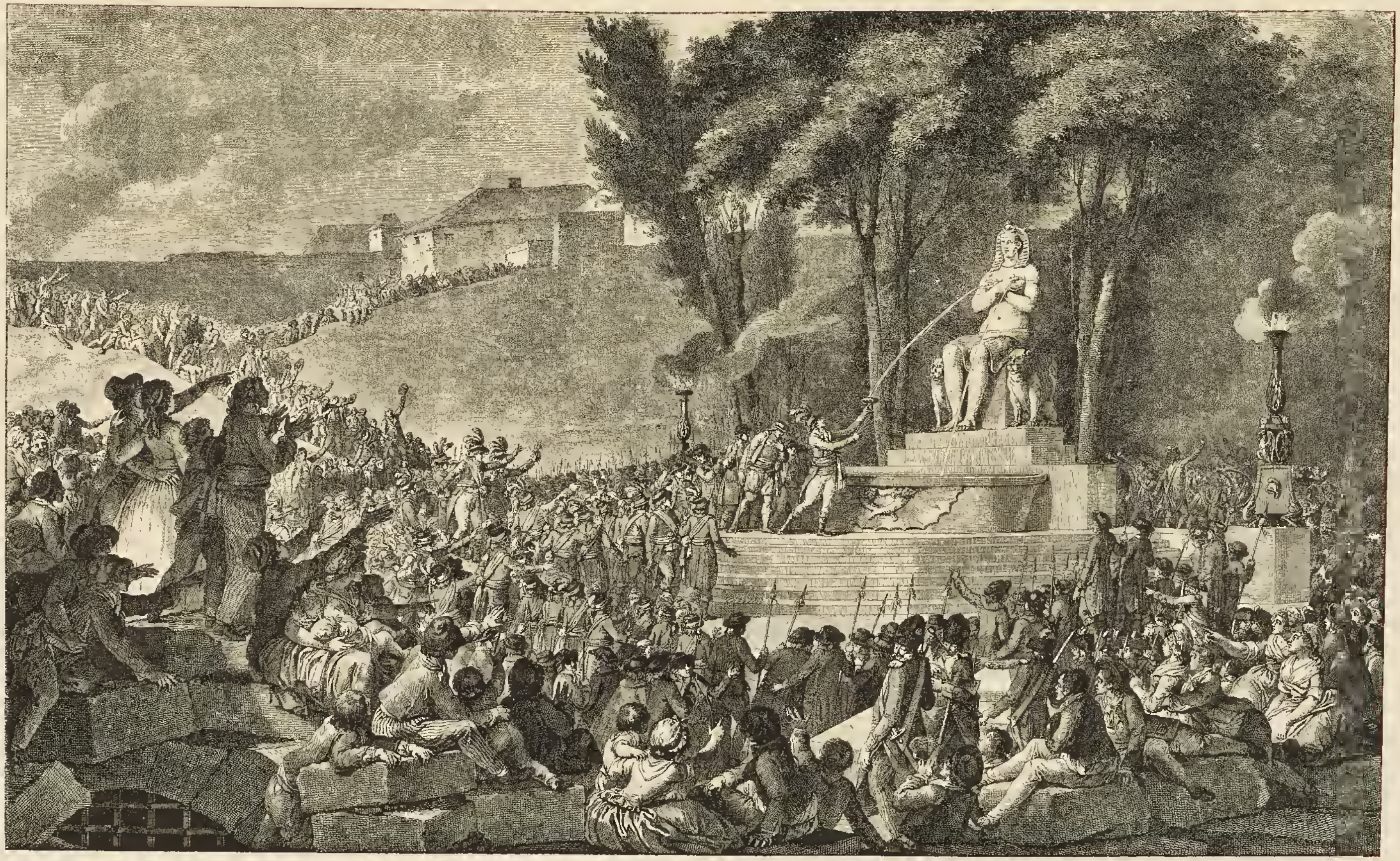

Les Fêtes nationales.

Bibliothèque nationale.

FONTAINE DE LA RÉGÉNÉRATION

Ludovic Baschet, Éditeur.

Imp. Bernard jeune.

La Patrie et la Loi peuvent seules nous armer,
Mourons pour la défendre et vivons pour l'aimer

. . . .

Consacrés au grand travail de la Constitution,
Nous le terminerons.

. . . .

Le roi d'un peuple libre est le seul roi puissant.

Au milieu du cirque artificiel, élevé par deux cent mille ouvriers volontaires, se dresse un autel circulaire. Le Roi, qui s'est rendu au Champ de Mars dans la voiture du Sacre, prend place au milieu de cet amphithéâtre. « C'est de là que ce bon prince, entouré de son épouse et de ses enfants, de tous les objets chers à son cœur, contemplait ce spectacle que les richesses ne donneront jamais à un monarque. »

Le Président de l'Assemblée s'asseoit à la droite du Roi.

La Reine, portant les couleurs de la Nation et vêtue d'un habit à la française, lilas et argent, couvert d'une broderie très-riche, est placée au-dessus de la tribune royale avec le Dauphin, les frères du Roi et la Cour.

Les troupes défilent successivement et se rangent sans désordre. Quelques députés de l'Auvergne et du Midi exécutent devant l'autel les danses de leur pays. L'évêque d'Autun, Talleyrand, entouré de deux cents prêtres avec des ceintures tricolores, monte les degrés et se prépare à offrir le Saint-Sacrifice. Quand la messe est dite, un coup de canon retentit, les bannières sont déployées.

Lafayette, toujours pressé de se mettre en évidence, s'est fait nommer délégué général des gardes nationales de France. Il est encore populaire ; on l'appelle Monsieur Mottier, par une familiarité qui n'est pas exempte de dédain, mais on n'a pas encore jeté au rancart, après s'en être servi, cette vaniteuse personnalité. Il s'avance vers l'autel : « Je jure, dit-il, d'être à jamais fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi; de maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi; de protéger, conformément aux lois, la sûreté des personnes et des propriétés, la libre circulation des grains et subsistances dans l'intérieur du royaume et la perception des contributions publiques, sous quelques formes qu'elles existent; de demeurer uni à tous les Français par tous les liens indissolubles de la Fraternité. »

Le Président de l'Assemblée paraît à son tour : « Je jure, d'être fidèle à la Nation, à la Loi, au Roi et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le Roi. »

Le Roi a levé les bras vers l'autel : « Moi, Roi des Français, s'écrie-t-il de cette voix forte qui essaiera plus tard de dominer le bruit des tambours de Santerre, je jure à la Nation d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué par la loi constitutive de l'État à maintenir la Constitution et à faire exécuter les lois. »

Six cent mille hommes répètent alors : Je le jure! » Quarante pièces d'artillerie tonnent. Les citoyens s'embrassent. Le Roi, qui a été rejoindre la Reine, presse ses mains dans les siennes. Ceux qui sont restés dans Paris se tournent du côté du Champ de Mars et jurent également. On prend les petits doigts d'enfant au berceau et on les élève en l'air pour qu'ils jurent aussi...

Les gardes nationaux sont conviés a un immense banquet dans le parc de la Muette.

Une pluie battante tombe tout à coup au moment où la cérémonie finit. Trempées jusqu'aux os, crottées jusqu'à l'échine, les Parisiennes perdent leurs légers souliers dans la boue et sont portées par leur cavaliers. Qu'importe! on rit, on chante, on est ivre d'allégresse, on est sûr que la France sera désormais heureuse. Paris présente la physionomie d'une gigantesque famille. La fête se prolonge huit jours. Le lendemain, le bataillon de la section de Henri IV couvre de fleurs la Statue du roi; on lui passe une écharpe tricolore autour du corps, puis on élève à la hâte un autel place Dauphine et l'on célèbre une messe. On danse à la Halle au blé, sur les ruines de la Bastille, à tous les carrefours.

Le caractère distinctif de cette fête est une absolue sincérité. Ils étaient sincères ces députés venus souvent à pied, des points les plus éloignés du territoire, pour se fédérer dans Paris avec leurs frères des départements; sincère, ce peuple de Paris, si prompt à s'enflammer et piochant la terre pour que tout soit prêt; sincères, cette assemblée qui jure fidélité au Roi, et ce Roi qui jure fidélité à la Constitution.

L'ANNIVERSAIRE DE LA FÉDÉRATION

14 Juillet 1792

La célébration de l'anniversaire de la Fédération, le 14 juillet 1792, fut moins une fête qu'une halte entre le 20 Juin et le 10 Août, moins une halte qu'une revue où chacun compta ses forces pour la bataille suprême qui était annoncée de tous côtés. Le Roi, qui avait demandé lui-même à figurer dans cette cérémonie, y parut dans une attitude absolument humiliée. Au lieu de recevoir le serment, ce fut lui qui vint prêter le serment à la Nation sur un autel élevé au milieu du Champ de Mars. La Reine, assise au balcon de l'École Militaire, braquait anxieusement sa lorgnette sur le Roi qui, perçant à grand'peine une foule qui ne s'écartait plus pour lui faire place, s'efforçait d'arriver jusqu'à l'autel.

Le héros du jour était l'hypocrite et oblique Pétion, qui fut certainement, avec Égalité, le seul type vraiment bas d'une époque où les monstres eux-mêmes avaient je ne sais quelle terrible grandeur.

L'Administration du département de Paris avait été forcée de reconnaître, devant l'évidence, que Pétion et Manuel avaient manqué à leur devoir et elle les avait suspendus le 6 juillet. Le Roi avait approuvé la mesure, Le 13, l'Assemblée leva cette suspension.

Je vous laisse à penser si, à la fête du 14 juillet, les cris de *Vive Pétion!* retentirent, enthousiastes et nombreux, aux oreilles du Roi.

Vers la Seine était dressé un arbre féodal, couvert d'écussons, d'armoiries et aux branches duquel étaient attachées des couronnes de comtes, de barons, des cordons bleus, des chaînes d'or, des manteaux d'hermine, des titres en parchemin, en un mot, tous les *hochets de la noblesse.* A la cime du peuplier on avait placé les armes de Lafayette, et ce ne fut pas, disent les *Tableaux de la Révolution*, une des moindres preuves des progrès de l'esprit public que d'avoir mis à ce carcan un général naguère adoré dans Paris, et qui, dit-on, assistait invisiblement à la fête. Ce monument de la sottise et de la vanité avait pour base un bûcher auquel on mit le feu pendant la cérémonie. Le président de l'Assemblée nationale et le Roi devaient l'allumer; mais on voulut sans doute épargner cette douloureuse cérémonie à Louis Capet, et l'on feignit de ne pouvoir pénétrer jusqu'au pied de cet arbre, qui, au reste, amusa beaucoup le peuple, et dont l'incendie l'occupa toute la soirée.

Entre l'autel et l'École militaire s'élevait une pyramide funéraire en l'honneur des *citoyens morts pour la patrie aux frontières.* Sur l'une des faces on lisait : *Tremblez tyrans, nous nous levons pour les venger!* Le pourtour intérieur du champ de la Fédération était garni de quatre-vingt-trois arbres portant les noms des départements et élevés devant un pareil nombre de tentes.

Ces tentes devaient être occupées par les Fédérés, mais la Cour, paraît-il, toujours mal inspirée, préféra mêler ceux-ci aux bataillons de la Garde nationale. Contrairement aux prévisions du gouvernement, la province contribua à enflammer Paris, et Paris communiqua à la province les passions qui l'animaient. Les Vainqueurs de la Bastille traversèrent Paris d'un bout à l'autre en se tenant sous les bras et en chantant des hymnes à la Liberté, à leur Patrie, « à leurs représentants fidèles, à leurs magistrats intègres ». Ils portaient avec eux une presse d'imprimerie, et à chaque instant ils s'arrêtaient pour distribuer à tous des appels aux armes.

Quelques cris de Vive le Roi! étouffés par les protestations à bas le Veto! retentirent cependant autour de la famille royale et ces pauvres gens si peu gâtés en conçurent de la joie, et rentrèrent presque rassurés aux Tuileries qu'ils ne devaient plus quitter que pour l'Assemblée et le Temple.

LA FÊTE DE L'ÊTRE-SUPRÊME

8 Juin 1794

La fête de 20 prairial au 11, 8 juin 1794, fut exclusivement la fête de Robespierre. Pour la première fois cette personnalité impénétrable et mystérieuse soulevait le voile qui l'avait couverte si longtemps. Il apparaissait à tous, sous le clair soleil de Juin, semblable à ces Moïse et à ces Samuel, à la fois chefs du peuple et pontifes, semblable encore, par plus d'un point, à ces souverains de Russie et de Turquie, qui cumulent la puissance spirituelle et la puissance temporelle. Plus d'intermédiaire entre les foules et Dieu; le Médiateur c'est Robespierre, qui transmet lui-même les hommages de tous à la divinité, il est le coryphée suprême d'un chœur qui se compose d'un million d'hommes, et, les mains pleines de sang comme un prêtre antique, il s'incline devant l'esprit de justice et de bonté qui gouverne les mondes. L'acte est vraiment grandiose et le plus audacieux peut-être d'une époque où l'on osa tout. Rien d'aussi hardi n'avait été essayé depuis Luther; rien de comparable ne fut tenté après Robespierre.

Dès l'aube du 20 prairial Paris tout entier était en mouvement.

A l'aspect de l'astre bienfaisant, pour employer le langage du temps (1), qui vivifie et qui colore la nature, amis, frères, époux, enfants, vieillards et mères s'embrassent, et s'empressent à l'envie d'orner leurs demeures et de célébrer la fête de la Divinité.

« L'on voit aussitôt les banderolles tricolores flotter à l'extérieur des maisons; les portiques se décorent de festons de verdure; la chaste épouse tresse de fleurs la chevelure flottante de sa fille chérie, tandis que l'enfant à la mamelle presse le sein de sa mère dont il est la plus belle parure; le fils, au bras vigoureux, se saisit de ses armes; il ne veut recevoir le baudrier que des mains de son père; le vieillard souriant de plaisir, les yeux mouillés des larmes de la joie, sent rajeunir son âme et son courage en présentant l'épée aux défenseurs de la Liberté. »

Le peuple était convoqué aux Tuileries devant un immense amphithéâtre destiné à la Convention. Bientôt on aperçoit marchant en tête de l'Assemblée Robespierre qui, en sa qualité de président, devait précéder ses collègues, mais qui affectait d'accuser davantage la distance entre lui et eux. Il était vêtu de cet habit bleu barbeau qu'il portait le jour de son exécution, à sa ceinture pendait le sabre magnifique dont David avait donné le dessin (2). Il monta à la tribune qui avait été préparée au centre de l'amphithéâtre, et en termes qui ne manquaient pas de grandeur indiqua la portée de cette fête religieuse par laquelle la France Républicaine répudiait toute solidarité avec le matérialisme; il prononça son acte de foi à l'Être-Suprême, et le bénit dans les œuvres qui étaient sorties de ses mains.

---

(1) Détails de toutes les cérémonies qui vont être célébrées dans toute l'étendue de la République française une et indivisible, en l'honneur de l'Être-Suprême. Auteur de la Nature et de la Liberté; présentés par David, et décrétés par la Convention nationale; suivis de l'Ordre, de la Marche de ces cérémonies, des décorations pour l'embellissement de cette fête de la Religion naturelle des vrais Républicains, de la Déclaration solennelle de l'Homme libre à l'Éternel.

(2) Par une coïncidence peut-être préméditée, peut-être fortuite, ce fut justement un an après la chute de Robespierre, dans la séance du 9 thermidor, an III, qu'il fut question de ce sabre à la Convention.

Nous lisons à cette date dans le *Journal officiel* :

« Lemoine présente le sabre que Robespierre avait fait faire pour lui sur les dessins de David. Ce roi des sans-culottes, qui « prêchait sans cesse la simplicité, aimait cependant le faste autant que personne. Ce sabre est tout brillant d'or et de nacre; on lit sur « sa ceinture : Liberté, Égalité. Il est de la même forme que ceux des élèves du camp des Sablons, dont Robespierre avait le dessein « de se faire une garde prétorienne. »

« C'est lui, dit-il, qui plaça dans le sein de l'oppresseur triomphant, les remords et l'épouvante; et dans le cœur de l'innocent opprimé, le calme et la fierté; c'est lui qui force l'homme juste à haïr le méchant, et le méchant à respecter l'homme juste; c'est lui qui orna de pudeur le front de la beauté, pour l'embellir encore; c'est lui qui fait palpiter les entrailles maternelles de tendresse et de joie; c'est lui qui baigne de larmes délicieuses les yeux du fils pressé contre le sein de sa mère; c'est lui qui fait taire les passions les plus impérieuses et les plus tendres devant l'amour sublime de la Patrie; c'est lui qui a couvert la Nature de charmes, de richesses et de majesté. Tout ce qui est bon est son ouvrage, ou c'est lui-même. Le mal appartient à l'homme dépravé qui opprime ou qui laisse opprimer ses semblables. »

Au bas de l'amphithéâtre se dressait un monument où étaient réunis « tous les ennemis de la Félicité publique, le monstre de l'Athéisme soutenu par l'Ambition, l'Égoïsme, la Discorde et la fausse Simplicité qui, sous les haillons de la misère, laisse apercevoir les ornements dont se parent les esclaves de la royauté ».

Sur le front de ces figures on lit ces mots : *Seul espoir de l'étranger*.

Robespierre s'approche une torche à la main, le groupe s'embrase, il rentre dans le néant, et du milieu des débris s'élève la Sagesse au front calme et serein.

Quelque puéril qu'il fût en apparence, ce sacrifice emblématique avait sa signification. Les étrangers, depuis Marat jusqu'à Clotz, avaient toujours été les plus ardents à essayer de déshonorer la République par des spectacles d'orgies, à la corrompre par une propagande matérialiste, à tarir chez elle, en un mot, la source de tous les sentiments de dévouement. Robespierre avait parfaitement compris le mobile de ces manœuvres; il avait châtié quelques-uns de leurs auteurs, et certainement il n'eût pas épargné Marat si le poignard de Charlotte Corday n'eut fait justice de ce misérable.

Quand l'Athéisme, le seul espoir de l'étranger, se fut abîmé dans les flammes, Robespierre reprit sa fonction de pontife, il expliqua à tous l'importance de la cérémonie qui venait de s'accomplir, et levant les yeux vers le ciel, il attesta devant le Créateur de l'univers la justice de notre cause et le droit qu'avaient les Français de vivre libres dans une terre qui était à eux.

« Français, dit-il, vous combattez les rois; vous êtes donc dignes d'honorer la Divinité. Être des êtres, Auteur de la nature, l'esclave abruti, le vil suppôt du despotisme, l'aristocrate perfide et cruel t'outragent en t'invoquant; mais les défenseurs de la Liberté peuvent s'abandonner avec confiance dans ton sein paternel. Être des êtres, nous n'avons point à t'adresser d'injustes prières. Tu connois les créatures sorties de tes mains; leurs besoins n'échappent pas plus à tes regards que leurs plus secrètes pensées. La haine de la mauvaise foi et de la tyrannie brûle dans nos cœurs avec l'amour de la justice et de la Patrie; notre sang coule pour la cause de l'humanité : voilà notre prière, voilà nos sacrifices, voilà le culte que nous t'offrons ».

Le cortège se mit ensuite en marche sur deux rangs, les hommes à droite, les femmes à gauche; au milieu, des Représentants du peuple tenant des fleurs des champs et des épis de blé.

Au centre, un char traîné par quatre taureaux couverts de festons et de guirlandes, portait les instruments des arts et métiers et les productions du territoire français.

Le cortège sortit par le Pont tournant et fit le tour de la statue de la Liberté. Ce fut là que, pris d'épouvante, les taureaux sentant le sang dont la guillotine, chaque jour, inondait le pavé, entrèrent en fureur, et troublèrent de leurs mugissements cette théorie religieuse qui n'avait pas craint de passer si près de l'échafaud après avoir invoqué le Dieu de justice.

L'ordre se rétablit, on traversa le pont de la Révolution, on suivit le bord de l'eau, la place des Invalides, l'avenue de l'École militaire et l'on entra au Champ-de-Mars en se baissant sous le niveau qui avait déjà servi d'accessoire à la fête du 10 août.

Sur le rocher qui était le théâtre permanent de ces solennités, chacun prit place à son rang en bas, les

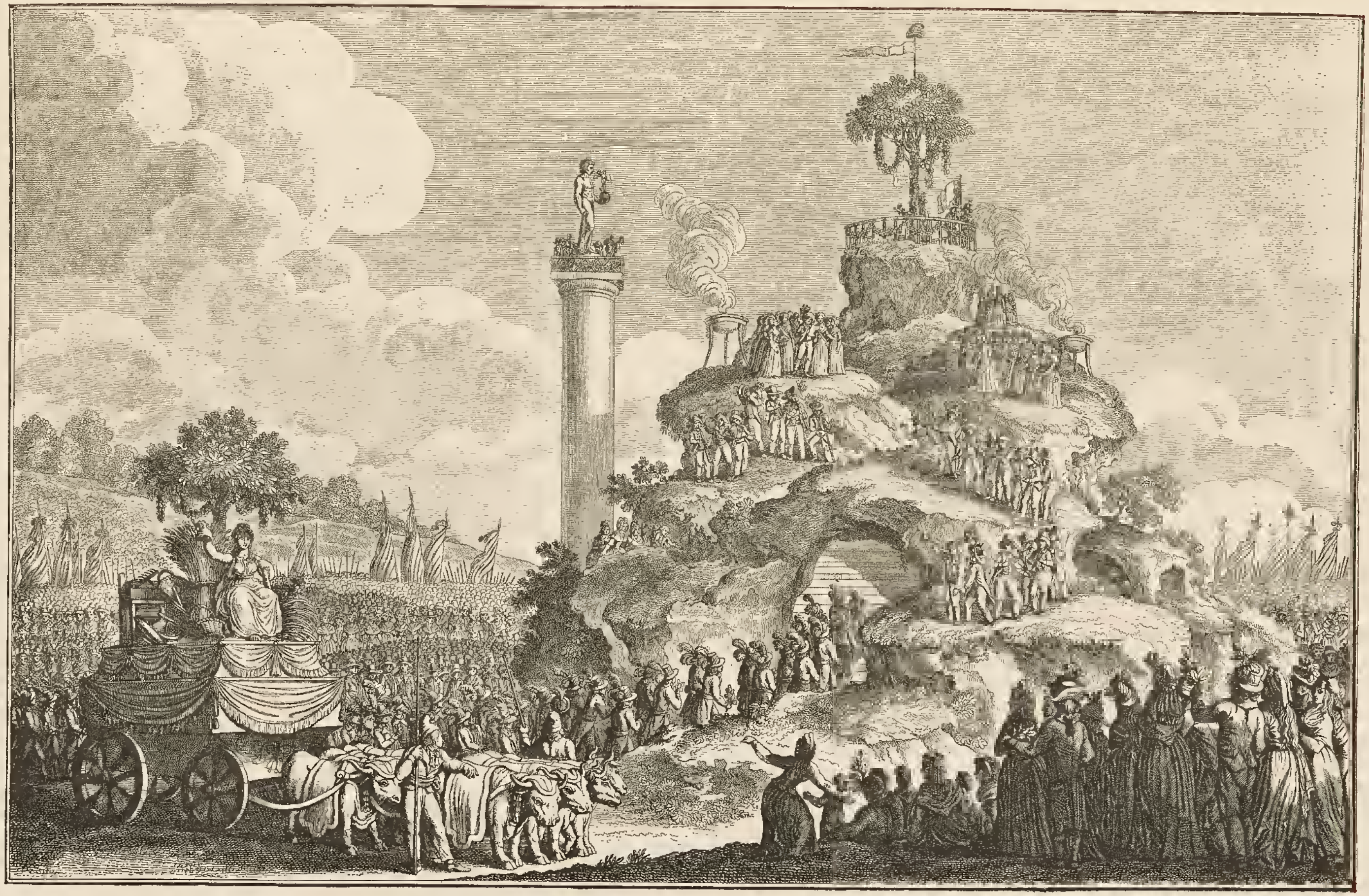

VUE DE LA MONTAGNE ÉLEVÉE AU CHAMP DE LA RÉUNION (Collection de M. Jacquinot.)

Pour la Fête qui y a été célébrée en l'honneur de l'Être-Suprême, le Decadi, 20 Prairial de l'an II de la République française.

hommes à droite, les femmes à gauche, à quelques degrés au dessus le groupe des vieillards et des adolescents, un peu plus haut le groupe des mères et des jeunes filles, au sommet la Convention.

Un chœur de musiciens entonna l'hymne à l'Être-Suprême de Chénier, musique de Gossec. Cet hymne, même quand on le relit à distance, dans un temps qui a enfanté tant de poëtes merveilleux, demeure comme une des plus belles œuvres de la poésie française. Il a surtout le caractère de simplicité et de grandeur, l'accent viril et grave qui convient à un chant qui s'adresse à tous.

Source de vérité qu'outrage l'imposture,
De tout ce qui respire éternel protecteur,
Dieu de la Liberté, père de la Nature,
Créateur et conservateur.

O toi! seul incréé, seul grand, seul nécessaire,
Auteur de la Vertu, principe de la Loi,
Du Pouvoir despotique immuable adversaire,
La France est debout devant toi.

Tu posas sur les mers les fondements du monde;
Ta main lance la foudre et déchaîne les vents;
Tu luis dans ce soleil dont la flamme féconde,
Nourrit tous les êtres vivants.

La courrière des nuits, perçant de sombres voiles;
Traîne à pas inégaux son cours silencieux;
Tu lui marquas sa route, et d'un peuple d'étoiles
Tu semas la plaine des cieux.

Tes autels sont épars dans le sein des campagnes,
Dans les riches cités, dans les antres déserts,
Aux angles des vallons, au sommet des montagnes,
Au haut du ciel, au fond des mers.

Mais il est pour ta gloire un sanctuaire auguste
Plus grand que l'Empyrée et ses palais d'azur :
Dieu lui-même habitant le cœur de l'homme juste
Y goûte un encens libre et pur.

On exécuta une symphonie. Puis le groupe des vieillards et des enfants chanta le premier couplet de l'*air des Marseillais;* le groupe des mères et des jeunes filles chanta le second, la Convention chanta le troisième. Placées sur une colonne, près de la Montagne, les trompettes scandaient de leurs sonneries guerrières les strophes de Rouget de l'Isle, elles marquaient le commencement de chaque couplet et le moment où le refrain devait être repris par tous. Quand, montant peu à peu dans l'espace, comme un oiseau qui bat des ailes en chantant, la *Marseillaise* fut arrivée au sommet et que la Convention eut terminé, les trompettes retentirent plus bruyamment. Le peuple intervint dans ce concert où des députations avaient parlé pour lui jusque-là. Cent mille voix attaquèrent la *Marseillaise* que rhythma le seul accompagnement possible à une telle chanson chantée par la foule, les détonations du canon. Un roulement de tambour annonça la fin de la cérémonie. Réveillé brusquement de son rêve par ce bruit plus brutal que les autres, Robespierre s'en fut à pied jusqu'à la rue Saint-Honoré pour s'enfermer dans sa petite chambre de chez les Duplay et s'y remettre d'avoir tant osé et livré tant de ses secrètes pensées. Les Conventionnels, qui n'étaient point sots, s'en allèrent en méditant aussi sur cette journée et sur la nouvelle attitude du souverain pontife des Jacobins. Les vingt-quatre premières sections placées du côté de la rivière défilèrent par la rue Saint-Dominique, les vingt-quatre autres sections suivirent l'avenue de l'École militaire et toutes se séparèrent sur la place des Invalides.

Le lendemain, 21 prairial, jour de *Barbeau*, la charrette mena à l'échafaud le nombre de victimes accoutumées, parmi lesquelles un vieillard de 73 ans, M. Rouzanne de Prinsel. Le *Moniteur* du jour contient cette mention laconique :

État des prisons

« Le bulletin de la police porte le nombre des prisonniers à 6,967 ».

LA TRANSLATION DES CENDRES DE ROUSSEAU AU PANTHÉON

11 *Octobre* 1794

La Révolution se devait à elle-même de rendre à la mémoire de Rousseau d'exceptionnels honneurs. La Révolution, en effet, c'était Rousseau devenu Nation; Rousseau avec sa sensibilité toute extérieure, son culte pour la Nature, ses aspirations qui l'élevaient à des hauteurs infinies et ses instincts qui le ravalaient sans cesse, son réel amour pour la vérité, qui prêtait à ses plus folles utopies le charme de tout ce qui est sincère; c'était Rousseau proclamant que tous les hommes sont faits pour s'aimer, et voyant des ennemis dans tous ceux qui l'approchaient. Rousseau mettait ses enfants à l'hôpital, la Révolution dévorait les siens : en ceci, ils se ressemblaient encore.

La Révolution et Rousseau avaient de commun je ne sais quelle flamme extérieure qui purifiait bien des hontes, un mépris des conventions sociales artificielles, un désir loyal et bon, en dépit des démentis que la réalité donnait à la fiction, de voir les hommes meilleurs et plus heureux.

Même encore aujourd'hui, le nom de Rousseau exerce sur nos âmes une irrésistible séduction. Il semble, lorsqu'on parcourt un de ses livres, dont le style n'est pas encore si décoloré qu'on le croit, que l'on rouvre un de ces volumes dans les pages duquel, en guise de signet, on a mis des fleurs, des feuilles, des touffes d'herbe qui vous rappellent quelque juvénile émotion, quelque beau paysage parcouru en chantant, aux heures souriantes de l'adolescence. Si nous ressentons cette impression, quel prestige ne devait pas avoir Rousseau pour une génération imprégnée de lui-même et en quelque façon formée à son image! Nul, en ce temps-là, ne s'avisait de le comparer à Voltaire. Voltaire avait été porté au Panthéon quand dominait encore son école, composée de grands seigneurs corrompus, de rimeurs d'épîtres à Chloris, de sceptiques à courte vue, non point seulement fermés aux sentiments élevés de l'âme humaine, mais aveugles même sur leurs propres intérêts, et ne comprenant pas qu'en attaquant le Ciel ils bouleversaient cette terre où ils jouissaient tant, tandis que d'autres étaient si malheureux. Il fut représenté au pouvoir par les Girondins, aimables viveurs qui ignoraient à la fois ce que c'est que la conscience et la raison d'État, et qui croyaient que la Révolution était finie quand ils avaient péroré longtemps autour d'une table bien servie, aux applaudissements de femmes charmantes. La désenchantante ironie du flatteur du roi de Prusse n'eut aucune influence sur ceux qui incarnèrent véritablement en eux la Révolution. Peut-être quelques gentilshommes égrillards, qui avaient contribué à tuer la monarchie par le sarcasme et le rire, relisaient-ils *la Pucelle* à Coblentz. C'était le *Contrat social*, la *Nouvelle Héloïse*, l'*Émile*, qu'avaient dans leur havre-sac ces généraux de vingt ans, qui rêvaient de M^{me} de Warens en s'endormant sous la tente, après avoir toutefois constaté par eux-mêmes que leurs avant-postes étaient à l'abri de toute surprise, — ce qu'auraient bien dû faire nos généraux de la dernière guerre, qui, s'ils ne rêvaient pas comme Marceau, dormaient trop souvent comme de Failly.

Dès le 25 germinal an II (14 avril 1794), la Convention avait ordonné le transfèrement des cendres de Rousseau au Panthéon. Robespierre, nous l'avons dit, avait prononcé un magnifique éloge de l'auteur du *Contrat social* dans son discours sur les fêtes nationales, et sans doute comptait bien présider lui-même à la fête solennelle qui devait avoir lieu en l'honneur de Rousseau. Après le 9 thermidor, ce fut Lakanal qui fut chargé du rapport à la suite duquel la Convention fixa la cérémonie au 20 vendémiaire an III (11 octobre 1794).

Le 18, le cortége qui ramenait le corps de l'auteur d'*Émile*, exhumé de l'île des Peupliers, se dirigeait vers Paris et arrivait vers six heures du soir sur la place de la Révolution, devant le Pont tournant, où une députation de la Convention venait le recevoir.

Sur le grand bassin des Tuileries on avait figuré une espèce d'île de verdure qui rappelait l'île des Peupliers. Au milieu était un petit monument funéraire sous lequel furent déposés les restes du philosophe. Pendant cette courte cérémonie, l'Institut national de musique exécutait des airs du *Devin de village,* que les assistants reprenaient en chœur. Sans doute, la fête du lendemain fut plus imposante, mais nous avouons que celle du retour nous touche davantage par son absence même d'apparat. Le jardin des Tuileries n'était pas alors éventré et ouvert de toutes parts, comme il l'est aujourd'hui. Les arbres séculaires du bois, les charmilles épaisses des terrasses, les murs tapissés de verdure que n'avaient pas encore remplacés des grilles, enfermaient le bassin aux eaux claires dans leur masse mystérieuse et sombre. Il nous plaît de nous représenter le chantre de la Nature se reposant là entre Ermenonville et le Panthéon. Sous les marronniers on entend fredonner quelque temps les spectateurs qui s'éloignent en chantant : *Dans ma cabane obscure,* tandis que, silencieux, les amoureux et les amoureuses s'en vont, la main dans la main, vers les recoins solitaires, s'effrayant parfois du bruit des feuilles mortes qui crient sous leurs pas. Puis les brouillards d'octobre, rampant autour des feuillages au ton roux, enveloppent ce bassin converti en mausolée. Se confondant avec ces vapeurs, des fantômes sortis de la place tragique viennent flotter autour de cette tombe provisoire. Que de Saint-Preux sans tête, que de Julies sanglantes et mutilées, que de passionnés des champs, des bois, du soleil, dans cette légion de décapités où beaucoup, avant d'être des victimes, ont commencé par être des bourreaux! Ce sont les poëtes et les orateurs sonores, M^me^ Roland et Charlotte Corday, Desmoulins, qui voulait un Otahiti pour y vivre avec sa chère Lucile et des amis. Ils viennent saluer le sophiste et le charmeur qui séduisit leur jeunesse, et lui dire quels horribles crimes sont sortis de son œuvre illusionnaire... Isolée de tous, fuyant des malédictions qu'elle sent dans l'air, une ombre est là, tenant un vieux bouquet fané, celui-là même qu'elle portait en prairial à la fête de l'Être suprême. C'est le disciple complet, le logicien implacable, qui cherche l'âme de son maître pour s'entretenir avec elle du bonheur de l'Humanité.

Le décadi 20 vendémiaire an III, on vint annoncer à la Convention que tout était prêt. Cambacérès leva la séance, se mit au balcon des Tuileries et lut les décrets rendus par la Convention, puis l'Assemblée descendit et le cortége se mit en marche.

Un corps de gendarmes à cheval et de trompettes ouvrait la marche; il était suivi d'un escadron de cavalerie et des élèves de l'École de Mars.

Un groupe de musiciens venait ensuite et jouait des airs de la composition de J. J. Rousseau. Un groupe de botanistes portant des plantes rappelait les poétiques promenades de cet ami des courses à pied, qui se mettait en marche dès l'aurore avec sa boîte de botanique sur le dos, évitait les routes où l'on rencontrait des chiens danois qui vous renversaient et des grands seigneurs qui en riaient, et cherchait les sentiers pleins de bourdonnements, de bruissements d'herbe et de chansons de nids. *L'étude de la nature le consolait de l'injustice des hommes,* lisait-on sur une bannière.

Le groupe des artisans tenant à la main des instruments de leur profession, des scies, des rabots, des marteaux, constatait que Rousseau, le premier, avait mis à sa place l'homme de l'état manuel, si méprisé jadis. Ce groupe avait pour devise : *Il réhabilita les arts utiles.*

Le groupe des députés des sections portait la table des Droits de l'homme avec cette inscription : *Il réclama le premier ces droits imprescriptibles.*

On apercevait ensuite sur un char la statue de la Liberté, qu'entourait un groupe de mères pressant des enfants dans leurs bras, pour proclamer que Rousseau, peu soucieux lui-même de ses devoirs de père, avait appris à la femme du XVIII^e^ siècle, si occupée de futilités, si étrangère à la poésie du foyer domestique, à s'acquitter des obligations qui sont comme la rançon des joies de la maternité. *Il rendit les mères au*

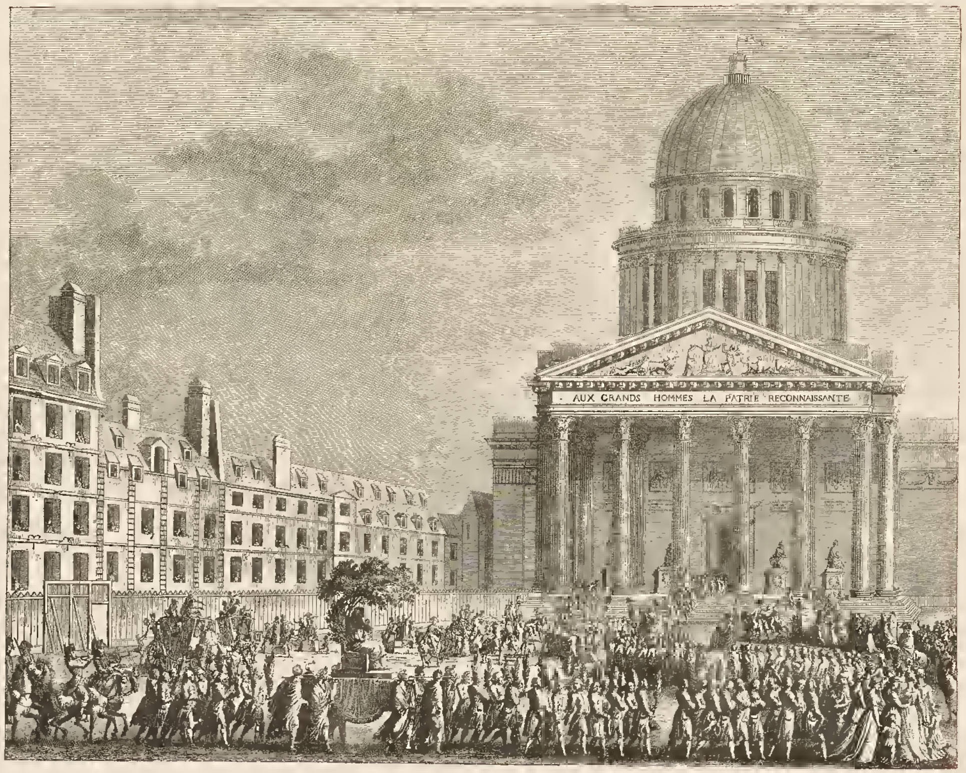
AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE

TRANSLATION DES CENDRES DE J. J. ROUSSEAU AU PANTHÉON *devoir et les enfants au bonheur.* Telle était l'inscription qui résumait la signification de ce cinquième groupe.

Des habitants de Franciade (Saint-Denis) et de Montmorency, qui avaient écrit sur leurs bannière ces mots : *C'est au milieu de nous qu'il fit.* Héloise, Émile *et le* Contrat social, escortaient la statue du philosophe, portée sur un autre char, et au bas duquel on lisait : *Au nom du peuple français, la Convention nationale à Jean-Jacques Rousseau. An II de la République.*

Ce cortége se composait encore de deux autres groupes : un groupe des habitants d'Ermenonville marchant autour de l'urne cinéraire, sur laquelle étaient gravés ces mots : *Ici repose l'ami de la nature et de la vérité,* et un autre groupe formé par des Génevois, conduits par des envoyés de la République, avec cette inscription : *Genève aristocrate l'avait proscrit, Genève régénérée a vengé sa mémoire.*

La Convention nationale fermait la marche, précédée du *Contrat social.*

Au Panthéon, Cambacérès prononça un pompeux discours, dans lequel il s'éleva avec violence contre la tyrannie, dont il devait si bien s'accommoder plus tard.

On exécuta ensuite un hymne de Chénier, qui n'est point un de ses meilleurs. En voici la dernière strophe :

Combats toujours la tyrannie,
Que fait trembler ton souvenir :
La mort n'atteint pas ton génie,
Ce flambeau luit pour l'avenir;
Ses clartés pures et fécondes
Ont ranimé la terre en deuil,
Et la France, au nom des deux mondes,
Répand des fleurs sur ton cercueil.

Le chœur reprenait le refrain :

O Rousseau, modèle des sages,
Bienfaiteur de l'humanité!
D'un peuple fier et libre accepte les hommages,
Et du fond du tombeau soutiens l'égalité!

LA FÊTE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MARS

21 *Octobre* 1794

L'École de Mars, qui coûta des sommes énormes sans avoir jamais produit aucun résultat, fut une des plus singulières créations de la première Révolution. Elle naquit de cette pensée que nous avons rencontrée à chaque pas en nous occupant de fêtes nationales, pensée qui n'était pas sans grandeur : détruire tout et refaire tout sur un autre plan. Dans un rapport du 13 prairial an II, Barrère se plaignit que les anciennes écoles militaires n'eussent formé aucun homme de valeur, sans se douter qu'un ancien élève de Brienne serait, avant six ans écoulées, le maître de la France et bientôt le maître de l'Europe.

« Les élèves de l'École militaire, disait-il, étaient les jeunes gens de l'armée qui bégayaient le mieux la langue des mathématiciens, qui dessinaient quelques paysages ou barbouillaient quelques profils, qui faisaient avec grâce l'exercice à la prussienne et qui ne tuaient aucun Prussien, qui connaissaient le mieux les places fortes sur la carte et les éléments de la tactique dans les livres.

« Pour l'École militaire il fallut élever *avec les sueurs du peuple* un grand édifice qui ne témoigna que de l'orgueil insolent du maître qui l'avait construit; pour l'École révolutionnaire de Mars il ne faut qu'un sol aride, la plaine des Sablons, des tentes, des armes et des canons. »

D'après ces maximes spartiates, on organisa dans la plaine des Sablons un camp composé d'environ trois mille cinq cents jeunes gens, ou plutôt adolescents. Deux députés, Peyssard et Le Bas furent envoyés en mission près de l'École et chargés de l'inspecter. Tout d'abord, David s'occupa de dessiner aux élèves un uniforme qui les fit ressembler le plus possible aux soldats des légions romaines. Comme on le verra dans notre gravure, les élèves de l'École de Mars portaient une courte tunique ouverte par le haut et se rapprochant de la cuirasse antique; une large ceinture imitant une peau de tigre leur servait de cartouchière; ils étaient armés d'épées à la romaine. Malheureusement, au lieu d'un casque, David, à son grand désespoir, avait dû se résigner à leur donner un schako d'un effet passablement grotesque.

Bientôt commencèrent les distributions d'effets, qui eurent lieu avec une certaine injustice, paraît-il, puisque quelques élèves étaient habillés de drap fin et d'autres de drap grossier. Le créateur des panoramas, le colonel Langlois, qui a publié sur cette école une très-piquante brochure (1), fut une des victimes de cette inégalité. Tout jeune alors, il en conçut un profond chagrin et, désespéré d'être si mal couvert, il s'en alla pleurer dans un coin. C'est là que vint le consoler un visiteur qu'à coup sûr il n'attendait pas. « Je pleurais toujours, écrit-il, quand soudain je me sens frapper sur l'épaule et je reconnais Peyssard, un des députés en mission près de notre École.

« Parmi plusieurs autres personnes qui l'accompagnaient, un homme d'assez petite taille, d'une mise extrêmement recherchée, élégamment frisé, pâle et maigre, tenant son chapeau à la main et s'essuyant le front avec un mouchoir de batiste, me fixa d'un œil fauve et d'un regard clignotant à travers ses besicles. »

Peyssard demanda à l'élève le sujet de sa douleur, et Langlois, n'osant pas avouer que son habit lui semblait trop laid, affirma qu'il le gênait.

« Eh bien, Peyssard, reprit l'homme aux lunettes, si son habit le blesse, ordonne au garde-magasin de lui en donner un autre! » La chose fut faite ainsi dans l'après-midi même, et cet homme, auquel je ne parlai qu'une fois dans ma vie, pour en obtenir une preuve d'intérêt, n'était rien moins que le très-bénin Robespierre en personne. »

---

(1) *Souvenirs de l'École de Mars et de* 1794, par Hyacinthe Langlois, du Pont-de-l'Arche.

Un peu plus loin, l'auteur trace, en deux lignes, un curieux crayon de Le Bas : « Notre autre représentant était Le Bas, membre du comité de sûreté générale. Ce dernier, qui devait par un coup de pistolet se dérober à la guillotine, n'avait guère que trente ans, et je crois voir encore sa taille élégante, ses beaux yeux bleus, ses cheveux blonds et la douceur apparente de sa pâle figure, légèrement marquée de la petite vérole. »

On avait, naturellement, organisé ces jeunes gens à la romaine : ils étaient divisés par milleries, centuries et décuries. Les millerions étaient les chefs de bataillon, les centurions les capitaines, et les décurions les modestes sous-officiers.

Chaque jour on parlait aux élèves de complots, d'ennemis de la République, d'agents qui rôdaient autour d'eux, et rien n'est étrange comme l'effet que produisit, sur ces âmes en formation, ce langage, qui était la monnaie courante de l'époque. Parqués dans un camp fermé de tous côtés, horriblement mal nourris, les élèves de l'École de Mars furent pris de cette espèce de mélancolie épidémique qui saisit les hommes rassemblés en grand nombre dans certaines conditions; ils en arrivèrent à croire qu'on leur en voulait, et, comme on avait creusé un immense fossé dans le camp, ils s'imaginèrent que c'était pour les y jeter tous.

Pendant ce temps, une partie de la Convention était convaincue que ces malheureux jeunes gens étaient les séides de Robespierre, et que le futur Cromwell avait formé ce camp pour avoir une garde prétorienne à sa disposition.

Cette supposition était-elle exacte? Il serait difficile de le savoir. Tandis que les actes de la période révolutionnaire entrent chaque jour dans la lumière, cette lutte suprême de Thermidor est encore plongée dans l'ombre, et c'est justement ce qui lui donne un caractère plus impressionnant encore. Robespierre n'était pas un hypocrite, comme on l'a dit; c'était un être en dedans, un de ces êtres qui poursuivent dans le silence des desseins confus et vagues, qui se replient sur eux-mêmes pour rêver et qui, tout à coup réveillés par un bruit imperceptible, vont ouvrir la porte pour s'assurer que personne ne les a écoutés penser. Les Thermidoriens, infiniment moins honnêtes que les Le Bas, les Saint-Just, les Couthon, étaient des jouisseurs et des corrompus; ils avaient commis des crimes affreux, dépeuplé des villes entières, sans avoir même l'excuse du fanatisme. L'instinct seul de la conservation les poussait à attaquer Robespierre. Il y eut là, entre le décisif combat de ce fauve sentimental et de ces fauves voluptueux, un intervalle d'observation muette et d'attente réciproque qui est effroyable. Tout à coup le voluptueux entend pleurer sa femelle dans une prison et saute à la gorge du sentimental qui s'allongeait les griffes au soleil; les autres suivent, les roquets de la plaine s'en mêlent, et Robespierre n'a plus d'espoir qu'en Henriot, auquel la langue justement pelait ce jour là d'une façon véritablement désastreuse pour ceux qu'il était chargé de défendre.

Ce qui est certain, c'est que les auteurs du 9 Thermidor firent bien de se hâter : le 10, en effet, une grande fête devait avoir lieu pour la translation au Panthéon des cendres de Barra et de Viala. Les trente sections étaient convoquées; l'École de Mars, dont l'entrée était interdite aux autres membres de la Convention, mais que Robespierre venait visiter, et dont il avait confié la direction à Le Bas, ce qui laisse en effet supposer quelque arrière-pensée, devait faire partie du cortége. Robespierre, sans peut-être avoir résolu un coup d'État, comptait retremper sa popularité au milieu de ces sections qui lui étaient dévouées; il espérait peut-être, en se montrant dans toute sa gloire, frapper l'imagination de ces élèves de l'École de Mars qui, par l'isolement dans lequel on les maintenait, étaient préparées à ressentir vivement les premières impressions qui leur viendraient du dehors.

N'est-ce point d'un dramatisme que rien n'égalera jamais, ces chœurs de femmes habillées à l'antique, qui préparent leurs urnes, ces enfants qui répètent pour la fête du lendemain et s'exercent à tenir des guirlandes avec grâce, pendant que la Convention commence cette séance où chacun joue sa tête, pendant que la charrette qui emporte André Chénier reste un quart d'heure immobile à moitié chemin et s'en va à la barrière du Trône presque toute seule, en vertu de la vitesse acquise?

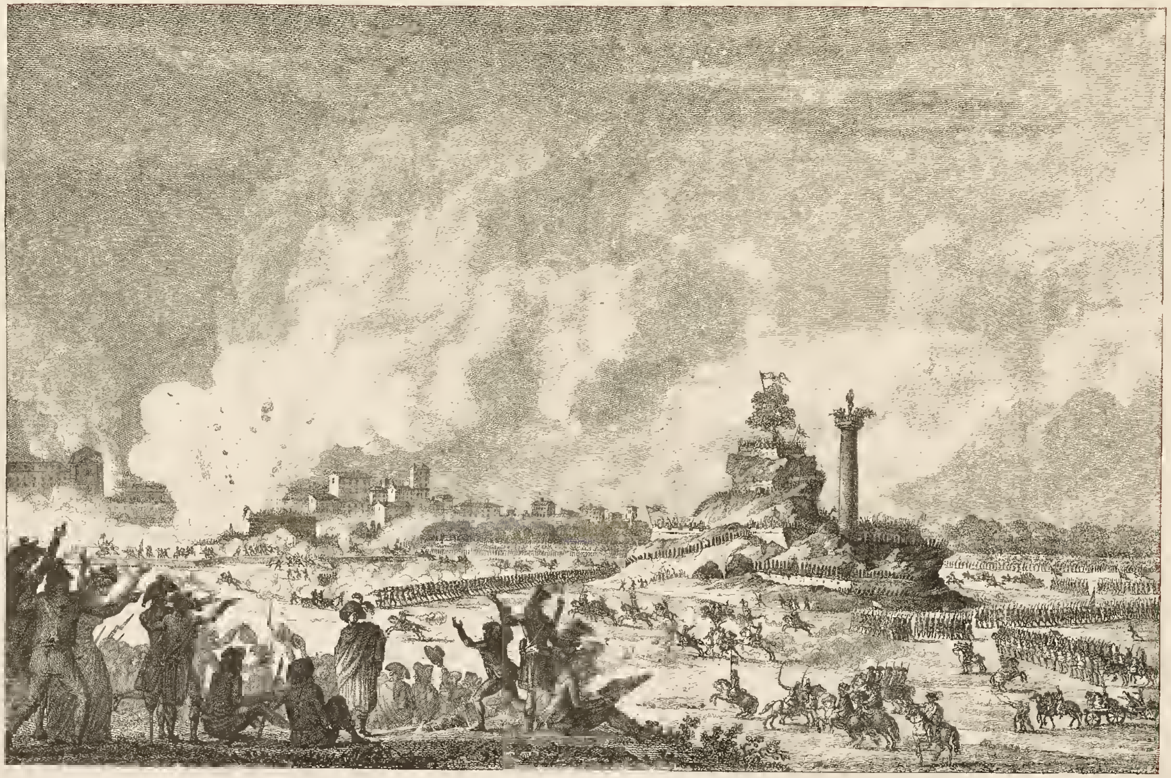

FÊTE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MARS

Quel tableau encore que cette École de Mars pendant la nuit du 9 au 10 thermidor! Il faisait, on le sait, une chaleur étouffante depuis quelques jours, tous les arbres étaient dépouillés de leurs feuilles. Le soir une pluie lourde s'abattit sur Paris. Les élèves de l'école de Mars, troublés par l'orage, avaient peine à s'endormir, et, dans ce camp d'où ils ne pouvaient pas sortir, prêtaient l'oreille aux rumeurs lointaines de cette ville pleine de bruit de tocsin, de tambours, de cris d'émeute.

Soudain la trompette sonne. La Convention, qui pense à tout, à envoyé Bentabolle haranguer ces jeunes gens. On allume à la hâte des bottes de paille pour éclairer la scène. On a construit naturellement dans l'École un tribunal semblable à celui où s'asseyait l'*Imperator* pour parler aux soldats romains. Bentabolle y monte et déclare que Catilina est aux portes et que la Convention compte sur l'École de Mars pour l'aider à faire justice des tyrans. On répond par des acclamations, on veut tuer le commandant la Bretèche, et l'on s'élance au pas de course au Tuileries pour défiler devant la Convention au milieu des applaudissements. Étant donnée l'espèce d'entraînement que subissaient ces jeunes gens, nul doute que si Robespierre ou Le Bas fussent venus les premiers, on les aurait suivis avec autant d'ardeur.

La fête du 21 octobre 1794 fut, il semblerait, une preuve de confiance accordée par la Convention à cette École, dont les intentions avaient été suspectées.

La Convention, entourée des blessés et des invalides, se plaça sur ce fameux rocher qui figurait la Montagne. C'est de là qu'elle assista à un simulacre de combat. Les élèves de l'École de Mars, portant la cocarde tricolore, devaient prendre d'assaut un fort défendu par des soldats portant la cocarde blanche. Après une lutte acharnée, le fort fut enlevé. La Convention descendit alors de son rocher, et, précédée du char de la Victoire, se transporta au temple de l'Immortalité. Les trophées furent déposés dans le temple, et le président, au nom du peuple français, grava sur une pyramide le nom des quatorze armées de la République et des batailles qu'elles avaient gagnées.

Le soir, on illumina un monument élevé au milieu du bassin des Tuileries aux guerriers morts pour la patrie, et une députation de la Convention vint y déposer des couronnes.

Quelque jours après, on donnait le choix aux élèves entre le séjour à l'École et la rentrée dans leurs familles. Une petite émeute avait lieu, tout le monde se déclarait partisan du foyer domestique, et l'École était licenciée.

* * *

LA FÊTE DES VICTOIRES

29 *Mai* 1795

La première fête des Victoires fut célébrée le 30 vendémiaire an III. Les fêtes révolutionnaires entrent cette fois dans une nouvelle période. David est en prison, Robespierre a été exécuté. Une réaction se produit contre tout ce qui porte trace de leur esprit. C'est Marie-Joseph Chénier qui se charge d'indiquer la différence qui doit exister entre le nouveau comité de l'instruction publique et le comité que présidait David. Il ne se gêne point pour qualifier d'étalage « d'oripeaux et de prétentieuses guenilles » la mise en scène des cérémonies organisées par l'*arbiter elegantiarum* de la Montagne et auxquelles Chénier lui-même avait collaboré en écrivant l'hymne à l'Être suprême.

« Une commission, dit-il, sage, éclairée, laborieuse, amie de la philosophie et, par conséquent, des hommes, puisque la philosophie les rend meilleurs, a remplacé cette commission imbécile et conspiratrice qui, sous le joug sanglant de Robespierre, organisait avec tant de soin l'ignorance et la barbarie. Il faudra bien encore épurer la commission temporaire des arts et y porter comme en triomphe ces artistes célèbres et opprimés qui n'avaient commis d'autre délit que d'avoir offensé par des succès mérités l'orgueil d'un rival bassement jaloux; il faudra écarter cette foule de petits intrigants sans moyens qui cultivaient les arts pour les avilir, qui luttaient contre le talent avec la calomnie, qui sous le règne des triumvirs obstruaient les avenues du comité de salut public, obtenaient sans peine des réquisitions qu'on refusait au vrai mérite, sollicitaient, mettaient en mouvement toutes les autorités constituées pour faire imprimer leurs brochures, pour faire graver leurs dessins ou leur musique, pour faire chanter leurs vaudevilles, pour faire représenter leurs pièces de théâtre, et qui, vrais dilapidateurs de la fortune du peuple, ne rougissaient pas d'élever, aux frais de la République étonnée, des monuments d'ignominie pour la littérature et les arts de la République.

« Tandis que le comité d'instruction, marchant avec vous et fort de votre volonté, rappelle autour de la représentation nationale tous les arts, toutes les sciences, toutes les facultés intellectuelles; tandis qu'il s'occupe sans relâche de donner aux hommes et aux institutions leur proportion naturelle et la liberté qui leur manque, déjà les fêtes publiques, plus sagement dirigées, moins chargées d'oripeaux civiques et de guenilles à prétentions, échappant au despotisme des imaginations bizarrement stériles et du caprice en délire, commencent à porter, je ne crains pas de le dire, un caractère conforme au génie du peuple, un caractère à la fois simple et grand (1). »

Il était nécessaire, en effet, de maintenir les fêtes nationales. Le peuple s'était accoutumé à cette vie du Forum. Tout ce personnel de vieillards habitués à ceindre des couronnes de chêne, de femmes portant des urnes, d'enfants tenant des guirlandes, regrettait au fond Robespierre. La Convention, qui voulait à tout prix faire autrement que lui, en arrivait à des imaginations peut-être plus fausses encore et qui se rapprochaient encore davantage des parades du Cirque olympique. Il faut se reporter à cet égard au projet proposé par

---

(1) Rapport sur la fête des Victoires qui doit être célébrée le décadi 30 vendémiaire, fait à la Convention nationale, au nom du comité de l'instruction publique, par Joseph Chénier, député du département de Seine-et-Oise.

Opoix. Le côté théâtral de sa Révolution y apparaît avec une sorte d'ingénuité. — C'est un véritable *scenario* que cet incroyable programme divisé par actes et par scènes. Nous croyons utile de faire de larges emprunts à ce canevas dramatique et politique à la fois, proposé par Opoix.

Le lieu de la scène est le Champ de Mars, le Champ de la Réunion (1).

La Convention entoure la statue de la Liberté.

Les citoyens arrivent de toutes les sections sur douze colonnes et par douze entrées; ils portent leurs offrandes à la Liberté, les prémices des récoltes, des fruits, des guirlandes de fleurs, des gerbes; ils remplissent les amphithéâtres qui entourent le Champ de la Réunion; on entend plusieurs coups de canon, puis un profond silence; les douze orchestres disposés portent, avec les voix du peuple, les paroles au centre.

ACTE PREMIER.

Scène première.

« Représentants, de la Liberté c'est aujourd'hui la fête; rien ne doit la troubler. »

Scène II.

L'orchestre du centre reprend avec un calme imposant :

« De la Liberté c'est aujourd'hui la fête : peuple, tes ennemis y viendront à tes pieds. »

Scène III.

La moitié des orchestres de chaque côté répète ces paroles sur le même ton.

Scène IV.

L'autre moitié répète les mêmes paroles avec transport, et y ajoute quelques expressions d'enthousiasme, comme : *Vive la République !* etc...

Scène V.

Un chœur général répète ces expressions avec plus de transport et d'enthousiasme encore.

Scène VI.

L'orchestre du centre : « Citoyens, rassemblez vos offrandes, hâtez-vous de les consacrer à la Liberté. De la Liberté c'est aujourd'hui la fête : peuple, tes ennemis y seront à tes pieds. »

Scène VII.

Chœur général : « Hâtons-nous, rassemblons nos offrandes; venons célébrer la Liberté.

ACTE II.

Scène première.

Les canons grondent, les tambours battent la charge au loin, un coryphée du centre annonce :

Scène II.

« L'armée de la République attaque Bellegarde. »

Scène III.

La moitié des orchestres répète ces paroles sur le même ton que l'orchestre central.

---

(1) Esquisse de la fête nationale pour célébrer l'évacuation du territoire de la République, par Opoix, représentant du peuple (séance du 9 vendémiaire an III).

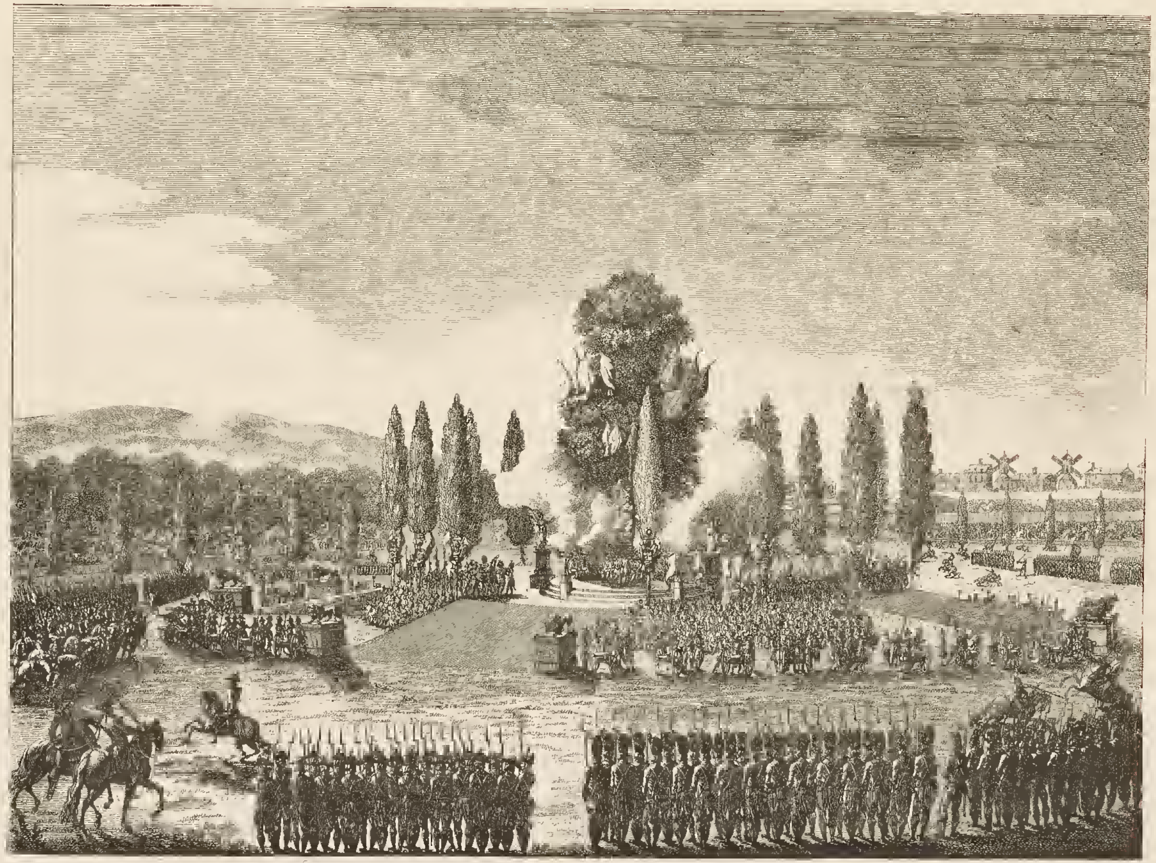

FETE DES VICTOIRES AU CHAMP DE MARS

Du 10 prairial an IV^{e} de la République.

Scène IV.

Les autres les répètent ensuite avec l'expression qui annonce un moment de doute sur le succès.

Scène V.

Chœur universel : une invocation à la Liberté et à l'Égalité, protectrices et protégées de la République.

ACTE III ET DERNIER.

Scène première.

Tous les orchestres de la circonférence, par des accords doux et mélodieux, dans lesquels on distingue et les bruits champêtres et les bruits de guerre, successivement, puis confondus avec les chants de la victoire, annoncent les heureuses nouvelles que l'on va publier.

Scène II.

Des fanfares sonnées à l'orchestre du centre, des salves d'artillerie en signe de réjouissance, préludent à la proclamation qui se prépare. Elle se fait : « Victoire! Victoire! Victoire! La Liberté triomphe... Bellegarde est rendu à la République! »

Scène III.

Les bruits militaires entendus dans le lointain à la première scène s'approchent; les sons se renforcent; des chants mâles, pleins de joie et d'ivresse, annoncent le désir d'entendre détailler ces heureuses nouvelles.

Scène IV.

Douze chars ombragés de feuillage, couverts de fruits, de gerbes, de pampres et de flammes nationales, traînés par des taureaux (*dont les cornes ne sont pas dorées*), entrent tous à la fois; ils marchent vers le centre; ils sont conduits par des citoyens en habits villageois.

La fête du 10 prairial an IV (30 mai 1795), dont notre gravure donne une idée exacte à nos lecteurs, eut un caractère plus simple.

Au centre du Champ de Mars était dressée une plate-forme de 12 pieds de haut, à laquelle on accédait par quatre rampes de 60 pieds de large. Des lions, symbole de la force, gardaient l'entrée; quatorze arbres, auxquels pendaient des trophées, décoraient cette plate-forme et représentaient les quatorze armées que la République, en frappant du pied, avait fait sortir du sol envahi.

Sur un piédestal élevé au centre du tertre était placée la statue de la Liberté, assise sur des trophées d'armes. D'une main elle s'appuyait sur la Charte constitutionnelle, de l'autre elle tenait une baguette surmontée du bonnet de Guillaume Tell. Le piédestal était orné de guirlandes et de festons. Des parfums brûlaient dans les quatre trépieds antiques placés aux angles de la statue.

Un arbre gigantesque, auquel étaient suspendus les drapeaux pris à l'ennemi, semblait protéger de ses rameaux épais cette Liberté victorieuse.

De distance en distance on apercevait des Victoires et des Renommées embouchant des trompettes pour célébrer les exploits des guerriers de la République.

Le Directoire, les ministres, le corps diplomatique, les autorités constituées, occupèrent les places disposées sur la plate-forme. L'armée de l'intérieur et la garde nationale, divisées en quatorze corps, pour figurer les quatorze armées de la République, défilèrent successivement; puis les soldats blessés et les vétérans montèrent vers le Directoire, qui couronna les drapeaux.

* * *

LA FÊTE DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE

22 *Septembre* 1796

Au cinquième anniversaire de la fondation de la République, nous voyons la Révolution, qui déjà a perdu sa force première, fort embarrassée d'organiser des solennités qui aient un accent et une signification quelconque, fort empêchée de savoir de quoi s'inspirer. Les organisateurs subissaient l'influence de l'opinion, qui ne voyait plus que des grotesques dans ces directeurs affublés de ces oripeaux fabuleux sous lesquels Chataignier les a dessinés tant de fois; ils n'imaginèrent rien de mieux qu'une fête moitié mythologique et moitié astronomique, sur laquelle un avis de la direction de l'instruction publique avait d'avance attiré l'attention de la foule.

Au milieu du cirque, qui n'avait pas été détruit depuis la Fédération, et qui, après avoir représenté la *Sainte Montagne*, avait servi à tant d'autres cérémonies auxquelles la Montagne ne présidait plus, on avait élevé un segment du zodiaque au haut duquel était le signe de la Balance, correspondant au mois de septembre. A trois heures de l'après-midi, une salve d'artillerie annonça le commencement de la fête. Le Soleil, sous la figure d'Apollon, assis sur un char attelé de douze chevaux, entouré des Heures et suivi de chars qui portaient les Saisons, s'avança dans l'arène, en fit le tour, et revint au tertre par le milieu du cirque; les chars étaient entourés, précédés et suivis de divers groupes de musique et de détachements de la force armée. L'arrivée du Soleil au signe de la Balance fut annoncée par une seconde salve d'artillerie; au même instant les emblèmes de la royauté, placés entre le char et la terre, s'écroulèrent et laissèrent voir sur un fût de colonne la statue de la République française, appuyée d'une main sur le faisceau départemental, et montrant de l'autre la statue de la Liberté. Des soldats, en nombre égal à celui des départements, formèrent une triple enceinte autour du faisceau départemental, puis l'on exécuta un hymne à grand chœur analogue à l'objet de la fête.

Le Directoire, qui sentait le ridicule de ces parades que n'animait plus la passion des anciens jours, se hâta de rentrer à l'École militaire.

Après son départ eurent lieu ces courses de chars, ces courses à cheval, ces courses à pied, qui étaient encore la partie la plus intéressante du programme. Le soir, un feu d'artifice fut tiré dans l'île des Cygnes.

Le *Moniteur*, chose singulière, resta muet sur cette fête. Le *Journal de Paris*, en revanche, constata le sentiment qui était général chez tous devant ces spectacles burlesques.

« Beaucoup de détails bizarres, lisons-nous dans le numéro du 3 vendémiaire, et surtout ridicules, se sont montrés aux spectacles officiels. Ce Soleil de bois jaune qu'on a promené sous l'escorte de deux compagnies de hussards, ce Zodiaque et cette Justice de toile peinte étalés sur un vieux cintre du pont de Neuilly, ces emblèmes, ces cérémonies, propres aux cultes religieux des peuples anciens, confondus avec des indications astronomiques, tout cela a eu peine à fixer un moment les regards, malgré l'annonce de la direction générale de l'instruction publique.

« Les courses de chars ont paru faire une vive impression, mais de peine et non de plaisir. Quel être humain a pu voir, sans souffrir, un des concurrents occupé sans relâche à frapper à tour de bras et de toute sa force, avec de longues gaules, les chevaux qu'il conduisait? Ces pauvres animaux ont reçu autant de coups qu'ils ont

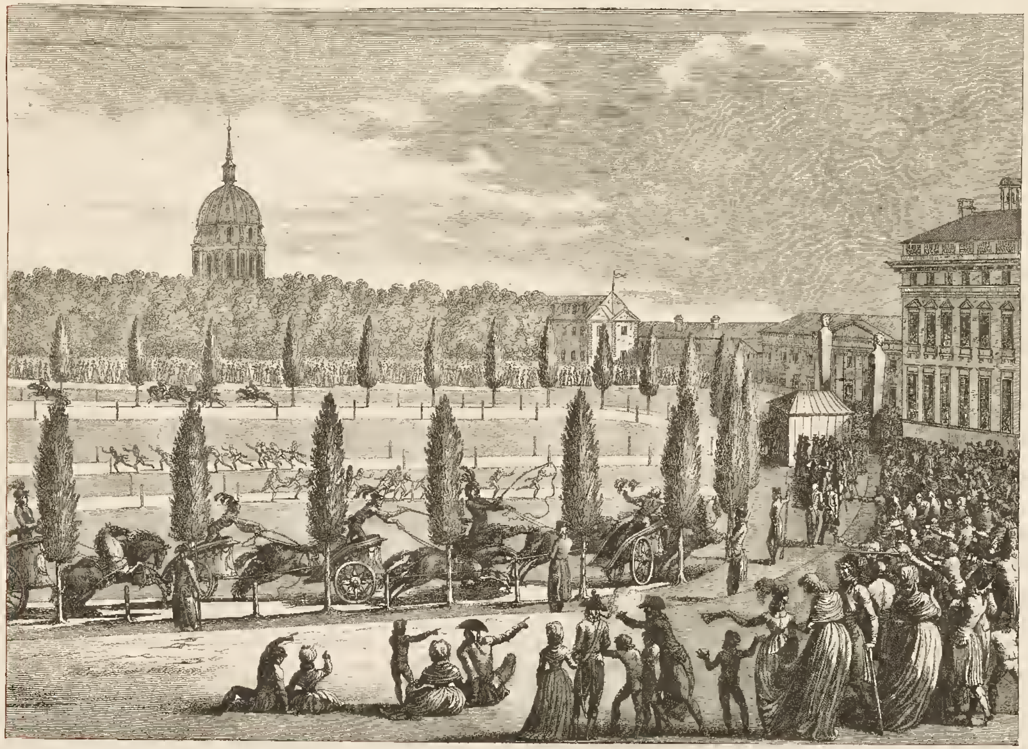

LA FÊTE DE LA FONDATION DE LÀ RÉPUBLIQUE fait de pas. On se demandait : « Est-ce le prix de la course, ou le prix de la plus impitoyable bastonnade? » Nous osons dire que le spectacle de cette *bourreauderie* est peu moral.

« L'illumination a été magnifique. L'École militaire était décorée de feu; deux cordons de lumière garnissaient les deux rangées d'arbres qui conduisent de l'édifice à la rivière, et se joignaient dans la perspective à une ligne de feux très-vifs qui régnait au haut de Passy. Dans toute la largeur du Champ de Mars, un rang d'étoiles était planté de distance en distance dans l'enceinte même. et parallèlement aux amphithéâtres, de sorte qu'on voyait du feu à une longue distance partout où la vue pouvait se porter.

« Le feu d'artifice paraît avoir souffert de la pluie de la matinée, il n'a pas répondu à l'attente générale; mais l'illumination en a tenu lieu : c'est elle qui a tout réparé et tout agrandi dans la fête, ce qui a fait dire à un mauvais plaisant que la *direction générale des lumières* était sans doute autre chose que la *direction générale de l'instruction publique.* »

A l'heure où les Directeurs, qui traitaient de superstition la religion de saint Louis, de Bossuet et de Fénelon, montraient triomphalement à tous, escorté par des hussards, un soleil de bois digne de la vénération des tribus sauvages, on se préparait dans deux camps, hier ennemis, aujourd'hui réunis dans une douleur commune, à saluer dans la mort un des plus purs enfants de la Révolution : Marceau, frappé d'une balle le 19 septembre au matin, expirait le 23.

Les jours complémentaires (on ne disait plus les jours sans-culotides) ne portaient pas bonheur à la République. Au mois de septembre 96, Marceau était tombé à Altenkirchen; au mois de septembre 97, Hoche était emporté, au camp de Wetzlar, par une maladie inconnue. Le *Moniteur,* à la date du 3 vendémiaire 1797, constatait, du reste, cette funeste coïncidence :

« La joie que ce jour de fête inspirait aux amis de la République a été troublée d'une manière bien affligeante par la nouvelle qu'on a reçue de la mort du général Hoche. On ne peut que regretter un homme qui, à peine âgé de trente ans, avait déjà donné tant de preuves d'un talent militaire de premier ordre et des témoignages si certains de son amour pour la République. Les derniers jours des deux dernières années républicaines doivent être mis au nombre des jours de deuil. Les jours complémentaires de l'an IV ont été marqués par la mort de Marceau, et ceux de l'an V par celle de Hoche. »

⁂

FÊTE DE LA LIBERTÉ

ET ENTRÉE TRIOMPHALE DES MONUMENTS DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS A PARIS

28 *et* 29 *Juillet* 1798

N'EST-ELLE pas curieuse entre toutes, cette fête de l'an VI ? N'indique-t-elle point le bizarre mélange d'idées contraires qui rend perplexe tout homme qui étudie la Révolution avec sang-froid ? Partout gisent sur le sol les débris d'innombrables monuments brisés par des Français qui se sont montrés plus impitoyables que des Vandales pour les souvenirs de leurs aïeux, et voici que la République victorieuse accueille solennellement les chefs-d'œuvre conquis par ses armées; elle rend au génie humain un hommage digne de lui, elle organise pour lui un de ces triomphes comme en vit l'ancienne Rome. Regardez-la de près, elle tient d'une entrée de cirque forain, cette promenade où figurent pêle-mêle le dromadaire et le bronze antique, l'ours de Berne et les manuscrits précieux. Ces inscriptions semées à profusion semblent parfois bien naïves, et cependant il est impossible de ne point démêler là un effort pour instruire la foule, une aspiration vers les choses élevées, un désir très-louable pour reconstituer sur des bases nouvelles cette France qui avait été grande par les lettres et les arts, et qui avait failli s'écrouler dans la barbarie et dans le sang. La Révolution, encore une fois, n'a rien inventé dans cet ordre d'idées; mais on est tenté parfois de lui savoir gré de ne pas avoir tout oublié. Au sortir d'aussi épouvantables effondrements, certaines réminiscences paraissent des trouvailles.

Le 9 thermidor, à neuf heures du matin, les citoyens qui devaient composer le cortége se réunirent au Muséum d'histoire naturelle. Les chars qui portaient ces monuments étaient ornés de trophées, de guirlandes et d'inscriptions. La marche du cortége était ouverte par un détachement de cavalerie et par un corps de musique militaire. Le cortége et les chars formaient trois grandes divisions.

PREMIÈRE DIVISION.

En avant de cette division flottait une bannière sur laquelle on lisait : *Histoire naturelle.* Derrière elle marchaient les professeurs, les administrateurs du Muséum d'histoire naturelle, et les élèves et amateurs auxquels on avait distribué des cartes d'admission pour le cortége. On comptait vingt-sept chars :

1° *Des minéraux,* avec cette inscription : *Chaque jour l'art y découvre des propriétés nouvelles;*
2° *Des pétrifications de Vérone;* inscription : *Monuments de l'antiquité du globe;*
3° *Des graines de végétaux étrangers;* inscription : *Elles multiplieront nos richesses et nos jouissances;*
4° *Végétaux étrangers vivants;* inscription : *Cocotier, bananier, palmier,* etc.;
5° *Un lion d'Afrique;*
6° *Une lionne;*
7° *Un lion du désert de Sahara;*
8° *Un ours de Berne* (deux chameaux et deux dromadaires venaient ensuite);
9° *Outils, instruments et ustensiles d'agriculture en usage en Italie;* inscription : *Cérès sourit à nos trophées;*
10° *Deux blocs de cristal;* inscription : *Don fait par les habitants du Valais à la République française.*

DEUXIÈME DIVISION.

La bannière de cette division portait pour inscription : *Livres, manuscrits, médailles, musique, caractères d'imprimerie des langues orientales. — Les Sciences et les Arts soutiennent et embellissent la Liberté.*

Venaient ensuite un chœur de musiciens chantant des hymnes patriotiques, des députations des sociétés libres qui s'occupent des sciences et des arts, des députations des artistes des théâtres de Paris, des artistes typographes, les conservateurs des bibliothèques publiques, les professeurs de l'École polytechnique, les professeurs du Collége de France. Ces derniers portaient le buste d'Homère posé sur un trépied antique. Devant le buste on apercevait une bannière sur laquelle étaient gravés ces mots : *Sept villes se disputèrent l'honneur de lui avoir donné naissance.*

Au-dessous du buste d'Homère on lisait l'inscription suivante :

Ce génie a créé son art et ses rivaux :
Il n'eut point de modèle et n'aura pas d'égaux.
(LEBRUN.)

On avait mis sur les chars diverses inscriptions relatives aux objets qu'ils contenaient.

Sur le premier (celui des livres) on lisait : *Aliment du jeune âge et charme des vieux jours.*

Sur le deuxième : *Il ne faut pas loger la science, il la faut épouser.* (Montaigne.)

Sur le troisième : *L'ignorance ne convient qu'au despotisme.*

Sur le quatrième : *Laissons dire les sots, le savoir a son prix.* (La Fontaine.)

Sur le cinquième : *Donnez des fleurs, donnez; j'en couvrirai ces sages.* (Delille.)

Sur le sixième : *Vivre ignorant, c'est être mort.* (Sénèque.)

TROISIÈME DIVISION.

Cette division était précédée d'une bannière sur laquelle on lisait : *Beaux-Arts,* et le vers suivant :

Les arts cherchent la terre où croissent les lauriers.
(LAVALLÉE.)

Venait ensuite un chœur composé de jeunes artistes qui chantaient des couplets analogues à la circonstance.

Après ces artistes s'avançaient ceux qui avaient obtenu des prix dans les Écoles spéciales de peinture, sculpture, architecture, ou dans les différents concours ouverts par le gouvernement.

Enfin défilaient les administrateurs du Musée central des arts, du Musée spécial de l'École française, du Musée des monuments français; les professeurs des Écoles de peinture, sculpture, architecture, et tous les élèves. Ces élèves étaient rangés des deux côtés du char de cette division.

Sur la bannière on lisait : *Monument de la sculpture antique.*

Au-dessous de l'inscription on avait mis les deux vers suivants :

La Grèce les céda, Rome les a perdus.
Leur sort changea deux fois; il ne changera plus.

Sur les deux premiers chars on remarquait les quatre chevaux antiques de bronze doré qui décoraient la place Saint-Marc, à Venise. L'inscription, dans son laconisme, racontait en quelque sorte toute l'histoire du monde et tous les déplacements de la civilisation : *Chevaux transportés de Corinthe à Rome, de Rome à Constantinople, de Constantinople à Venise, et de Venise en France.* Les événements accomplis depuis plus de deux mille ans ne tenaient-ils pas dans ces deux lignes?

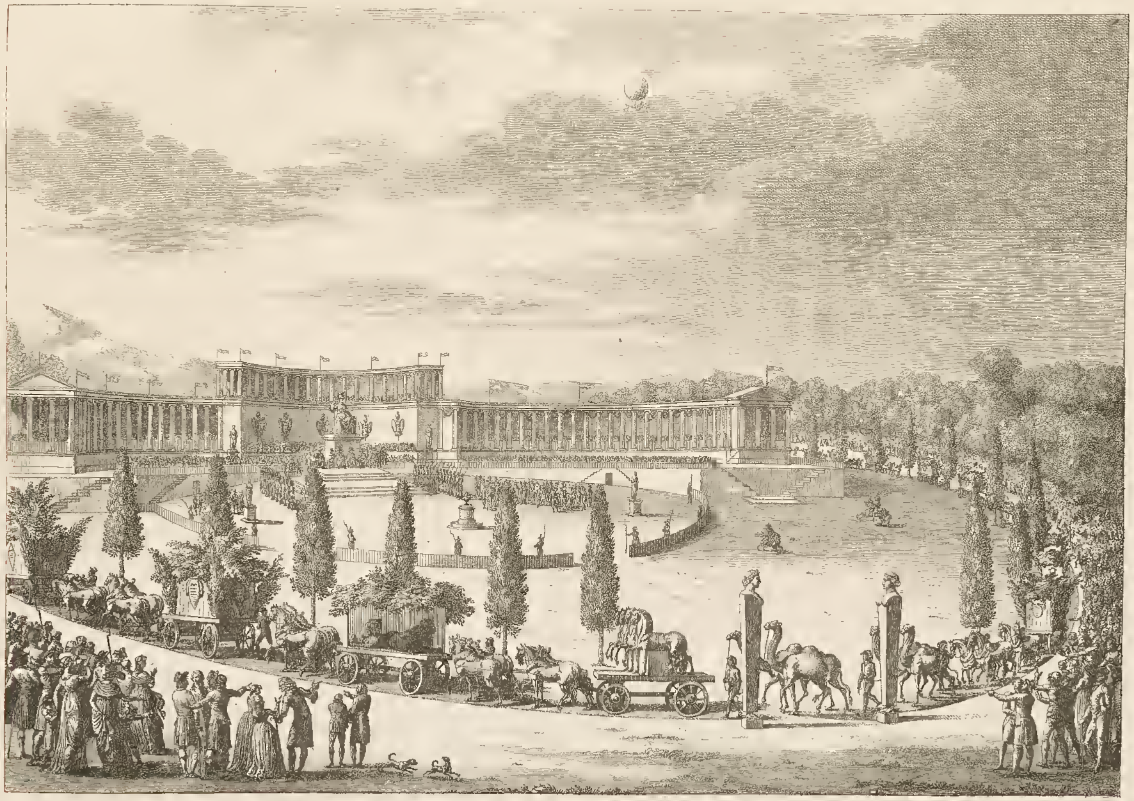

ENTRÉE TRIOMPHALE DES MONUMENTS DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS A PARIS

Les 9 et 10 thermidor an VIe de la République.

Au-dessous de cette inscription étaient ces mots : *Ils sont enfin sur une terre libre.*

3° On distinguait Apollon et Clio; inscription : *Tous deux ils rediront nos combats, nos victoires;*

4° Melpomène et Thalie, avec cette inscription : *L'une poursuit les crimes, l'autre les vices;*

5° Érato et Terpsichore; inscription : *Elles consolent et charment les mortels;*

6° Calliope et Euterpe; inscription : *De Pindare et d'Horace elles montaient les lyres;*

7° Uranie et Polymnie; inscription : *L'univers obéit aux lois de l'harmonie;*

8° Une Vestale portant le feu sacré; inscription : *L'amour de la patrie est le feu sacré des Français;*

9° L'Amour et Psyché;

10° La Vénus du Capitole;

11° Le Mercure du Belvédère;

12° Vénus et Adonis;

13° L'Antinoüs égyptien, l'Antinoüs du Belvédère;

14° Le Tireur d'épine, le Discobole;

15° Le Gladiateur mourant;

16° Le Méléagre et une Amazone;

17° Le Trajan;

18° L'Hercule Commode;

19° Marcus Brutus; inscription : *Il frappa le tyran, et non la tyrannie* (Legouvé);

20° Caton et Porcie, Zénon; inscription : *Il faut cesser de vivre en cessant d'être libre;*

21° Démosthène; inscription : *Des orateurs fameux le modèle et le maître;*

22° Posidippe;

23° Ménandre; inscription :

> La comédie apprit à rire sans aigreur
> Et plus innocemment dans les vers de Ménandre.
>
> (BOILEAU.)

24° La Santé; inscription : *Compagne fidèle de l'homme tempérant;*

25° Cérès; inscription :

> Que Cérès des mortels soit à jamais chérie!
> C'est le premier sillon qui fixa la patrie.
>
> (LEBRUN.)

26° Le Laocoon;

27° L'Apollon du Belvédère.

Le cortége suivit les boulevards neufs jusqu'au Champ de Mars. Au moment de l'arrivée, le ministre de l'intérieur, entouré des membres composant l'Institut national des sciences et arts, placés aux pieds de la statue de la Liberté, se leva et reçut ces monuments du génie et les savants et artistes qui les accompagnaient. Des copies des statues d'Apollon et des Muses décoraient l'autel de la patrie; d'autres copies des principales statues recueillies en Italie, et des trophées formés par les attributs des beaux-arts, ornaient toute l'enceinte extérieure. Les chars furent rangés dans l'arène du Champ de Mars sur trois lignes, les objets d'histoire naturelle à gauche de l'autel de la patrie, les livres et manuscrits à droite, les monuments antiques et les tableaux au milieu. Le buste de la République fut déposé sur un cippe, devant la statue de la Liberté; celui d'Homère fut placé sur un autre cippe, au milieu des savants et artistes qui composaient le cortége. Le soir, l'École militaire fut illuminée ainsi que le cirque.

* * *

LA FÊTE DÉCADAIRE DE LA VIEILLESSE

En étudiant dans leur ensemble les fêtes révolutionnaires, nous avons longuement parlé à nos lecteurs de ces fêtes décadaires que la Convention se donna tant de peine pour organiser, sans y parvenir jamais. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet.

La fête de la Vieillesse était fixée au dernier décadi de messidor, entre le jour de *Blé* et le jour d'*Épeautre;* mais, à vrai dire, nous ignorons en quelle année celle-ci a eu lieu, et en quel endroit elle a été célébrée. Si elle ne rappelle point une date déterminée, elle peint du moins merveilleusement une époque; c'est à ce titre que nous reproduisons ici cette pastorale charmante, qui fait songer à des paysans de Watteau qui ont lu Diderot en allant poser dans l'atelier de Greuze...

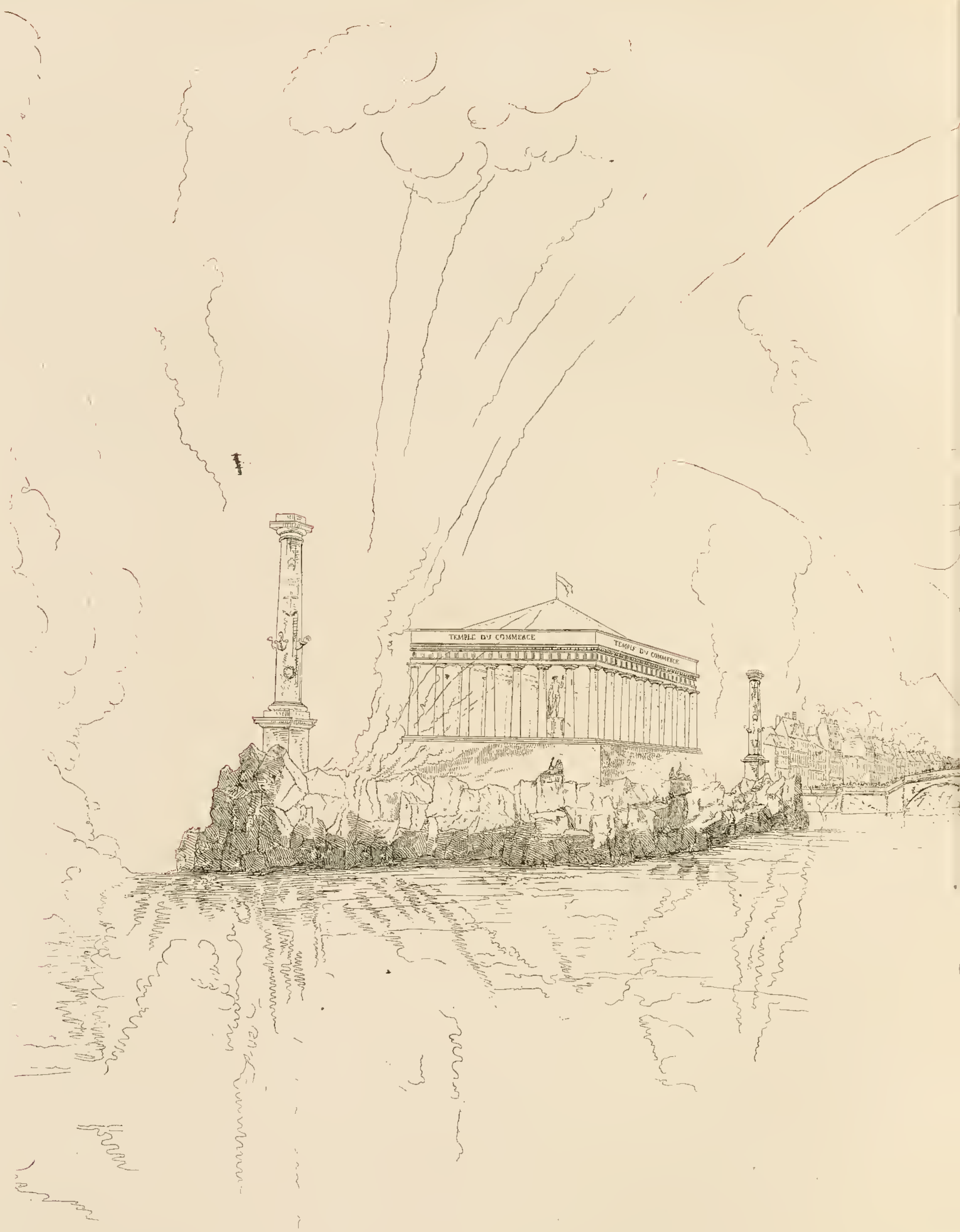
TEMPLE DU COMMERCE
TEMPLE DU COMMERCE

Les Fêtes nationales.

FÊTES A L'OCCASION DE LA P

Ludovic Baschet, Éditeur.

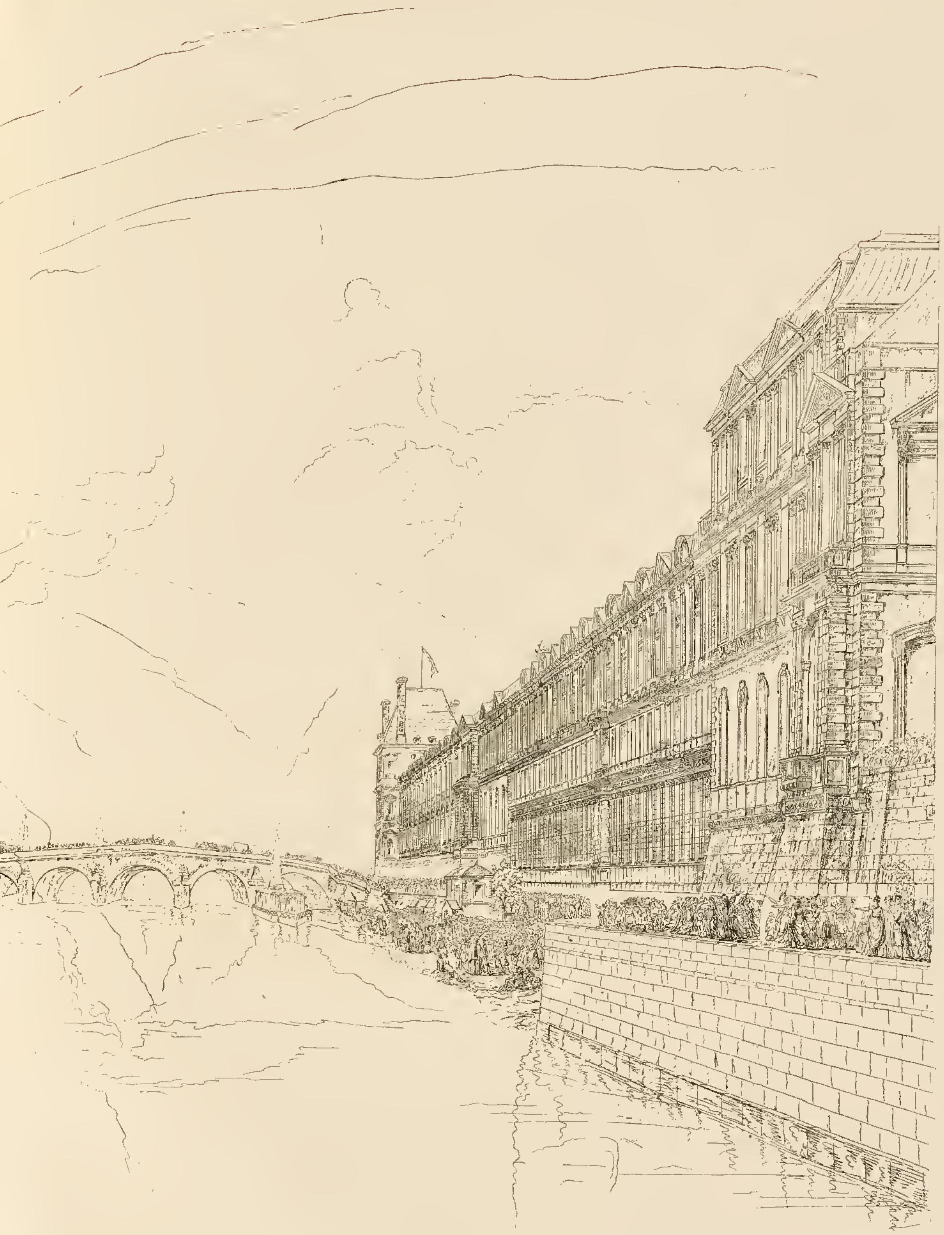

AIX D'AMIENS

Collection de M. Jacquinot.

Imp. Motteroz.

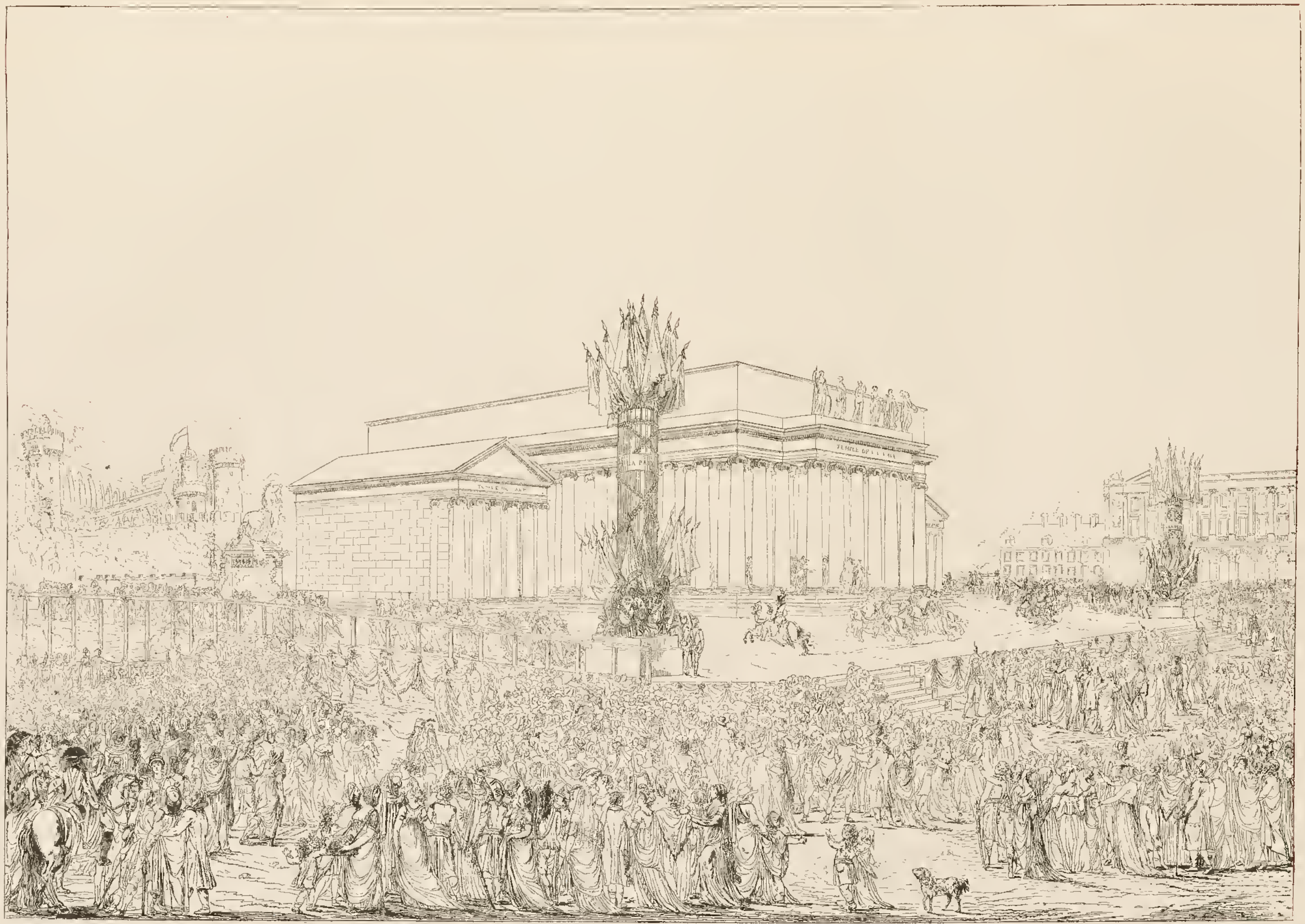

FÊTE SUR LA PLACE DE LA CONCORDE A L'OCCASION DE LA PAIX D'AMIENS (Collection de M. Jacquinot).

FÊTES A L'OCCASION DE LA PAIX D'AMIENS

9 *Novembre* 1801

Ce siècle, qui devait assister à de si terribles guerres, s'ouvrit par une paix qui promettait d'être durable et qui excita en France et en Angleterre d'incroyables transports d'enthousiasme. Quand le colonel Lauriston, représentant la France, et M. Otto, représentant l'Angleterre, porteurs des préliminaires de la paix d'Amiens, parurent dans les rues de Londres, le peuple détela leurs chevaux et des hommes de bonne volonté s'attelèrent eux-mêmes à la voiture qui les portait chez lord Hawkesbury. La joie fut aussi expansive à Paris, et, en dépit de quelques accidents (1), les fêtes données à cette occasion furent exceptionnellement brillantes.

Après tant d'années d'une lutte acharnée, l'union entre tous les peuples était souhaitée avidement. Les temples construits devant les Tuileries et sur la place de la Concorde attestaient cette préoccupation. *Temple du Commerce*, *Temple des Arts*, *Temple de la Paix*, *Temple de l'Industrie*, lisait-on sur le fronton de ces édifices.

Une pompe nautique, *fédérative et triomphale*, pour employer l'expression du *Journal de Paris*, avait été organisée sur la Seine. Une flottille des quatre nations de la Grenouillère, de la Râpée, du Gros-Caillou et du port Saint-Paul, composée de bateaux où figuraient des personnes portant les costumes de tous les pays du monde, s'achemina au bruit des instruments vers le temple du Commerce.

Qu'elle était significative encore la pantomime jouée sur la place de la Concorde, et dont nos lecteurs pourront se rendre compte en regardant avec attention la gravure au simple trait que nous mettons sous leurs yeux (2) ! La scène représente toutes les horreurs de la guerre : les régiments chargent, les cavaliers s'élancent sabre au poing. Les malheureux habitants d'une ville assiégée s'efforcent d'échapper à un bombardement furieux; ils se réfugient dans le temple de la Paix qui, s'ouvrant tout à coup, montre les ennemis d'hier réconciliés, qui, redevenus frères, s'embrassent et se rendent solennellement aux temples de l'Industrie et des Arts, qui se trouvent à droite et à gauche.

Quelle préface pour le règne de Napoléon I^er^ que cette pantomime !

« Quand verra-t-on la guerre toujours en toile peinte, les beaux monuments toujours en marbre, la paix toujours en bronze, et jamais autrement? Puisse celle-ci avoir toujours autant de durée qu'elle a eu d'éclat ! »

Ainsi parle l'écrivain du *Journal de Paris*. Ainsi pensaient unanimement tous les Parisiens en acclamant, le soir, le nom de Bonaparte qui se détachait en lettres de feu sur un arc de triomphe; en entrant dans ces bals publics construits sur la place de la Concorde, et qui étaient comme une réminiscence des *bals de bois* du XVIII^e^ siècle.

Examinez maintenant cette gravure qui représente la Parade dans la cour du Carrousel, regardez manœuvrer sous les yeux de Bonaparte ces bataillons qui ont déjà vu le Rhin, les Alpes, les Pyramides, et vous vous expliquerez que l'envie ait pris à un tel général de se servir de l'incomparable armée que les guerres de la Révolution semblaient avoir formée pour son génie; vous comprendrez qu'il ait été tenté de donner la terre à conquérir à ces légionnaires endurcis à toutes les fatigues, accoutumés à tous les dangers, que la Destinée paraissait avoir placés sous sa main pour être les instruments de son ambition.

(1) Une estrade élevée devant le pavillon de Flore s'écroula, et trois cents spectateurs furent précipités sur le sol.

(2) Les deux gravures, très-rares, des Fêtes de la paix d'Amiens, nous ont été obligeamment communiquées par M. Jacquinot.

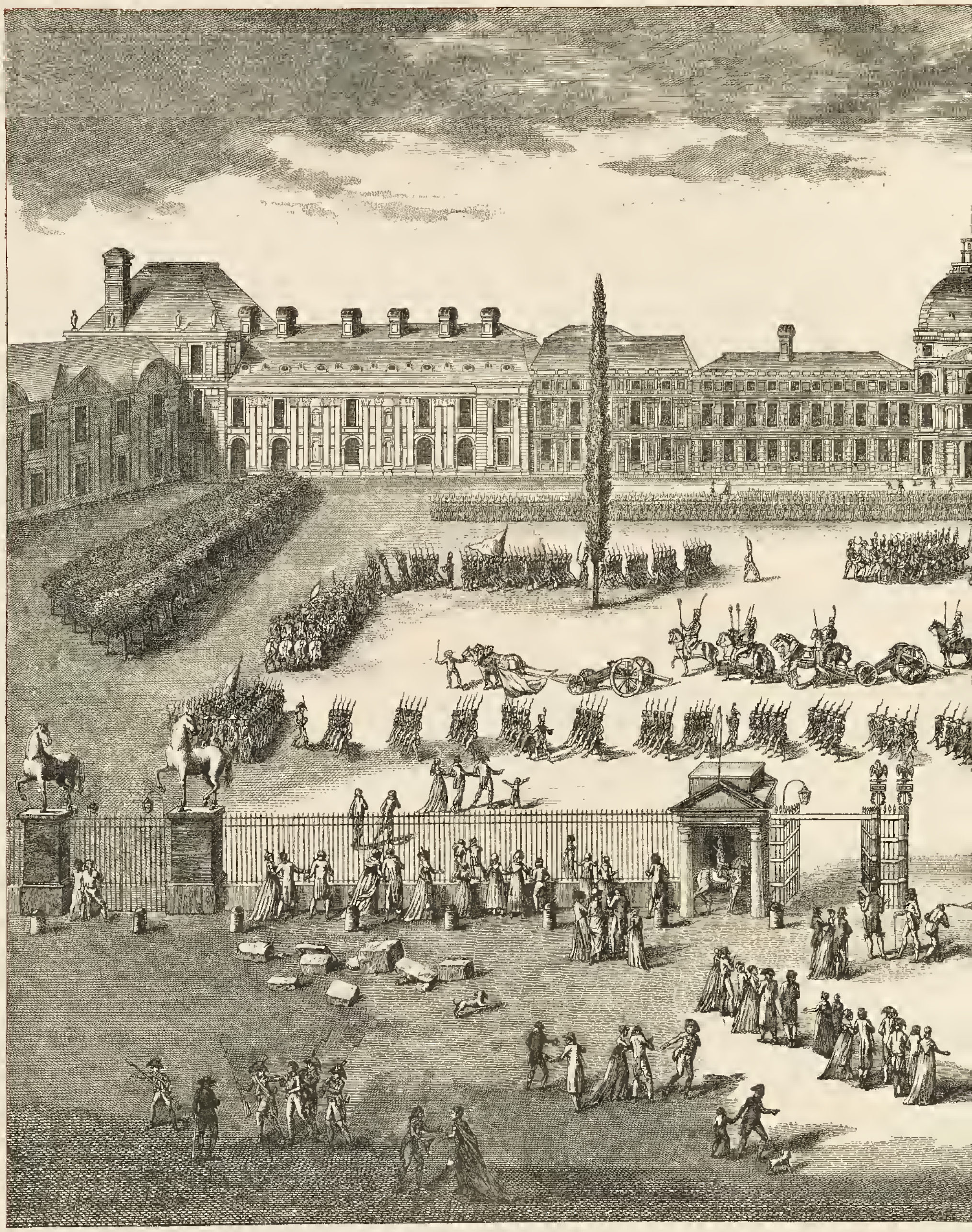

Les Fêtes nationales.

VUE DE LA GRANDE PARADE PA

Dans la Cour du P

Ludovic Baschet, Éditeur.

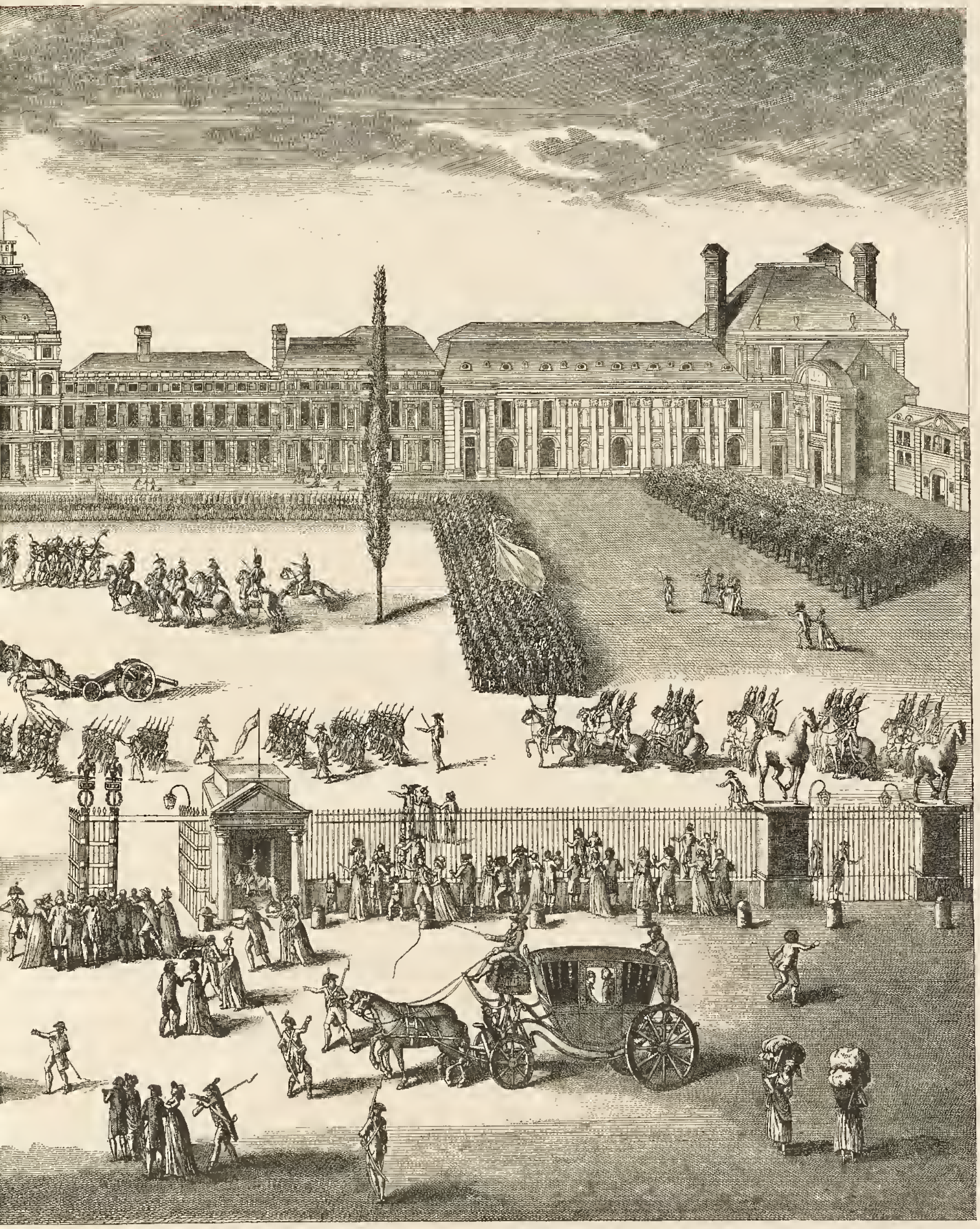

Collection Victorien Sardou.

ASSÉE PAR LE PREMIER CONSUL

Palais des Thuilleries

Imp. Bernard jeune.

LES FÊTES DU PREMIER EMPIRE

Tragique à son début, ridicule à son déclin, la Révolution est terminée, et tout à coup l'Histoire semble prendre un autre chemin. Nous apercevons Notre-Dame remplie jusqu'au faîte; nos yeux contemplent des spectacles plus solennels peut-être que ceux que nous a présentés l'ancienne monarchie. Le dernier roi sacré à Reims dort là-bas, vers la rue d'Anjou, dans une fosse remplie de chaux vive; l'Empereur s'avance vers la basilique parisienne pour y ceindre la couronne de Charlemagne.

C'est plus que le roi, en effet : c'est Charlemagne ressuscité. Autour de ce soldat de fortune auquel on va donner l'investiture a surgi, comme par miracle, une cour éclatante : des princes feudataires, des hauts dignitaires, des ducs, des comtes, des chambellans, des pages. L'arbre féodal chargé de couronnes, de tortils, de cimiers, d'écussons, de manteaux, que nous avons vu exposé aux risées de tous dans la fête de l'anniversaire de la Fédération, semble avoir été dépouillé par tous ceux qui en riaient, et qui maintenant prennent très au sérieux chacun des hochets qui leur est échu en partage.

L'étiquette est plus rigoureuse qu'au sacre des rois, et, attentif aux indications du grand maître des cérémonies, chacun de ces fils de prolétaires se conforme au rite prescrit et mesure ses pas à sa fonction. Regardez : en tête marchent, comme il convient, ceux qui portent les *honneurs* de Charlemagne. Inclinez-vous devant la couronne qui brille entre les mains de Kellermann, le sceptre que tient Pérignon, l'épée confiée à Lefebvre, le collier donné à Bernadotte; saluez le globe qui repose dans la main de Berthier, et qui est l'image de cet Empire qui demain sera l'empire du monde.

Est-ce donc une fantasmagorie éblouissante? Non. Portez vos regards là-bas, vers l'autel, et vous admirerez une tête de vieillard angélique et fine, spirituelle et bonne. Ne doutez plus de la réalité de ce rêve invraisemblable. C'est le successeur de Léon III, l'héritier du trône de saint Pierre, qui, après avoir béni le manteau, le globe et l'épée, fait au conquérant agenouillé les trois onctions consacrées : une sur la tête, deux sur les mains.

Montjoie Saint-Denis, le roi d'armes, n'est point mort; il s'appelle le capitaine Duvivier, et sa voix sonore, que reconnaît dans l'assistance plus d'un volontaire de Sambre-et-Meuse, parti nu-pieds jadis et maintenant couvert d'or et chamarré de plaques, retentit sous les voûtes; il crie : « Le très-glorieux et très-auguste Empereur Napoléon, Empereur des Français, est consacré et intronisé. Vive l'Empereur ! »

Le lendemain, il y eut fête publique dans Paris. Des chars de forme antique, qui sans doute avaient déjà servi aux cérémonies révolutionnaires, promenèrent dans les rues des troupes de musiciens. Un ballon chargé de trophées s'éleva de la place de la Concorde, sur laquelle fut tiré le soir un magnifique feu d'artifice.

Le 4 décembre, c'est-à-dire le 13 frimaire an XIII, fut célébrée la vraie fête militaire dans ce Champ de Mars qui vit Louis XVI assister à la Fédération et Robespierre présider la fête de l'Être suprême, et auquel étaient réservées bien des surprises encore. Une estrade adossée à l'École militaire reçut les ministres, le corps diplomatique et les membres de la famille impériale. Sur les degrés du trône étaient rangées les aigles; en bas se tenaient les colonels qui devaient recevoir ces insignes au nom de leur régiment.

Quand l'Empereur eut pris place, le grand maître des cérémonies demanda les ordres et les transmit au maréchal gouverneur de Paris. Les colonels se dirigèrent vers les aigles. Napoléon alors se leva.

« Soldats, dit-il, voilà vos drapeaux : ces aigles vous serviront toujours de point de ralliement; elles seront

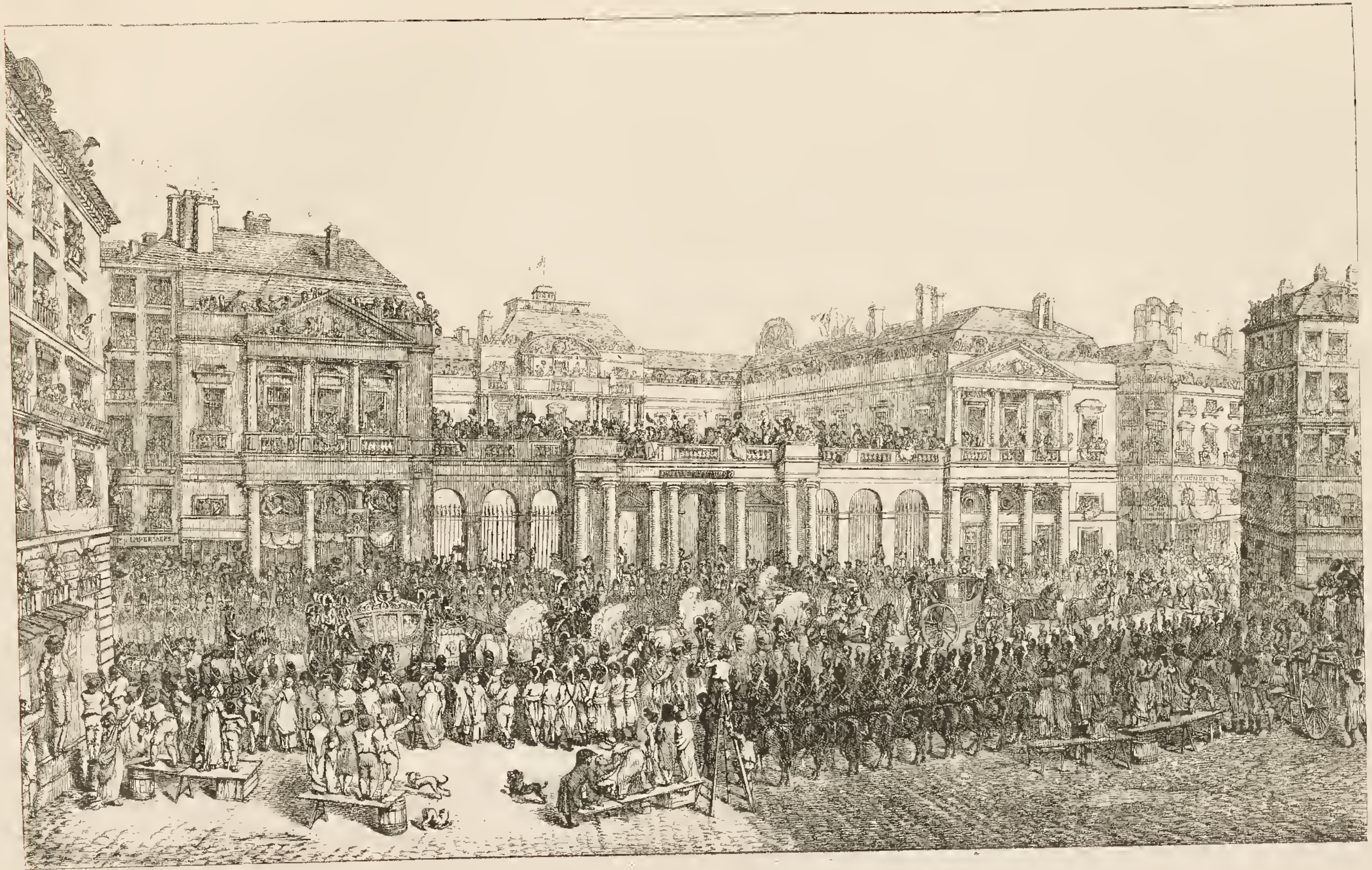

PREMIÈRE VUE DU CORTÉGE DE SA MAJESTÉ NAPOLÉON I^{er}, EMPEREUR DES FRANÇAIS

Passant devant le palais du Tribunat pour se rendre à Notre-Dame et y être sacré par le pape Pie VII
le 11 frimaire an XIII (2 décembre 1804).

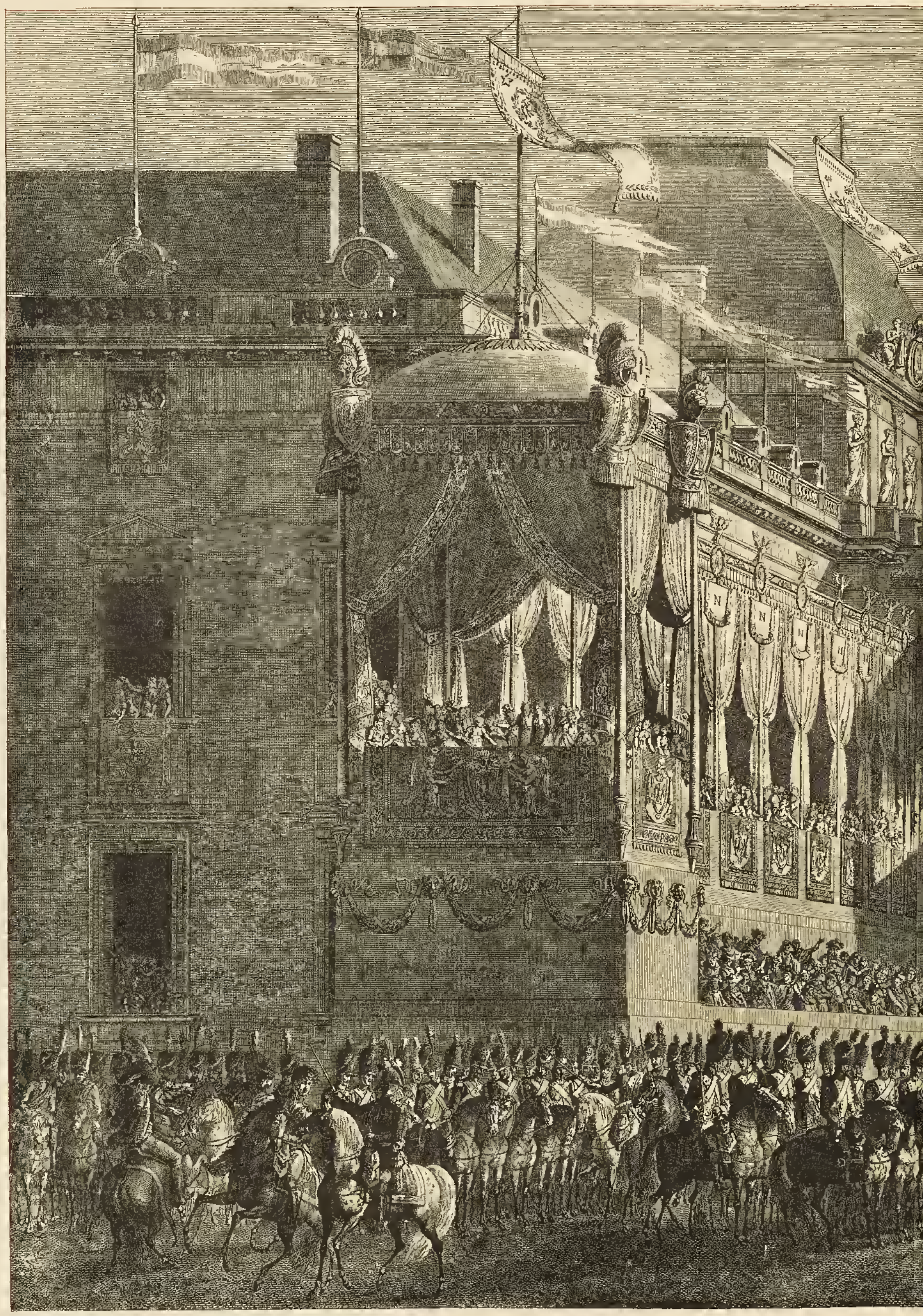

Les Fêtes nationales.

DISTRIBUTION

Ludovic Baschet, Éditeur.

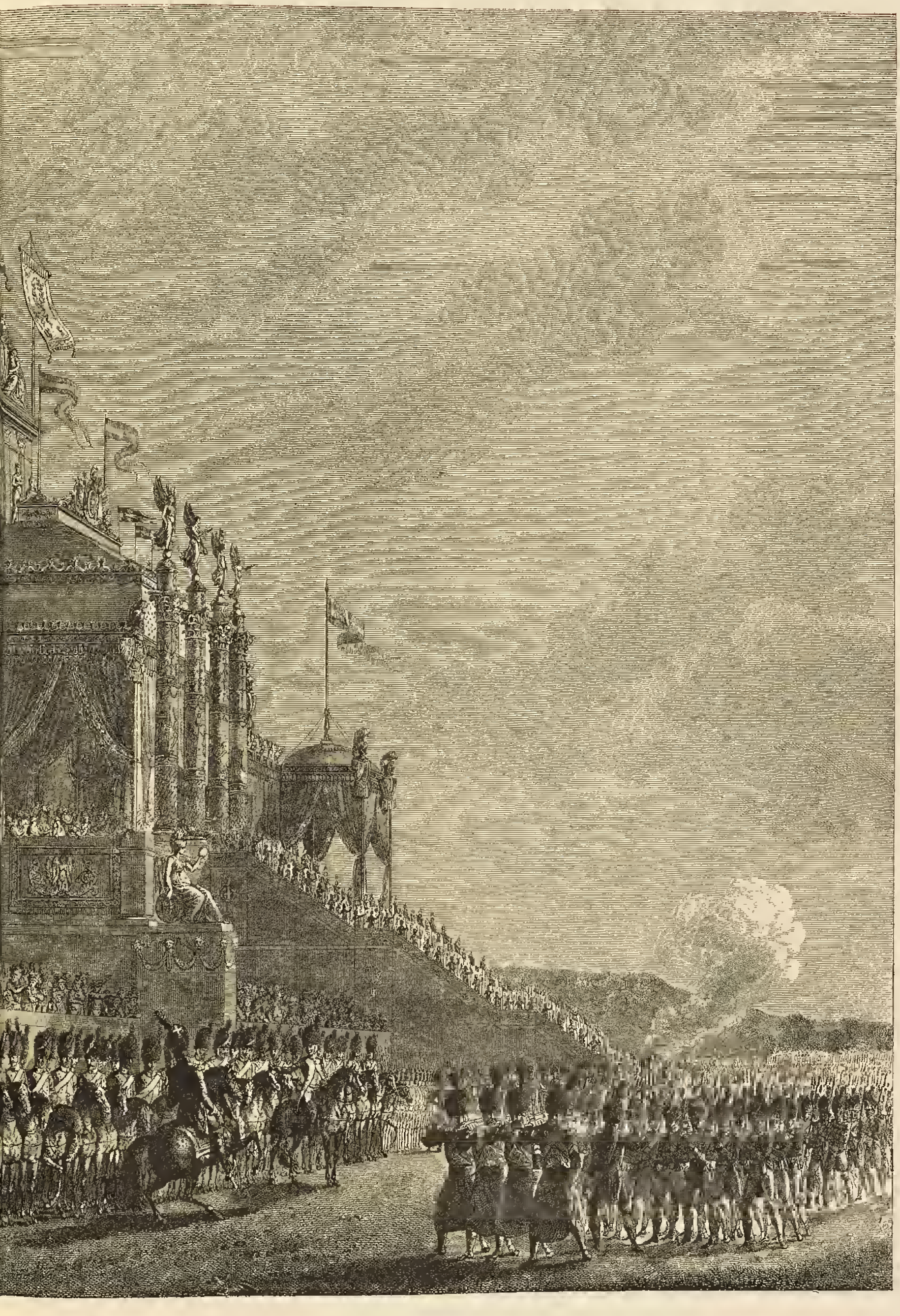

N DES AIGLES

Imp. Bernard jeune.

partout où votre Empereur les jugera nécessaires pour la défense de son honneur et de son peuple. Vous jurez de sacrifier votre vie pour les défendre, et de les maintenir constamment, par votre courage, sur le chemin de la Victoire... Vous le jurez?... »

Nous le jurons! s'écrièrent cent mille hommes, et ce serment, contrairement à bien des serments politiques, devait être religieusement tenu. Elles allèrent loin, ces aigles du sacre, qui de Berlin et de Vienne planèrent jusqu'à Madrid et jusqu'à Moscou!

En 1810, ces aigles étaient en plein Empyrée. Une archiduchesse d'Autriche venait prendre la place de Marie-Antoinette dans le lit d'un souverain français.

Le mariage civil avait été célébré à Saint-Cloud le 1er avril; la grande galerie du Louvre, transformée en chapelle, fut destinée au mariage religieux, qui devait être célébré le lendemain.

Une foule immense remplissait dès le matin la route de Paris à Saint-Cloud. A une heure, des décharges d'artillerie annoncèrent l'arrivée du cortége à l'arc de triomphe construit à la barrière de Paris. La voiture du couronnement, où Marie-Louise occupait la place de Joséphine, s'arrêta dix minutes, et l'Empereur et l'Impératrice furent harangués par le préfet de la Seine.

Le cortége se remit en route et suivit l'avenue des Champs-Élysées. En tête étaient les lanciers, puis les chasseurs et les dragons de la garde. Les hérauts d'armes cavalcadaient ensuite et étaient suivis des voitures du cortége; la marche était fermée par les grenadiers à cheval et la gendarmerie d'élite.

L'arc de triomphe élevé à l'entrée des Tuileries, au pont tournant, était l'œuvre de Fontaine. « Cet arc, nous dit un écrivain du temps, s'accordait parfaitement avec les dispositions locales, avec les groupes du jardin et la disposition de la place; les ornements en étaient brillants et les bas-reliefs ingénieux : on y voyait réunis les chiffres des Empereurs Napoléon et François et les armes de France et d'Autriche, couronnés par deux charmantes figures allégoriques représentant la Paix et l'Abondance.

« Le spectacle était encore en ce lieu d'une inexprimable beauté : ces deux terrasses qui ferment le jardin d'une manière si pittoresque et si hardie; ces Renommées, qui semblaient prêtes à s'élancer pour porter au loin les nouvelles du grand événement de ce jour; ces belles rampes, si savamment dessinées par Le Nôtre; ces terrasses extérieures chargées de spectateurs; ces parterres qui, respectés par la foule, étaient en quelque sorte dessinés par elle; cette marche du cortége autour des bassins rompant son uniformité par des sinuosités qui semblaient en multiplier les aspects; tout cela ne peut qu'être imparfaitement décrit, et il faut qu'ici le narrateur, faisant l'aveu de son impuissance, appelle à son aide l'imagination de ses lecteurs. »

Des corps d'infanterie en bataille étaient massés sous les murs du palais et donnaient ainsi son vrai caractère à ces noces d'un conquérant. On avait construit devant le pavillon du milieu un arc de triomphe dans lequel était installé un orchestre et que surmontait une tribune en forme de tente.

Après avoir franchi cet arc de triomphe, l'Empereur et l'Impératrice, accompagnés de leur suite, descendirent sous le vestibule et montèrent le grand escalier.

L'Impératrice se reposa une minute dans ses appartements (1), et changea le manteau de cour contre le manteau impérial. Bientôt le cortége s'engagea dans la galerie du Muséum pour gagner la galerie de Diane, où la cour était assemblée.

« De chaque côté de la galerie du Muséum, que doivent traverser Leurs Majestés pour se rendre à la chapelle

---

(1) Citons un joli détail qui montre le côté féminin et câlin de cet homme de fer. L'Impératrice avait à Vienne un petit chien et un oiseau qu'elle aimait beaucoup; sa chambre à coucher était ornée d'une tapisserie très-simple, mais à laquelle elle tenait. En entrant aux Tuileries, elle retrouva le chien, l'oiseau et la tapisserie. M. Brunières de Garde ne perdit point cette occasion de faire un poëme du chien et de l'oiseau. Ces renseignements nous sont donnés par un livre dont le titre seul est une évocation de ces temps lointains : *Napoléon et Louise, ou le Mariage du héros*. Le récit est traité en forme de lettres que Conrad Muller adresse à sa sœur restée en Allemagne.

Napoléon, du reste, avait eu la même prévenance pour Pie VII, qui, en pénétrant dans le pavillon de Flore, fut tout étonné d'apercevoir son cabinet de travail disposé absolument comme à Rome, les mêmes livres et les mêmes objets d'art absolument à la même place.

N'est-ce point curieux, ces attentions exquises, quand on songe qu'elles viennent de l'impassible qui, en contemplant, après une sanglante bataille, dix mille hommes couchés morts sous la neige, demandait froidement à Berthier : « Combien de chevaux tués? »

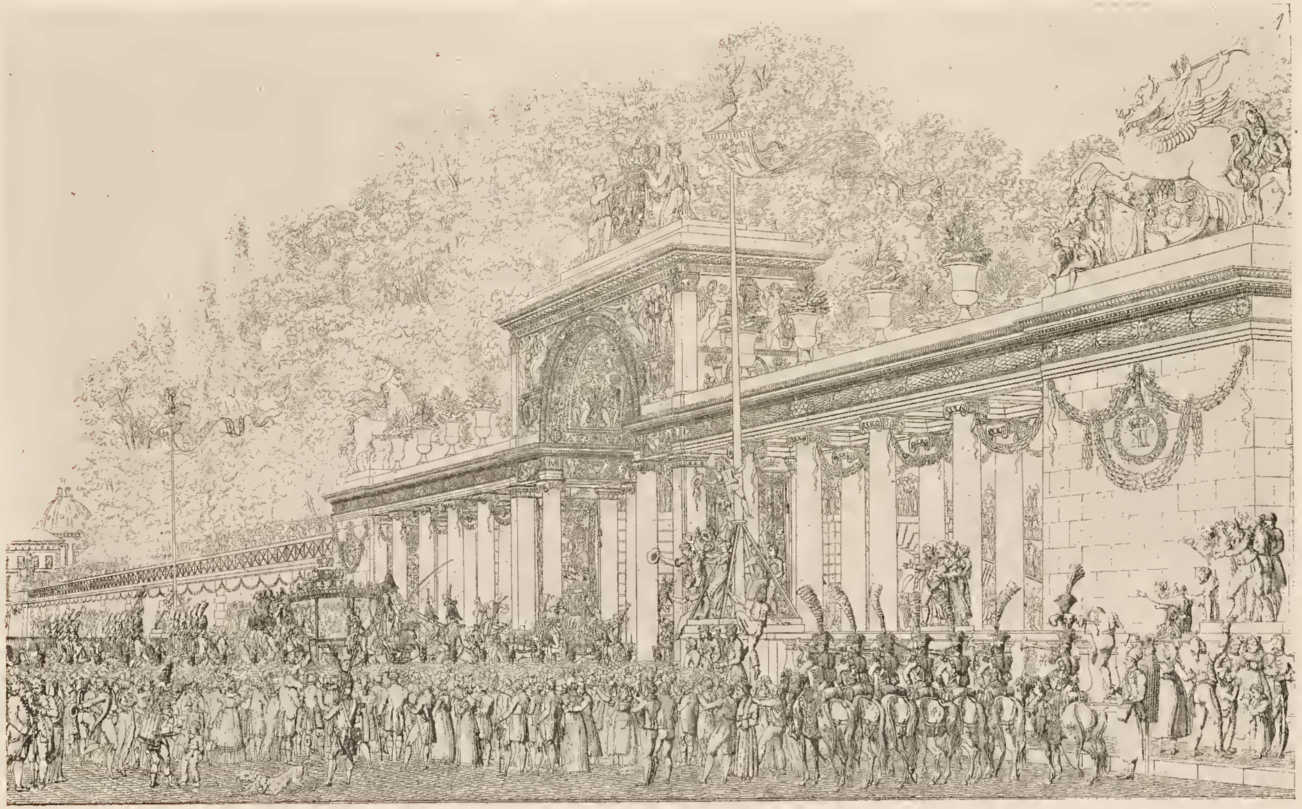

ENTRÉE DE L'EMPEREUR ET DE L'IMPÉRATRICE DANS LE JARDIN DES TUILERIES

Le jour de la cérémonie de leur mariage.

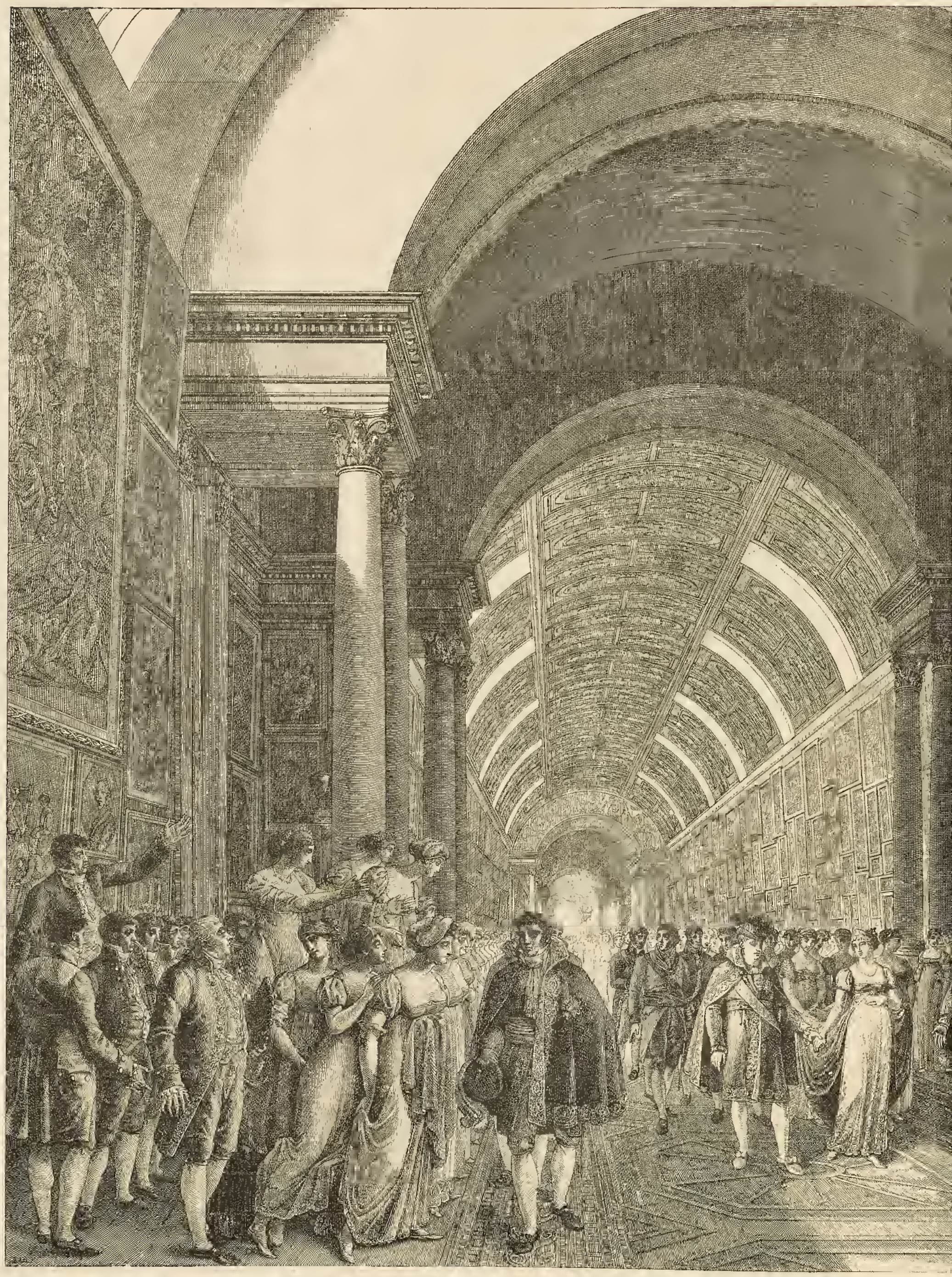

Les Fêtes nationales.

L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE TRA

Ludovic Baschet, Éditeur

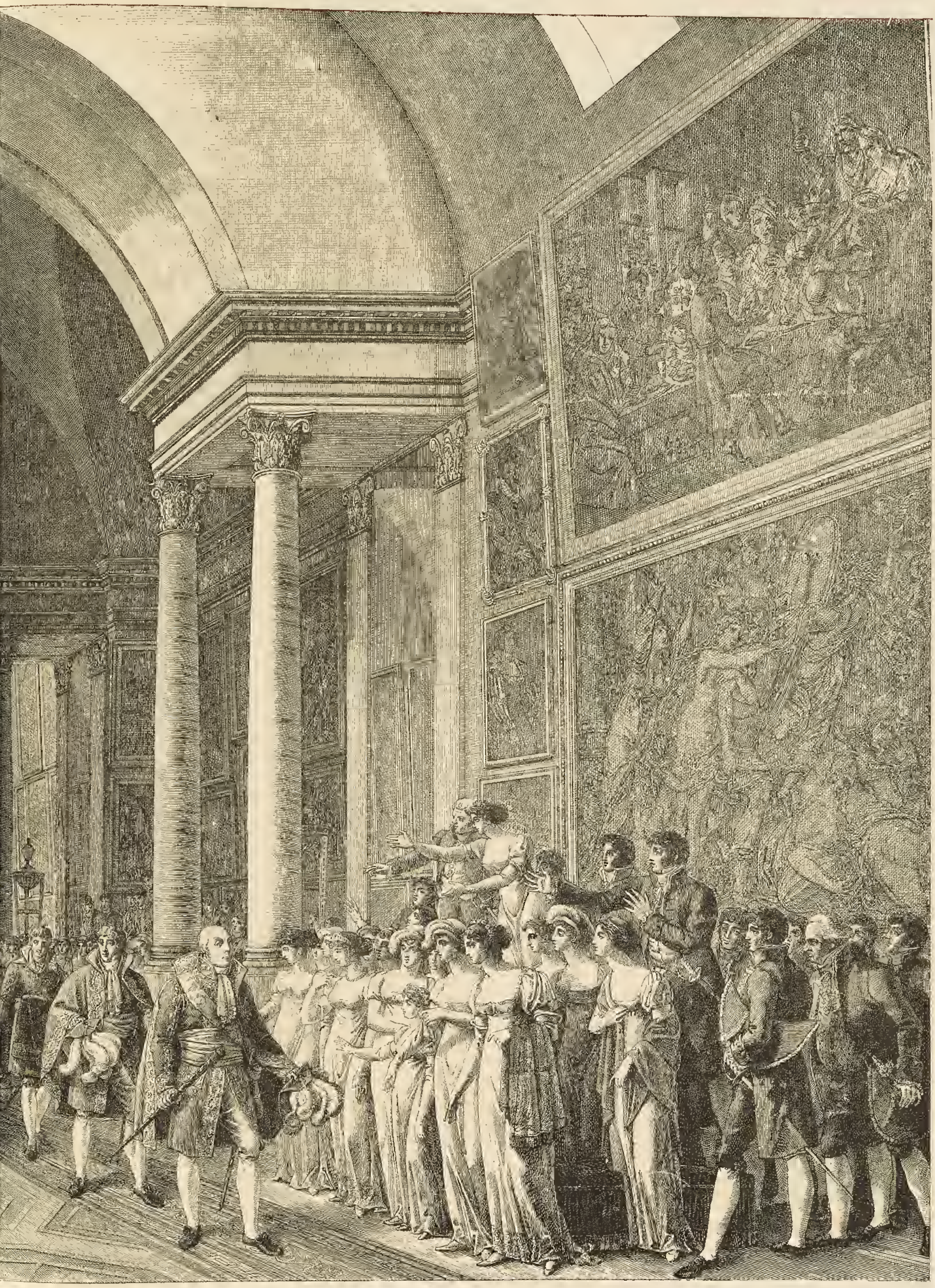

Collection de M. Victorien Sardou.

VERSANT LA GALERIE DU LOUVRE

Imp. Motteroz

du Louvre, il y aura, portait le programme officiel, deux rangs de banquettes pour les dames et deux rangs d'hommes debout derrière elles, de manière à contenir avec ordre huit mille personnes. Elle sera divisée en salons numérotés, et les numéros seront inscrits sur les billets d'invitation. Le premier salon, près de la chapelle, sera destiné aux sénateurs, conseillers d'État, membres du Corps législatif, de la Cour de cassation, des autres cours et tribunaux et autorités de Paris, et à leurs épouses. Le second salon, précédant celui-ci, est réservé aux personnes présentées. Devant les premières banquettes on placera des barrières pour que le passage de Leurs Majestés reste parfaitement libre. »

Les jeunes officiers de la garde qui, entre deux batailles, roucoulaient volontiers la romance du *Beau Dunois,* avaient fait leur devoir de chevaliers français. « Dès dix heures, constate le Dangeau de l'époque, sans trouble et sans confusion, quatre mille femmes, dans tout l'éclat de la parure la plus brillante, et le même nombre d'hommes, ont été placés par les soins empressés de MM. les officiers de la garde, qui se sont acquittés de cette mission avec l'exquise politesse qui les caractérise. »

Six princesses, sœurs et belles-sœurs de Napoléon (la princesse Julie, reine d'Espagne; la princesse Hortense, reine de Hollande; la princesse Catherine, reine de Westphalie; la princesse Élisa, grande-duchesse de Toscane; la princesse Pauline), soutenaient le manteau de la nouvelle impératrice.

Le mariage célébré, l'Empereur et l'Impératrice repassèrent par le chemin qu'ils avaient pris pour se rendre à la chapelle.

Quelle description pourrait-on essayer qui valût cette éblouissante gravure où l'empire fabuleux de 1810 revit dans toute sa vertigineuse splendeur? Quelle plume de coloriste décrirait la richesse de ces costumes, dessinés par Isabey, la grandeur incomparable de cette scène, la magnificence de cette escorte qui accompagne le maître du monde? Quelle plume d'observateur et de moraliste serait assez fine pour analyser l'expression narquoise et servile à la fois de tous ces jacobins devenus ministres, sénateurs, conseillers d'État, chambellans, référendaires, qui sont là en bas de soie et en manteaux de cour? Qui saurait disséquer l'âme de tous ces régicides transformés en courtisans, qui à cette heure même, sans doute, prévoient déjà les désastres et se demandent d'avance combien ils vendront le despote qui les a gorgés?

Revenu aux Tuileries, l'Empereur se mit au balcon et présenta à ses soldats cette archiduchesse qu'ils avaient conquise ensemble. Ces vétérans de tant de guerres saluèrent d'une acclamation formidable le petit officier d'artillerie qui, grâce à eux, était Napoléon, empereur et roi. Avant d'aller trinquer dans leurs casernes, tandis que les hauts dignitaires banquetaient au Louvre, ces êtres d'héroïsme et de dévouement formulèrent à leur façon, avec des cris de joie et des fusils levés en l'air, le classique : *Ave, Cæsar, morituri te salutant.....*

⁂

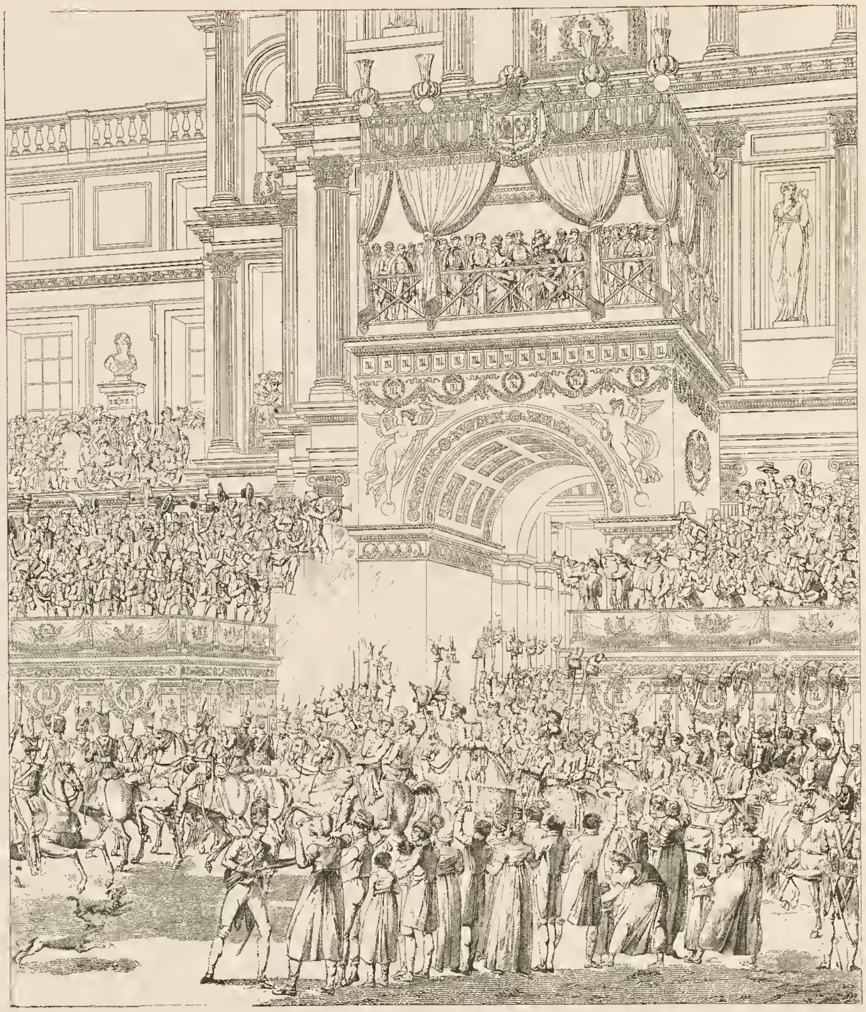

L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE

Recevant sur le grand balcon des Tuileries les hommages des troupes qui défilent devant elles le jour de la cérémonie de leur mariage.

LES FÊTES DE LA RESTAURATION

Détournons-nous de cette vision féerique. L'Empire s'est écroulé, et sur ce pont Neuf que traverse Louis XVIII en faisant son entrée dans Paris, nous retrouverons sans doute plus d'un maréchal et plus d'un sénateur qui, il y a quatre ans, courbaient bas l'échine, dans la galerie de Diane, devant celui qu'on appelle aujourd'hui l'*Ogre de Corse*.

Louis XVIII, qui, en venant de Saint-Denis, avait couché une nuit à Saint-Ouen, où il signa l'Ordonnance restée célèbre, entra à Paris le 3 mai.

Dans les premières voitures avaient pris place les ministres provisoires, l'archevêque de Reims, grand aumônier de France, le duc de Duras et le comte de Blacas.

Dans la voiture du roi se trouvaient la duchesse d'Angoulême, le prince de Condé et le duc de Bourbon. Berthier galopait devant le carrosse, que suivaient à cheval Monsieur et le duc de Berry, accompagnés des maréchaux.

A la barrière, M. de Chabrol, préfet de la Seine, présenta les clefs de la ville.

Le roi se dirigea vers Notre-Dame, où un *Te Deum* fut chanté, puis traversa le pont Neuf pour se rendre aux Tuileries.

« C'est surtout, nous dit une relation contemporaine, au moment où le cortége s'est rapproché du lieu où venait d'être relevée la statue de Henri IV que l'enthousiasme s'est porté à un degré vraiment inexprimable. Le Conservatoire, réuni au pied de la statue, faisait entendre l'hymne national consacré à la mémoire et à l'éloge du bon roi. Le peuple et les soldats le répétaient en chœur. La voiture du roi s'est arrêtée quelques instants à cette place. Sa Majesté a paru lire avec une vive émotion cette belle et simple inscription, mise sur le piédestal :

Ludovico reduce,
Henricus redivivus.

et celle des deux temples élevés près de la statue : *A la concorde des Français. A la paix des nations.* »

Aux Tuileries, où le roi arriva vers cinq heures et demie, la foule était immense et l'allégresse fut délirante. La famille royale fut contrainte de se montrer à plusieurs reprises au balcon.

Cette fois ce n'étaient plus seulement les légions qui acclamaient leur *imperator* : c'était véritablement la population parisienne qui se réjouissait bruyamment du retour de ses rois.

Consultez quelque vieillard sans parti pris, et il vous dira que cette joie était sincère chez la plupart. Après tant de victoires, l'humiliation de voir Paris occupé par les alliés était moins vivement ressentie qu'elle n'aurait dû l'être. Si le souvenir du grand empereur était vivant dans le cœur de ceux qui étaient entrés avec lui dans toutes les capitales de l'Europe, la France, épuisée d'hommes et d'argent, était heureuse d'être débarrassée d'un héros dont la gloire lui coûtait si cher. Cette dynastie dont le retour, après de si incroyables vicissitudes, semblait providentiel, avait d'ailleurs laissé encore bien des racines dans les cœurs. La mémoire de Henri IV, qui, par ses qualités et ses défauts, fut si vraiment Français, offrait une légende toute prête que l'on croyait facile de substituer à celle du prodigieux passant qui venait d'ébranler la terre du bruit de ses pas.

Le rétablissement de la statue de Henri IV sur le pont Neuf excita un indescriptible enthousiasme. Bourgeois,

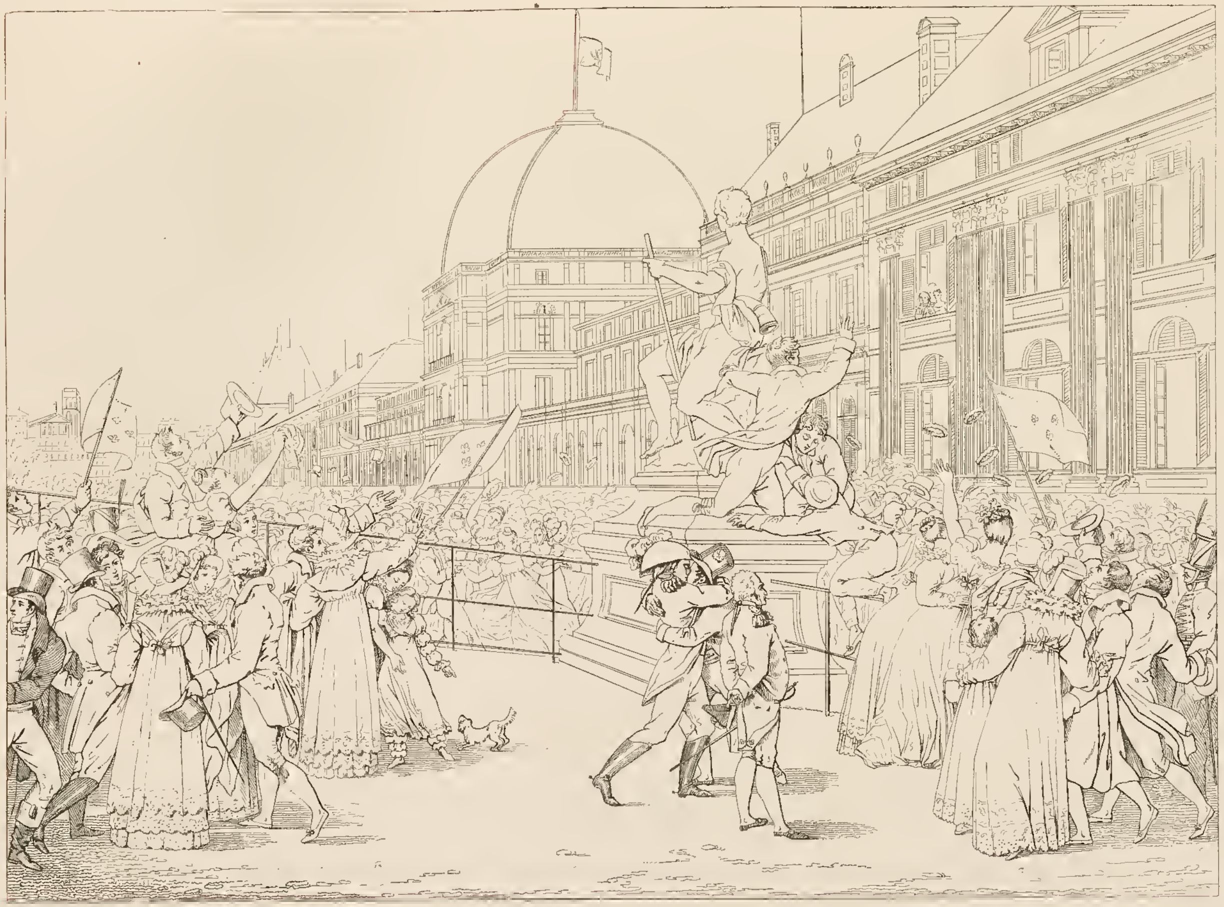

LES TUILERIES EN 1814 (Collection de M. Victorien Sardou).

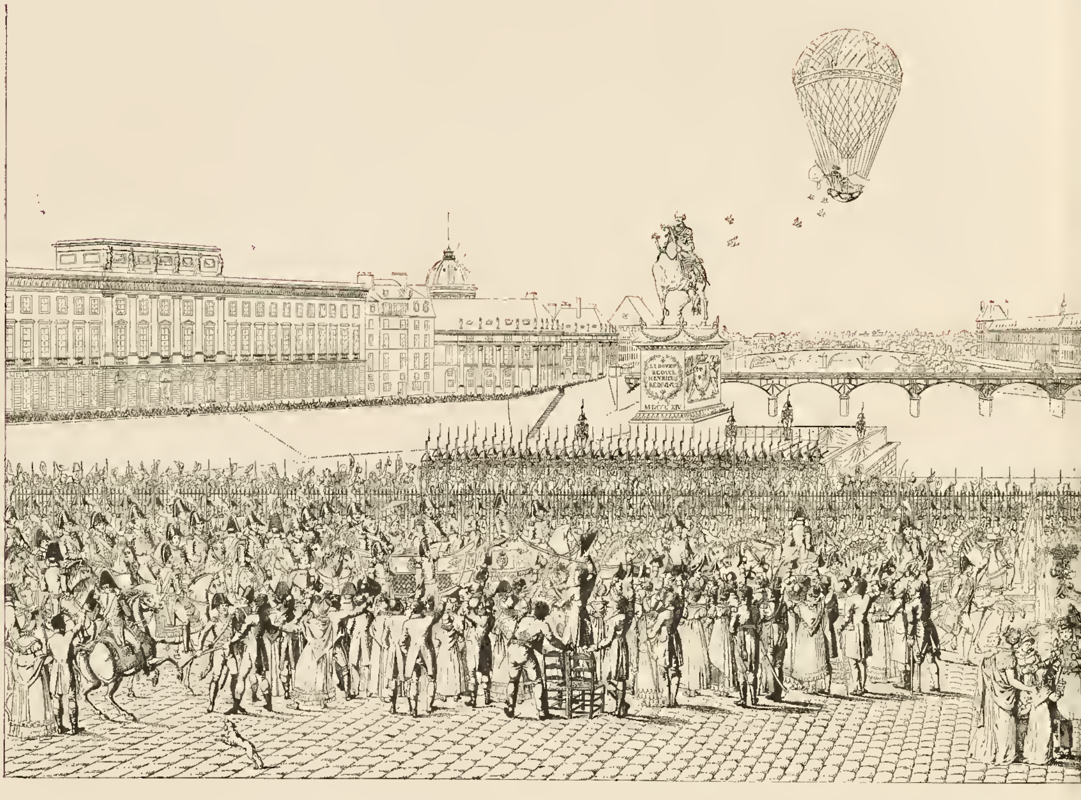
LUDOVICO
REDUCE
HENRICUS
REDIVIVUS
MDCCCXIV

Les Fêtes nationales.

RENTRÉE DE

Ludovic Baschet, Éditeur.

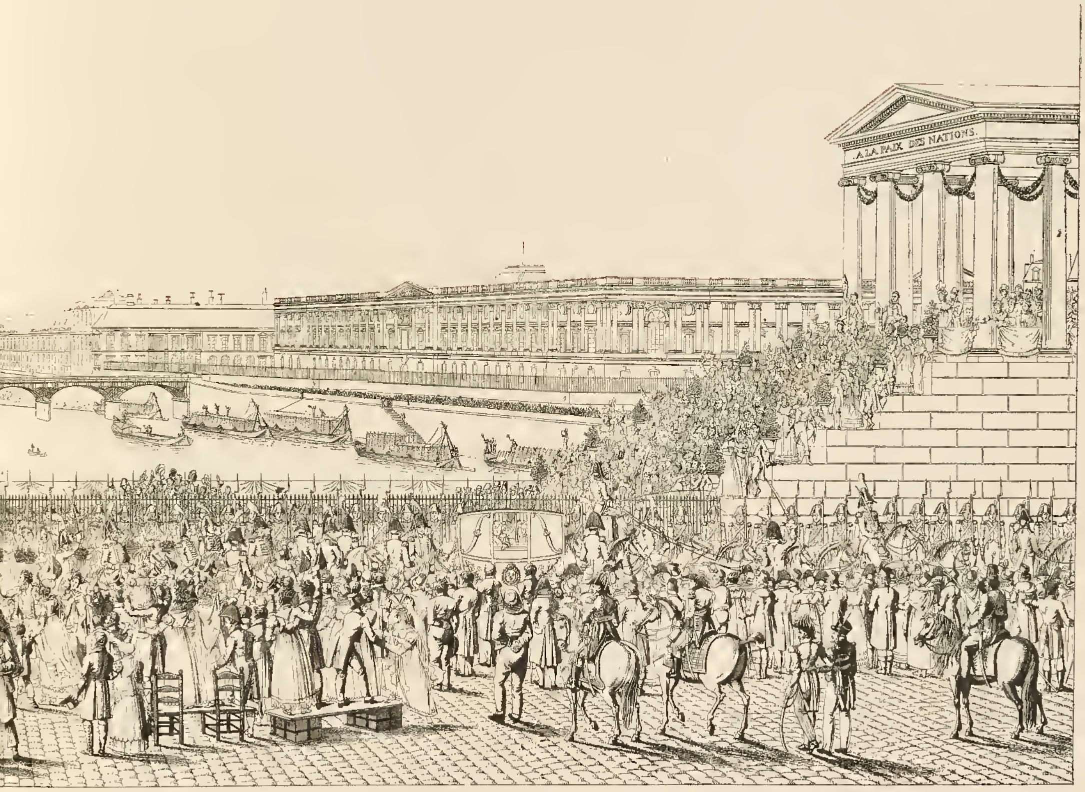
A LA PAIX DES NATIONS

Collection Victorien Sardou.

E LOUIS XVIII

Imp. Bernard jeune.

hommes du peuple, femmes, enfants s'attelèrent au monument du bon roi, qui, par un hasard fécond en rapprochements philosophiques, était fondu avec le bronze de la statue nue de Desaix, qui elle-même avait remplacé la statue de Louis XIV place des Victoires.

Voulez-vous savoir ce que Paris pensait alors? Écoutez chanter le poëte :

Où courez-vous? quel bruit naît, s'élève et s'avance?
Qui porte ces drapeaux, signe heureux de nos rois?
Dieu! quelle masse au loin semble, en sa marche immense,
Broyer la terre sous son poids?
Répondez... Oui, c'est lui; je vois sa noble tête;
Le peuple, fier de sa conquête,
Répète encor son nom chéri.
O ma lyre, tais-toi! dans la publique ivresse,
Que seraient tes concerts près des chants d'allégresse
De la France aux pieds de Henri?
Par mille bras traîné, le lourd colosse roule.
Ah! volons, joignons-nous à ces efforts pieux.
Qu'importe si mon bras est perdu dans la foule?
Henri me voit du haut des cieux.
. . . .

Nous n'avons nullement la pensée de mettre en contradiction avec lui-même notre cher et grand Victor Hugo. Le poëte est le coryphée qui chante pour la multitude, qui traduit ses impressions qui se modifient, ses admirations qui se déplacent, ses illusions mêmes qui changent d'objet. C'est à ce titre que ces vers, qui révèlent l'état des esprits en 1818, sont précieux pour indiquer l'évolution de toute une génération.

La Restauration s'efforça d'entretenir les sentiments qui venaient de se réveiller et de ressusciter les vieilles traditions qui mêlaient intimement le peuple de jadis, les femmes de la halle, les ouvriers des ports, aux fêtes de la royauté. Quand le duc de Bordeaux vint au monde, la duchesse de Berry ordonna d'ouvrir toutes grandes les portes de sa chambre à coucher. Pour la dernière fois, peut-être, la masse s'unit de cœur aux cérémonies officielles. La muse de Vadé, personnifiée dans Désaugiers, réchauffait un peu les strophes officielles des faiseurs de cantates, qui, après avoir salué la naissance d'un roi de Rome, saluaient avec le même lyrisme de commande la naissance du Dauphin de France. Le créateur de *Cadet Buteux* fredonnait sur l'air *La garde royale est là :*

C't enfant qu' d'avance on adore,
Nous disions-nous tout c't été,
Pourquoi n' vient i pas encore,
Quand il en vient d' tout côté?
Morgué! moi, ça m' tarabuste
De voir qu'il tarde comme ça,
Et si l' Ciel veut être juste,
En r'tour des pleurs qu'on versa,
Il nous fera
Cadeau de ce p'tit ange-là!

La fête publique tendait à se faire aussi peu solennelle que possible. Sur la proposition du comte de Chabrol, le conseil du gouvernement qui remplaçait alors le conseil général de la Seine rendait un arrêté dont les termes sont curieux :

« Touché particulièrement des manifestations naïves et de la gaieté franche qui ont présidé à l'expression des sentiments de plusieurs corporations; considérant que ces sentiments n'appartiennent qu'à de bons et loyaux Français, et que la réunion de ces sujets fidèles ne peut que faire encore mieux apprécier les vœux et les désirs du peuple de la capitale,

« Ce conseil délibère ce qui suit :

« M. le préfet invitera en un ou plusieurs banquets, au nom de la ville, les dames de la halle, la corporation des forts de la halle et des ports, celle des charbonniers... »

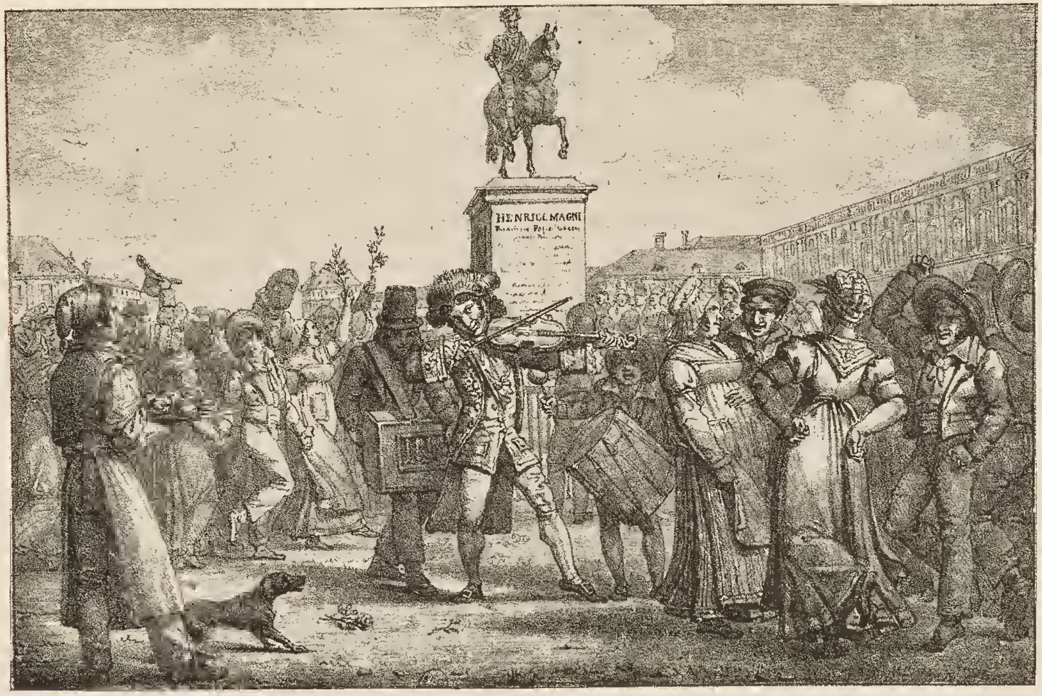
HENRICI MAGNI

LES FORTS ET LES POISSARDES DANSANT AUTOUR DE LA STATUE DE HENRI IV LE JOUR DE LA SAINT-HENRI

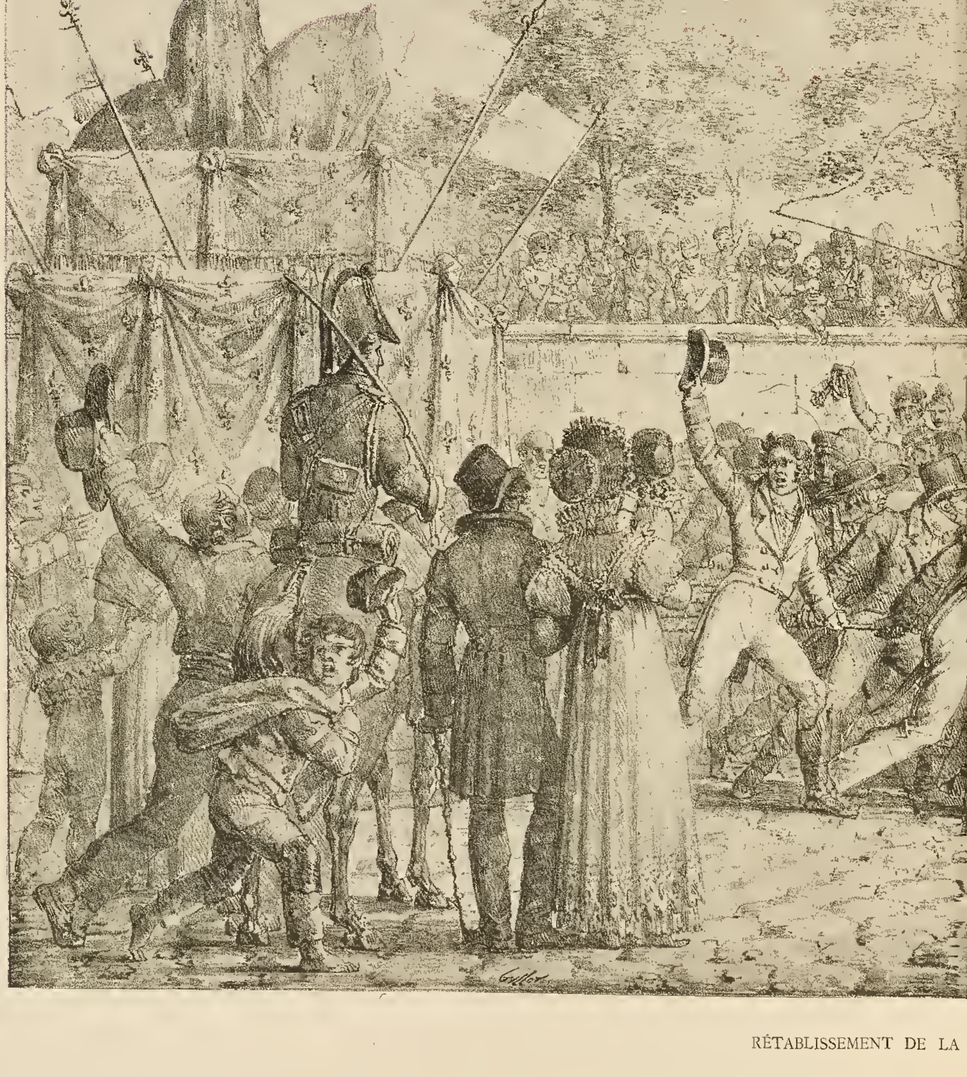

RÉTABLISSEMENT DE LA

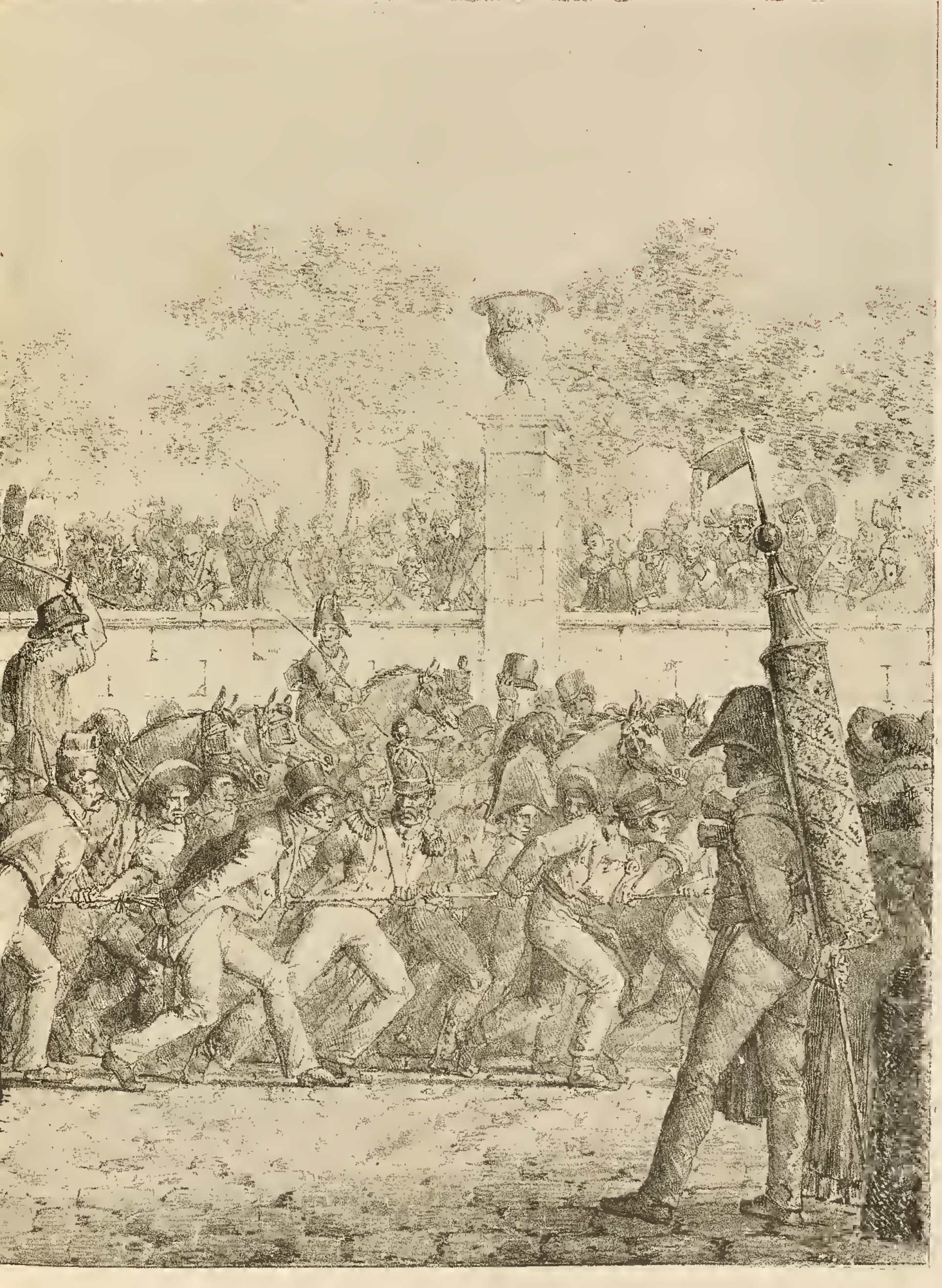

Paris. — Imp. Tolmer et C^{ie},

STATUE DE HENRI IV

La gravure de Marlet qui figure dans ce livre est un témoignage du caractère tout particulier qu'on essayait de donner à ces réjouissances. Le *Grimacier* habillé en marquis, et qui appartenait de droit à la galerie des *Excentriques* de Gouriez, était alors une célébrité de la rue; c'était lui qu'on avait chargé d'amuser les forts et les charbonniers, qui vraiment semblent danser et rire de bon cœur.

N'est-on pas tenté de faire un mélancolique retour sur l'ironie des événements, quand on songe à la destinée de cet Enfant de France salué de tant d'acclamations? Si le duc de Bordeaux, devenu le comte de Chambord, impose le respect à tous par la dignité de son attitude, il n'a, à coup sûr, rien du tempérament aventureux d'Henri IV; il semble plutôt faire partie de ce groupe de figures austères qui s'éloignent du chemin que suivent les générations présentes, pour s'enfoncer de plus en plus dans le lointain du Passé et rejoindre, sous les arceaux des cloîtres, les représentants des premières dynasties.

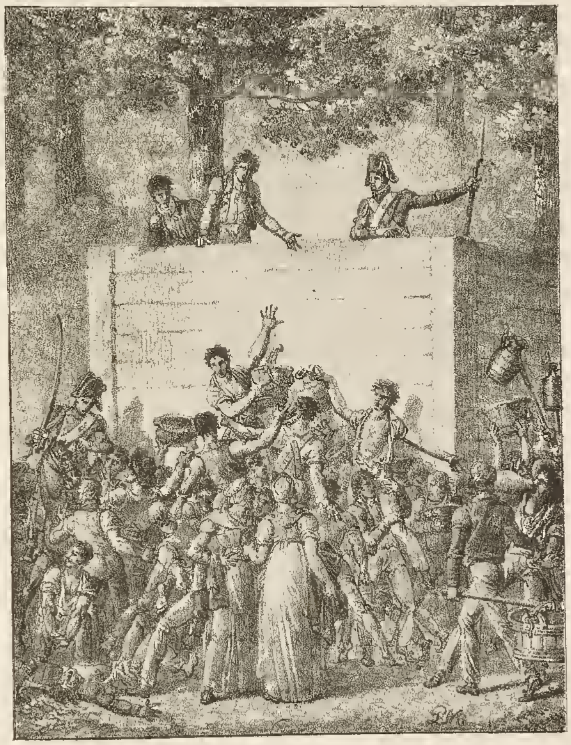

ÉPISODE D'UNE RÉJOUISSANCE PUBLIQUE

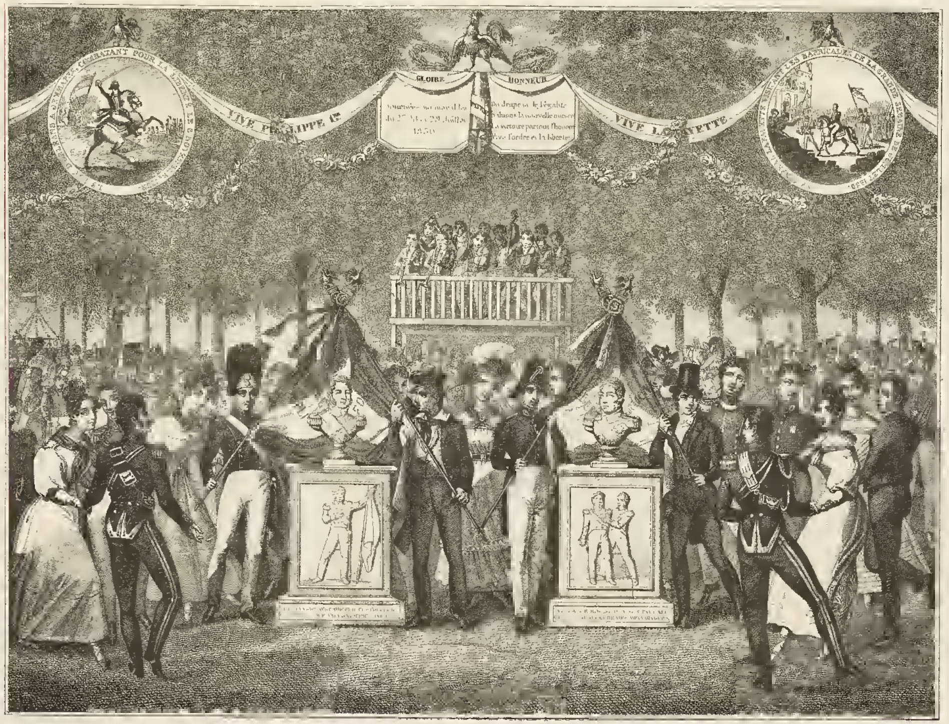
VIVE PHILIPPE Ier
GLOIRE
HONNEUR
VIVE LAFAYETTE

LOUIS-PHILIPPE ET LAFAYETTE AU CARRÉ DES FÊTES

LES FÊTES DE LA MONARCHIE DE JUILLET

Tournons encore un feuillet de l'histoire contemporaine. Nous entrons dans la monarchie de juillet, et les fêtes nous aident à en suivre toutes les phases.

Tout d'abord, c'est le duc d'Orléans qui, passant sur des barricades, vient se faire nommer lieutenant général à l'Hôtel de Ville, occupé par l'insurrection. *Omnia serviliter pro dominatione.* C'est à Louis-Philippe, à coup sûr, que peut s'appliquer la fameuse maxime : courtisan de l'émeute, il lui faut subir tous ses caprices, obéir à toutes ses fantaisies, flatter tous ses instincts. Le roi de demain appartient à ceux dont il veut être le maître, et la plèbe ne se fait par faute de tirer les fils de son pantin. Quand Ourliac a dîné, il réunit quelques camarades, se place sous le balcon du Palais-Royal et crie : « La *Marseillaise!* » Louis-Philippe accourt, salue et chante la *Marseillaise*...

Pour quelques jours la foule a deux jouets : Louis-Philippe et Lafayette. Lorsqu'elle est lasse de l'un, elle prend l'autre; parfois, elle les associe et leur dit de s'embrasser. Quand Louis-Philippe a entonné la *Marseillaise* à satiété, on installe Lafayette dans une voiture et on le promène sur les boulevards. *Vive Lafayette en cheveux blancs!* hurle le gamin légendaire, devant le marquis qui portait une perruque blonde; puis, passant sa tête à travers la portière, il lui murmure à l'oreille : « Salue donc, vieille bête! » Quel métier que de rechercher la popularité! Que de fois ce prétendant à la poursuite d'un trône a dû envier le sort de l'ouvrier en blouse qui s'amusait de lui! Que de fois Lafayette, l'incorrigible et néfaste personnage qui avait recommencé, vieillard, les intrigues de sa jeuneese, a dû rêver, au milieu de certaines ovations humiliantes, au trépas des vrais gentilshommes qui étaient tombés pour leur foi, ou des vrais républicains qui étaient morts pour leur cause!

Plus tard, quand tout paraît assis et que les habiles, parmi les vainqueurs, se sont distribué les places, la cérémonie qui a lieu chaque année pour les victimes de juillet ravive les inquiétudes du souverain qui a ramassé sa couronne sur le pavé sanglant. Honorer ces morts, n'est-ce donc point justifier les insurgés vivants et déclarer que l'insurrection est sainte? Qui dira pourquoi cette barricade est glorieuse et pourquoi cette autre est séditieuse? Nul n'en sait rien. Des magistrats qui portent la croix de juillet requièrent contre les insurgés de 1839; les soldats qu'on a félicités, après 1830, de ne pas avoir tiré sur leurs frères, sont invités, rue Transnonain, à ne pas prendre ces félicitations au sérieux. La conscience publique se trouble et hésite. Enfin, de coups de fusil en coups de fusil, on arrive aux journées de février. C'est en vain qu'à la dernière Saint-Philippe le roi a déclaré aux grands corps de l'État qu'après avoir établi en France l'ordre et la prospérité, il dirait à Dieu, comme Siméon : *Nunc dimittis.* Pour démettre celui qui ne fut pas son serviteur, Dieu n'attend pas que le roi lui dise : « Quand il vous plaira. » Cette royauté s'effondre comme elle a surgi, au bruit de la bataille des rues. Louis-Philippe monte en fiacre et va rejoindre dans l'exil cette famille à laquelle il a enlevé le trône, en échange du généreux pardon accordé par les Bourbons au fils d'Égalité....

* * *

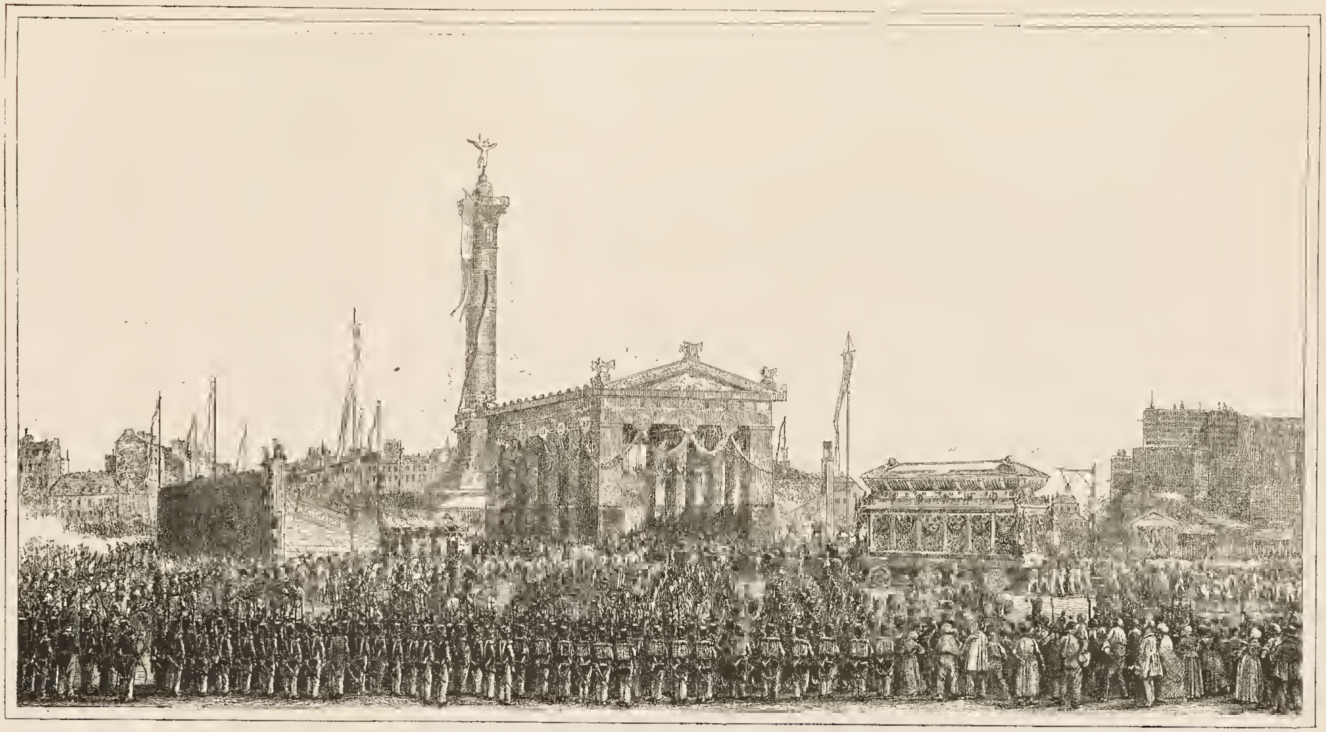

SERVICE FUNÈBRE POUR LES VICTIMES DE JUILLET

28 Juillet 1840.

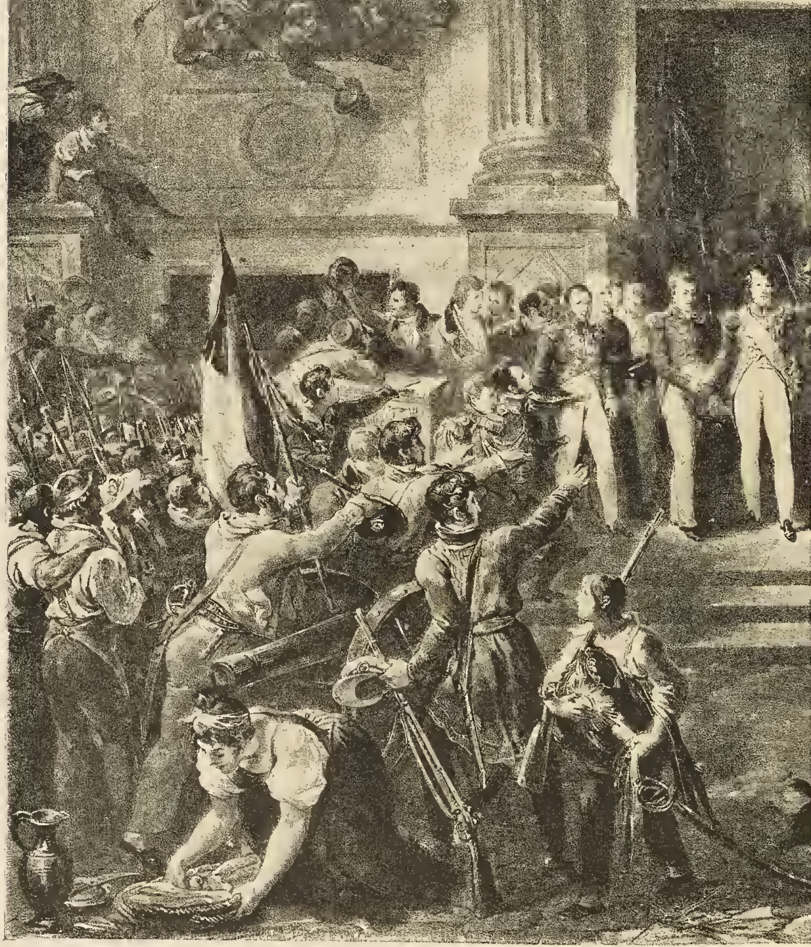

Les Fêtes nationales.

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, PROCLAMÉ

Est reçu à l'Hôtel-de-Ville de Paris par le général La Fayette et

Ludovic Baschet, Éditeur.

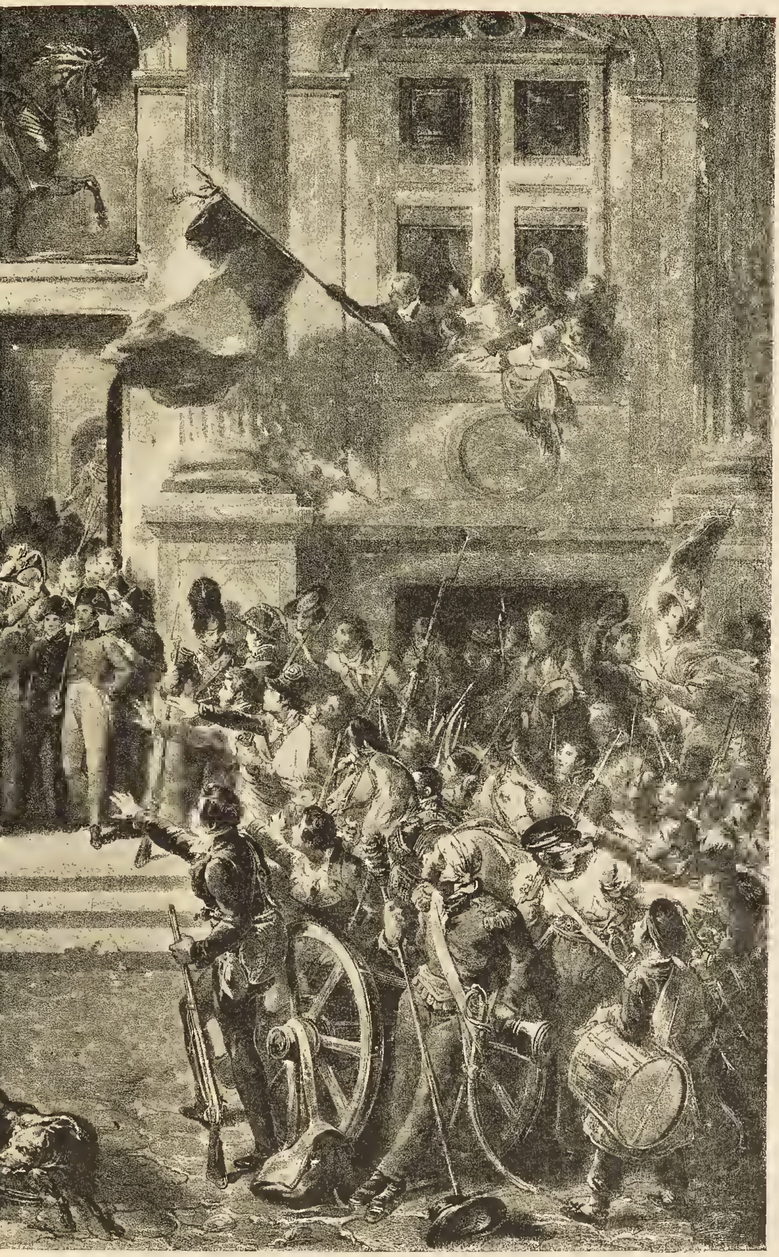

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DU ROYAUME

les principaux députés de la France, le samedi 31 juillet 1830

Imp. Bernard jeune.

LE RETOUR DES CENDRES DE NAPOLÉON Ier

Sous le règne de Louis-Philippe, la rentrée des Cendres de Napoléon Ier fut une des rares fêtes qui eurent le caractère de solennités nationales.

Nous avons laissé le tout-puissant Empereur présentant Marie-Louise à la Garde, qui défile devant le balcon des Tuileries, c'est-à-dire en pleine apothéose, à l'heure qu'a célébrée le poëte, où l'homme du Destin franchissait les premiers échelons des cieux.

Il n'était presque plus un homme.
Il disait, grave et rayonnant,
En regardant fixement Rome :
« C'est moi qui règne maintenant. »

Il voulait, héros et symbole,
Pontife et roi, phare et volcan,
Faire du Louvre un Capitole,
Et de Saint-Cloud un Vatican.

Notre volume a quelques pages de plus, le siècle est plus âgé de quelques années, et voici que celui qui a commandé à des millions de sujets s'en va, escorté de quelques grenadiers anglais, dormir sous un saule, près de cette fontaine qui a procuré un dernier plaisir à ce captif qui avait possédé le monde, et auquel on refusait même de l'eau qui ne fût point malsaine.

En tête du cortége marchaient Napoléon Bertrand, filleul de l'empereur, le chapelain Vignali, les docteurs Antomarchi et Arnold, puis vingt-quatre soldats anglais, destinés à descendre le corps au bas de la colline. Le char funèbre venait ensuite, suivi par le cheval dont Hudson Lowe avait défendu l'usage à cet homme habitué à une incessante activité. Les exécuteurs testamentaires, le comte Bertrand, Montholon et Marchand, cheminaient immédiatement après; derrière eux on apercevait quelques officiers anglais, les membres du conseil de l'île, le général Coffin et le marquis de Montchenu, commissaires pour la France et l'Autriche, et enfin Hudson Lowe, qui n'avait pas eu la pudeur de s'abstenir de paraître à l'enterrement de celui sur lequel il avait assouvi toutes les haines dont une telle âme était capable.

Douze salves d'artillerie retentirent quand le cercueil descendit dans la terre, et ce fut tout...

Le 12 mai 1840, le ministre de l'intérieur demanda un crédit aux Chambres pour la translation en France des restes de Napoléon. Le 7 juillet, la frégate la *Belle-Poule* appareilla à Toulon et, accompagnée de la corvette la *Favorite,* se dirigea vers Sainte-Hélène, où elle toucha le 14 octobre. Le lendemain on procéda à l'exhumation, et l'on retrouva Napoléon tel qu'il s'était endormi le 5 mai, après avoir, dans son suprême délire, prononcé le nom de *France* et le mot *Armée.* Il portait l'uniforme des chasseurs à cheval de la vieille garde, vert foncé, avec parements rouges, avec le grand cordon de la Légion d'honneur sur la poitrine. Les épaulettes seules étaient un peu ternies.

A trois heures et demie, le major général Middleton remettait solennellement au prince de Joinville, au bruit de salves d'artillerie, le corps du grand vaincu de l'Angleterre. Vingt-cinq années juste s'étaient écoulées depuis l'entrée de Napoléon à Sainte-Hélène.

Nul n'ignore l'incident qui marqua la traversée. Un navire, rencontré en route, annonce que les hostilités étaient près de commencer entre la France et l'Angleterre. Le prince de Joinville réunit ses officiers et les anime de son ardeur. Tous se rallient à son avis et déclarent qu'il faut défendre à outrance le précieux dépôt qui leur est confié. On jette par-dessus bord les meubles qui encombraient ce bâtiment, peu préparé à une expédition guerrière, et, à la hâte, on place des canons dans les cabines élégantes transformées en batteries. Songez quel épilogue à cette épopée : le cercueil de Napoléon s'abîmant dans les flots au bruit du canon, après quelque lutte terrible avec ses constants ennemis !

Le voyage cependant s'effectua tranquillement. Arrivé le 8 décembre à Cherbourg, et le 9 au Havre, le corps était reçu à Courbevoie le 14 et déposé dans un temple funéraire.

Le 15, le cortége se mettait en marche.

Sur le char funèbre, couvert du manteau semé d'abeilles, des Victoires soutenaient le corps de l'Empereur, porté sur un bouclier. Les douze chevaux qui conduisaient ce char étaient divisés en quatre quadriges guidés par des piqueurs à la livrée impériale.

Deux maréchaux, un amiral et le lieutenant général Bertrand, à cheval, tenaient chacun un cordon du poêle. Le cheval de bataille qui suivait le char mortuaire avait la selle de velours amarante, brodée d'or, qui servait au cheval du Premier Consul à Marengo. Toute la France escortait le cercueil de ce glorieux revenant qui reprenait possession de sa capitale. Un froid intense faisait songer à cette Russie dont le climat avait eu raison de ce génie surhumain que les éléments seuls avaient pu vaincre, et cette terre glacée, ce ciel d'où la neige semblait prête à tomber, ajoutaient à cette rentrée triomphale une mystérieuse grandeur de plus.

Après avoir passé sous l'Arc de triomphe, le cortége suivit les Champs-Élysées, la place de la Concorde, et entra aux Invalides au milieu d'une haie de statues qui représentaient tous les grands hommes qui ont illustré la Patrie.

C'est là qu'il dort de l'éternel sommeil dans son Panthéon bleu,

Lui, l'homme qui trouvait la terre trop étroite,
Le sceptre en sa main gauche et l'épée en sa droite,
A ses pieds son grand aigle ouvrant l'œil à demi.

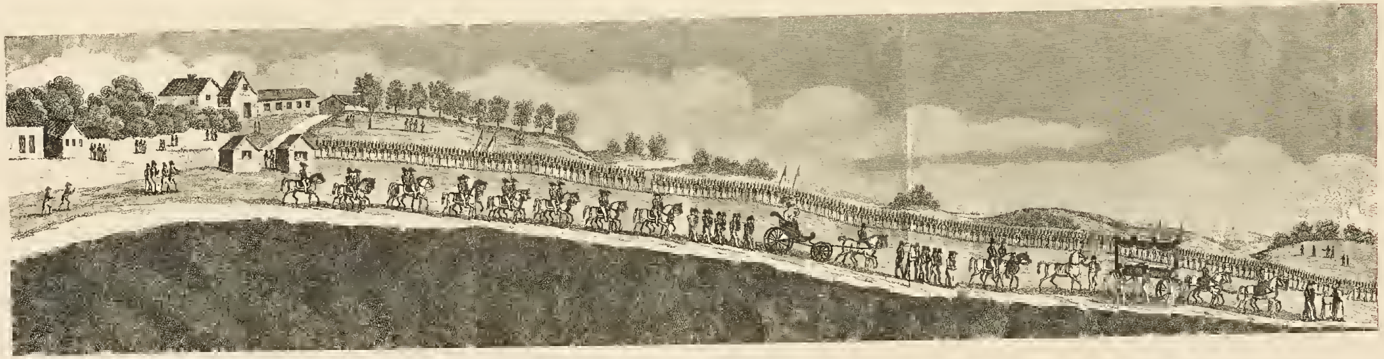

Les Fêtes nationales.

ENTERREMENT DE NAPOLÉON A SAINTE-HÉLÉNE

Ludovic Baschet, Éditeur

Imp. Bernard jeune

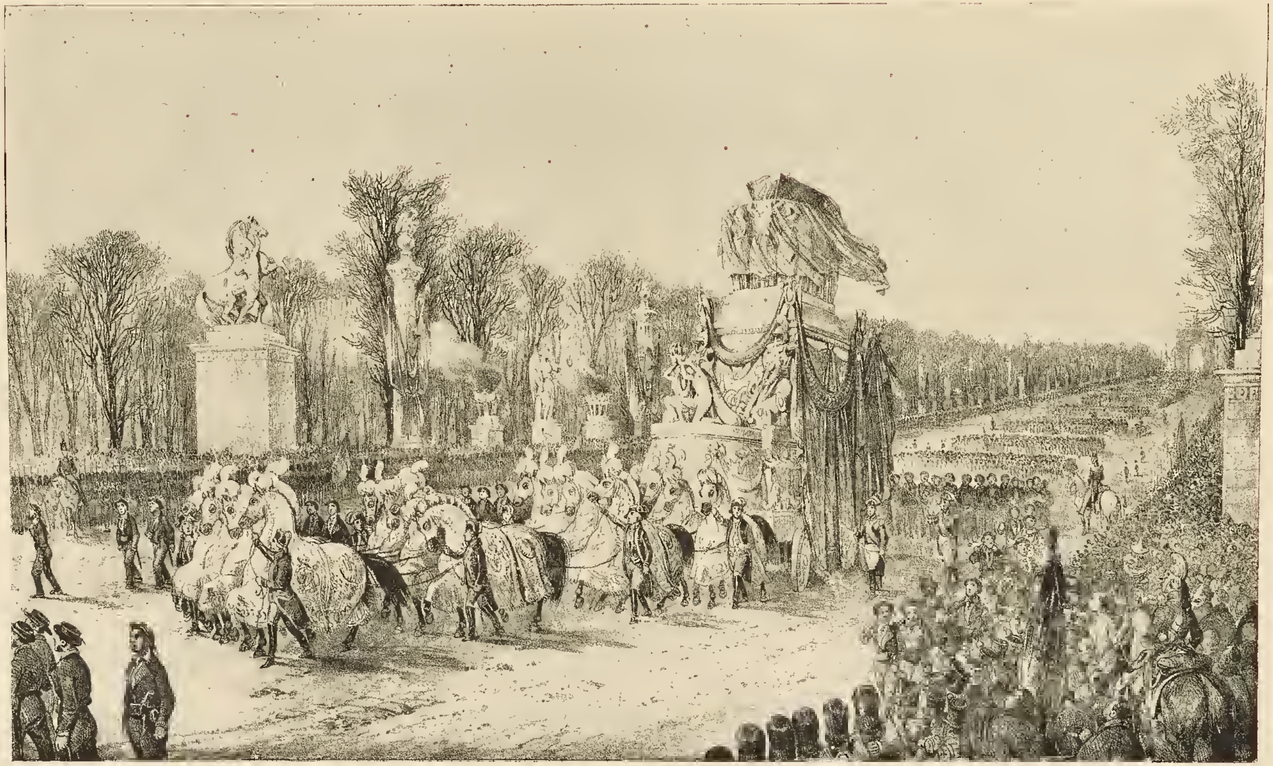

Les Fêtes nationales.

MARCHE DU CORTÈGE FUNÈBRE DE NAPOLÉON DANS LES CHAMPS-ÉLYSÉES

Ludovic Baschet, Éditeur.

Imp. Bernard jeune.

LA FÊTE DE LA CONCORDE

21 *Mai* 1848

L'oncle est revenu, le neveu va bientôt paraître; mais, avant d'arriver au second Empire, il nous faut traverser la République de 1848, qui, il est vrai, compte plus d'émeutes que de fêtes. La fête de la Concorde, qui devait être célébrée le 14 mai, mais que l'affaire du 15 mai, inoubliable grâce à son pompier légendaire, fit remettre au 21, fut cependant touchante en bien des points. En dépit de railleries innombrables, elle affirma, par l'empressement que les ouvriers montrèrent à glorifier le travail, les belles qualités d'abnégation et de bonne volonté qu'on retrouve toujours dans la population parisienne.

On avait dressé à l'entrée du pont d'Iéna deux pyramides énormes sur lesquelles flottaient des oriflammes avec les dates du 24 et du 25 février. Au centre du Champ de Mars s'élevaient quatre statues colossales : la République, la Liberté, la Marine et le Commerce.

Trois cent mille personnes défilèrent devant l'Assemblée, qui s'était rendue au Champ de Mars. Après les légions de la garde nationale et les délégations des départements venaient les corporations ouvrières, portant les *chefs-d'œuvre* de chaque métier. Parmi eux, on remarqua particulièrement le chef-d'œuvre des tapissiers et celui des fleuristes. Le char de l'Agriculture, orné de drapeaux, d'instruments rustiques et d'épis, était suivi par cinq cents jeunes filles couronnées de chêne et vêtues de blanc avec écharpe bleue. Cette réminiscence des fêtes de la première Révolution prêta à rire, et les journaux du temps s'égayèrent longtemps à ce sujet.

LES FÊTES DU SECOND EMPIRE

Après une si longue course et un si vaste voyage à travers des régimes différents, nous abordons cette histoire d'hier que rendent confuse tant de passions agitées.

Rien, il semble, ne devrait être plus aisé que de parler de spectacles dont nous avons été les témoins. Faut-il l'avouer cependant? nulle image précise ne s'offre à l'esprit de ces solennités auxquelles nous touchons presque. Que cela est près! se dit-on, et que cela est loin! On aperçoit vaguement, en interrogeant ses souvenirs, une escouade de cent-gardes qui passe au galop, un souverain qu'entoure un éclatant cortége, et cela ne vous met devant les yeux rien de bien formel et de bien net.

Fêtes du Mariage, fêtes du Baptême, fête de la distribution des récompenses aux exposants de 1867, toutes ces fêtes, qui ont des dates certaines, vous produisent l'effet de quelque mirage, mais d'un mirage particulier, d'un mirage qui est en arrière et non en avant, et qui vous montre, quand vous vous retournez, des ombres éphémères et superbes s'agitant sur un théâtre magnifique, mais qu'on a peine à croire réel. Tous les acteurs qui ont figuré dans ces pompeuses cérémonies ont l'air d'appartenir plus au roman qu'à l'histoire; on croirait qu'ils sont sortis d'un livre de Balzac pour rentrer dans un livre d'Alphonse Daudet, après avoir seulement traversé une minute la scène du monde comme les personnages d'un brillant intermède que l'on joue entre les actes d'un drame terrible.

La vraie fête nationale, sous Napoléon III, fut le retour des troupes de l'armée d'Italie. Cette campagne rapide, cette promenade triomphale plutôt, dont les étapes se nommaient Palestro, Magenta, Solférino, était bien faite, assurément, pour flatter l'orgueil du pays. Pour la première fois, d'ailleurs, l'illusion du peuple était d'accord avec l'illusion du rêveur couronné. Lui-même était déjà réveillé que la France dormait encore et que tous les journaux de l'opposition appelaient l'Italie notre sœur et vantaient cette guerre funeste qui, en affaiblissant l'Autriche, préparait Sadowa et Sedan... Le malavisé qui eût insinué alors qu'un Sedan était possible eût été enfermé comme fou, lapidé ou plutôt étouffé sous les couronnes de laurier qui tombaient de tous les étages. Quel enthousiasme soulevait les poitrines quand défilaient sur nos boulevards les blessés, les étendards enlevés à l'ennemi, et les canons conquis, et les zouaves gouailleurs, et les turcos montrant leurs dents blanches, et la ligne avec des fleurs au bout des fusils! Qui eût dit, lorsque nos Parisiennes, debout à tous les balcons, penchées à toutes les fenêtres, battaient frénétiquement des mains devant nos drapeaux troués par la mitraille, qu'il se trouverait un maréchal de France pour vendre en tas à la Prusse toutes ces chères et glorieuses guenilles?

Qui eût dit... Ainsi l'on frémit, et les larmes vous viennent aux yeux, lorsque l'on reprend l'un après l'autre, avec une sombre amertume, tous les détails de cette journée du 14 août 1859 : le bruit des clairons sonnant des fanfares, les vivats et les poignées de main fiévreuses de joie que chacun voulait donner à nos soldats, le sourire heureux de nos officiers, les allures un peu débraillées du troupier, l'expansif bonheur de nos ouvriers, enchantés qu'on eût délivré nos frères les Italiens, qui, libres grâce à nous, après une servitude de tant de siècle, n'ont pensé, à l'heure de nos désastres, qu'à s'emparer du patrimoine du vieillard que nous protégions!

Au banquet qui avait réuni au Louvre les principaux officiers, l'Empereur, qui portait très-modestement et très-noblement cette gloire qu'il sentait excessive, avait terminé son discours par ces paroles, qui semblaient pour tous constater une évidence :

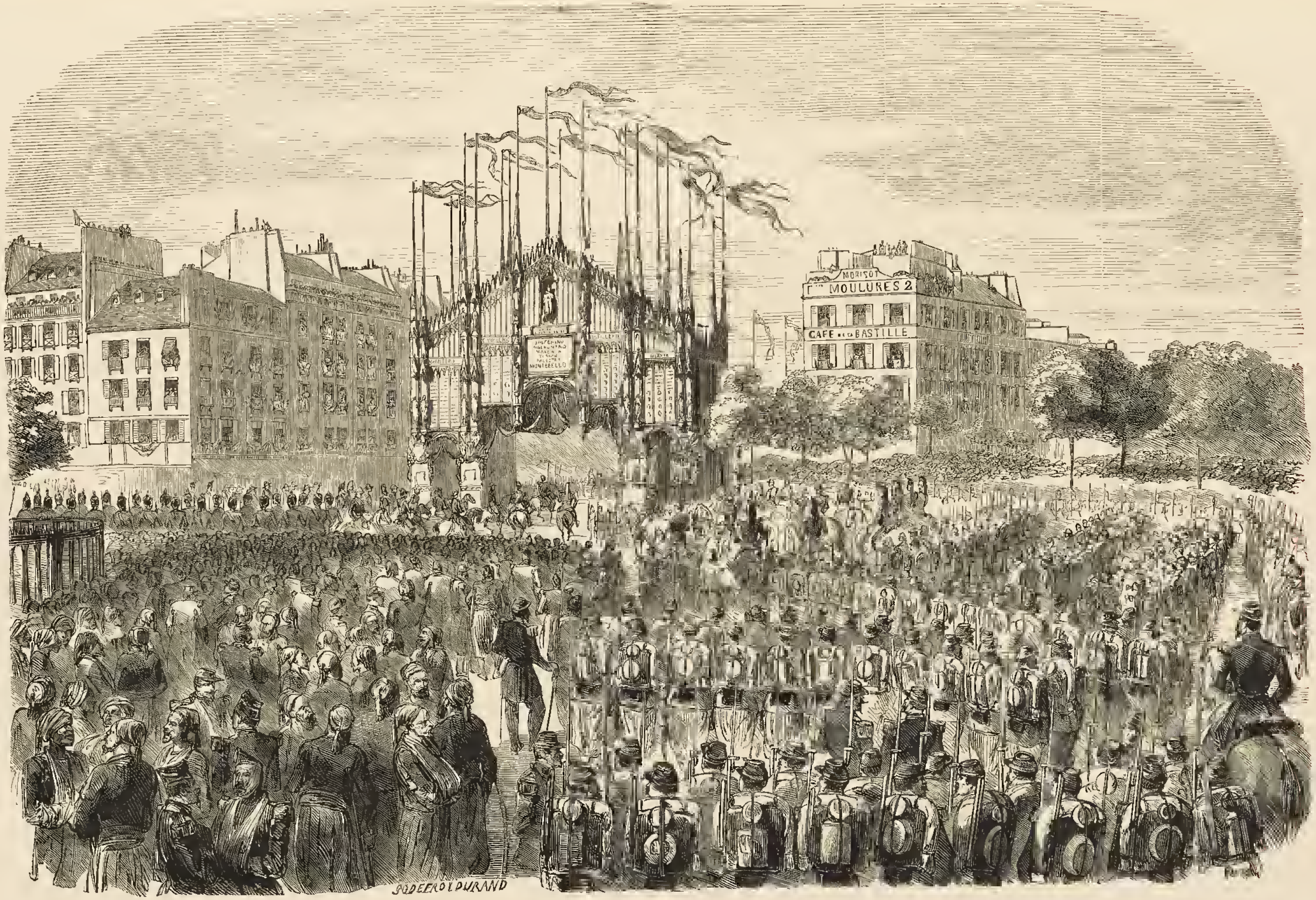
MORISOT
MOULURES 2
CAFE DE LA BASTILLE
MONTEBELLO
GODEFROY DURAND

Les Fêtes nationales.

RENTRÉE TRIOMPHALE DES TROUPES DE L'ARMÉE D'ITALIE

Ludovic Baschet, Éditeur.

Imp. Bernard jeune.

« Si la France a tant fait pour un peuple ami, que ne ferait-elle point pour défendre sa propre indépendance?... »

En dehors de cette rentrée des troupes de l'armée d'Italie, où l'âme de la nation vibra avec l'âme du souverain, où, pour mieux parler, les chimères d'en bas et les chimères d'en haut s'embrassèrent un instant, l'Empire n'eut pas plus que les gouvernements qui l'avaient précédé de fêtes véritablement populaires.

Qui ne se souvient des 15 août? Toute la journée, les multitudes, incessamment accrues, se succédaient à travers la ville, emplissant l'atmosphère de rumeurs, de respirations, d'effluves ardentes. Les flots pressés, les couples, les tribus, les bandes, les smalas, montaient toujours, possédés de cette idée fixe : *voir le feu*. Dans les jardins publics, des guirlandes de verres de couleur, des portiques d'Alhambras, des vases en bois blanc hâtivement peints, s'allumant avant que la nuit ne fût venue, faisaient flotter une vapeur lourde au-dessus des fondaisons épaisses, et mêlaient leurs clartés jaunes aux rayons du soleil d'été qui empourpraient encore l'horizon. De dix heures à minuit, on entendait le bruit d'un torrent qui coulait sonore et régulier, pendant des heures entières, le long des rues, avec des *évohé*, des cris stridents, des appels avinés. Le galop d'un escadron de Municipaux, le pas cadencé des sergents de ville, retentissaient sur le pavé. La fête était finie...

Nul cependant n'eût peut-être souhaité plus que Napoléon III de vraies fêtes de la Concorde et de la Paix; mais il eut toujours cette destinée singulière de n'être pas ce qu'on croyait et de passer pour ce qu'il n'était pas. Un tyran farouche, ainsi apparaissait à tous, aux heures de notre jeunesse, ce débonnaire, cet idéologue et cet humanitaire, sans cesse oscillant et perplexe entre la Réalité et le Rêve; cet homme d'une intelligence si ouverte et en même temps si brumeuse, qui troubla peut-être le monde plus encore que son oncle, non par ambition personnelle, mais par le trouble même de son propre esprit.

Dans les solennités officielles comme dans la vie ordinaire, Napoléon III reste l'homme qu'a si merveilleusement crayonné Dumas : « Venu trop tard ou trop tôt, il était non-seulement le souverain le plus incompatible avec le temps présent, mais le type le plus antipathique au caractère français, en vertu de cet axiome de chimie : « Les « acides ne se mêlent pas aux phlegmes. » Aussi, malgré les huit millions de voix du premier plébiscite, et les sept millions du second, n'y a-t-il jamais eu communion intime entre l'Empereur et le pays. Il y avait une sorte de convention entre eux contre l'*alea*, contre l'inconnu, auxquels il avait promis de faire face; mais on sentait un malaise, une défiance réciproque. C'était sa faute, disons-le. Chaque fois qu'il prononçait un discours, on y espérait le mot qui allait rompre la glace, et l'on s'apprêtait à se jeter dans ses bras. Le mot ne sortait pas, et chacun rentrait chez soi, le souverain et la nation, sans s'être compris. C'était toujours remis à une autre fois. Il eût régné cent ans que ce mot attendu ne fût jamais sorti... Il ne rayonnait pas : c'était un astre froid. Ce n'était pas de l'atmosphère qui l'enveloppait, c'était du brouillard, et les attractions franches devenaient impossibles avec lui. »

LES FÊTES DE L'EXPOSITION

Elles sont présentes encore à toutes les mémoires, les fêtes de l'Exposition. Nous avons indiqué au début de ce livre le caractère particulier d'unanimité et de spontanéité qu'elles ont présenté; nous n'avons pas à raconter ces journées : nos gravures se chargent d'en rappeler l'éclat à ceux qui les ont vues, de les montrer à ceux qui n'en ont pas été les témoins. Il ne rentre pas dans notre cadre non plus de faire l'histoire des Expositions qui se sont succédé en France. Nous avons suivi à travers les âges, dans un autre ouvrage, les formes différentes de ces solennités industrielles et commerciales, qui sont plus vieilles qu'on ne croit, puisque en réalité les Halles des Champeaux et la Foire Saint-Germain, où l'on appliquait déjà la division par classes, étaient des embryons de nos Expositions universelles. Nous avons décrit longuement cette Exposition de l'an VII, où pour la première fois les produits de l'industrie furent associés aux récompenses accordées aux chefs-d'œuvre des lettres et des arts. Le mouvement industriel qui devait transformer les vieilles lois économiques et exercer sur la société une si profonde influence fut long à se prononcer. Les Expositions qui eurent lieu en 1801 et en 1802, pendant le Consulat, sur la place des Invalides; sous l'Empire, en 1806, dans la cour du Louvre; sous la Restauration, dans la salle Henri IV, où l'on avait placé le modèle en plâtre de la statue du Béarnais remplacé sur le pont Neuf par l'œuvre définitive de Lemot; enfin sous la monarchie de Juillet, dans les galeries du Louvre, ne donnent qu'une bien lointaine idée de ces concours magnifiques de 1867 et de 1878, où l'univers est accouru pour contempler les merveilles du travail humain.

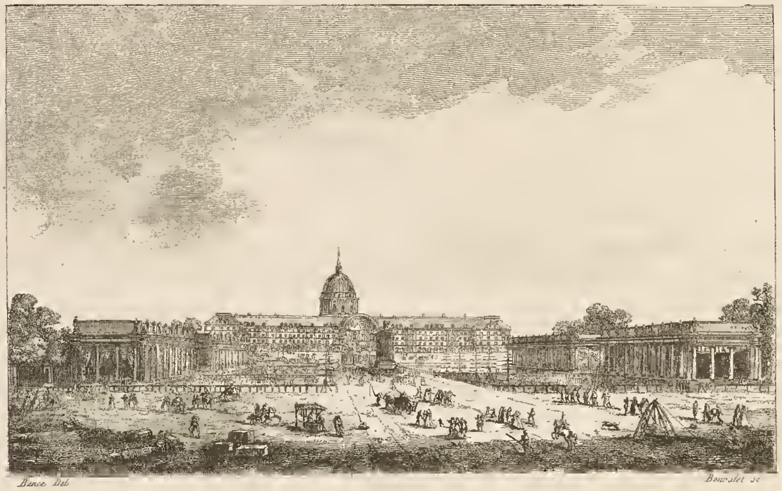

EXPOSITION AUX INVALIDES

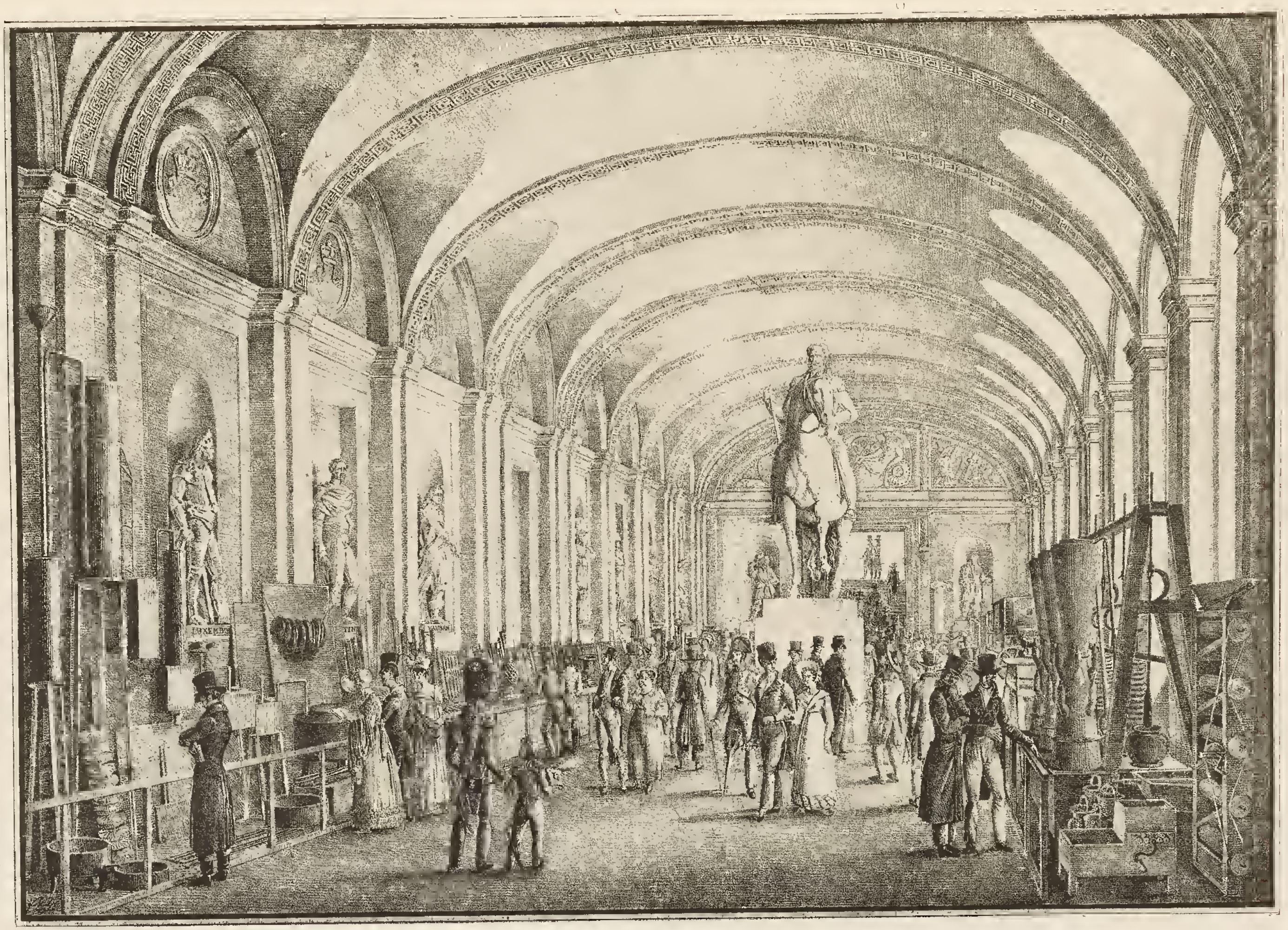

EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE AU LOUVRE (EN 1819)

Salle Henri IV

Si l'Exposition de 1867, qui fut une féerie sans exemple, marque l'apogée de l'Empire, l'Exposition de 1878 a à nos yeux une importance aussi considérable pour l'honneur de notre Patrie. Elle s'est faite toute seule, serait-on tenté d'affirmer, c'est-à-dire qu'elle s'est faite par tout le monde. Nul régime et nul individu n'en peut revendiquer le mérite. La navrante médiocrité même de la plupart des hommes qui se sont disputé le pouvoir depuis quelques années a eu du moins cet avantage de laisser à cette création de tous son véritable caractère. Le manque de tact, l'arrogance, l'ignorance prétentieuse, la suffisance et l'insuffisance du personnel étonnant dont s'était entouré le commissaire général, ont procuré à la France cette joie de ne devoir rien qu'à elle-même.

L'Exposition, d'ailleurs, n'est point née du jour où elle a été décrétée; elle est née le jour où chacun, le cœur endolori et le cerveau encore hanté par d'affreux fantômes, a regagné sa place à l'atelier. Pour qui connaît le caractère français, il y eut là une heure plus anxieuse qu'on ne croit, une détermination plus rude qu'on ne l'imagine. Cet ouvrier que le service militaire épouvante est soldat d'instinct dès qu'il a été une semaine sous le drapeau; il aime la sonnerie du clairon, l'éclat des costumes, la cordiale camaraderie des camps. Au sortir de cette existence indépendante, les premières journées durent lui paraître longues. Quelque temps les marteaux retentirent sans ensemble, comme il arrive à la première heure après un dimanche ou un lundi; puis la symphonie du travail reprit son rhythme grandiose et régulier, mettant plus d'apaisement dans les esprits que les crises parlementaires n'y mettaient de troubles, préparant par les efforts accumulés la fête glorieuse du 1er Mai.

Sans doute, il ne faut pas s'exagérer la portée de ces fêtes où nul désordre ne s'est mêlé aux manifestations d'une allégresse très-bruyante. Il ne faut point même tirer trop de motifs d'espérance du spectacle de toutes ces nations ne parlant que de luttes pacifiques et de combats industriels. On déclarait aussi, en 1867, que tous les peuples étaient frères et que le règne de la barbarie était fini, et trois ans après les Prussiens fusillaient les femmes de Bazeilles; des Français osaient ce qui aurait fait reculer de honte nos pires ennemis: ils incendiaient nos monuments et égorgeaient des vieillards et des prêtres à la lueur de Paris en flammes.

Il faut toujours se reporter à quelques lignes très-justes de Sainte-Beuve : « On perd en trois semaines le résultat de plusieurs siècles. La civilisation est une chose apprise et inventée, qu'on le sache bien! Les hommes, après quelques années de paix, oublient trop cette vérité. Ils arrivent à croire que la *culture* est chose innée, qu'elle est la même chose que la *nature*. La sauvagerie est toujours à vingt pas; dès qu'on lâche prise, elle recommence. »

Espérons que nous n'en sommes pas là, et qu'ils se trompent ceux qui prévoient pour les jours de liesse qui ont marqué l'année 1878 des lendemains moins folâtres.

Notre mission, à nous, n'est point d'approfondir ces éventualités grosses de problèmes terribles; il ne nous appartient pas de soulever le voile de l'Avenir. En ces pages, incomplètes par bien des points, nous avons voulu simplement évoquer devant nos lecteurs un fragment de l'existence des générations écoulées, indiquer par quels liens la vie des contemporains se rattache à la vie des ancêtres (1).

L'observateur et le philosophe trouveront cependant plus d'un sujet de réflexion dans cette promenade à

---

(1) C'est pour nous une satisfaction véritable en même temps que l'accomplissement d'un strict devoir de remercier, à la fin de ce travail, tous ceux dont l'aimable et bienveillant concours a facilité notre tâche.

M. Victorien Sardou a mis libéralement à notre disposition ces portefeuilles qui se remplissent sans cesse de pièces curieuses dont il ne connaît pas le chiffre exact. Chaque applaudissement du public contemporain se traduit, en effet, par l'achat de quelque merveille du passé, et, l'auteur ne comptant plus ses succès, l'amateur est fort embarrassé de compter ses richesses artistiques.

Nous n'avons éprouvé qu'un regret auprès de lui : c'est que le lettré plein de verve qui nous a *causé* notre livre avec tant d'érudition, d'imagination et de feu, sous les grands ombrages de Marly, lorsque nous sommes allé pour la première fois lui parler de notre projet, n'ait point consenti à écrire *les Fêtes nationales* à notre place. Nos lecteurs, assurément, partageront cet avis.

Notre excellent et savant ami M. Jules Cousin nous a ouvert toute grande cette bibliothèque de Carnavalet qu'il possède mieux que personne, puisqu'il en a été le propriétaire en partie, et que, sur vingt-cinq mille volumes qu'elle contient, quinze mille au moins ont été donnés par lui à la Ville après les incendies de la Commune.

Nous avons reçu également l'accueil le plus empressé à la Bibliothèque nationale. Malheureusement, si le conservateur du Cabinet des Estampes, M. le vicomte Delaborde, est le plus charmant des hommes, le local destiné aux reproductions photographiques est des plus inhospitaliers.

Nous devons encore à M. Jacquinot et à M. de Liesville le témoignage de toute notre gratitude.

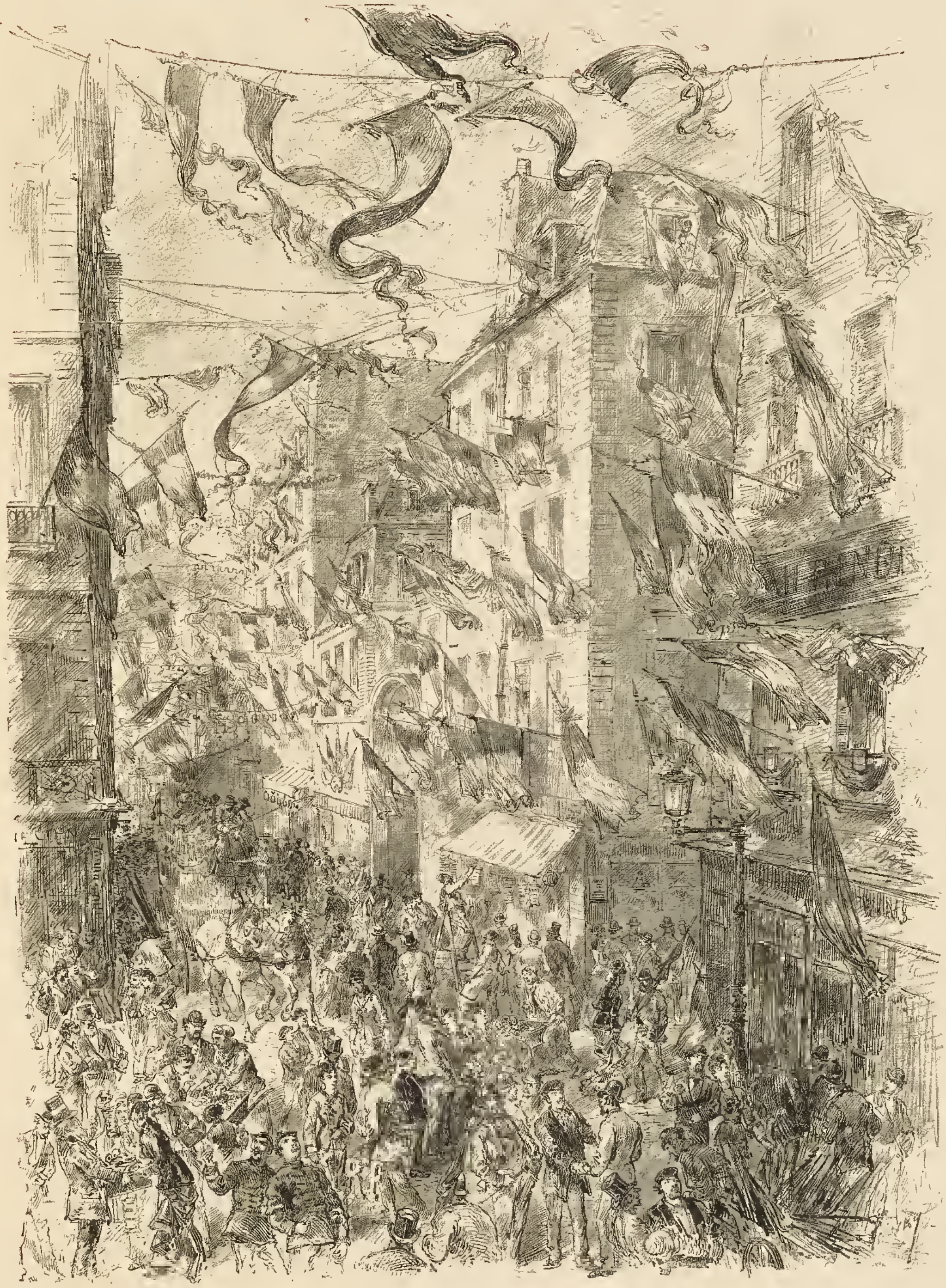

Les Fêtes nationales.

FÊTE DU 30 JUIN 1878

Ludovic Baschet, Éditeur

Imp. Motteroz.

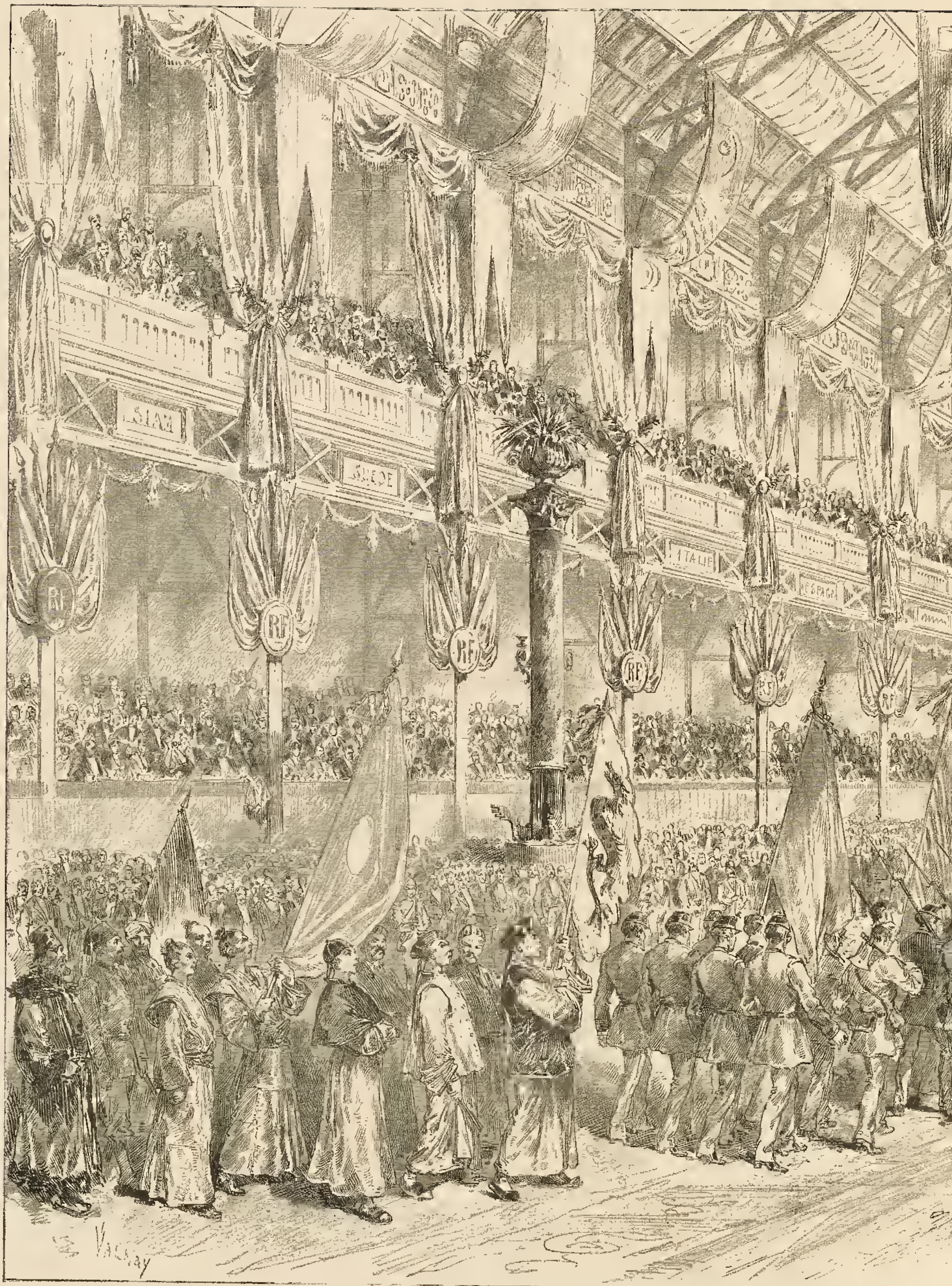
SIAM
SUEDE
ITALIE
ESPAGNE
RF

Les Fêtes nationales.

EXPOSITION UNIVE

Distribution des récompenses

Ludovic Baschet, Editeur

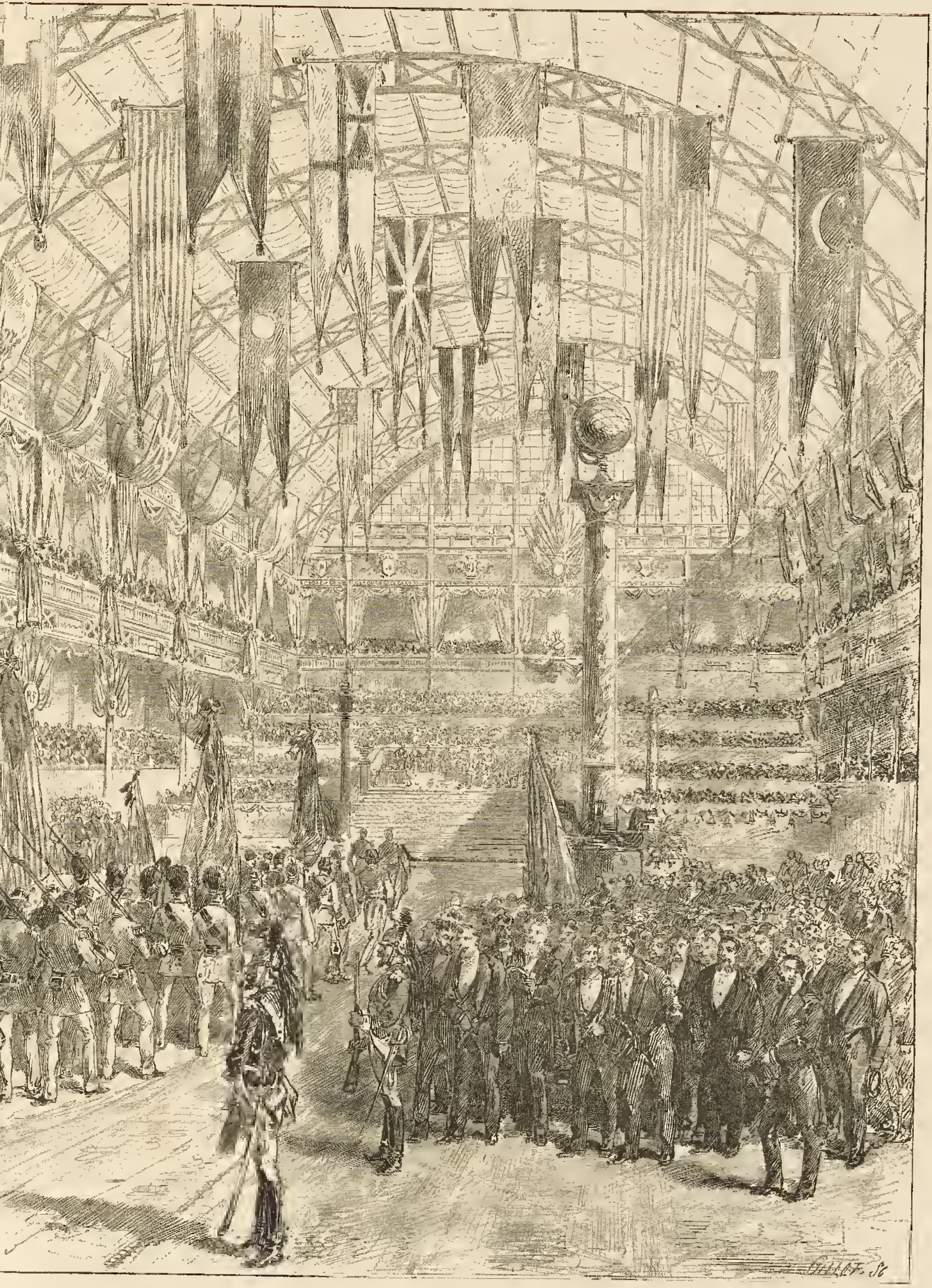

RSELLE DE 1878
au Palais de l'Industrie

Imp. Bernard jeune.

travers les fêtes. Toutes les phases de notre littérature, tous les états d'esprits, toutes les préoccupations intellectuelles, se succèdent dans les décors changeants de ces solennités publiques. La Théologie domine au moyen âge et met derrière le Parlement les sept Péchés capitaux à cheval qui suivent Charles VII. La Renaissance s'affirme avec Henri II, et ce sont les héros de l'*Astrée* qui figurent dans le carrousel de 1612. Classique avec Louis XIV, la fête devient galante et libertine sous Louis XV, et apparaît sous la Révolution comme une parodie des mœurs grecques et romaines.

Toutes les vicissitudes de notre société sont représentées également dans ces tableaux qui ne se ressemblent point, mais se complètent l'un par l'autre. Le peuple, à genoux sous Charles VI, devient l'enfant gâté des *Bals de bois*, l'enfant terrible des premières journées de la Révolution, le maître adulé, despotique et violent des fêtes de la Régénération et de l'Être suprême. Au moyen âge, il assiste aux fêtes comme à une cérémonie religieuse ; au XVIII^e siècle, il les paye et il en rit; sous la Terreur, il les impose; à notre époque, on serait tenté de dire qu'il les donne lui-même, puisque c'est son travail que l'on célèbre, son approbation que l'on sollicite, son suffrage futur que l'on cherche à s'assurer. Au XV^e siècle, l'archer le bat; au XVIII^e siècle, le garde-française plaisante avec lui; au XIX^e siècle, le gardien de la paix lui dit : « Citoyen, ne vous aurais-je pas, par inadvertance, marché sur les pieds dans la foule? »

Observez-le attentivement, vous trouverez toujours ce peuple d'accord avec lui-même, en dépit des changements apparents. Battu, plaisanté ou flatté, le peuple se sauve toujours du ridicule par cette vertu qui lui est propre et dont nous parlions en commençant : la sincérité. Il est sincère dans ses engouements même les moins justifiés et dans ses affections les plus éphémères. Il a aimé ses rois, nous l'avons dit, et ce n'est pas sa faute si ceux-ci ne se sont pas montrés dignes de leur titre de rois très-chrétiens ; il a aimé l'Empire et lui est resté fidèle tant que ce régime a été d'accord avec son origine, c'est-à-dire victorieux; il aime maintenant la République, il ne tient qu'à elle de tenir son programme et d'assurer le bonheur de tous.

Grâce à ces bons vouloirs, il y a eu sous tous les régimes une de ces heures [illegible]égiées où la masse était disponible pour tous les dévouements qu'on aurait eu à lui demander, et pour tous les grands desseins qu'on se serait proposé d'accomplir avec elle. Le lendemain, l'électricité qu'avaient jetée en l'air tant d'enthousiasmes ardents devenait de l'orage, et tout finissait dans une tempête...

Souhaitons que nos politiques aient mis à profit, pour méditer, ces mois de repos et de joie, et qu'après tant de jours de deuil, nous ayons encore à ajouter quelques feuillets à ce livre écrit à la hâte, mais que protégera à travers le monde ce titre où les *Vivat* du Passé s'unissent aux *Vivat* du Présent : *Les Fêtes nationales de la France.*

INCLARVS
BERNARD
IMPRIMEVR
9, RVE DE LA FIDELITE
PARIS

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00957 5156

PARIS
CH. MAGNIER
RELIEUR & DOREUR
7 RUE DE L'ESTRAPADE